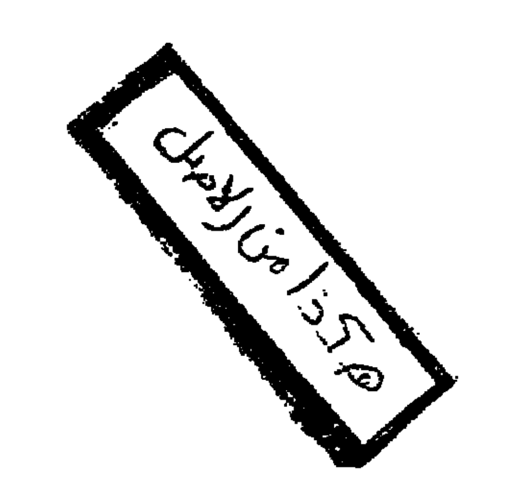


Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16421 – 7,50 F — JEUDI 13 NOVEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les nouvelles priorités de Lionel Jospin

● Après le social et l'économie, le gouvernement s'attaque aux réformes de société ● Ses objectifs : justice, police, immigration, exclusion, parité, cumul des mandats, aménagement du territoire ● « Le Monde » raconte le dernier séminaire du cabinet du premier ministre

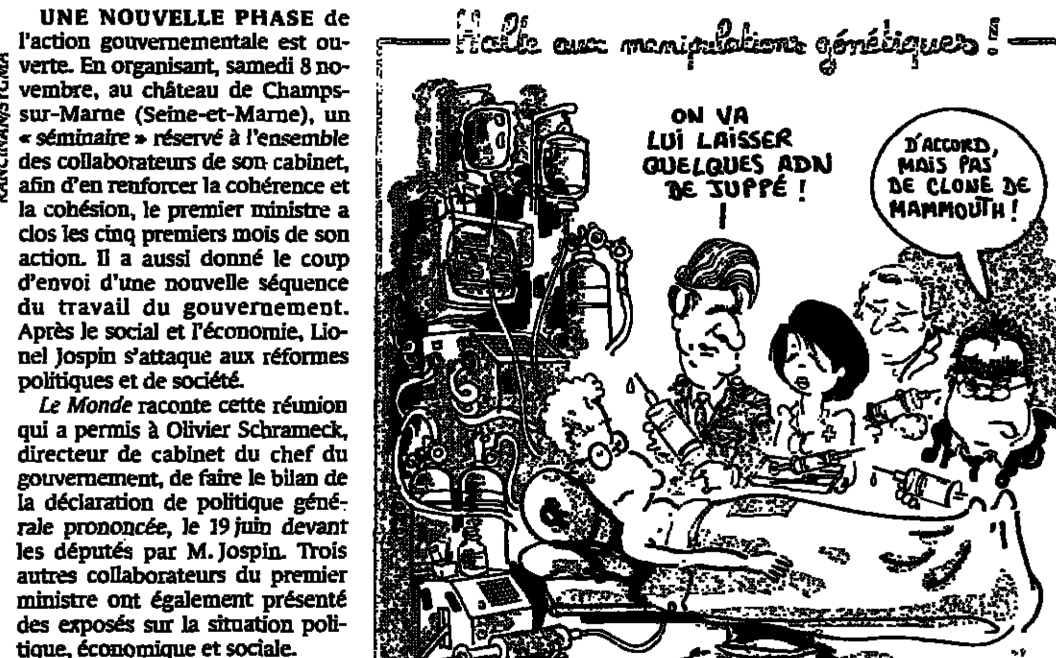
UNE NOUVELLE PHASE de l'action gouvernementale est ouverte. En organisant, samedi 8 novembre, au château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), un « *séminaire* » réservé à l'ensemble des collaborateurs de son cabinet, afin d'en renforcer la cohérence et la cohésion, le premier ministre a clos les cinq premiers mois de son action. Il a aussi donné le coup d'envoi d'une nouvelle séquence du travail du gouvernement. Après le social et l'économie, Lionel Jospin s'attaque aux réformes politiques et de société.

Le Monde raconte cette réunion qui a permis à Olivier Schrameck, directeur de cabinet du chef du gouvernement, de faire le bilan de la déclaration de politique générale prononcée, le 19 juin devant les députés par M. Jospin. Trois autres collaborateurs du premier ministre ont également présenté des exposés sur la situation politique, économique et sociale.

Au terme du calendrier imposé (sommet européen d'Amsterdam, projet de budget, plan de financement de la Sécurité sociale) qui a suivi une victoire électorale inattendue, le premier ministre entre dans la période des échéances qu'il a lui-même choisies. Après un petit semestre consacré, en priorité, aux dossiers économiques, industriels et sociaux, M. Jospin va insister sur l'aspect « sociétal » et institutionnel de son action : immigration, exclusion, police, justice, aménagement du territoire et modernisation de la vie politique (parité, cumul des mandats, etc.).

Les grandes orientations de la politique gouvernementale seront à l'ordre du jour d'une des prochaines réunions régulières de ministres, probablement le 11 décembre. Celle qui est prévue, jeudi 13 novembre à Matignon, en présence des secrétaires d'Etat, sera consacrée au prochain sommet sur l'emploi de Luxembourg et à la présentation de la première réunion, fixée au 19 novembre, du conseil de sécurité intérieure.

Lire page 5





RANCINAN/SYGMA

■ CINÉMA

Resnais l'enchanteur

DANS SON nouveau film, *On connaît la chanson*, Alain Resnais susbtitue aux dialogues le meilleur de la chanson populaire française. A soixante-quinze ans, le metteur en scène construit une réjouissante comédie sentimentale, alerte, émouvante. Son quinzième long-métrage est aussi une réflexion sur la réalité et la fiction.

Lire page 24

La Déclaration universelle de l'Unesco sur le génome humain

L'UNESCO a adopté, mardi *11 novembre*, une Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme. Adopté par les 186 Etats signataires de la Charte des Nations unies, ce texte proclame que « *chaque invidu a droit au respect de sa dignité et de ses droits, quelles que soient ses caractéristiques génétiques* ». Il ajoute : « *Cette dignité impose de ne pas réduire les individus à leurs caractéristiques génétiques.* »

Cette déclaration constitue la base juridique internationale sur laquelle devront s'appuyer les Etats lorsqu'ils élaboreront leur législation nationale. Des conventions pourraient être adoptées par l'ONU afin d'interdire notamment, au niveau mondial, l'utilisation à des fins belliqueuses des organismes génétiquement modifiés.

Lire page 21 et notre éditorial page 14

L'« îlot 16 » sous l'Occupation

JEAN TIBERI, maire de Paris, a rendu publics, mercredi 12 novembre, deux rapports consacrés, l'un aux immeubles du domaine privé de la Ville de Paris, l'autre aux conditions d'acquisitions par la Ville, pendant l'Occupation, d'immeubles situés dans l'ancien « îlot 16 » du Marais. Rédigé par Noël Chahid-Nouraï, président du Conseil du patrimoine privé, ce dernier rapport tend à montrer que les expropriations se sont déroulées « *sans discrimination entre propriétaires juifs et non juifs* ». Selon M. Chahid-Nouraï, la question n'est donc pas, *a priori*, celle des spoliations (il n'y en aurait pas eu), mais celle du montant des indemnités versées aux propriétaires expropriés.

Lire page 7

Le Vietnam sort ses petits plats pour la francophonie

HANOÏ
de notre envoyé spécial

L'Opéra de Hanoï, construit en 1908 sur le modèle du Palais-Garnier de Paris, a retrouvé sa splendeur. Huit tonnes de marbre ont été importées d'Italie pour en refaire les escaliers majestueux. Inauguré en 1911, il avait abrité en 1946 la première session parlementaire du Vietnam indépendant. Depuis, il avait subi les ravages de l'humidité et d'un cruel manque d'argent. Moyennant une centaine de millions de francs de travaux, à la charge des Vietnamiens, le voilà, de nouveau resplendissant au cœur de Hanoï, prêt à accueillir la soirée de gala et la conférence de presse de clôture du septième Sommet de la francophonie.

Cette première réunion francophone en Asie, qui commencera vendredi 14 novembre, ne risque pas de passer inaperçue. C'est la première fois, en deux mille ans d'histoire, que le Vietnam accueille une rencontre internationale. S'il s'ouvre avec sympathie à la francophonie, qui lui donne une spécificité dans le concert asiatique, ce sommet offre surtout au Vietnam l'occasion de s'équiper et de se roder : Hanoï sera l'hôte, en juillet prochain, des réunions annuelles de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) et, en décembre 1998, d'un sommet de cette même organisation. En outre, le Vietnam est sensible au geste de Jacques Chirac, qui, quatre ans après François Mitterrand, en profite pour lui rendre une visite officielle, en préalable au sommet de la francophonie.

Accueilli, mercredi 12 novembre, à Hanoï par une garde d'honneur et des jeunes femmes en tenue traditionnelle agitant des bouquets de fleurs, Jacques Chirac a aussitôt engagé une série d'entretiens avec le président Tran Duc Luong. Les discussions ont lieu au palais présidentiel, un bâtiment ocre datant de l'époque coloniale, qui fut la résidence du gouverneur de l'Indochine française.

C'est la France qui a doté la capitale du Vietnam, moyennant 45 millions de francs, d'un centre de conférences internationales de 6 000 m² pour succéder au palais Ba-Dinh, qui n'était qu'une salle de théâtre. Un spacieux centre de presse a été aménagé à ses côtés. Paris a aussi contribué, entre autres, à la création d'un Musée national d'ethnographie (une dépense de 18 millions de francs, dont 3 millions à la charge de la France), qui a été inauguré par le président de la République.

Pour un pays qui ne s'ouvre sur le reste du monde que depuis une dizaine d'années et dont le revenu annuel par tête est encore inférieur à 2 000 francs, accueillir quelque 2 000 délégués francophones venus d'une cinquantaine de pays n'est pas une mince affaire.

Paris y a contribué à hauteur de 11 millions de francs, 1 500 stages ont été organisés en France pour des Vietnamiens, 125 limousines ont été transportées par avion depuis Paris, et un chapiteau, d'une capacité de 2 500 places, monté pour abriter un banquet offert par Jacques Chirac, a été transporté par bateau.

Jean-Claude Pomonti

■ Kodak supprime 10 000 emplois

Le numero un mondial de la pellicule photographique a annonce la suppression de 10 000 emplois, soit plus de 10 % de ses effectifs. p. 15

■ L'Allemagne inquiète

La baisse des rentrées fiscales en Allemagne traduit les difficultés économiques du pays et une certaine paralysie politique. p. 2

■ Le vrai début du procès Papon

La cour d'assises va analyser le rôle exact du secrétaire général de la préfecture de Bordeaux dans la deportation de 1 500 juifs entre 1942 et 1944. p. 8

■ Cuba : le monde de Rosa

Après l'effondrement du bloc soviétique, la famille de Rosa, à La Havane, a redécouvert les restrictions et le marché noir. p. 12

■ Paix bloquée au Proche-Orient

La conférence économique de Doha va être boycottée par les principaux pays arabes, qui protestent contre le gel du dialogue israélo-palestinien. p. 4

■ « Le Monde des initiatives »

Dans notre supplément, un dossier sur la longue marche des thésards vers l'emploi. Quatorze pages d'annonces classées.

Les poisons de la F1



BERNIE ECCLESTONE

LE PARTI travailliste s'est engagé à rembourser environ 10 millions de francs à Bernie Ecclestone, le mandarin de la formule 1, qui les lui avait offerts quelques semaines avant l'élection de Tony Blair. Le Labour nie que ce cadeau l'ait conduit à prendre position pour la publicité du tabac en F1.

Lire page 20

POINT DE VUE

Y a-t-il encore un avenir français pour nos entreprises ?

par Edouard Balladur

L'univers de l'économie s'unifie, les barrières tombent, les réglementations se simplifient quand elles ne sont pas supprimées, les mouvements de capitaux vont d'une place à l'autre, cherchant la meilleure rentabilité. Les entreprises ne sont plus protégées, elles ne sont plus à l'abri de prises de contrôle amicales ou hostiles. C'est un fait. Nous ne pourrons pas l'empêcher ni arrêter l'unification de l'Europe, pas plus que celle du monde.

Le capital des entreprises françaises est de moins en moins français et beaucoup d'entre elles, spécialement les plus grandes, ont pour actionnaires, dans une proportion de plus en plus forte, des capitaux étrangers.

Le mouvement s'accélère. L'arrivée en France de capitaux étrangers à la recherche de la rentabilité la plus fructueuse augmente. L'Etat n'a plus la légitimité ni les moyens de bloquer les restructurations en cours. Bruxelles s'y opposerait de toute façon.

Autre phénomène qui a les mêmes conséquences : chaque grande entreprise ou presque tente de devenir plus grande encore, de prendre le contrôle de ses concurrents, de disposer d'un réseau mondial.

Cependant, à l'exception de la Grande-Bretagne, qui profite du rôle international de la place financière de Londres, tous les pays d'Europe et le Japon se sont donné, de longue date, des moyens de rendre plus difficile pour l'étranger l'accès à leur secteur financier. Cela passe non pas par des réglementations, mais par des restructurations importantes qui ont pour but d'augmenter la taille des groupes : plus grande est la masse des moyens nécessaires pour prendre le contrôle d'une entreprise, moins vulnérable elle est. Le poids est un élément de la dissuasion.

Lire la suite page 13

***Edouard Balladur**, ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris (12e circonscription).*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 550 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1113 - 7,50 F

هكذا من الاصل

EUROPE Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a dû, mardi 11 novembre, prendre une série de mesures d'urgence pour pouvoir boucler en 1997 et 1998, en dépit de mauvaises rentrées fiscales, un budget fédéral dans les normes de déficit imposées par le traité de Maastricht. ● UNE COMMISSION du ministère des finances a établi que les rentrées fiscales seraient inférieures aux prévisions : de 17,3 milliards de deutschemarks en 1997 et de 22,4 millards en 1998. Le manque à gagner s'explique à la fois par la persistance d'une faible activité intérieure (la croissance est tirée par les exportations) et les carences d'un système fiscal toujours en mal de réforme. ● LA PRINCIPALE MESURE décidée par M. Waigel a été de reporter un certain nombre de remboursements *dûs, en 1997 et 1998,* au titre de la dette publique héritée de l'ex-RDA.

L'Allemagne peine à boucler un budget dans les normes de Maastricht

Le ministre des finances, Theo Waigel, a encore dû faire preuve d'imagination comptable pour compenser un manque à gagner fiscal pour 1997 et 1998 ; il a notamment décidé de différer le remboursement de dettes héritées de l'ex-RDA

BONN
de notre correspondant

Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a pris, mardi 11 novembre, une série de mesures d'urgence pour éviter un nouveau dérapage budgétaire en 1997 et en 1998 et respecter les critères de Maastricht. Il y avait effectivement urgence, car les impôts ne rentrent pas dans les caisses de l'Etat. Le groupe d'experts chargé d'évaluer deux fois par an l'évolution des rentrées fiscales a rendu publiques, le même jour, de sombres prévisions : les recettes fiscales de l'Etat, des Länder et des communes allemandes devraient être, pour 1997, inférieures de 17,3 milliards de deutschemarks aux prévisions réalisées en mai, qui parlaient de recettes d'environ 800 milliards. Le trou devrait atteindre 22,4 milliards en 1998. Le manque à gagner pour le seul Etat fédéral est de 6,7 milliards cette année et de 9,5 milliards pour 1998.

La faiblesse des rentrées fiscales peut surprendre dans un pays où la croissance devrait atteindre, selon les prévisions des six principaux instituts économiques, 2,4 % en 1997 et 2,8 % l'année suivante. Mais la reprise est tirée par les exportations, qui ne rapportent pas un pfennig de TVA supplémentaire à l'Etat, tandis que la hausse continue du chômage, qui touchait pour la première fois, en octobre, plus de 4,5 millions de personnes (en données corrigées des variations saisonnières), entraîne une baisse des recettes fiscales et sociales.

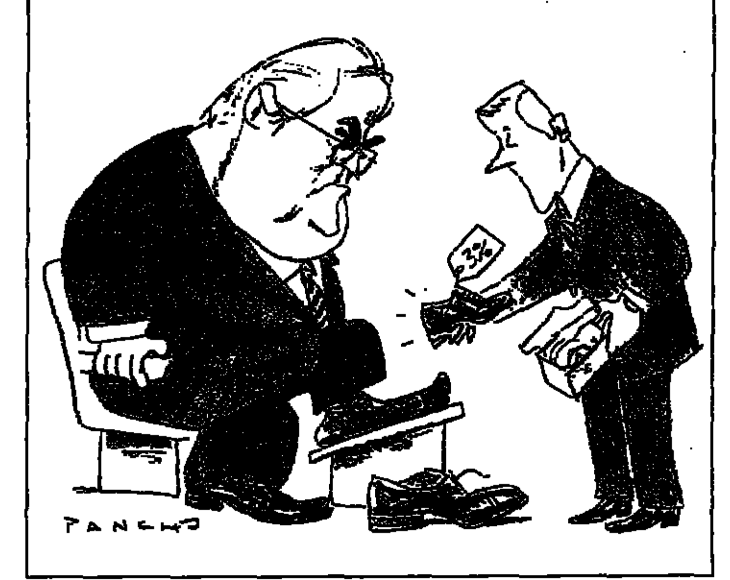
Le système fiscal allemand est devenu un véritable gruyère. En dépit de taux d'imposition marginaux élevés, la part des impôts – hors cotisations sociales – est tombée à 22 % du PIB allemand, soit 1 % de moins qu'en 1994. De nombreuses déductions ou niches fiscales permettent en effet aux particuliers et aux entreprises de réduire leur assiette imposable. Des contribuables fortunés peuvent s'arranger pour ne pas payer un centime d'impôt en réalisant des investissements dans l'immobilier locatif en Allemagne de l'Est. Les entreprises allemandes, en dépit de bénéfices records, profitent toujours de crédits d'impôts consécutifs aux pertes entraînées par les restructurations draconiennes entreprises depuis 1993. « *Daimler-Benz ne paie pas d'impôt sur les bénéfices depuis des années* », explique Alfons Kühn, économiste pour les chambres d'industrie et de commerce allemandes (DIHT).

M. Waigel a pris des mesures pour redresser la barre. Pour 1998, la principale mesure consiste à céder pour 8 milliards de marks d'actions Deutsche Telekom. Pour 1997, M. Waigel a raclé les fonds de tiroir : la privatisation de Lufthansa a rapporté 670 millions de plus que prévu, le gel des dépenses de l'Etat, décidé en juin puis en octobre, devrait permettre d'économiser 3 milliards, tandis que l'Agence fédérale pour l'emploi (Bundesanstalt für Arbeit), qui verse les indemnités chômage, va recevoir près de 4 milliards de moins que prévu.

VU DES LÄNDER

Le ministère des finances va surtout mettre à contribution la structure qui gère les dettes de l'ancienne Allemagne de l'Est (325 milliards de marks). Cette structure va tout simplement rembourser, en 1997, 6 milliards de marks (0,2 % du PIB) de dettes de moins que prévu. En octobre, il avait déjà été prévu que cette structure réduirait ses remboursements pour 1998, afin de compenser la baisse de l'impôt de solidarité qui sert à financer la reconstruction de l'Allemagne de l'Est (*Le Monde* du 4 octobre). La manœuvre est habile : en décidant d'étaler le remboursement de ses dettes, le gouvernement s'offre une marge de manœuvre financière sans avoir à lever de nouveaux impôts ni faire apparaître de nouveaux déficits.

Le SPD a souvent protesté contre les « *combines comptables* » du gouvernement et parlé d'« *opérations Goldfinger* », la première ayant été la tentative malheureuse entreprise au printemps par M. Waigel de réévaluer le stock d'or de la Bundesbank. Curieusement, cette fois-ci, le SPD ne s'est pas attardé sur les opérations comptables du gouvernement, précisant que l'Allemagne respecterait les critères de Maastricht, à l'unisson avec M. Waigel, même si le critère d'endettement, de 60 % du PIB, ne sera certainement pas respecté en 1997.



Si le gouvernement a réagi promptement au creusement de son déficit, les Länder doivent aussi trouver un moyen de compenser leur manque à gagner. Un exemple : l'Etat du Bade-Wurtemberg a annoncé, dès lundi, un gel des dépenses. Son ministre-président Erwin Teufel (CDU) a estimé que les baisses de recettes ne pourront pas être exclusivement compensées par la baisse des dépenses et qu'il faudra avoir recours à l'emprunt.

Cette situation montre l'urgence qu'il y a en Allemagne à instaurer un pacte de stabilité qui force les Länder à respecter les critères d'orthodoxie budgétaire. Les économies du Bund (Etat fédéral) sont inutiles si les Etats ne réalisent pas eux aussi des efforts. Car si l'Allemagne a été prompte à imposer un carcan budgétaire à ses partenaires européens, elle ne parvient pas à le faire accepter à ses propres Länder ! M. Waigel tente d'imposer sans succès depuis un an un pacte qui limite l'endettement des Etats régionaux. L'objectif de M. Waigel serait de partager le déficit budgétaire de 3 % autorisé par le traité de Maastricht entre l'Etat fédéral et les organismes sociaux d'un côté, les Länder et les communes de l'autre.

Les Etats s'y refusent pour l'instant et veulent avoir le droit, avec les communes, de réaliser plus de la moitié du déficit total. Une difficulté consiste aussi à déterminer qui paiera, le cas échéant, les amendes infligées à l'Allemagne si celle-ci ne respecte pas le pacte de stabilité. Le dossier est compliqué par la contestation des Länder riches, comme la Bavière, le Bade-Wurtemberg, mais aussi la Hesse et la Rhénanie du Nord-Westphalie. Ceux-ci réclament une réforme du système de compensation financière qui permet aux Länder pauvres – ceux de l'ancienne RDA, Berlin, mais aussi la ville-Etat de Brême et la Sarre – d'être aidés par les plus fortunés. Ils ne veulent plus payer pour les Etats jugés défavorisés ou mauvais gestionnaires.

Arnaud Leparmentier

La baisse de recettes fiscales allemandes traduit l'urgence des réformes structurelles

BONN
de notre correspondant

Il y a urgence à réformer le système allemand et il faut à tout prix sortir du blocage politique. C'est le sentiment qui domine largement à Bonn, alors qu'on annonce de nouveaux chiffres préoccupants sur les recettes fiscales. Le ministre des finances Theo Waigel a appelé le Parti social-démocrate (SPD) à négocier une réforme de la fiscalité, tandis que Rudolf Scharping, président du groupe parlementaire SPD a présenté neuf propositions pour endiguer la fuite des recettes budgétaires et s'est déclaré prêt à discuter avec la coalition des mesures d'urgence à prendre.

Quel crédit apporter à ce type de déclarations ? Depuis des semaines, coalition et opposition jouent au chat et à la souris, faisant un jour des offres de compromis, le lendemain fermant la porte aux négociations. La « *réforme fiscale du siècle* » a échoué au début de l'automne suite à l'opposition du Bundesrat, la chambre des Länder, dominée par le SPD. Ce dernier qualifiait cette réforme d'injuste et d'irréaliste financièrement (ce que les derniers chiffres de rentrées fiscales auraient tendance à corroborer).

Mais la réforme a aussi échoué pour des considérations de tactique électorale : à un an des élections, le président du Parti social-démocrate Oskar Lafontaine ne voulait pas faire de cadeau à la coalition, tandis que le chancelier Kohl préfère aller à la bataille en accusant le SPD de blocage. Mais Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, et Gerhard Schröder, ministre-président social-démocrate de Basse-Saxe et candidat potentiel à la chancellerie, se montrent depuis longtemps partisans d'un dialogue plus constructif.

Le blocage à Bonn ternit l'image des hommes politiques. Le dossier de la réforme des retraites fait ici fonction de signal d'alarme. Faute d'accord entre majorité et opposition pour baisser les charges sociales, les cotisations retraite doivent passer de 20,3 % à 21 % du salaire, au 1er janvier 1998. Une mesure qui suscite un tollé général, sachant qu'il y a consensus dans le pays pour baisser les charges sociales, afin de lutter contre le chômage. Helmut Kohl a jugé que cette hausse n'était « *pas acceptable* ». Patronat et syndicats ont écrit une lettre commune au chancelier lui demandant d'empêcher cette hausse.

Déjà des voix discordantes se font entendre. Les Libéraux (FDP) mais aussi les Verts, relayés par l'OCDE, affirment que la réforme de M. Kohl, qui ne prévoit pas de passage – même partiel – à la retraite par capitalisation, est insuffisante et qu'elle ne résout pas les problèmes à long terme.

Ar. Le.

Le patronat et les conservateurs britanniques divorcent sur la question de l'euro

LONDRES
de notre correspondant

La conférence annuelle de la Confédération du patronat britannique (Confederation of British Industries), qui s'est ouverte lundi 10 novembre à Birmingham, est un événement politique : s'y confirme la rupture entre les grands patrons et leur allié politique naturel, le Parti conservateur, au profit des travaillistes de Tony Blair.

Les dirigeants du CBI se sont ralliés à la politique européenne du premier ministre et de son chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown. Ils ont seulement salué d'applaudissements polis la diatribe anti-euro du leader tory, William Hague. Le patronat britannique, pro-européen, souhaite adhérer à l'Union économique et monétaire aussitôt que possible.

Les conservateurs prennent très mal ce revirement. Les amis de M. Hague dénoncent l'attitude « *corporatiste, dépassée et bureaucratique* » du patronat. Si le Royaume-Uni accède à l'euro, a affirmé William Hague, « *le business britannique risque de se trouver piégé dans un bâtiment en feu sans porte de sortie* (...). *La monnaie unique devrait être en bas de la liste des priorités* ». En pensant que l'euro est inévitable et qu'il faut s'y rallier, le CBI « *se comporte comme un lemming* », ce petit mamifère rongeur qui a la réputation de se jeter en bande du haut de falaises en cas de panique. M. Hague se dit « *inquiet* » de l'attitude du patronat, même s'il se défend d'avoir ouvert les hostilités avec lui. Jamais depuis 1980, tories et patronat n'ont été aussi opposés. Le président du patronat britannique, Colin Marshall, qui est également celui de British Airways, se dit « *agréablement surpris* » par la politique du gouvernement Blair. « *Le CBI sympathise avec la position de M. Brown* » sur la monnaie unique, bien que « *nous soyons déçus qu'il ait écarté la possibilité d'accéder à l'euro dès 2001* ». A une question de la BBC lui demandant si le Labour était devenu le parti du business, Sir Colin a déclaré : « *Oui, mais nous devons reconnaître qu'il ne s'agit ici que d'un seul sujet, même si c'est le plus fondamental pour le business actuellement.* »

PATRONS PROCHES DU LABOUR

Le directeur général du CBI, Adair Turner, va plus loin. Il déclarait au début du mois que la position du patronat était « *similaire* » à celle du Labour. M. Turner, surnommé « *le Rouge* » par certains journaux de droite, a clairement affiché ses positions en assistant cette année à la conférence du Labour et des syndicats (TUC), mais pas à celle des tories.

Si certains patrons – en particulier de PME mais aussi au CBI – demeurent hostiles à l'euro, deux sondages ont conforté l'affirmation de M. Turner selon laquelle « *l'opinion du monde des affaires a évolué au cours de l'été* ». Le premier, commandité par le CBI, montre que les trois quarts des patrons interrogés sont en faveur de l'accession à l'euro. Le second, publié par le *Daily Telegraph* du 10 novembre, est plus nuancé, avec 60 % d'opinions favorables. Réservés à l'égard du processus de la monnaie unique, les patrons estimeraient néanmoins que le coût de rester hors de la monnaie unique serait plus élevé que celui d'y entrer.

La partie était trop belle pour M. Brown, qui s'est également adressé aux congressistes à Birmingham. Le chancelier de l'Echiquier a eu des mots qui allaient droit au cœur des patrons : « *Il est temps, au nom des intérêts économiques nationaux, de mettre de côté nos divisions sur l'Europe qui ont depuis longtemps causé indécision, instabilité, perte d'influence internationale, et qui ont bloqué tout consensus économique* (...). *Rassemblons-nous pour nous mettre sérieusement au travail* », afin que la Grande-Bretagne soit prête pour l'euro le jour où il faudra qu'elle prenne sa décision : « *Ce gouvernement est prêt à travailler avec le business pour que nous ne soyons pas laissés en arrière.* » Dès 1999, a-t-il annoncé, les Britanniques pourront utiliser la monnaie unique et même payer leurs impôts en euros (*Le Monde* du 12 novembre).

L'extrémisme des tories contribue à les isoler encore plus face à la coalition qui s'amorce entre l'ensemble des forces proeuropéennes à l'initiative de Tony Blair, coalition dont le patronat est devenu une pièce-clé.

Patrice de Beer

Les démocrates chrétiens sont favorables à l'entrée de la Roumanie dans l'UE

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Les représentants français au congrès des démocrates chrétiens européens de l'Union européenne ont réussi à faire adopter, mardi 11 novembre à Toulouse, une motion demandant l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union à la Roumanie, en même temps que celles qui s'engageront avec les pays déjà sélectionnés par la Commission européenne. Au mois de juillet, la Commission de Bruxelles avait retenu cinq pays candidats – Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovénie, Estonie – pour les pourparlers devant commencer au début de l'année 1998.

« *Après la chute du rideau de fer, il ne faut pas, maintenant, créer un rideau de critères* », a expliqué Pierre Bernard-Reymond (UDF-FD). L'argumentation française a convaincu les délégations espagnole et italienne et une partie des représentants belges et néerlandais, battant ainsi en brèche la position allemande qui voulait que le congrès s'en tienne au schéma établi dans l'Agenda 2000 par l'exécutif communautaire.

TROIS AUTRES INVITÉS

Pour faire bon poids, la résolution demande aux Quinze de convier aussi à la table de négociation trois autres pays candidats : la Bulgarie, la Lettonie et la Lituanie. Seule la Slovaquie ne trouve pas grâce aux yeux des démocrates chrétiens. Ce pays, dit le texte, « *ne peut être invité dans les circonstances politiques actuelles* ».

Il est reproché à Bratislava d'accuser un retard important en matière d'Etat de droit et de respect des libertés individuelles et des minorités ethniques.

Marcel Scotto

La Russie aura du mal à renouer avec la croissance en 1998

La crise des marchés financiers mondiaux, à l'origine de la baisse des actions à la Bourse de Moscou, menace la poursuite des privatisations qui étaient prévues pour alléger le déficit budgétaire

Les projets de privatisation annoncés par le gouvernement russe *pour la fin de l'année* pourraient être remis en cause par l'instabilité actuelle sur les marchés boursiers mondiaux, a indiqué, mardi 11 novembre, le ministre des privatisations russe Maxime Boïko. La veille, *la Banque centrale était intervenue pour défendre* le rouble en relevant ses taux d'intérêt, ce qui pourrait freiner les investissements et empêcher un retour à la croissance. Afin de renflouer les caisses de l'Etat aux prises avec de graves problèmes d'impayés, les services fiscaux russes ont par ailleurs présenté, mardi, un *plan d'amélioration de la collecte des* impôts, soumis lundi au FMI, qui comprend plusieurs mesures *« sévères et urgentes »*. Le FMI a récemment gelé le versement à la Russie d'une tranche d'aide trimestrielle de 700 millions de dollars, pour protester contre la faiblesse des rentrées fiscales.

MOSCOU
de notre correspondante

La crise des marchés financiers mondiaux, *qui a atteint* pour la première fois la jeune Bourse russe, a *porté* un nouveau coup aux scénarios officiels prévoyant un décollage économique en *1998* en Russie. Ceux-ci, déjà exprimés de plus en plus discrètement, étaient mis à mal par des rentrées d'impôts plus faibles que jamais depuis l'été, comme par le piétinement des réformes de structure promises par les « jeunes réformateurs », les premiers vice-premiers ministres, Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov. Mais une série de décisions rapides, saluées par le FMI, des autorités russes laissent un espoir que cette crise, *si elle ne devait pas prochainement s'aggraver*, puisse avoir également *un effet salutaire*.

Pour l'instant, elle provoque une baisse continue des actions russes. Cette Bourse, étroite et opaque, offrait depuis plus d'un an aux heureux élus les plus forts taux de hausse mondiaux. Mais sa baisse actuelle menace les privatisations prévues pour alléger l'important déficit budgétaire. La crise a provoqué aussi le désengagement d'investisseurs étrangers, détenteurs de 30 % de la dette russe. Le rouble en devenait menacé. *« Une ou plusieurs banques russes voulaient aussi jouer à la baisse de la monnaie nationale »*, a affirmé le chef de la Banque centrale Anatoli Doubinine. Lundi 11 novembre, MM. Doubinine et Tchoubaïs ont donc annoncé ensemble une série de mesures cohérentes pour défendre le rouble. En particulier un relèvement des taux d'intérêt de la Banque centrale (de 22 à 28 %) et un élargissement du corridor au sein duquel fluctue la monnaie nationale par rapport au dollar. Cet assouplissement fut annoncé « à froid », avant toute chute réelle du *rouble : il n'entrera en vigueur* qu'au 1er janvier, date de l'introduction *du nouveau rouble (qui* variera de 15 % plus ou moins sa valeur moyenne de 6,1 pour 1 dollar en 1998). De plus, ce corridor est promis sur trois ans, et non plus sur un semestre ou un an. Les réserves de la banque centrale le permettraient : elles restent à 22,6 milliards de dollars, en baisse de 10 % après deux semaines de crise sur les marchés russes.

Tout fut donc fait au mieux pour redonner confiance aux investisseurs et calmer une tendance à la surchauffe des emprunts, due aux appréciations optimistes sur l'économie russe faites cet été. Mais les dangers ne sont pas écartés. De nouvelles secousses, notamment bancaires, ne sont pas exclues. D'autre part, la hausse des taux, même si elle est annoncée comme provisoire, renverse une des rares tendances positives de l'économie russe : elle repousse l'espoir d'investissements dans le secteur réel. Même les taux assez faibles atteints cette année n'avaient pas pu amorcer cette tendance. Par ailleurs, la baisse du cours des actions de sociétés que le gouvernement veut *mettre en vente avant la fin* de l'année risque de compromettre les privatisations prévues. *Elles* n'auront pas lieu si l'offre est insuffisante, a précisé, mardi, le ministère des privatisations, en promettant de ne plus « brader » les enchères. Car leur but premier n'est pas d'insuffler capitaux et restructurations dans l'industrie russe. L'accès d'étrangers, annoncé le 4 novembre, aux ventes de parts de plusieurs sociétés pétrolières pourrait certes rendre ces opérations plus transparentes et plus rentables, en termes financiers comme d'apport de technologie. Mais le gros du « gâteau » pétrolier appartient déjà aux « barons » russes. La vente précipitée des parts restantes – mis à part Rosneft qui, offerte en totalité, attise les passions desdits barons – vise avant tout l'obtention d'argent pour le budget.

MESURES « EXCEPTIONNELLES »

Car la récolte des impôts est au plus bas : elle correspond à 52 % des rentrées prévues par le budget voté, et à 87 % de celles prévues par le budget sequestré d'office d'un tiers cet été. *Ce dernier chiffre n'est d'ailleurs* obtenu qu'en incluant une *grande part d'effacements d'arriérés*, pour tenter d'épurer formellement le maximum de comptes avant l'adoption du budget 1998. Les « jeunes réformateurs » s'y sont résolus à contrecœur : ces jeux d'écriture ne donnent pas l'argent frais nécessaire au paiement des salaires et retraites, dont les retards s'accumulent à nouveau et menacent de ruiner leur crédit politique. La situation s'est à ce point tendue que le FMI a annoncé la semaine dernière qu'il ne versera pas avant le début de l'an prochain sa tranche d'aide trimestrielle de 700 millions de dollars qui devait tomber en novembre.

De toutes les promesses faites en mars, aucune n'a en effet été menée à bien. Le code fiscal n'est pas adopté, la réforme des subventions au logement est embourbée dans les bureaucraties régionales, celle des « monopoles » a épargné le géant Gazprom, les banques commerciales « amies » du pouvoir vivent toujours de fonds budgétaires et les réformes foncières stagnent. Il en résulte cette année, selon Anatoli Tchoubaïs, une augmentation de 30 % de *la plaie de l'économie* russe : les non-paiements entre entreprises, *administrations et particuliers*, grande source de transactions douteuses et de corruption. La crise des marchés qui s'y rajoute servira-t-elle d'électrochoc pour les responsables du pays ? Un nouveau train de mesures *« exceptionnelles »* pour améliorer la collecte des impôts a été soumis, mardi, par M. Tchoubaïs au FMI. Mais la Russie attend le retour de vacances du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui doit les signer.

Sophie Shihab

La Bulgarie restitue les biens nationalisés par les communistes après 1944

ENGAGÉ depuis son arrivée au pouvoir, il y a six mois, dans une course aux réformes, le gouvernement bulgare vient de compléter sa législation concernant la restitution des biens nationalisés ou confisqués par les communistes après 1944.

Mardi 11 novembre, le Parlement, largement dominé par les Forces démocratiques unies (FDU, centre droit), a ainsi décidé de restituer à leurs propriétaires bulgares les forêts nationalisées par l'ancien *régime communiste. Les ressortissants* étrangers ne sont pas concer*nés par cette loi qui porte sur* moins de 20 % des forêts apparte*nant actuellement à l'Etat et détenues* jusqu'en 1944 par 1,2 million de personnes. Les municipalités, églises, monastères et mosquées pourront également récupérer leurs biens.

Cette loi a complété la législation sur la restitution des biens nationalisés par le régime communiste en Bulgarie. Le processus a commencé par l'adoption en 1991 d'une loi sur les terres agricoles. En 1992, les ateliers, magasins, appartements, maisons *avaient été rendus à leurs* anciens propriétaires. Enfin, depuis le vendredi 7 novembre, les propriétaires d'anciennes entreprises étatisées obtiendront des actions dans les entreprises actuelles ou deviendront copropriétaires des bâtiments publics construits sur leurs terrains. A défaut, ils recevront des titres ou des bons avec lesquels ils participeront à la privatisation d'entreprises. Selon l'Institut statistique national, 6 000 entreprises industrielles ont été nationalisées en 1947.

UNE NETTE RUPTURE

Ces mesures hautement symboliques dans un pays ex-communiste *marquent une nette rupture* avec l'attentisme du Parti socialiste *(PSB, ex-communiste) qui avait* plongé le pays dans un profond marasme. Après plusieurs semaines de manifestations l'hiver dernier, le PSB avait été chassé du pouvoir qu'il occupait quasiment sans discontinuer depuis 1989. Nommé à l'issue des élections législatives d'avril 1997, le gouvernement d'Ivan Kostov a donc considérablement accéléré le rythme des réformes pour rattraper le retard de la Bulgarie sur les autres pays en transition.

Conformément aux recommandations du Fonds monétaire international, les privatisations se multi*plient et une opération de charme* a été lancée à destination des in*vestisseurs étrangers*. L'instauration, le 1er juillet, d'un directoire fi*nancier plaçant la banque* nationale sous tutelle et liant la monnaie nationale au deutschemark a permis de stabiliser l'économie du pays qui devrait renouer avec la croissance en 1998, après plusieurs années de très sévère récession.

Christophe Châtelot

Elu sénateur, Antonio Di Pietro nourrit de nouvelles ambitions politiques en Italie

ROME
de notre correspondant

Un an après sa fracassante démission de ministre des travaux publics, *le 14 novembre 1996, Antonio* Di Pietro, le célèbre juge de l'opération « *Mani pulite* » (« *Mains propres* ») est de retour sur la scène politique. Candidat de la coalition de l'Olivier au siège de sénateur dans la circonscription de Mugello (Florence), l'ancien magistrat vedette a été triomphalement élu, dimanche 9 novembre, avec plus de 67 % des suffrages, devançant largement son adversaire de droite, le journaliste Giuliano Ferrara (16 %), choisi par Silvio Berlusconi pour affronter cet adversaire hors série que le leader de la droite avait néanmoins qualifié de *« tigre de papier »*. *S'il est vrai que le scrutin* ne présentait pas de risques majeurs, la circonscription *étant solidement ancrée* à gauche, la victoire d'Antonio Di Pietro n'en constitue pas moins une belle revanche après toutes les attaques dont a été victime ce personnage controversé.

Cette élection confirme que sa popularité n'a pas été entachée par toutes les enquêtes judiciaires menées à son encontre et dont il est jusqu'à présent toujours sorti blanchi. La dernière absolution remonte seulement au 22 octobre. Et il ne reste actuellement plus qu'une seule investigation en cours contre celui *qui*, il y a un an, *se disait* fatigué de la *« monstrueuse vendetta »* dirigée *contre sa personne*.

BELLE REVANCHE

Aujourd'hui, l'ambitieux Antonio Di Pietro relève *la tête et savoure* son retour au premier plan de l'actualité, face à Silvio Berlusconi qui, il n'y a pas si longtemps, répétait encore que tout autre personne à sa place serait déjà en prison.

Belle revanche en effet pour cet *homme* de quarante-sept ans qui, le 6 décembre dernier, était victime d'une *gigantesque perquisition* conduite par deux cent trente hommes jusqu'au domicile de l'ex-magistrat. « Tonino », comme il est surnommé, comparaissait quelques jours plus tard devant le tribunal de Brescia, embarrassé, penaud, inquiet.

Depuis, celui qui est toujours resté le symbole de la lutte *anticorruption* a refait surface grâce à *« sa capacité humaine, sa faculté à communiquer, à créer la sympathie »*, comme l'affirme son ancien compagnon du *parquet* de Milan, Gerardo D'Ambrosio. Sa confortable élection n'est donc pas *une surprise*, mais elle lui ouvre toutes grandes les portes d'une carrière politique, une ambition qu'il n'a jamais cachée.

Homme du centre, modéré, Antonio Di Pietro avait été approché par *Silvio Berlusconi pour faire partie* de son gouvernement. L'invitation *avait été déclinée. Depuis*, « Il Cavaliere » n'a toujours pas digéré le « non » de *celui* qu'il espérait ranger dans son camp (après qu'il eut été à l'origine de ses ennuis judiciaires). Ayant toujours affirmé qu'il détenait des éléments sérieux contre l'impétueux magistrat, le chef de file de la droite assure aujourd'hui que *« la gauche, c'est la faucille, le marteau et les menottes »*. Toujours est-il que ce scrutin est un nouvel échec pour la droite et une occasion supplémentaire de remettre en cause le leadership de Silvio Berlusconi. Nul *doute* qu'après les élections municipales de dimanche prochain, le Pôle *de la Liberté*, la coalition *de droite*, va devoir repenser sa stratégie.

Le centre *gauche a* pour *sa* part accueilli avec satisfaction ce nouveau renfort qui pourrait permettre à la coalition de l'Olivier de grignoter du terrain au centre. Toute *la* presse n'en finit pas d'analyser l'*« effet Di Pietro »* et ses conséquences éventuelles sur l'échiquier politique. Il est indéniable que l'arrivée de ce personnage turbulent va bousculer les choses.

Le nouveau sénateur qui, dès le mois de décembre 1995, avait formulé les douze points de sa pensée politique, a souvent nié qu'il avait l'intention de créer sa propre formation politique. Son souhait est de réunir une gauche modérée regroupant catholiques et laïcs. Quelle sera sa *stratégie* de conquête du pouvoir et quelle place ses nouveaux amis *consentiront-ils* à lui faire ? Telles sont les questions qui se posent au lendemain de sa *victoire*. Pour *le* moment, Antonio Di Pietro la met au service de l'Olivier en parcourant les villes dans lesquelles le scrutin municipal aura lieu, dimanche 16 novembre.

Michel Bôle-Richard

■ ***Un engin explosif a été désamorcé***, mardi après-midi 11 novembre, à proximité du palais de justice de Rome peu avant le passage de Massimo D'Alema, secré*taire général* du PDS (Parti de la gauche démocratique) et d'Antonio Di Pietro. *Les deux hommes se* rendaient dans un cinéma pour un meeting à l'occasion des élections municipales. Rien ne prouve pour l'instant que l'attentat manqué visait ces deux dirigeants, et notamment l'ancien magistrat qui vient d'être élu sénateur.

Le gouvernement polonais veut relancer les privatisations

VARSOVIE
correspondance

Le nouveau gouvernement polonais de centre droit, dirigé par Jerzy Buzek, un militant de Solidarité de cinquante-sept ans, protestant et professeur de chimie, affiche l'ambition de dynamiser les réformes économiques, sociales et politiques que la précédente équipe ex-*communiste n'a poursuivies* qu'avec très peu de zèle, selon la nouvelle *majorité issue* des législatives du 21 septembre. Dans le discours de politique générale prononcé devant la Diète (chambre basse), lundi 10 novembre, le premier ministre a présenté un programme ambitieux, appelant de ses vœux un retour aux *« valeurs morales issues des racines chrétiennes »* de la Pologne. Plus concrètement, il a cité comme priorités la décentralisation de l'Etat, l'achèvement des privatisations avant 2001 et la préparation de l'adhésion de son pays à l'OTAN en 1999 et à l'Union européenne *« le plus rapidement possible »*.

M. Buzek a annoncé la mise à l'écart des personnes compromises sous le communisme, notamment *dans la justice et l'administration* publique. Il a proposé que chaque Polonais puisse obtenir l'accès à son dossier, s'il en a un, établi par l'ancienne police politique communiste. Il a critiqué l'équipe précédente pour un grand déficit commercial, une inflation trop élevée (près de 14 %) et des lenteurs dans la mise en œuvre des privatisations. Le chef du gouvernement a réaffirmé avec force la vocation occidentale de la Pologne, mais il a souligné que, dans le processus d'adhésion à l'UE, son pays se devait de *« préserver son identité nationale »*. Il s'est prononcé clairement pour le maintien de la présence politique et militaire américaine sur le continent européen et il a souhaité porter les relations polono-américaines *« au plus haut niveau possible »*, avant de se féliciter de la coopération tripartite Paris-Bonn-Varsovie, qu'il a qualifiée de *« colonne vertébrale »* de l'Europe.

« RÉFORME RADICALE »

Sur le plan intérieur, M. Buzek a annoncé une nouvelle politique familiale qui passera par une réforme fiscale et la lutte contre le chômage. Un nouveau système de retraites doit être lancé dès 1999. Les services de santé, en grave crise actuellement, doivent être profondément transformés et l'éducation nationale doit subir une *« réforme radicale »* : décentralisation, généralisation du bac, valorisation de l'enseignement privé, système de bourses privilégiant les familles nombreuses. Dans le domaine économique, la nouvelle équipe veut privatiser les télé*communications* et les chemins de fer, et donner un coup d'accéléra*teur à la construction* d'autoroutes, quasi inexistantes en Pologne.

Dans un débat qui a suivi le discours, Marian Krzaklewski, chef de l'Action électorale de Solidarité (AWS), qui forme avec les libéraux de l'Union pour la liberté (UW) la coalition au pouvoir, a affirmé sans ambages que le nouveau gouvernement *« héritait d'un Etat faible, corrompu, voire mafieux »*. Dans une riposte sans surprise, Leszek Miller, un responsable ex-communiste, a défini le discours de M. Bazek comme étant un *« catalogue de vœux pieux »*, sans précisions quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs cités. L'ancien président Lech Walesa a eu l'une de ses formules laconiques et ambiguës à propos du programme présenté par le Parlement : *« S'ils parviennent à en réaliser 50 %, ce sera excellent. »*

Après un âpre débat, le gouvernement AWS-UW a obtenu, grâce à la *majorité dont il dispose, l'approbation* de la Diète, bien que les ex-*communistes et le parti paysan PSL* lui aient refusé leur confiance. Auparavant, la nouvelle équipe a fait un geste marquant le divorce avec les pratiques de la gauche, en saisissant le Parlement de la ratification du concordat signé avec le Vatican et qui est bloquée depuis quatre ans par les anciens communistes.

La majorité des portefeuilles au cabinet Buzek sont confiés à des membres de Solidarité, mais des personnalités radicales ont finalement été écartées alors que plusieurs ministères-clés sont dirigés par les ténors de l'UW : l'historien Bronislaw Geremek est chef de la *diplomatie*, Hanna Suchocka, *ex*-premier ministre, est titulaire de la *justice* et Janusz Onyszkiewicz est nommé ministre de la défense, poste qu'il avait occupé dans le cabinet Suchocka. Mais, surtout, la prise de la vice-présidence du conseil par Leszek Balcerowicz, l'architecte des transformations libérales en Pologne et chef de l'UW, augure plutôt bien de l'avenir des réformes.

Michel Gara

هكذا من الاصل

Les principaux pays arabes ont décidé de boycotter la conférence économique de Doha

Ce choix, expliqué par le gel du dialogue israélo-palestinien, est un revers pour Washington

Le forum Proche-Orient Afrique du Nord organisé à Doha (Qatar) du 16 au 18 novembre et censé accompagner le processus de paix israélo-arabe va être boycotté par les principaux pays arabes, mécontents du blocage des discussions entre Israël et l'Autorité palestinienne. Ce boycottage est un revers pour la diplomatie américaine. Il illustre la dégradation de la situation intervenue depuis l'élection de Benyamin Nétanyahou.

DÉFECTIONS, bouderies, campagnes de presse : le forum économique Proche-Orient Afrique du Nord de Doha censé accompagner le déroulement du processus de paix israélo-arabe s'annonce sous de médiocres auspices. Depuis la signature des accords d'Oslo, le 13 septembre 1993, les réunions de Casablanca, puis d'Amman et du Caire s'étaient efforcées de donner un contenu économique aux avancées politiques qui se succédaient et qui avaient inspiré à Shimon Pérès la vision futuriste d'un *« nouveau Proche-Orient »*. Le forum organisé du 16 au 18 novembre dans la capitale qatarie va montrer *a contrario* l'ampleur des dégâts.

En 1996, déjà, le coup d'arrêt consécutif à l'élection en Israël au poste de premier ministre de Benyamin Nétanyhou, hostile à Oslo, avait modifié le contenu du sommet organisé dans la capitale égyptienne. Pressé par les Etats-Unis de maintenir les apparences, l'Egypte avait profité de l'occasion pour vendre aux décideurs et aux hommes d'affaires venus sur place le nouveau visage de son économie. L'opération de communication, appuyée sur des résultats macro-économiques indiscutables et salués par les institutions internationales, avait été une réussite. La paix et ses projets multi-nationaux, quant à eux, étaient passés au second plan. La conférence de Doha confirme, si besoin en était, que la paix au Proche-Orient et les tables rondes sur la mondialisation ne peuvent faire l'économie d'accords politiques.

Les nouveaux efforts des Etats-Unis, parrains du processus de paix et protecteurs d'Israël, pour que tout le monde se retrouve au Qatar n'ont pas été payés en retour. En septembre, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, avait profité de sa première tournée dans la région pour défendre la conférence en Arabie saoudite, en Egypte. La perspective d'une reprise des discussions israélo-palestiniennes en octobre a pu faire illusion quelque temps, mais son adjoint dépêché sur place ces dernières semaines, Martin Indyk, a pu vérifier la mauvaise humeur arabe, faute d'*« avancées réelles »* vers la paix.

CAMOUFLET DIPLOMATIQUE

Le front du refus limité auparavant à la Syrie et au Liban – la Libye, l'Irak et l'Iran mis à part – s'est singulièrement élargi : Ryad ne viendra pas, pas plus que l'Egypte, le Maroc et les Emirats arabes unis. La Jordanie n'enverra sur place que des représentants de deuxième rang et les pays européens ne feront que de la figuration. En 1996, la France avait déjà choisi de n'envoyer que le ministre chargé du commerce au Caire.

Le président Hosni Moubarak s'étant déclaré convaincu de l'hostilité du *« peuple qatari »* à cette conférence, une intense campagne a même enflammé la presse officielle des deux pays. L'incident s'est achevé par le rappel pour consultations de l'ambassadeur d'Egypte au Qatar. Il n'est d'ailleurs pas jusqu'à Israël qui ne fasse la fine bouche, M. Nétanyahou ayant dédaigné, le 5 novembre, *« ces grandes conférences »*, *« pas très efficaces pour des affaires qui doivent se traiter directement entre chefs d'entreprise »*. Jusqu'au dernier moment, le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, a réservé sa réponse.

Le bilan de ces petites polémiques risque d'être peu flatteur pour les Etats-Unis, impuissants auprès de leurs meilleurs alliés arabes. Washington souhaitait une *« forte »* participation ; celle-ci sera la plus médiocre de toutes les précédentes éditions, au risque de remettre en cause la formule. Cette incertitude permet de mesurer combien la situation s'est dégradée en l'espace de deux ans si on se souvient qu'en 1995, à Amman, le Qatar et l'Egypte s'étaient littéralement déchirés pour gagner le droit d'organiser la conférence suivante.

Le projet de banque de développement pour le Proche-Orient qui avait fait l'objet d'âpres discussions entre Américains et Européens au cours des sommets précédents risque également de faire les frais du gel politique. Devant l'absence de dialogue, le Congrès américain est en effet de plus en plus opposé à débloquer les fonds nécessaires pour le lancement de la banque.

Pour Washington, en outre, l'échec de Doha pourrait se doubler d'un camouflet diplomatique si le très formel sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), prévu début décembre à Téhéran, fait recette. Au cours des dernières semaines, les Iraniens n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenter de tirer profit de l'enlisement israélo-palestinien, sans illusions toutefois sur leurs chances de dissiper la méfiance arabe née au lendemain de la révolution de 1979, mais dans l'espoir d'écorner la stratégie d'isolement développée par les Etats-Unis.

Dans ce contexte peu favorable pour la politique régionale américaine, la crise irakienne est arrivée à point nommé pour détourner l'attention de l'échec de la reprise des pourparlers israélo-palestiniens.

Gilles Paris

Sur le Congo, le palace flottant de Mobutu, ultime témoin de l'ancien régime...

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« Ne l'appelez plus jamais Kamanyola ! » Le commandant s'amuse beaucoup de cette référence culturelle à Michel Sardou. Il n'en est pas moins formel : le bateau s'appelle désormais *Lemera*, du nom de la première ville conquise par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, le tombeur du maréchal Mobutu Sese Seko. Coincé entre un quai de béton et un imposant pousseur de barges rongé par la rouille, le bâtiment a encore de l'allure.

REPORTAGE
« Ce qui est là appartient au pays ! », tonne le commandant

Une structure blanche de quatre étages s'élève au-dessus du premier pont et domine, avec un rien de morgue, les dizaines de barges et de pousseurs croupissant dans l'eau stagnante du chantier naval de l'Onatra, l'Office national des transports, un monstre étatique regroupant tout ce qui touche de près ou de loin à la route, aux chemins de fer, aux ports maritimes et fluviaux. Les armoiries de feu Mobutu Sese Seko, qui s'identifiait au Zaïre, ont été arrachées. La cheminée massive a été repeinte aux couleurs de la République démocratique du Congo (RDC). Elle est bleu-cobalt et arbore l'étoile jaune, réplique fidèle du drapeau congolais, réimposé par Laurent-Désiré Kabila.

Quelques hommes d'équipage vivent à bord. Ils entretiennent le bateau et gardent la nostalgie du passé. L'époque où le *Kamanyola* naviguait sur le fleuve. L'époque où le président Mobutu, fâché avec sa ville de Kinshasa qui le boudait, en avait fait sa résidence avant d'aller s'installer en 1993 à Gbadolite, dans sa région natale, aux confins du Centrafrique.

Vingt-trois ans de bourlingues sur le fleuve Zaïre, rebaptisé Congo... Le commandant Bokamano Ilunga a été de toutes les campagnes. Il connaît son bateau. *« Le président Mobutu l'a pris en 1967. Il s'appelait alors* Général-Olsen. *Construit en 1948, il naviguait pour l'Onatra depuis 1952. Il file 15 nœuds à la montée, en eau profonde, et 20 nœuds à la descente*, dit-il, en expliquant, avec un brin de fierté, *la timonerie modifiée, le radar et le sondeur qui annonce, 5 kilomètres à l'avance, la profondeur du fleuve. »*

La barre à roue en bois rouge semble sortie d'un film de flibustiers. *« On aurait pu avoir un* joy stick, *une simple manette comme celles que les enfants utilisent pour jouer sur leurs ordinateurs*, dit le commandant, *mais le maréchal voulait son grand gouvernail. Il aimait s'asseoir ici, regarder le fleuve et observer les manœuvres. »* Sur le pont supérieur, l'appartement du commandant, celui du second et le local radio jouxtent la timonerie.

Les appartements du maréchal et de sa famille sont en dessous. Viennent d'abord la chambre de « maman » Boby Ladawa, l'épouse, et celle de sa sœur jumelle, Kossia, la concubine. La chambre du président est un peu plus loin. La porte – comme toutes celles des pièces réservées à la famille – est soudée. *« Je ne veux pas qu'on pille quoi que ce soit là-dedans*, tonne le commandant, *trop de choses ont déjà disparu. Ce qui est là appartient au pays ! »* Le lit est rose et blanc. Le mobilier de la chambre, comme celui des salons et salles à manger, est plutôt rococo. Un malin laisse entendre que ces meubles sont l'œuvre d'un décorateur parisien du Faubourg-Saint-Antoine. Il n'en est rien. Tout est *« made in Zaïre »*, dixit le commandant, et provient des ateliers Module-Z de M. Dublier, fabricant à Limete, un quartier résidentiel de Kinshasa. Deux bibles traînent sur les tables de chevet...

DÉDICACÉ PAR M. GISCARD D'ESTAING

La salle de bains attenante est de marbre vert. La robinetterie est dorée. Le bureau privé est exigu, mangé par une grande table de travail. L'inévitable toque de léopard est posée à plat, près d'un sous-main. Les rayonnages de la bibliothèque sont quelque peu dégarnis. Des ouvrages de chefs d'Etat voisinent avec des albums de photos officielles et familiales. *Le Pouvoir et la Vie*, de Valéry Giscard d'Estaing, est dédicacé : *« Pour le président Mobutu Sese Seko en très cordial hommage et en amical souvenir. VGE. Mai 1991 »*. Dans le premier tiroir, un flacon de potion contre *« les rhumatismes et la syphilis »* repose sur les bordereaux, datés du 11 mai 1990, accusant réception de deux versements de 500 000 dollars, en provenance du compte n° 603-4634634-18 USD, du Conseil exécutif de la République du Zaïre à la Belgolaise, une banque de Bruxelles.

La maquette d'un char T-62, un vieux fusil et diverses babioles figurent au nombre des cadeaux offerts au maréchal. Un office sépare le bureau présidentiel du salon-salle à manger. Des couverts en plaqué or d'une grande marque française remplissent plusieurs tiroirs. Le séjour est vaste. Une grande table octogonale en miroir occupe l'espace à tribord. C'est là que la famille Mobutu prenait ses repas, dans l'intimité. A bâbord, canapés et fauteuils Module-Z semblent attendre d'illustres postérieurs. Un cadre posé sur une table de côté abrite deux pensées : *« La beauté d'un père est plus haute que la montagne »*, *« La bonté d'une mère est plus profonde que l'océan »*. Il ne reste dans la bibliothèque qu'une collection ancienne de *Tout l'univers*, une encyclopédie Bordas, des dictionnaires de médecine, des Bibles et les Evangiles : l'apanage d'un homme de culture et de religion.

Un immense et luxueux bar, une salle à manger pouvant accueillir une soixantaine de convives, des réunions ou des conseils des ministres, des cabines de luxe, une cuisine industrielle, une salle de gymnastique, de massage et un salon de coiffure occupent le reste des ponts supérieurs. Une carte manuscrite, en date du 22 novembre 1991, prévient *« Maman président »* que *« le vernis à ongle n° 44 de chez Guerlain n'est plus fabriqué »*. A l'arrière du bateau, la plage spécialement conçue pour accueillir l'hélicoptère présidentiel, *Papa-8*, est vide.

« J'avais trente-deux hommes d'équipage à bord, plus les équipages de l'hélicoptère et les militaires pour la sécurité », se souvient Bokamano Ilunga. *« Nous sommes allés jusqu'à Kisangani par le fleuve, un long voyage de 1 734 kilomètres. Nous avons remonté l'Oubangui, jusqu'à Bangui, la capitale du Centrafrique. Bokassa était encore empereur*, dit-il, *un périple de 1 120 kilomètres. »*

L'Onatra – qui a récupéré son bien – veut retaper la résidence flottante du maréchal Mobutu et l'utiliser pour des croisières de luxe sur le fleuve. A cinquante-sept ans, le commandant est enthousiasmé à l'idée de naviguer de nouveau. Il est prêt à reprendre du service. *« J'aimerai beaucoup faire du tourisme avec ce bateau »*, lâche-t-il avec un air convaincu et un sourire malin, comme si les imperceptibles vibrations des 2 250 chevaux des moteurs lui couraient déjà le long de la colonne vertébrale.

Frédéric Fritscher

L'ONU dénonce l'absence de démocratie en RDC

Alors que la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés est revenue, mardi 11 novembre, à Kinshasa, espérant être autorisée à travailler, un rapport des Nations unies dénonce l'absence de démocratie en République démocratique du Congo (RDC). Le rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme, Roberto Garreton, affirme que *« le régime a éliminé les droits civiques à la vie, à la liberté, à l'intégrité physique »*, que *« les droits de participation politique ont été suspendus »* et qu'*« il n'y a aucune mesure pour assurer la jouissance de droits économiques, sociaux et culturels »*. M. Garreton note qu'aucun effort n'a été fait pour entamer un processus démocratique, et que les forces militaires et policières pourchassent les opposants. *« Le peuple congolais ne jouit pas, et ne jouira pas dans un avenir prévisible, du droit à la démocratie »*, conclut-il, soulignant toutefois des *« aspects positifs »* au changement de régime, notamment la fin des pillages et l'amélioration de la sécurité dans les villes. – *(Reuter.)*

Alger critique la manifestation pour l'Algérie à Paris

ALGER. Le gouvernement algérien a *« déploré »*, mardi 11 novembre, l'attitude du gouvernement français qui, selon lui, a *« donné sa caution officielle »* à une manifestation de solidarité avec l'Algérie. Organisée la veille à Paris, la manifestation, selon Alger, avait *« pour finalité d'appeler à l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie (...) en contradiction flagrante avec* [les] *affirmations répétées* [de la France] *quant à sa non-immixion dans nos affaires intérieures »*. Le porte-parole du gouvernement français, Catherine Trautmann, avait qualifié, lundi, cette manifestation *« d'« initiative très forte »* qui *« traduit l'émotion et la solidarité des Français »*. De son côté, le Quai d'Orsay avait estimé que la communauté internationale avait *« besoin de savoir ce qui se passe en Algérie »*. – *(AFP.)*

Accord quasi unanime sur un projet de résolution sanctionnant l'Irak

NEW YORK. Le Conseil de sécurité est parvenu, mardi 11 novembre, à une *« quasi-unanimité »* sur un projet de résolution sanctionnant l'Irak qui a décidé d'expulser les experts américains du groupe des observateurs des Nations unies évaluant la réalité de son désarmement. Le texte, proposé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et qui ne sera voté que si Bagdad persiste dans sa décision, prévoit notamment que le Conseil de sécurité ne réexaminera les sanctions contre l'Irak, au mois d'avril, que si Bagdad se plie aux injonctions de l'ONU. Il exprime *« la ferme intention »* du Conseil de sécurité de *« prendre d'autres mesures qui pourraient être nécessaires pour l'application de cette résolution »*. Ces mesures, qui ne sont pas précisées, devront être examinées en temps opportun par le Conseil, dont quatre des cinq membres permanents ont approuvé le texte. Le représentant du cinquième, la Chine, attend les instructions de son gouvernement pour se prononcer. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le Comité de l'ONU contre la torture** a estimé, mardi 11 novembre, que la situation *« reste préoccupante et continue de se dégrader »* en Israël. En mai, le Comité avait demandé à l'Etat juif de lui soumettre, au plus tard le 1er septembre 1997, un rapport sur l'usage de la force lors d'interrogatoires de Palestiniens soupçonnés de préparer des attentats. Mais l'ambassadeur d'Israël a informé le Comité que son pays aurait du retard. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL/VATICAN : l'Autorité palestinienne** a qualifié de *« coup de poignard dans le dos »* l'accord conclu entre Israël et le Vatican pour légaliser le statut de l'Eglise catholique en Terre sainte *(Le Monde* du 12 novembre). – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : les discussions entre le gouvernement et les rebelles** pour mettre fin à la guerre civile ont été reportées au mois d'avril après dix jours de pourparlers à Nairobi, au Kenya, entre des délégations des deux parties. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : le Haut représentant civil en Bosnie,** Carlos Westendorp, a estimé, mardi 11 novembre, à New York, que la présence d'une force internationale en Bosnie était *« absolument nécessaire »*. Le mandat de la Force de stabilisation en Bosnie (SFOR) expire en juin 1998. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : accusé de corruption et de détournement de fonds publics**, le ministre biélorusse de l'agriculture et de l'alimentation, Vassily Leonov, a été arrêté, mardi 11 novembre, à son bureau, par des agents de la sécurité d'Etat. Vasily Starovoïtov, président du conseil d'administration de la compagnie agro-industrielle Rassvet, a été interpellé le même jour, pour des faits similaires. – *(AFP.)*

■ **OTAN : la Pologne, la République tchèque et la Hongrie ont terminé** leurs négociations en vue de leur adhésion à l'Alliance atlantique, ont indiqué, le 11 novembre, des sources diplomatiques à Bruxelles. Les trois pays invités à rejoindre l'OTAN ont accepté de participer financièrement aux budgets de l'Alliance sur la base proposée par les alliés. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : le dissident Chen Wei, militant du mouvement de la place Tiananmen, en 1989, a été arrêté à nouveau, annonce l'organisation Human Rights in China. Condamné à cinq ans de camp pour *« propagande et incitation contre-révolutionnaire »*, Chen Wei avait été relâché il y a six mois. – *(AFP.)*

■ **KAZAKHSTAN : l'épouse du président Bill Clinton, Hillary,** a commencé, mardi 11 novembre, une tournée de quatre jours en Asie centrale. Mme Clinton devait être reçue à Alma Ata par le président kazakh, Noursoultan Nazarbaïev, avant de se rendre dans les républiques voisines du Kirghizstan et de l'Ouzbékistan. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : deux engins explosifs ont été désamorcés**, mardi 11 novembre, devant un hôtel du centre de Cordoba où était logé l'ambassadeur britannique en Argentine, William Marsden, tandis qu'un troisième engin était découvert près de l'école britannique. *« Selon les premiers examens, il semblerait que la mèche de l'engin le plus puissant avait bien été allumée mais qu'elle se serait ensuite éteinte »*, a précisé un magistrat. Ces attentats n'ont pas été revendiqués. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le Congrès national africain (ANC)** du président Nelson Mandela a demandé, mardi 11 novembre, à la Commission Vérité et Réconciliation d'enquêter *« en détails »* sur le rôle éventuel d'agents des services secrets français dans l'assassinat, en 1988, à Paris, de la représentante de l'ANC en France, Dulcie September. Des chercheurs néerlandais, mandatés pour enquêter sur les crimes du régime d'apartheid à l'étranger, ont évoqué l'implication des services français dans l'assassinat de Mme September. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : le Fonds monétaire international (FMI)** a accordé à l'Ouganda un crédit de 138 millions de dollars pour soutenir un programme économique juqu'en l'an 2000. La première tranche de 55 millions de dollars sera déboursée en deux fois, dont un premier versement dès maintenant. – *(AFP.)*

■ **COMORES : l'Organisation de l'unité africaine (OUA)** va déployer la semaine prochaine aux Comores, en proie à une crise séparatiste, une dizaine d'observateurs militaires. – *(AFP.)*

Sanglant attentat anti-américain au Pakistan

KARACHI. Quatre Américains et leur chauffeur pakistanais qui circulaient en voiture dans les rues de Karachi ont été tués, mercredi 12 novembre, lors d'une embuscade tendue par des inconnus. Les Américains étaient des salariés de l'entreprise américaine Union Texas Company. Cette attaque intervient au lendemain de la décision d'un jury de Faifax (Virginie), qui a reconnu coupable de meurtre un ressortissant pakistanais, Mir Aimal Kasi. En janvier 1993, ce dernier avait arrosé de balles les voitures qui s'apprêtaient à pénétrer au siège de la CIA, à Langley, près de Washington, tuant deux personnes et en blessant trois autres. Le FBI avait récupéré Kasi, en juin 1997, au Pakistan et l'avait ramené aux Etats-Unis pour y être jugé. Mardi, le département d'Etat avait mis en garde les citoyens américains contre de potentielles attaques d'amis d'Aimal Kasi. – *(AFP.)*

MÉTHODE L'action gouvernementale entre dans une nouvelle phase avec la préparation, ou la présentation au Parlement, de projets à caractère non plus économique ou social, mais institutionnel ou « sociétal » : justice, police, immigration, cumul des mandats. Lionel Jospin a réuni l'ensemble de son cabinet, le 8 novembre, près de Paris, pour préparer cette période. ● **LE FONCTIONNEMENT** du gouvernement fait une large part à la collégialité, à laquelle le premier ministre est très attaché, afin d'assurer la cohésion de l'équipe et d'associer à l'action menée les différentes sensibilités de la majorité « plurielle ». ● **NOMMÉ** par Jacques Chirac et Alain Juppé, le secrétaire général du gouvernement, maintenu dans ses fonctions après la victoire de la gauche aux élections législatives, a appartenu au cabinet de Robert Badinter au début des années 80.

Le gouvernement aborde les réformes politiques et « sociétales »

Après une première période dominée par l'« agenda » européen, budgétaire et social, Lionel Jospin s'engage à présent dans une phase de son action consacrée à la modernisation de la vie publique – cumuls de mandats et parité hommes-femmes –, de la justice et de la police

PENDANT le « séminaire », la visite continue. Les amoureux des belles pierres et les touristes ont pu assister, samedi 8 novembre, à un spectacle inhabituel au château de Champs-sur-Marne, en Seine-et-Marne : alors que le public visitait cette demeure du début du XVIIIe siècle, gérée par les Monuments historiques, les membres du cabinet du premier ministre – pas loin de soixante personnes – étaient réunis dans une salle du château sous la présidence de Lionel Jospin.

Décidée il y a un mois environ, cette séance de travail, prévue désormais tous les six mois, était une sorte de borne de l'action gouvernementale.

Officiellement, ce séminaire avait pour but de renforcer la « cohérence » et la « cohésion » au sein du cabinet. Il a permis aussi à M. Jospin de clore les cinq premiers mois du travail gouvernemental, qui portent une forte empreinte économique, industrielle et sociale, et d'ouvrir une autre période, plus « sociétale » et institutionnelle.

Dans une courte intervention de « méthode », le chef du gouvernement a fait quelques rappels à ses collaborateurs sur le rôle et le fonctionnement du cabinet, insistant sur la primauté du politique – domaine des ministres – sur le technique. Trois de ses collaborateurs se sont ensuite succédé pour, chacun, faire un exposé dans son domaine de compétence.

TENDANDES LOURDES

Gérard Le Gall, conseiller pour les affaires institutionnelles et les élections, a fait un retour sur les élections législatives avant d'aborder les tendances lourdes de la société française et d'envisager l'avenir. Selon lui, la méthode qui a permis de conquérir le pouvoir doit être conservée pour permettre de l'exercer dans une voie social-démocrate.

Pierre-Alain Muet, conseiller économique, a fait son exposé avec des graphiques : chômage ; réduction du temps de travail, avec une comparaison entre la France et les Pays-Bas ; investissement des entreprises et des ménages ; évolution de la dette.

Enfin, le conseiller social, Jacques Rigaudiat, s'est livré à une mise en perspective du rapport entre les acteurs sociaux depuis... le XIXe siècle. Il s'est appuyé sur un ouvrage écrit en 1840, *Des classes dangereuses dans la population des grandes villes*, par Frégier, auteur classé parmi les réformateurs sociaux de même que Morogues (*Du paupérisme et de la mendicité*, 1834), Buret (*De la misère et des classes laborieuses en Angleterre et en France*, 1840) ou Villermé, auteur d'une célèbre enquête épidémiologique sur la classe ouvrière.

Derrière eux, Olivier Schrameck, directeur du cabinet, a fait un bilan de la déclaration de politique générale prononcée par M. Jospin devant les députés, le 19 juin. L'exposé montrait concrètement le passage d'une séquence à l'autre. Après le calendrier imposé (le sommet d'Amsterdam, le projet de loi de finances et le plan de financement de la Sécurité sociale), les dossiers dont le traitement par le gouvernement précédent ne convenait pas à celui-ci (France Télecom, Air France, Thomson, CIC-GAN ou GIAT Industries) et ceux qui ne pouvaient être maintenus en l'état (celui de l'immigration a été cité), l'équipe de M. Jospin entre dans une phase dont les échéances ont été choisies par le premier ministre, excepté pour le volet européen, avec l'euro et la mise en œuvre du traité d'Amsterdam.

MÊME QUAND ON NE TOMBE PAS DE CHEVAL, IL FAUT TOUT DE SUITE REMONTER DESSUS.

BILAN PROJETS

PESSIN

La problématique nouvelle qui s'ouvre concerne donc le sujet épineux de l'immigration, avec les textes d'Elisabeth Guigou (justice) et de Jean-Pierre Chevènement (intérieur) qui arrivent devant le Parlement ; l'exclusion, qui fera l'objet d'un projet de loi ; les questions institutionnelles, parité et cumul des mandats ; l'aménagement du territoire.

CONCLUSION POLITIQUE

Cette deuxième phase devra éviter le cafouillage dans les annonces, comme cela a été le cas sur la famille. Matignon met l'accent, aussi, sur la construction cohérente du travail parlementaire, l'établissement d'un calendrier précis des mesures d'application et d'évaluation des textes. Le tout se plaçant sous le triptyque : contrat-responsabilité-résultats.

Après le déjeuner, une vingtaine de collaborateurs sont intervenus dans la discussion, souvent sur des dossiers dont ils n'ont pas la charge. Après que M. Schrameck en eut dégagé les grandes lignes – une réunion de ministres, le 11 décembre, devrait être consacrée aux grandes orientations politiques à venir –, le premier ministre s'est lancé dans une conclusion plus politique, soulignant que le gouvernement ne repousse pas les problèmes, mais s'efforce de les traiter tous, complètement et méthodiquement.

Selon lui, il doit montrer qu'il a une approche différente de la politique par son éthique. Evoquant l'état de la droite, il a observé ses principaux partis. Le RPR et Démocratie libérale, l'ex-Parti républicain, sont dirigés aujourd'hui par des hommes – Philippe Séguin et Alain Madelin – « *idéologiquement minoritaires au sein de leur propre camp* ».

Toutes ces bonnes choses étant dites, M. Jospin, qui a l'habitude de comparer son cabinet à un orchestre symphonique, a offert à ses collaborateurs un concert de musique de chambre. L'ensemble Fragonard a interprété trois concertos de Johann Joachim Quantz, musicien officiel du roi de Prusse Frédéric le Grand.

Olivier Biffaud

Un fonctionnement collégial

CERTAINS MINISTRES d'Alain Juppé en rêvaient, Lionel Jospin le fait ! Alors que le précédent premier ministre a organisé six séminaires de ministres, en deux ans, à l'hôtel Matignon, l'actuel chef du gouvernement réunit, tous les quinze jours, au 57, rue de Varenne, ses seize ministres, auxquels se joint Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget. Les neuf autres secrétaires d'Etat participent une fois par mois à ces réunions de ministres qui, en l'espace de cinq mois seulement, sont déjà deux fois plus nombreuses que la totalité des « séminaires Juppé ».

Au même titre que la diminution de 40 % des réunions interministérielles – 250 au cours des quatre premiers mois du gouvernement Juppé, 150 de juin à septembre 1997 –, la fréquence des réunions de ministres illustre la « méthode Jospin » : collégialité et primauté du politique. M. Jospin à Matignon, c'est le retour en force du politique et sa prééminence affirmée sur le technique, selon le vœu émis par Jacques Chirac pendant sa campagne présidentielle.

« *Jospin ne veut pas reproduire les fonctionnements Rocard et Bérégovoy. En dépit de sa place éminente au gouvernement, il était tenu à l'écart des décisions ne relevant pas de son secteur. Il en a beaucoup souffert* », analyse Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, ajoute que, « *face à une société complexe, ce travail collectif évite de se réveiller en disant : "Tiens ? On n'y avait pas pensé."* »

Les réunions de ministres font pratiquement toutes l'objet d'une préparation le samedi précédent. M. Jospin travaille avec ses conseillers concernés par l'ordre du jour – deux ou trois thèmes en général –, voire avec les ministres eux-mêmes. Il entretient des relations étroites et hebdomadaires avec certains d'entre eux : Mme Aubry et M. Strauss-Kahn, bien sûr, mais aussi Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.

ACTUALITÉ COMMENTÉE

La prochaine réunion, prévue jeudi 13 novembre avec les secrétaires d'Etat, devrait sacrifier au rituel qui veut que le premier ministre prononce une introduction d'actualité à partir de 11 heures.

Il est donc probable qu'il parlera du règlement du conflit des routiers et de l'Europe, d'autant que le sommet sur l'emploi de Luxembourg (20 et 21 novembre) est au menu du jour, avec la législation à mettre en place sur la réduction et l'aménagement du temps de travail ainsi que la présentation de la première réunion du conseil de sécurité intérieure, fixée au 19 novembre.

Comme à l'habitude, les ministres chargés des dossiers examinés feront un exposé avant que le débat général, avec tutoiement de rigueur, soit ouvert. De l'avis de plusieurs ministres, la discussion est très libre, sans expressions téléguidées : les représentants communistes du gouvernement ou la ministre écologiste ne disent jamais qu'ils interviennent au nom d'une organisation.

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, et Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, se sont opposés sur la taxation du gazole : le premier, qui pressentait, à l'été, la rogne des routiers, conseillait de ne pas charger la barque.

Certains participants observent, aussi, quelques échanges rugueux entre Mme Aubry et M. Strauss-Kahn. Qui peuvent « fuiter » à l'extérieur. C'est là que la méthode collégiale trouve ses limites, car elle peut donner l'occasion de transformer immédiatement la discussion en désaccord, afin d'obtenir gain de cause auprès du premier ministre.

O. B.

Les réunions régulières du cabinet de Matignon

● **LUNDI, 10 HEURES** : réunion plénière du cabinet de Matignon (50 à 60 personnes, dont les 7 membres du cabinet militaire) sous la direction d'Olivier Schrameck ; bilan de la semaine écoulée et cadre général de la semaine qui s'ouvre, en fonction de l'agenda du premier ministre.

● **LUNDI, 11 H 30** : réunion consacrée à la communication qui regroupe autour du directeur du cabinet : Jean-Pierre Jouyet, directeur ajoint ; Henry Pradeaux, chef de cabinet ; Gérard Le Gall, conseiller auprès du premier ministre ; Aquilino Morelle, conseiller technique ; Manuel Valls, conseiller pour la communication ; Nicole Baldet, chef du secrétariat particulier de M. Jospin ; Marie Bertin, chef du service de presse ; et Christophe Castaner, conseiller technique chargé du porte-parolat au cabinet de Catherine Trautmann.

● **LUNDI, 12 H 30** : réunion consacrée aux relations avec le Parlement. A MM. Schrameck, Jouyet, Pradeaux, Le Gall et Valls s'ajoutent Yves Colmou, directeur du cabinet de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, et Pierre Guelman, conseiller technique en charge du secteur à Matignon ; analyse du programme législatif.

● **LUNDI, 15 HEURES** : réunion de tous les directeurs de cabinet autour de MM. Schrameck, Jouyet, Pradeaux, Valls et Guelman, en présence du secrétaire général du gouvernement (SGG), Jean-Marc Sauvé. Comme lors de la réunion pleinière, le directeur du cabinet fait une introduction (20 à 30 minutes). Cette rencontre permet de répondre aux interrogations et d'attirer l'attention des « dir-cab ».

● **VENDREDI, 9 H 30** : réunion avec la vingtaine de conseillers qui sont « chefs de file » au cabinet, sous la direction de M. Schrameck ; problèmes d'actualité.

● **VENDREDI, 11 HEURES** : réunion identique, dans la bibliothèque du « SGG », en sa présence ; élaboration de l'ordre du jour du prochain conseil des ministres, pour ce qui relève du gouvernement. Les cinq conseils suivants sont aussi évoqués.

De l'Eglise à l'Etat, les deux vocations de Jean-Marc Sauvé

DANS LA PROMOTION André Malraux, qui est passée à l'ENA entre 1975 et 1977, ils étaient exactement l'un derrière l'autre. Par ordre alphabétique. Jean-Marc Sauvé est devenu secrétaire général du gouvernement en mai 1995 et Olivier Schrameck est directeur du cabinet de Lionel Jospin à l'hôtel Matignon depuis juin 1997. S'ils sont discrets tous les deux, la discrétion de M. Schrameck ne va pas jusqu'à lui interdire de rencontrer les journalistes.

Réservé, complexe, secrètement passionné, reconnu pour sa grande agilité intellectuelle, M. Sauvé n'était pas prédestiné à occuper une fonction éminente au cœur de la machinerie du pouvoir. « *J'ai su très vite que je ne serais pas agriculteur comme mon père* », confiait-il au quotidien *Ouest-France*, en août 1996, alors qu'il avait été choisi, quinze mois auparavant, par Jacques Chirac et Alain Juppé pour succéder à Renaud Denoix de Saint-Marc comme « SGG ».

La prédestination est un élément fort de sa vie. « *Son parcours est fascinant* », remarque Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du Front national qui fut, brièvement, son condisciple à l'ENA. Admis au concours d'entrée en 1971 à la onzième place, juste derrière Elisabeth Guigou, il interrompt rapidement sa scolarité. Robert Chelle, ancien secrétaire général de l'ENA, se souvient que ce « *garçon de belle stature, droit et loyal, qui va au fond des choses* » donna sa démission. Une vocation religieuse l'appelait.

L'appel de l'Etat fut probalement plus fort que celui de l'Eglise, car M. Sauvé passa une seconde fois, avec succès, en 1974, le concours de l'ENA. Pour en sortir major. Membre du Parti socialiste au début des années 80, il fut conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, Robert Badinter. M. Sauvé ne militait plus vraiment pour le socialisme au début des années 90 quand il était directeur des libertés publiques auprès du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, « *au cœur de la dialectique de l'Etat : sécurité-liberté* ». Il s'est alors beaucoup impliqué dans le dossier de l'immigration.

ŒCUMÉNISME POLITIQUE

Ce parcours témoigne d'une forme d'œcuménisme qui laisse perplexes certains de ses collègues du Conseil d'Etat ; certains, sans mettre en doute ses convictions ni sa sincérité, se demandent si ce catholique de gauche n'a pas cédé à la fascination du pouvoir. Nommé « SGG » sous un gouvernement de droite, M. Sauvé conserve ce poste sous un gouvernement de gauche. La continuité de l'Etat, défendue par les proches de M. Jospin, ne convainc pas tout le monde. Certains font remarquer que M. Chirac ne s'était pas embarrassé de ce principe en remerciant Jacques Fournier, en 1986.

Habitué à gérer des situations difficiles – il était préfet de l'Aisne quand des « islamistes » furent internés à Folembray –, M. Sauvé peut voyager sans encombre dans la cohabitation.

O. B.

هكذا من الأصل

M. Hue justifie sa « ligne » en soulignant la réussite des ministres communistes

Réunion du conseil national du PCF jeudi 13 et vendredi 14 novembre

Devant le conseil national (comité national élargi) du Parti communiste, qui se réunit jeudi 13 et vendredi 14 novembre, Robert Hue devait souligner la réussite des ministres communistes, la bonne tenue des candidats communistes dans les élections partielles et les résultats encourageants des enquêtes d'opinion pour justifier sa ligne politique. Le secrétaire national doit tenir compte du fait que les députés communistes sont indociles et divisés.

LIONEL JOSPIN a félicité Jean-Claude Gayssot, le 4 novembre, à l'Assemblée nationale, et de nouveau dans les colonnes du *Midi libre* le 10 novembre. Claude Allègre, à son tour, a salué le *« succès »* de son collègue : *« Je trouve ça formidable, un ministre qui va avec les gens, qui parle avec les gens »*, a expliqué le ministre de l'éducation nationale, le 9 novembre, sur TF 1. Cependant, le 7, Robert Hue avait déjà rendu un hommage appuyé à son *« ami Jean-Claude Gayssot »*. *« C'est vrai que l'utilité des communistes dans le gouvernement de la France a fait sa démonstration »*, a déclaré le secrétaire national du PCF à la tribune de l'Assemblée nationale.

Les succès de M. Jospin consolident la « ligne » de Robert Hue. Les socialistes l'ont bien compris, qui, soucieux de donner toutes ses chances au gouvernement « pluriel », ne se privent pas de complimenter et de vanter le *« bon travail »* de Marie-George Buffet ou M. Gayssot. Même Maxime Gremetz, le député qui avait refusé de voter la confiance, a lui aussi rendu hommage à ce ministre *« proche des gens »*.

Autre atout de poids pour M. Hue : sa belle tenue dans les sondages. Le 4 novembre, sous le titre : « L'opinion valide la mutation du PCF », *L'Humanité* a reçu la caution de l'institut BVA. La cote de confiance de Robert Hue, qui s'était établie, en mai 1995, entre 26 % et 30 %, est passée de 27 % début 1997 à 30 % en septembre. Quant à l'indice de confiance auprès des sympathisants communistes, sa progression (86 % en juillet, 88 % en septembre) atteste, selon BVA, que la *« participation à un gouvernement qui se réclame d'un réalisme de gauche et qui conduit certaines privatisations n'est pas pensée comme un objet de dénonciation... »*.

Enfin, le PCF peut se flatter d'avoir consolidé ses positions lors des élections partielles intervenues depuis juin. Ainsi, le 19 octobre, il a réalisé un *« triplé »* dans les Bouches-du-Rhône en conservant ses deux sièges dans les cantons de Martigues-Ouest et de Gardanne contre le FN, et en en reconquérant un, à Arles-Ouest. Le député et maire socialiste d'Arles, Michel Vauzelle, qui sera tête de liste socialiste aux élections régionales de mars 1998 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, a applaudi.

M. Hue devrait tout naturellement se prévaloir de ces succès, jeudi 13 novembre, dans son rapport devant le conseil national (le comité national élargi) réuni exceptionnellement pour tirer le bilan de la *« situation nouvelle »* et des *« responsabilités nouvelles six mois après les élections »*. Les journalistes seront pour la première fois autorisés à suivre les débats sous la *« bulle »*.

Peu de chances, dans ces conditions, que les réfractaires à la participation se fassent beaucoup entendre : seule l'ultra-orthodoxe Rolande Perlican relaye désormais cette position, désormais très minoritaire. Comme toujours au PCF, l'opposition reste faiblement théorisée : elle porte sur la *« manière »*. Comment participer au gouvernement ? Pleinement, comme le défend le secrétaire national ? Ou en *« défendant son identité »*, comme le pensent Alain Bocquet, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et surtout le porte-parole des refondateurs, Guy Hermier ?

LA « VISÉE » COMMUNISTE

« Conservateurs » et refondateurs se retrouvent en effet tactiquement pour défendre l'idée que le groupe ne doit pas être un *« détachement organisé »* du parti. Lorsque, quelques jours après que M. Bocquet en ait fait la remarque en bureau national, Michelle Demessine, proche du maire de Saint-Amand-les-Eaux, critique la politique familiale, c'est M. Hermier qui, le 10 octobre, dans les couloirs du comité national, s'étonne que, *« quand un ministre communiste dit quelque chose, c'est Robert Hue qui lui ramone les oreilles »*.

Les deux hommes se sont aussi opposés aux listes d'union *« recommandées »*, en septembre pour les élections régionales. Les communistes du nord iront seuls au combat. A leurs risques et périls : aux élections législatives de mai et juin, M. Hue a déjà pris acte de l'échec de Rémy Auchedé, ancien patron de la fédération du Pas-de-Calais. En laissant les fédérations libres de leurs choix, M. Hue, en effet, « décentralise » le conflit : déjà, en juin, il avait élargi le bureau national à de nombreux *« patrons »* de fédérations, opposants ou acquis.

Face à eux, M. Hue défendra à nouveau sa position : celle d'une participation qui ne *« mette pas entre parenthèses la visée communiste »*, face à la défense crispée, juge-t-il, de l'*« identité »*. A la veille du sommet européen sur l'emploi, il devrait aussi, comme il l'avait fait le 24 juin, devant le comité national, évoquer le *« tournant de 1983 – ce tournant de la rigueur sanctionnant un échec dû au renoncement au changement »* pour lui en opposer un autre, dans un sens opposé. M. Hue, qui n'a pas renoncé à *« infléchir »* la construction européenne, doit préparer ses troupes à la réflexion.

Ariane Chemin

Une partie de la droite varoise conteste les états-majors parisiens

Contre les « mauvaises habitudes »

TOULON
de notre correspondant

Refusant l'appellation de club ou de nouveau parti politique, Vues du Var se définit comme un *« comité de défense et de promotion du département »*, même si la cheville ouvrière en est le secrétaire départemental du RPR, Jean-Pierre Giran, député et maire de Saint-Cyr-sur-Mer. Conscients des *« mauvaises habitudes qui ont abîmé le Var »* et soucieux qu'elles *« soient sévèrement sanctionnées »*, les douze membres de cette structure veulent en faire *« le lieu d'expression de la société civile »*.

Des chefs d'entreprise qui côtoient des élus, le président de l'Université de Toulon et du Var, un journaliste, un écrivain ainsi qu'André Herrero, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby, ou Yannick Chenevard, présenté comme infirmier libéral, mais plus connu comme secrétaire fédéral de Force démocrate dans le Var : de fait, cette structure est sensiblement orientée à droite. Elle donne l'impression de vouloir fédérer une opposition départementale capable de proposer, lors des prochaines élections dans le Var comme à Toulon, une alternative au sein d'une droite qui, aux yeux des animateurs de cette association, n'a pas suffisamment rompu avec des travers mis à jour après l'assassinat de Yann Piat en 1994.

Néanmoins, ce département semble irrémédiablement assujetti à cette autarcie économico-politique qui fut la source de ses dérives. Aujourd'hui encore, les tenants d'un « Var propre » manifestent une sorte de culpabilité défensive, qui se retrouve dans certains des arguments de Vues du Var. Ses initiateurs refusent le *« rôle de département bouc-émissaire, servant de bonne conscience au système médiatico-parisien »*. Cette structure organisera des *« débats trimestriels, ouverts et contradictoires, sur des thèmes tels que la culture, l'emploi, l'entreprise, l'université, l'économie, l'environnement »*. Elle éditera une lettre trimestrielle *« soulignant les actions positives conduites par les Varois »* et *« diffusée auprès des parlementaires et médias nationaux »*, ces derniers étant fréquemment tenus pour responsables d'une certaine désinformation.

« TUER LE FRONT NATIONAL »

Les animateurs de Vues du Var refusent *« l'idée qu'un jour, à force d'amalgames, d'anathèmes et de condamnations généralisées du département, des " immigrés de l'intérieur ", bretons ou parisiens, viendront donner des leçons de morale et exercer le pouvoir »*. De fait, cette réaction protectionniste vise à *« définir des actions qui soient complémentaires de celles mises en œuvre par le conseil général et son président, Hubert Falco »*, lequel pourrait être débordé par ce groupe dont M. Giran estime qu'il *« pourrait constituer une autre approche de la politique, plus citoyenne, sachant privilégier l'intérêt du Var et de Toulon par rapport à celui des partis traditionnels »* sans pour autant céder à un front républicain susceptible de profiter à la gauche.

C'est là une manière pour le maire de Saint-Cyr de relancer une nouvelle droite varoise, afin d'en mieux contrôler les composantes et de la faire émerger à l'occasion d'élections municipales ou cantonales, *« le plus beau combat politique étant à ses yeux celui qui consistera à tuer le Front national, le moment venu »*.

José Lenzini

La gauche corse prépare, dans l'union, une reconnaissance de l'identité insulaire

BASTIA
de notre correspondant

A moins de cinq mois des élections territoriales en Corse, le paysage politique insulaire est complètement bouleversé. Les nationalistes iront divisés à la bataille, au point que le seuil d'éligibilité de 5 % des suffrages exprimés semble difficilement franchissable à ceux qui, en 1992, avaient totalisé avec deux listes opposées 25 % des suffrages. La coalition Corsica Nazione, qui avait totalisé 17 % il y a six ans, éclate aujourd'hui en trois : A Cuncolta, proche du FLNC-Canal historique fera cavalier seul ; l'Accolta naziunale Corsa (ANC), proche des clandestins de Resistenza, confirme son divorce et son échec d'un éventuel rapprochement avec d'autres nationalistes ; les autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) seront certainement menés de nouveau par le docteur Edmond Simeoni et refusent toute alliance au premier tour. L'autre liste victorieuse en 1992, menée par Alain Orsoni pour le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), proche du FLNC-Canal habituel, est aujourd'hui divisée et contestée par le groupe Corsica Viva, proche d'un autre groupe de clandestins constitué le 5 mai 1996, et dénommée FLNC.

Dès lors, la véritable question est de savoir si, en cas de non-représentation dans la future Assemblée corse, où aujourd'hui ils détiennent treize sièges sur cinquante et un, les nationalistes ne seront pas de nouveau tentés par les démons de la lutte armée clandestine. Cette interrogation préoccupe sérieusement les états-majors de la droite et de la gauche.

La gauche insulaire est décidée à prendre le problème à bras-le-corps. Elle réussit localement pour la première fois une union sans contestation majeure entre le Parti radical-socialiste, le Parti socialiste et le Parti communiste. Hier frères ennemis, les uns et les autres s'accordent aujourd'hui sur un programme politique fondé sur le développement identitaire et économique de l'île. La bataille sera menée par Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique. L'un de ses principaux lieutenants sera Paul Giacobbi, radical comme lui, fils du sénateur François Giacobbi décédé en mars. Le « chef » du clan de gauche en Haute-Corse s'était érigé en pourfendeur du nationalisme. Son fils affiche une autre fidélité à l'île : *« L'identité corse n'est pas l'apanage des nationalistes, nous les avons laissés s'accaparer ce qui nous est commun. »*

PLUSIEURS DANGERS À DROITE

Sans hésitation, M. Giacobbi affirme être favorable à *« un enseignement obligatoire de la langue corse »*, *« facteur d'intégration »*, et à une *« rationalisation »* des institutions de l'île par un *« développement des mécanismes consultatifs »*. *« L'intercommunalité en est un autre exemple »*, poursuit-il. Son objectif est de *« favoriser un consensus, car l'avenir est identitaire »*.

La droite, traditionnellement majoritaire en Corse, doit-elle craindre cette dynamique à gauche ? Jean Baggioni, le nouvel homme fort du camp libéral, est serein. Le président de l'exécutif territorial a su jouer de son mandat de député européen pour placer la Corse dans la dynamique euro-méditerranéenne. La manne communautaire a principalement été orientée sur les équipements d'infrastructures. Ports, aéroports et routes en témoignent. Une coopération interrégionale économique et politique se développe résolument entre la Corse, la Sardaigne et les Baléares. Pour la première fois, la Corse est dotée d'un plan de développement et d'un schéma d'aménagement. Autre atout du délégué régional du RPR, il conduira une liste territoriale en compagnie de son ancien adversaire José Rossi, député UDF.

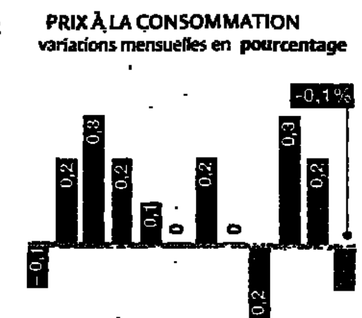
Après le retrait de Jean-Paul de Rocca Serra, le « ticket » Baggioni-Rossi offre toutes les garanties d'un partage équitable. L'un a son fief en Corse du Sud, l'autre en Haute-Corse. Le premier ne cache pas son désir de conserver la présidence de l'exécutif territorial, pendant que le second présiderait aux destinées de l'Assemblée de Corse.

Plusieurs dangers existent pourtant à droite. Quatre listes sont susceptibles de briguer les suffrages libéraux. Paul Natali, élu territorial divers droite, avec 7,2 % des suffrages exprimés et trois élus en 1992, président du conseil général de Haute-Corse, fera encore cavalier seul mais, cette fois, il bénéficie du soutien de Charles Pasqua. Autre contestataire, le conseiller territorial Philippe Ceccaldi, président de la Compagnie Corse-Méditerranée, la compagnie régionale aérienne instituée par la collectivité territoriale. Elu en 1992 avec 5,4 % des suffrages, cet allié objectif de Jean Baggioni pourrait faire les frais du nouvel enjeu bipolaire au premier tour. Enfin, le Front national, que d'aucuns estiment susceptible de pouvoir – paradoxalement – bénéficier de l'érosion nationaliste, sera mené par Roger Holeindre, ancien de l'OAS, dont les nostalgiques ne sont pas totalement absents de Corse.

Michel Codaccioni

Les prix à la consommation sont restés stables en octobre

L'ÉVOLUTION mensuelle des prix à la consommation, en octobre, sera comprise entre – 0,1 % et 0 %, selon l'indice provisoire publié mercredi 12 novembre par l'Insee. Les prix étaient en hausse de 0,3 % en octobre 1996. Depuis le début de l'année, la hausse oscille entre 0,9 % et 1 %, contre 1,6 % en octobre 1996. En un an, elle atteindra 1 % (1,8 % en 1996). Cette décélération annuelle s'explique par la forte baisse des prix des services publics le mois dernier, en raison de la réduction des tarifs des télécommunications nationales et internationales, et par les fortes hausses, en octobre 1996, des prix de l'énergie et des autres produits manufacturés.



DÉPÊCHES

■ **SÉCURITE SOCIALE : l'Assemblée nationale vient de désigner ses représentants** aux conseils de surveillance des grands organismes de Sécurité sociale, instances de contrôle créées par le plan Juppé. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) présidera le conseil de surveillance de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), et Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) celui de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts). Claude Huriet, sénateur (Union centriste) de Meurthe-et-Moselle, présidera le conseil de surveillance de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), et Charles Descours, sénateur (RPR) de l'Isère, celui de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

■ **DÉMISSION : Edith Cresson, commissaire européen, a annoncé**, mercredi 12 novembre, sa démission de sa fonction de maire de Châtellerault (Vienne), qu'elle occupait depuis quinze ans, en raison de ses responsabilités à Bruxelles, qui *« constituent une lourde charge »*.

■ **PRUD'HOMALES : FO et la CGT ont dénoncé**, lundi 10 novembre, la présence de candidats proches du FN, sous le sigle CFNT (Coordination française nationale des travailleurs) aux élections prud'homales du 10 décembre. La CGT, qui fait état de listes CFNT *« dans plus de la moitié des départements, dans plusieurs centaines de sections du collège salarié »*, va contester ces listes *« devant les tribunaux d'instance compétents »*. FO *« soutiendra les actions en justice engagées devant les tribunaux contre la présentation des listes CFNT »*.

Plusieurs attentats revendiqués par des nationalistes

Les tentatives d'attentat et l'attentat à l'explosif perpétrés à Vichy, dans la nuit du 10 au 11 novembre, ont été revendiqués le 11 novembre à 6 h 30, par un correspondant anonyme, auprès de Radio Corse Frequenza Mora, la radio locale de Radio France. Une texte revendique également l'attentat à l'explosif réalisé, le 4 septembre, à Strasbourg, contre le bâtiment de l'ENA et l'attaque, le 5 septembre, contre la gendarmerie de Pietrosella. Il précise des détails techniques rendant ces revendications crédibles.

Ce document reprend le discours habituel des nationalistes corses contre le *« colonialisme français »*. Mais ce groupe reste *« anonyme »*, alors que tous les mouvements existants, bien qu'adversaires, ont choisi l'arrêt de la *« violence politique »*, dans la perspective des élections territoriales de mars 1998.

Le règne sans partage des Rocca Serra à Porto-Vecchio

AJACCIO
de notre correspondant

PORTRAIT
Depuis 1921, la famille monopolise les mandats électifs

De 1921 à 1997, Porto-Vecchio, n'a pratiquement connu qu'un Rocca Serra à sa tête, en dehors d'une brève interruption à la Libération. En 1921, Camille Rocca Serra est élu maire de la ville ; il est aussi député dès 1928, mais il est contraint de se retirer de la vie politique en octobre 1943, son soutien au gouvernement de Vichy lui valant quelques années de privation de droits civiques.

A la Libération, les résistants se sont emparés de 263 des 365 municipalités insulaires. Un communiste est devenu maire de Porto-Vecchio et reçoit, en mai 1945, l'onction du suffrage universel. Son adversaire n'était autre que Jean-Paul Rocca Serra, alors âgé de trente-deux ans, fils de Camille et médecin comme son père. En 1947, « l'héritier » est encore battu, cette fois par une socialiste. Ce n'est pas pour le décourager, il obtient l'annulation du scrutin, se fait élire, entre-temps, conseiller général et enlève la mairie en 1950. Pour emporter la victoire, il a organisé le premier charter électoral, invitant plusieurs centaines d'électeurs à venir du continent à ses frais.

DERNIÈRE BATAILLE

Le fauteuil ne changera plus de main : 1953, 1959, 1965, 1971, 1977, 1983, toujours au premier tour jusqu'à ce qu'un petit parent dynamique et ambitieux, Denis Rocca Serra, décide de lui livrer bataille. En 1989 puis en 1995, il y a ballotage. Parallèlement, Jean-Paul Rocca Serra a entamé et mené la carrière qui fera de lui, durant les vingt dernières années, le numéro un du RPR dans l'île et le leader politique de la Corse.

A quatre-vingt-six ans, il a livré, aux élections législatives des 25 mai et 1er juin sa dernière bataille. Il avait annoncé qu'il ferait place aux jeunes. Au début de l'automne, il a adoubé Jean Baggioni, président du conseil exécutif de la Corse, pour conduire « sa » liste aux élections territoriales. Le 8 novembre, il a informé de son retrait le conseil municipal et le préfet. A ses amis de la majorité, il a précisé qu'il serait heureux que son fils Camille lui succède. Agé de quarante-quatre ans, celui-ci est conseiller général depuis 1988 et conseiller municipal depuis 1995.

Le père, pour sa part, conserve son mandat de député. Mais les blessures de la lutte du printemps 1997 ne sont pas encore cautérisées. Interrogé sur l'initiative de Charles Pasqua qui a constitué une association Demain la Corse, Jean-Paul Rocca Serra constate *« que la plupart des personnalités du comité de direction sont précisément celles qui ont combattu le RPR et moi-même lors des dernières élections législatives. »*

Paul Silvani

tie de la droite
ise conteste
majors parisiens
« mauvaises habitudes »

la consommation
stables en octobre

Le Guide
du Pouvoi

HISTOIRE Le maire de Paris, Jean Tiberi, a rendu public, mercredi 12 novembre, le premier rapport d'activité du Conseil du patrimoine privé ainsi qu'un « *compte-rendu d'étape* » sur les conditions de l'acquisition par la Ville, pendant l'Occupation, d'immeubles de l'« îlot 16 » dans le quartier du Marais. Ce document lui a été adressé par le président du Conseil du patrimoine, Noël Chahid-Nouraï. ● LE RAPPORT fait état de deux cent vingt-quatre immeubles expropriés entre 1940 et 1944 dont dix-neuf « *sont encore dans le domaine privé* ». Treize ont été acquis « *par des administrateurs nommés par le Commissariat général aux questions juives* ». Pour les onze propriétaires concernés, les opérations ont eu lieu « *sans discrimination entre propriétaires juifs et non juifs* » ● LE MOTIF d'insalubrité n'était pas « *un pur prétexte* » précise M. Chahid-Nouraï.

Le Conseil du patrimoine ne relève pas de spoliation dans l'« îlot 16 »

Selon un « compte-rendu d'étape », rendu public par le maire de Paris, les opérations d'expropriation dans ce quartier du Marais, pendant l'Occupation auraient eu lieu « sans discrimination entre propriétaires juifs et non juifs »

UN PEU MOINS de deux ans après la création du Conseil du patrimoine privé, le maire de Paris, Jean Tiberi, devait présenter à la presse, mercredi 12 novembre, un premier rapport d'activité. Ce document de vingt-cinq pages portant sur la période février 1996-février 1997 relate l'activité « *ordinaire* » du Conseil, chargé d'établir le classement des immeubles du domaine privé de la Ville de Paris (*lire ci-dessous*). Le maire de Paris devait également rendre public un autre document, consacré au fameux « îlot 16 », adressé sous forme de lettre au maire de Paris par le président du Conseil du patrimoine, Noël Chahid-Nouraï.

En dix-sept feuillets serrés, M. Chahid-Nouraï livre un « *compte-rendu d'étape* », sur les *conditions de l'acquisition par la* ville, pendant l'Occupation, de pans *entiers* de l'ancien « îlot 16 » dans le quartier du Marais. Ce rapport avait *été* demandé à la suite de la polémique suscitée par la publication, en octobre 1996, du livre de Brigitte Vital-Durand, *Domaine privé*. L'ouvrage apportait de nouvelles révélations sur la manière dont la préfecture de la Seine avait, entre 1940 et 1944, brutalement accéléré un projet ancien de rénovation des quartiers Saint-Paul et Saint-Gervais, le vieux quartier juif de Paris.

Le Conseil du patrimoine précise que 224 immeubles avaient alors été réquisitionnés, puis expropriés, pour insalubrité et pour le compte de la Ville, dans un quartier dont la population, essentiellement composée d'immigrants juifs d'Europe centrale, était soumise à la pression quotidienne des persécutions et des rafles.

Devant l'émotion suscitée par le livre, Jean Tiberi avait décidé de geler les ventes du domaine. Il confiait, en outre, au Conseil du patrimoine une « *mission complémentaire d'enquête sur les origines des propriétés communales* ». En avril 1997, un groupe d'experts était constitué. Aux huit membres permanents du Conseil – essentiellement des experts immobiliers et des notaires – s'ajoutait un groupe d'une dizaine d'historiens spécialistes de la période, de juristes et de membres de la communauté juive.

L'INDEMNITÉ ALLOUÉE

Fustigeant les « *erreurs et approximations* » commises, selon lui, par la presse dans cette affaire, le rapport d'étape de M. Chahid-Nouraï s'ouvre sur un long préambule de dix feuillets concernant la méthode adoptée par le Conseil. Pour déterminer si des propriétaires juifs ont fait l'objet de mesures discriminatoires, le Conseil du patrimoine travaille sur deux types de documents : le contrat notarié signé en cas de cession amiable et l'ordonnance d'expropriation « *rendue en cas de cession forcée pour cause d'utilité publique* ».

Il y a bien spoliation, souligne le rapport, lorsqu'il y a eu, au détriment des intéressés, « *privation de propriété ou privation de tout ou partie d'une compensation financière normale* », ou quand l'indemnité allouée n'a pas été celle « *que dictait normalement l'état du marché* ». Dans le Marais, note, à ce propos, le président du Conseil, « *il s'agissait d'immeubles (et non d'appartements), de locaux occupés (et non de logements libres), de biens généralement vétustes et insalubres (et non rénovés et de qualité), se situant dans des quartiers très mal cotés (et non d'un des quartiers les plus recherchés donc les plus chers), au surplus à une époque où l'immobilier dans son ensemble n'atteignait pas généralement les prix actuels et où le marché parisien était atone* ».



Le Conseil souligne, enfin, qu'il est nécessaire de s'assurer que les sommes fixées ont bien été versées aux intéressés. Les investigations menées depuis sept mois « *ont porté sur la totalité des immeubles ayant été à un moment ou à un autre acquis pour le compte de la Ville ou par elle* », souligne M. Chahid-Nouraï, qui tient à rappeler que « *la responsabilité de la Ville de Paris elle-même, dans des spoliations éventuelles ne peut être perçue de manière subjective, seul l'Etat, par le truchement de la préfecture de la Seine ayant conduit les acquisitions pendant la épriode de la guerre* ». Cette ultime précaution prise, le président livre ses « *premiers résultats, encore très provisoires et fragmentaires* ».

Le Conseil du patrimoine fait donc état de 224 immeubles expropriés entre 1940 et 1944 dont 19 seulement, représentant 152 logements, « *sont encore dans le domaine privé* ». Les autres, ajoute le rapport sont « *pour l'essentiel gérés par des sociétés d'économie mixte* », mais il n'en fournit pas le nombre et ne précise pas, non plus, combien ont échappé à la « rénovation » qui a frappé le quartier et sont encore debout aujourd'hui. Les acquisitions, durant la période, sont concentrées sur deux quartiers bien déterminés, le Marais et les anciennes fortifications – un deuxième secteur que le Conseil n'a pas encore exploré. « *Dans Paris*, souligne M. Chahid-Nouraï, *seules 48 adresses ont été acquises pour le compte de la Ville, pendant cette période, hors de ces deux zones.* »

LE JUSTE PRIX

Sur les 224 acquisitions d'immeubles dans « l'îlot 16 », « *13 l'ont été à raison de biens administrés par des administrateurs nommés par le Commissariat général aux questions juives (soit 6 %). 11 propriétaires (soit 5 %) étant concernés (puisque dans deux cas, les propriétaires ont vu céder, par un administrateur, deux de leurs biens)* ». Pour ces 11 propriétaires, « *les opérations se sont déroulées dans le cadre d'expropriation pour cause d'utilité publique, sans discrimination entre propriétaires juifs et non juifs. (...) Les indemnités ont été effectivement versées dans six cas sur treize et l'on a une présomption forte de versement dans six autres cas* », note encore le rapport.

Ces indemnités avaient-elles, toutefois, été évaluées à leur juste prix ? Noël Chahid-Nouraï signale que la famille Simon-Lévy, propriétaire de l'hôtel de Beauvais, rue François-Miron et d'un autre immeuble situé dans la même rue, a obtenu en 1945 la réévaluation des indemnités fixées à l'amiable entre la préfecture et l'administrateur provisoire nommé par Vichy. Pour les 11 autres biens, « *nous pouvons, en l'état actuel de nos recherches*, écrit M. Chahid-Nouraï, *affirmer que trois indemnités d'expropriation ont fait l'objet de procédures en appel après guerre. Deux d'entre elles ont été augmentées et la troisième confirmée* ». Pour les huit autres personnes, qui n'ont, apparemment, pas contesté les indemnités allouées, M. Colin, rapporteur du Conseil du patrimoine, nous a précisé que « *l'analyse du montant des transactions se poursuivait* ».

Noël Chahid-Nouraï conclut son rapport en soulignant : « *L'immédiate après-guerre a connu, en sus de la poursuite des procédures en cours, des législations et des jurisprudences réparatrices, elle a connu des actions contentieuses et des transactions. La question est donc de savoir si les mesures prises ont été suffisantes, ce qui est bien différent* ». Il espère fournir ses « *premières conclusions partielles* » avant la fin du premier semestre de l'année prochaine.

Christine Garin

Une procédure fondée sur l'acte dit « loi » du 1er mars 1942

« *EU égard à la jurisprudence la plus constante, il est impossible de soutenir sérieusement*, écrit Noël Chahid-Nouraï dans son rapport, *la thèse selon laquelle l'acte dit « loi » du 1er mars 1942, qui a fondé les expropriations dans l'ilôt 16, aurait, en application de l'ordonnance du 9 août 1944 sur le rétablissement de la légalité républicaine, fait l'objet d'un constat de « nullité ». (...) Il n'y a donc pas place pour une remise en cause radicale des expropriations sur un terrain de droit qui serait l'absence de base légale des ordonnances rendues dans chaque cas particulier.* »

Ces quelques lignes font allusion à une procédure en cours, intentée par les ayants droit d'une propriétaire d'un immeuble de cinq étages situé dans l'ilôt 16, rue du Pont-Louis-Philippe, expropriée en août 1944 par la préfecture de la Seine. Ils contestent la validité du titre de propriété de la ville, au motif que l'expropriation a été prononcée sur le fondement de la loi vichyste du 1er mars 1942 (*Le Monde* du 13 septembre). Rejetée par le tribunal administratif de Paris pour incompétence, la requête des ayants droit fait actuellement l'objet d'une procédure en appel (*Le Monde* du 3 octobre).

La loi du 1er mars 1942 fait partie des textes promulgués par Vichy qui n'ont pas été « *expressément frappés de nullité* » à la Libération. Le débat sur leur validité est récurrent, mais c'est, semble-t-il, la première fois qu'une telle procédure est entamée. Les ayants droit de l'ancienne propriétaire invoquent aussi le caractère « *non prouvé* » des motifs d'insalubrité mis en avant, en 1941, pour enclencher la procédure d'expropriation, dans la mesure où l'immeuble, qui devait être démoli immédiatement, ne l'a jamais été.

L'« impulsion accrue » du maréchal Pétain pour la rénovation du quartier du Marais

DANS sa raideur toute juridique, le rapport d'étape du Conseil du patrimoine sur « l'îlot 16 » ne fournit que peu d'éléments de contexte sur la période pourtant sombre qui a vu, entre 1940 et 1944, la préfecture de la Seine conduire, à marche forcée, une politique de « rénovation » sur un quartier entier des bords de Seine.

Le rapport se contente, pour l'essentiel, de rappeler un fait. « *Contrairement à une idée assez répandue*, écrit Noël Chahid-Nouraï, *l'opération dite de « l'îlot 16 » n'a pas commencé avec la guerre pour se terminer avec elle. Elle a commencé bien avant, des acquisitions ayant été identifiées dès les années 30* ». Il rectifie aussi « *une autre idée bien ancrée* » : le motif d'insalubrité invoqué pour justifier les expropriations massives dans l'îlot « *n'était pas pur prétexte* ». « *L'histoire de la Ville*, poursuit le président du Conseil du patrimoine, *montre une réalité de l'insalubrité et d'ailleurs le motif n'a pas été remis en cause, après la Libération, alors que la possibilité en était offerte par la législation répérarartrice de l'époque* ».

Que l'opération ait commencé bien avant 1940 ne fait effectivement guère de doute. C'est ce que montre Yankel Fijalkow, sociologue spécialiste des politiques urbaines dans un article consacré aux « *immeubles tuberculeux* » de l'îlot Saint-Gervais, publié en 1996 dans les *Annales de démographie historique*. Dès 1905, le quartier Saint-Gervais est repéré par le nouveau pouvoir hygiéniste comme l'un des quatre îlots où se propage la tuberculose à Paris. En 1920, le champ d'observation du « *casier sanitaire des maisons de Paris* » est élargi, par décison du conseil municipal, à onze îlots supplémentaires, les dix-sept périmètres ainsi définis étant désormais classés par ordre décroissant selon l'importance des taux de décès. Classé deuxième sur six en 1906, l'îlot Saint-Gervais, composé essentiellement d'hôtels meublés, descend pourtant au seizième rang.

ANTISÉMITISME BRUTAL

« *En 1909*, écrit encore Yankel Fijalkow, *le conseiller municipal Badini-Jourdin évoque ces immeubles lorsqu'il déplore* « le manque d'hygiène et de sécurité du quartier Saint-Gervais » *qui se manifeste* « à proximité du lycée de jeunes filles Charlemagne par des étrangers qui méconnaissent les lois de l'hygiène et louent clandestinement à leur compatriotes d'infects taudis ». *Ce discours*, poursuit le sociologue, *largement diffusé dans le conseil municipal de Paris de 1909 à 1930 désigne l'émigration juive d'Europe de l'Est.* » En 1912, un obscur Maurice Lauzel avait déja consacré 17 pages de la *Revue de Paris* à cet « *étrange quartier* », ses immigrants et « *leurs maladies contagieuses* ». « *Sa survie est un scandale*, concluait-il. *Il faudra la pioche pour les obliger à partir* (...) »

Au nom de la santé publique, sur fond d'antisémitisme brutal, va donc se trouver progressivement légitimée une vaste opération de démolition du « *ghetto juif* » qui sera mise en œuvre, à grande échelle, à partir de 1941. Sur les dix-sept foyers d'insalubrité dénombrés en 1920, un seul, en effet, l'îlot Saint-Merri, sera partiellement rasé. Pendant l'Occupation, brûlant les étapes et mettant à profit les lois antijuives de Vichy, la préfecture prendra donc pour cible unique « l'îlot 16 ». Et même si le mauvais état des logements est attesté et le restera jusque dans les années 60, c'est pour lui que seront votées les lois expéditives qui régiront, à partir de 1941, la réquisition et l'expropriation à Paris.

Il ne fait guère de doute que la machine s'est emballée dès l'installation du régime de Vichy. L'expropriation, régie par une loi du 24 mai 1938, ne pouvait, jusque-là, s'appliquer qu'après enquêtes et immeuble par immeuble. A partir de septembre 1941, une nouvelle loi est promulguée : elle sera désormais diligentée par « *îlots entiers* ». Le 25 octobre, un arrêté préfectoral dénonce l'insalubrité générale de l'« îlot 16 ». Il est communiqué au conseil d'hygiène publique de la préfecture de la Seine par le préfet Charles Magny dans ces termes : « *Le chef de l'Etat (...) a décidé, par une loi du 21 septembre 1941, de modifier la procédure applicable à l'expropriation des immeubles et ilôts insalubres de Paris. Par cette modification, le maréchal Pétain a entendu préciser qu'une impulsion accrue devrait être donnée aux opérations d'urbanisme.* » Et le préfet précise : « *Aussi bien, la présence d'un ou plusieurs immeubles salubres au milieu d'immeubles insalubres, ce qui est le cas notamment de « l'îlot 16 » sur lequel vous êtes appelés à vous prononcer, ne pourra faire obstacle à la déclaration générale d'insalubrité* ». Le conseil d'hygiène entérinera.

Les expropriations massives se succéderont jusqu'en 1944. La « rénovation » du quartier se poursuivra bien jusque dans les années 60, comme les acquisitions de nouveaux immeubles par la Ville et comme les débats sur l'indemnisation des habitants – surtout les commerçants – qui agiteront régulièrement les séances du conseil municipal. On y parlera peu, toutefois, du sort des quelque 25 000 habitants du quartier de 1940 – dont il ne restait que 5 000 à la Libération –, juifs en majorité et chassés de leur logement. Ce chapitre de l'histoire de « l'îlot 16 » reste à écrire.

Ch. G.

726 logements devraient être transférés dans le parc social

DE FÉVRIER 1996 à février 1997, *le Conseil du patrimoine s'est prononcé*, au cours de ses 26 séances, *sur le classement de 232 des 347* immeubles du domaine privé permanent, *soit 66 % de ce parc*, représentant 1 466 logements. Il a décidé de classer « *aux fins de vente* » 130 immeubles, soit 781 logements. Le transfert aux bailleurs sociaux devrait concerner 36 immeubles du domaine permanent, soit 587 logements, mais aucun pour le moment n'a été réalisé, pour des raisons qui tiennent, précise le Conseil, au choix des bailleurs, aux conditions financières du transfert et au droit au maintien dans les *lieux* des locataires actuels. Avec les logements du domaine privé intercalaire, *un total* de 726 logements serait concerné.

Les trois quarts des logements dévolus à la vente se trouvent dans les arrondissements centraux parisiens, ce qui s'explique, précise le Conseil, « *par le niveau élevé de la valeur vénale des immeubles* ». Mais il souligne que, « *pour promouvoir la mixité sociale dans les quartiers plus démunis en logements sociaux* », 199 logements du centre seront, à terme, transférés aux bailleurs sociaux ainsi que 159 logements situés dans les arrondissements de l'ouest.

Sur la période considérée, seulement 10 congés pour vendre ont été notifiés aux locataires du domaine avant le 28 février 1997, et un seul locataire avait, à cette date, accepté l'offre de la Ville. Le Conseil du patrimoine explique ce faible résultat en précisant que le moratoire sur les opérations de cession décidé par le maire de Paris en octobre 1996 a empêché la notification dans les délais légaux de 8 congés. « *Trois des locataires concernés se sont cependant engagés spontanément à quitter leur logement à expiration de leur bail*, précise le Conseil. *Cinq autres n'ont pas estimé devoir agir de même. Par un fâcheux paradoxe, un moratoire décidé pour des motifs incontestables a débouché sur de malencontreux effets d'aubaine.* »

Le cas de 79 logements soumis au régime de la loi de 1948, « *tous situés dans le sixième arrondissement* », sur les 186 soumis au même régime et classés aux fins de vente ont fait l'objet d'un examen prioritaire. Dans 16 cas, « *faisant l'objet d'occupations irrégulières* », les baux ont été immédiatement résiliés. Pour 30 logements, les modalités de sortie de la loi de 1948 ont été « *examinées* », enfin, pour 33 autres, des baux de huit ans ont été proposés.

Le domaine privé de la Ville de Paris *comprend aussi 250 locaux* commerciaux, concentrés, pour 73 d'entre eux, dans le sixième arrondissement. Le Conseil du patrimoine conseille au maire de Paris d'en déplafonner les loyers, actuellement largement sous-évalués. « *Les déplafonnements proposés sont susceptibles, dans les arrondissements centraux*, souligne le Conseil du patrimoine, *de conduire à des augmentations très substantielles de loyer, notamment dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés (...) où l'écart entre les loyers communaux plafonnés et les valeurs du marché pouvait atteindre un rapport de 1 à 30 (...) les minorations de recette [pour la Ville] dépassant parfois 1 million de francs par emplacement commercial et par an.* »

Ch. G.

هكذا من الأصل

La cour d'assises va examiner la réalité des fonctions de M. Papon à Bordeaux

Après les témoignages des différents historiens sur le régime de Vichy, le procès du secrétaire général de la préfecture commence véritablement. Les magistrats vont analyser son rôle effectif dans l'arrestation de 1 500 juifs entre 1942 et 1944

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Ruminée par la presse pendant seize ans, instruite par une justice hoquetante pendant presque autant d'années, l'affaire Papon tire depuis plus d'un mois son fil d'Ariane devant la cour d'assises de la Gironde. Pour combien de temps ? Prévue pour Noël, l'issue des débats – et donc le verdict – a d'ores et déjà été repoussée à janvier. Comme s'il fallait inéluctablement s'inscrire dans la durée, chaque jour accumule de nouveaux retards, confirmant, s'il le fallait, que l'Histoire, comme cet exceptionnel décalage temporel entre le procès et la période des faits, ne pouvait se digérer que lentement.

Comme un monstre judiciaire hors normes, le dossier de 30 000 pages s'étale sur plusieurs mètres sur des tables placées au pied des jurés. Un mois après le début du procès, la cour d'assises en a effleuré le contenu mais sa teneur a déjà infiltré les consciences. Rarement procès aura autant dépassé son accusé. Jamais accusé n'aura cristallisé sur lui autant d'heures sombres d'une histoire qui, à ce stade des débats, s'avère moins la sienne que celle d'une vérité enfouie dans l'inconscient collectif d'un peuple, d'une nation.

Examen de conscience national, le premier mois du procès de Maurice Papon a ainsi été avant tout l'objet d'un minutieux travail de mémoire. Calé dans son fauteuil, exposé à la chaleur d'un radiateur d'appoint, l'accusé de quatre-vingt-sept ans a tout d'abord vu défiler nombre de témoins : des témoins de moralité, des témoins appelés pour rendre compte de la personnalité de Maurice Papon, des témoins cités par la défense, mais qui, par un étrange effet-miroir, ont été surtout interrogés, si leur âge leur permettait d'avoir vécu ces temps étrangers à la cour, sur leur réalité.

Tous ont, peu ou prou, insisté sur le chaos de 1940, la débâcle et l'« *humiliation* » de la défaite. Beaucoup ont rapporté les privations, le drame des disparus, l'angoisse du lendemain, la perte des repères, dont on soupçonne déjà qu'elle a pu, pour certains, engendrer une perte des valeurs. Des mythes ont été déchirés, parmi lesquels ceux, prégnants, du gaullisme.

Avide de comprendre un temps que nul n'a véritablement connu – le président Jean-Louis Castagnède n'était pas né à l'époque des faits –, la cour d'assises a ensuite entendu des historiens. L'avocat de Maurice Papon, Mᵉ Jean-Marc Varaut, craignait que la juridiction se transforme en « colloque » de spécialistes. Il n'en a rien été. Même redondants, les exposés ont permis d'affiner la vision du régime de Vichy contenue dans les livres d'histoire qu'ont pu feuilleter les jurés du temps de leurs études.

« FONCTIONNAIRES ANESTHÉSIÉS »

Ce travail a permis de replacer l'affaire Papon dans son contexte. La cour d'assises a ainsi plongé prioritairement au cœur du système législatif antisémite mis en place en 1940, qui créa, selon le mot de l'historien Jean-Pierre Azéma, un véritable « *apartheid à la française* ». Les silences des témoins de l'époque et les explications minimalistes de Maurice Papon, qui se trouvait en 1941 et 1942 au secrétariat général de l'administration du ministère de l'intérieur, ont renforcé l'assertion de l'historien Marc-Olivier Baruch selon laquelle Vichy avait « *anesthésié les fonctionnaires* ».

Certains se sont cependant laissé plus ou moins facilement « *anesthésier* ». Marc-Olivier Baruch, spécialiste de l'administration française sous Vichy, a en effet exposé qu'il était, selon lui, possible à tout moment, pour un fonctionnaire, de marquer sa désapprobation sans encourir les foudres administratives. Dans la foulée de cette déposition, la cour a entamé l'examen de l'organisation de la préfecture de la Gironde, entre 1942 et 1944.

Dans le maquis administratif, loin des sphères de l'évidence, elle a ainsi commencé à décrypter les attributions de l'ancien secrétaire général de la préfecture. « *Préfet bis* » pour les uns, « *porte-plume du préfet* » pour les autres, Maurice Papon avait la confiance de Maurice Sabatier pour le contrôle des services « *nés de la guerre* », dont le service des questions juives. Pourquoi ? « *Vous le saurez peut-être un jour* », a répondu vendredi 8 l'accusé qui, depuis le début du procès, multiplie les réponses différées.

Tranchant sur son interventionnisme des premiers jours, Mᵉ Varaut a essentiellement pris la parole, ces dernières semaines, afin de prendre date au sujet des documents soumis à la cour, dont nombre semblent contestés. Dès le premier jour, Maurice Papon a prévenu : « *Je ne peux laisser dire que le service des questions juives a signé des ordres d'arrestation, comme je ne peux laisser dire que j'ai moi-même signé des ordres d'envoi au camp de Drancy. Le moment venu, je demanderai qu'on produise la pièce selon laquelle j'aurai donné des ordres d'arrestation.* » Créant une certaine surprise, le président Castagnède a déjà révélé, jeudi 7 novembre, que seul un ordre d'internement administratif concernant un juif, portant la signature de l'accusé, avait été versé au dossier.

« AU QUOTIDIEN »

Pendant trois jours, à partir du mercredi 12 novembre, la cour d'assises devrait disséquer le service des questions juives de la préfecture, et, selon le souhait répété du président Castagnède, déceler, au-delà des seules attributions administratives, la réalité des fonctions que chacun exerçait « *au quotidien* ». Fouillant au plus près des faits reprochés à l'accusé, la cour d'assises dépassera alors la réalité administrative pour aborder, autant que faire se peut, cinquante-cinq ans plus tard, la réalité des actes. Alors, seulement, s'agissant d'examiner son rôle et son action dans la déportation de plus de mille cinq cents juifs de la région de Bordeaux, le procès de Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, commencera véritablement.

Jean-Michel Dumay

Une journée ordinaire au cours d'un procès peu ordinaire

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Étrange basse-cour de bipèdes en robes noires, le bras droit collé sur l'oreille

Soudain, les voilà tous réconciliés. Après s'être consciencieusement étripés, les acteurs du procès de Bordeaux, à peine sortis de la salle d'audience, se précipitent sur... leur téléphone portable. Privés pendant plusieurs heures de leur appendice auriculaire – avoir, pendant l'audience, un téléphone branché peut coûter jusqu'à 120 000 francs d'amende ! –, ils composent avec frénésie leurs numéros, avant même, pour certains, d'allumer leur première cigarette. La salle des pas perdus du palais de justice ressemble alors à une étrange basse-cour, animée par des dizaines de bipèdes habillés pour la plupart de robes noires à collerettes blanches, qui, le bras droit collé sur l'oreille, marchent à grand pas les yeux baissés. Une fois prises les nouvelles de l'extérieur – de l'au-delà, serait-on tenté d'écrire, tant est grande l'impression de vivre en vase clos durant un tel procès –, une fois le portable amoureusement remis dans la poche, après avoir pris soin de vérifier si la batterie est bien rechargée afin d'éviter d'être banni de la société moderne, l'« entracte », comme le disait un jeune lycéen, peut commencer.



Le restaurant Le Petit Maréchal, proche du palais de justice de Bordeaux. Sur l'affichette entre la porte d'entrée et la fenêtre, on peut lire : « Merci de votre collaboration ».

Aucune image du procès n'étant autorisée, les télévisions se précipitent vers les témoins pour tenter de leur faire dire, en quelques minutes, voire en quelques secondes, ce qu'ils ont expliqué pendant souvent plus de deux heures à la cour. Certains se prêtent de bonne grâce au jeu, d'autres moins. Raymond Barre a été aussi discret à l'extérieur qu'à l'intérieur de la salle d'audience. L'élégant historien américain Robert Paxton a, dans la cohue, lancé : « *Je n'ai que quatre mots à dire : où est ma femme ?* » Parfois, l'audience se poursuit hors du palais : le président de la cour, Jean-Louis Castagnède, ayant demandé à Gérard Boulanger de faire preuve d'un peu de retenue à l'égard du témoin Henri Amouroux, l'avocat avait quitté l'audience et s'était rendu sur LCI, où il avait accusé l'ancien directeur de la rédaction de *Sud-Ouest* d'avoir pris, lorsqu'il était jeune journaliste au quotidien maréchaliste *La Petite Gironde*, des consignes quotidiennes à la Propaganda Staffel. Devant tous les micros tendus, la réponse d'Amouroux n'avait pas tardé : diffamation !

« CE MAUVAIS PAS »

Comme si leurs disputes, étalées au grand jour durant les premiers jours du procès, n'étaient plus qu'un mauvais souvenir, les parties civiles montrent désormais un front uni. Le bouillant Michel Slitinsky, sans lequel le procès n'aurait sans doute pas eu lieu, réfléchit un peu plus avant de parler. La discrète famille Matisson, dont tant de membres sont morts dans les camps, fait bloc autour de Maurice-David, l'auteur de *Psychanalyse de la collaboration*. Esther Vogiel et Eliane Dommange, qui masquent par une tranquille dignité leur douleur, impressionnent et rappellent, si besoin était, que se juge une affaire de vie et de mort. La faconde méridionale de René Panaras ravit, comme les bons mots de Juliette Benzazon, renforcés par son inimitable accent de Mériadeck. « *Bien sûr que Papon est résistant, on l'a poursuivi pendant près de vingt ans !* », dit Juliette, toujours prête à s'enflammer.

Lorsque tout est dit, avocats, parties civiles et journalistes quittent en groupe le palais de justice alors que les derniers joueurs de boules animent encore la place qui jouxte l'enceinte.

Les avocats de la défense sont les premiers à partir. Mᵉ Francis Vuillemin, au maintien assuré de louable jeune homme, Mᵉ Marcel Rouxel, l'avocat bordelais blanchi sous le harnais qui assure être là parce que Jacques Chaban-Delmas lui a demandé de « *sortir notre ami Papon de ce mauvais pas* », encadrent Jean-Marc Varaut. L'avocat de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde semble parfaitement maîtriser la règle d'or des bons joueurs de poker : minimiser ses pertes, maximiser ses gains. Lorsque l'audience n'a pas été à l'avantage de son client, il s'éclipse rapidement et regagne son hôtel sur les hauteurs de Bordeaux. Si, en revanche, Maurice Papon a, selon lui, « *passé une bonne journée* », il saura s'attarder pour expliquer le pourquoi du comment de cette audience.

Dédaignant Le Petit Maréchal, café-restaurant situé en face du Palais,les journalistes et les avocats des parties civiles ont fait de La Concorde, juste à côté, leur quartier général. Arno Klarsfeld y relit ses documents avant d'enfiler ses rollers pour retourner à son hôtel.

Inséparables, semblant poursuivre à Bordeaux une interminable discussion entreprise au Quartier latin, Mᵉˢ Michel Zaoui et Alain Lévy ne rechignent pas, eux, devant les spécialités locales. Encadrée des véhicules de gendarmerie, la voiture de Maurice Papon passe alors devant le restaurant. Il y a des moments où l'on aurait presque envie de l'oublier.

José-Alain Fralon
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Les accords « Bousquet-Oberg », officialisant la coopération française à la déportation, vont venir au centre des débats

UNE GRANDE PARTIE de l'été 1942, qui fera l'objet des débats devant la cour d'assise de Bordeaux, est occupée par un marchandage humain au plus haut niveau entre Allemands et Français, mieux connu aujourd'hui sous le nom d'« accords Bousquet-Oberg ». En engageant la collaboration d'Etat dans la voie du meurtre de masse, ces accords, qui aboutissent à utiliser la police française pour les rafles de juifs, resteront sans doute la pierre d'achoppement de toute réhabilitation de Vichy. Longtemps occultées ou minimisées par les acteurs de la partie française de ces discussions, les négociations ont été mieux connues, grâce au récit minutieux qu'en a proposé, au début des années 80, Serge Klarsfeld dans le premier tome de son *Vichy-Auschwitz* (Fayard).

Côté allemand, il y a bien sûr Eichmann qui, depuis Berlin, planifie des convois qu'il faut alimenter coûte que coûte. Il y a également son représentant à Paris, Theodor Dannecker, qui accompagne en personne le premier départ de France, le 27 mars 1942, à destination d'Auschwitz, et qui se targue de pouvoir déporter cent mille juifs de France pour l'année. Toujours côté allemand, il faut compter, depuis mars 1942, avec la police SS (la Sipo-SD), à la tête de laquelle a été placé Karl Oberg, secondé par Herbert Hagen, son « *poisson-pilote* », technicien de la politique antijuive. Il y a enfin Helmut Knochen, l'un de ceux qui fomentèrent, en octobre 1941, un attentat contre sept synagogues parisiennes.

Entre tous ces hommes dont les compétences se chevauchent, les relations sont complexes et les agendas divergents. Dannecker pousse à l'application immédiate de la « solution finale » sur l'ensemble du territoire français tandis que l'équipe d'Oberg a pour objectif premier le maintien de l'ordre en France. Les policiers SS n'ont pas le moindre état d'âme sur la mise à mort des juifs mais il ne veulent, en aucun cas, aller jusqu'au point de rupture avec le gouvernement français, à la tête duquel les Allemands viennent à nouveau d'imposer Pierre Laval, le 16 avril 1942.

Faut-il, avec Serge Klarsfled, conclure de ces dissensions que la crainte d'un éventuel soulèvement de l'opinion publique française contre les rafles de juifs, et le refus français d'intervenir, aurait suffi à convaincre les SS de repousser à la victoire la « solution finale » de la « question juive » en France si Vichy n'était justement venu, entre-temps, proposer l'appui de la police française ?

APPUI INDISPENSABLE

A Bordeaux, Robert Paxton a révélé qu'à en croire les évaluations les plus récentes, l'occupant n'aurait disposé que de soixante mille policiers allemands pour quadriller l'ensemble du territoire français. L'appui actif de la police française leur était donc indispensable.

A la tête de la police française, se trouve, depuis le 18 avril 1942, un très jeune haut fonctionnaire du nom de René Bousquet. Secrétaire général à la police, de sensibilité radicale et fortement anticommuniste, c'est lui qui, par des initiatives ambitieuses qui feront plus tard l'admiration de Himmler, va franchir le pas décisif. Le 6 mai 1942, René Bousquet rencontre le dirigeant SS Reinhart Heydrich. Quelques mois plus tôt, Heydrich a présidé la conférence de Wannsee, destinée à planifier la destruction systématique des juifs d'Europe. Le protocole de cette réunion estime que « *tant dans la zone occupée que dans la zone non occupée, le recensement des Juifs, en vue de leur évacuation se passera probablement sans grande difficulté* ».

Le pronostic est confirmé le 16 juin 1942. Ce jour-là, René Bousquet propose spontanément livraison de dix mille juifs étrangers de zone non occupée. Dans la suite des négociations, il lui sera de ce fait difficile de manifester d'éventuelles réticences à l'idée de lancer la police française dans la chasse aux juifs en zone occupée, où les Allemands escomptent désormais l'arrestation de vingt à vingt-deux mille personnes.

Le 2 juillet 1942, sans que Laval l'ait exigé, René Bousquet cède. « *On s'est arrêté à l'arrangement suivant*, écrit Hagen dans le compte rendu, *puisqu'à la suite de l'intervention du Maréchal, il n'est pour l'instant pas question d'arrêter les juifs de nationalité française, Bousquet se déclare prêt à faire arrêter sur l'ensemble du territoire français, et au cours d'une action unifiée, le nombre de juifs ressortissants étrangers que nous voudrons.* »

Consentie par Bousquet, trop heureux d'obtenir la neutralisation de la police du Commissariat général des questions juives, dirigé par Darquier de Pellepoix, et d'entretenir l'illusion du maintien de la souveraineté française sur les deux zones, cette concession sera entérinée par Philippe Pétain et Pierre Laval lors du conseil des ministres du 3 juillet 1942. Le chef du gouvernement parle alors des juifs étrangers en terme de « *déchets expédiés par les Allemands eux-mêmes* ». Pour lever d'éventuels scrupules, Laval assure à ses collègues que la destination des déportés est un « *Etat juif à l'est de l'Europe* ». Cette fable qui ne trompe aucun observateur du moment est totalement incompatible avec les rapports des diplomates français décrivant, depuis plusieurs mois, la situation réelle des juifs dans les territoires contrôlés par les forces de l'Axe. L'accord de coopération est officialisé par une déclaration faite par Oberg, le 8 août 1942, devant les préfets régionaux de la zone occupée.

Quels sont les avantages obtenus par Vichy dans cette négociation qui ressemble fort à un marché de dupe ? La promesse d'épargner des otages ? Dès le 10 août 1942, quelques semaines à peine après la rafle du Vel'd'hiv' et quelques jours avant les arrestations de la zone non occupée, quatre-vingt-huit d'entre eux sont fusillés par les Allemands à la suite d'un attentat commis à Paris. La vie des juifs français contre le « lâchage » des étrangers ? Les dignitaires de Vichy savent parfaitement bien que cette distinction n'est pas acceptée par les Allemands, et Dannecker le répète à Jean Leguay, le délégué de Bousquet à Paris, le 13 août 1942, sans provoquer de protestation officielle. Du reste, dans les convois de juillet et d'août 1942, partent d'ores et déjà pour Auschwitz, des enfants juifs nés sur le sol de France ainsi que des juifs français détenus pour « infraction ».

Pour reprendre une expression de l'historien Ian Kershaw à propos de l'antisémitisme de l'Allemagne nazie, le chemin qui a mené les juifs de France à Auschwitz a été pavé d'indifférence. C'est une part de cette indifférence, qui est aujourd'hui jugée à Bordeaux.

Nicolas Weill

Bernard Kouchner révèle les conséquences des effets secondaires de la consommation de médicaments

1,3 million de personnes hospitalisées dans des établissements publics en sont victimes chaque année

Une étude réalisée par les centres régionaux de pharmacovigilance, rendue publique lundi 10 novembre par M. Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, conclut que 10,3 % des malades hospitalisés dans le service public, soit 1,3 million de patients par an, sont victimes d'au moins un effet indésirable dû à un médicament. Dans 33 % des cas, ces effets secondaires sont qualifiés de « *graves* », et ils sont à l'origine d'un décès dans 1,4 % des cas.

L'ÉTUDE, jusqu'ici confidentielle, circulait depuis peu dans le milieu médical spécialisé en pharmacovigilance où elle faisait déjà grand bruit. Ses premières conclusions ont été présentées lundi 10 novembre, à Paris, par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, lors d'un colloque réunissant des médecins généralistes adhérents au syndicat MG France. Elle a été conduite sous l'autorité des centres de pharmacovigilance de Bordeaux et de Strasbourg, en liaison avec l'ensemble du réseau des centres régionaux.

Centrée sur les effets indésirables des médicaments prescrits aux personnes hospitalisées, cette étude a été menée de mai à juillet 1997 auprès d'un échantillon représentatif de 2 132 malades hospitalisés dans le secteur public (centres hospitaliers universitaires et centres hospitaliers généraux). C'était la première fois qu'un tel travail était réalisé à l'échelon national.

Les effet indésirables des médicaments peuvent être de nature très variée, allant des simples nausées, vomissements ou diarrhées à des manifestations allergiques aux conséquences parfois mortelles, des atteintes de la fonction hépatique ou rénale parfois irréversibles. L'enquête a conclu que « *10,3 % des malades hospitalisés, soit 1,3 million de patients, présentaient lors de l'étude au moins un effet indésirable dû à un médicament* ».

Dans 33 % des cas, ces effets indésirables peuvent être qualifiés de « *graves* » et, dans 1,4 % des cas, ils ont, selon toute vraisemblance, été à l'origine d'un décès. « *La iatrogenèse* [pathologie due au médecin ou à ses thérapeutiques] *induite par les médicaments est un problème majeur de santé publique, tant sur la plan de la morbidité et de la mortalité que par celui du coût,* notent les auteurs. *Les effets indésirables sont, en France l'une des causes importantes de prolongation d'hospitalisation et une cause non négligeable d'hospitalisation directe et de mortalité.* »

M. Kouchner a, à cette occasion, stigmatisé la « *surconsommation* » médicamenteuse française, précisant que les Français achètent deux fois plus d'antibiotiques que les Anglais, et trois fois plus de psychotropes.

« BON USAGE DES MOLÉCULES »

« *Il ne s'agit ici que de personnes hospitalisées victimes d'un effet indésirable, mais le phénomène est aussi observé en dehors de l'hôpital*, a précisé au *Monde* M. Kouchner. *On estime que chaque médecin généraliste voit en moyenne deux effets indésirables chaque jour. Certaines corrections doivent bien évidemment être apportées. Mais le message essentiel qu'il faut aujourd'hui faire passer, c'est qu'en France on consomme trop de médicaments et que, pour autant, on n'est pas forcément mieux soigné. C'est ainsi que, même en relativisant les chiffres de cette étude, il existe plusieurs centaines de décès qui, chaque année, sont des conséquences directes des effets secondaires du médicament.* »

Pour le secrétaire d'Etat à la santé, « *la même logique fait que de très nombreuses personnes voient leur hospitalisation prolongée, et plus ou moins accompagnée de séquelles parfois gravissimes. Ce travail devrait nous permettre d'entreprendre une pédagogie auprès du corps médical comme auprès du grand public. Nous allons lutter contre les utilisations inappropriées des médicaments et aussi contre la surconsommation de ces derniers, et promouvoir, dans le même temps, le bon usage de ces molécules.* »

Il est clair, selon M. Kouchner, que des outils médico-économiques devraient permettre de maîtriser ce phénomène mais que, pour autant, on ne pourra pas lutter efficacement contre la surconsommation sans « *une pédagogie de santé publique* ». « *Il y a bien évidemment une responsabilité du prescripteur, mais il y a aussi une forte demande du public*, a conclu le secrétaire d'Etat. *A nous de faire comprendre que surconsommer des médicaments peut être nuisible pour la santé.* »

Jean-Yves Nau

L'ancien trésorier du RPR Jacques Oudin mis en examen

LE JUGE D'INSTRUCTION de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, a adressé, la semaine dernière, un avis de mise en examen au sénateur de Vendée Jacques Oudin, trésorier du RPR de 1993 à 1995 et trésorier de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1995. Cette mise en examen pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* », révélée par *Le Canard enchaîné* du 12 novembre, est consécutive à la découverte d'une série d'employés du RPR dont les salaires étaient versés par des entreprises privées.

Ancien directeur administratif du parti, dont elle était considérée comme la trésorière officieuse, Louise-Yvonne Casetta avait été mise en examen pour avoir obtenu de la société Les Charpentiers de Paris le paiement de deux secrétaires travaillant pour le RPR (*Le Monde* daté 30-31 mars).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : tous les conducteurs impliqués dans l'accident de l'autoroute A 10 (15 morts et 46 blessés)**, le 10 novembre 1993 près de Mirambeau (Charente-Maritime), ont été mis en examen pour « *défaut de maîtrise du véhicule et homicide involontaire* », a indiqué, mardi 11 novembre, le président de l'association de défense des victimes de ce carambolage. Après l'accident, le chauffeur du camion-citerne et le conducteur polonais directement à l'origine du carambolage avaient été mis en examen pour « *homicides et blessures involontaires* ».

■ **ÉDUCATION : François Bayrou a critiqué la « méthode » de Claude Allègre**, mercredi 12 novembre sur Europe 1, soulignant que son successeur « [multipliait] *les annonces, alors que rien ne change* ». L'ancien ministre de l'éducation a estimé qu'en prenant pour « *cible* » les enseignants, M. Allègre sollicitait « *un vieux fonds poujadiste de l'opinion qui ne* [faisait] *pas avancer les choses* ».

■ **TRANSPORTS : la circulation des autobus de l'agglomération lilloise a été interrompue, mardi 11 novembre au soir**, après une série d'incidents graves ayant émaillé le week-end du 11 novembre. A la fin du mois d'octobre, des cocktails Molotov avaient déjà été lancés contre un autobus à Roubaix, provoquant une grève des transports durant vingt-quatre heures. Le travail n'avait repris qu'à la suite de l'engagement du préfet de police de renforcer les effectifs de CRS. Depuis, les jets de pierres, de plaques d'égouts, et de cocktails Molotov, ainsi que les agressions de chauffeurs ont néanmoins persisté, au point de conduire la compagnie Transpole, concessionnaire du réseau, à faire rentrer tous ses autobus au dépôt. Mercredi matin, le travail avait repris, mais les syndicats envisageaient un arrêt total et de longue durée.

Manifestations contre la consécration de la nouvelle église de Noisy-le-Grand

REPORTAGE

Ce 11 novembre, souvenir d'une autre guerre, deux France se faisaient face

ON AVAIT même sorti le bedeau. Cérémonieux, en costume bleu et or, portant la masse et les insignes de la fonction, il précède la procession jusqu'à l'autel de la nouvelle église Saint-Martin-des-Gaules, sise à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Dans un décor de champs, de HLM, de boue et de chantier, la cérémonie de consécration va durer cinq heures. Venu d'Ecône (Suisse), Mgr Bernard Fellay, l'un des quatre évêques ordonnés par Mgr Lefebvre en 1988 et excommuniés par le pape, porte haut la mitre, dont les pierres brillent. Sa lourde chasuble et sa dalmatique sont dorées et ses gants impeccablement blancs jusqu'au poignet.

La cérémonie commence par la « *lustration* » (ou purification) du nouvel édifice de culte. Pour en chasser les démons, l'officiant asperge les murs d'une eau dite « grégorienne », mélange d'eau pure, de vin, de sel et de cendre. Puis il dépose dans l'autel – qui tourne le dos aux fidèles – les reliques de martyrs, avant d'oindre de saint chrême les croix peintes du chœur. La messe de consécration, selon l'ancien rite de saint Pie V et en latin, peut commencer.

Au bruit du claquoir, les cérémoniaires, en aube de dentelle ou surplis, se prosternent devant le trône de l'évêque et baisent son anneau pastoral. Dans des volutes d'encens, ils portent, couvertes d'un drap blanc, sa mitre et sa crosse. A chaque tintement de la cloche, les fidèles ferment un vieux missel jauni et écorné, plongent la tête au sol et se signent. Ils sont trois cents à l'intérieur, un peu plus dehors, beaucoup venus en famille de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

« *Nous avons ouvert une maison de Dieu, une nouvelle porte du Ciel, une écluse afin que la grâce se répande sur les âmes* », scande, à l'heure du sermon, l'évêque Fellay, de sa voix suave et onctueuse. Auparavant, il aura réglé quelques comptes avec l'évêque de Saint-Denis, Mgr Olivier de Berranger, auteur d'un communiqué mettant en garde les catholiques contre la Fraternité schismatique de M Lefebvre : « *Ce n'est pas nous qui avons changé,* affirme t-il. *Comment prétendre que ceux qui s'attachent à un rite qui a sanctifié l'Eglise pendant des siècles, qui a conduit tant d'âmes au Ciel et a glorifié Dieu, pourraient être, d'un coup, déclarés schismatiques.* »

Ce 11 novembre est jour de gloire pour François Triomphe, président de l'Ancre (Association noiséenne pour la continuité du rite dans l'Eglise). Depuis des années, cet homme au cheveu ras milite pour la « restauration » de la tradition catholique en Seine-Saint-Denis, « *le département le plus déchristianisé de France* ». Avec ses amis, il a racheté les 220 tonnes de pierres d'une église désaffectée du Poitou. Entreposées sur palettes, elles ont été transportées il y a un an et, sur ce terrain de 823 mètres carrés acquis par l'Ancre à Noisy, ont été, une à une, remontées. La toiture n'est pas encore achevée. Un échafaudage sert de tribune et une tente de sacristie.

Devant les caméras, François Triomphe jure de sa bonne foi : « *Je ne suis pas membre du Front national.* » Mais ses cinq amis frontistes, élus de l'opposition au conseil municipal de Noisy-le-Grand, sont bien là, ainsi que le service d'ordre du FN. Lui-même a figuré sur les listes du Front aux dernières municipales et vote régulièrement Le Pen. « *Quoi, ce serait le péché suprême de voter FN ! Mais c'est le seul parti à lutter contre l'avortement* », clame-t-il. Interrogé sur la déclaration de « repentance » des évêques à Drancy, près de Noisy, le saint homme lâche : « *Je ne sache pas que la Synagogue se soit jamais repentie du Golgotha.* » Mgr Lustiger, qui « *a découvert la démocratie dans saint Thomas d'Aquin* », n'est pas épargné dans des conversations aussi pesantes que la cérémonie.

AUTRES CANTIQUES

Une sonnerie de cors marque la fin. Mais à peine entend-on l'*Ite missa est*, que retentissent, dans le lointain, d'autres cantiques : « *Eglise intégriste, église fasciste* (...). *A bas les culs-bénis* (...). *Ils occupent nos cliniques, occupons leurs églises* (...). *Ni Dieu, ni maître, ni ordre moral* ». Du PS au PCF, en passant par le Mouvement des citoyens, les Verts, des syndicats enseignants et des groupes anarchistes, quatorze organisations avaient appelé à manifester contre cette nouvelle église qui est, pour elles, « *un point d'ancrage de l'extrême droite* ».

Les manifestants étaient tenus à bonne distance par des cordons de policiers, mais ce 11 novembre, souvenir d'une autre guerre, deux France se faisaient face à Noisy. Le cœur chouan sur la poitrine, les uns chantaient *Catholiques et Français toujours*. Sur un badge, les autres avaient écrit : « *Dieu existe, j'ai marché dedans* ». Ou criaient : « *A Noisy comme à Alger, l'intégrisme, il y en a assez* ».

Henri Tincq

هكذا من الاهل

DISPARITIONS

■ **NORBERT CARBONNEAUX**, cinéaste, est mort le 6 novembre. Né le 28 mars 1918, Norbert Carbonneaux était une figure atypique du cinéma français. Il débute sa carrière alors que le cinéma dit « de qualité française » perpétue sans éclat un âge d'or révolu. Ses premiers films – *Les Corsaires du Bois de Boulogne* (1954), *Courte tête* (1956), *Le Temps des œufs durs* (1958) – creusent le sillon peu fréquenté (sinon par Jacques Tati ou Pierre Etaix) de la comédie loufoque et de l'incongruité poétique. Ils lui valent à ce titre l'admiration de certains cinéphiles, tel Jean-Luc Godard qui écrit à son sujet : *« C'est d'ailleurs peut-être dans ce décalage entre le rêve et la réalité que l'on peut saisir le mystère Carbonneaux. [Il] a l'ironie virevoltante, le trait sec et mordant qui empêche le rire en même temps qu'il le déclenche. »* En dépit de cette reconnaissance, la suite de sa carrière – *Candide ou l'optimisme au XXe siècle* (1961), *La Gamberge* (1962), *Toutes folles de lui* (1967), *L'Ingénu* (1972) – s'infléchira vers un comique plus convenu.

■ **HELENIO HERRERA**, entraîneur de football surnommé *Il Mago* (« le magicien »), est mort, dimanche 9 novembre à Venise, à la suite d'un malaise cardiaque. Né le 17 avril 1916 à Buenos Aires (Argentine), Helenio Herrera avait tout d'abord accompli une carrière de joueur assez modeste, notamment en France. Il était devenu entraîneur en Espagne, après la guerre, à la tête de Valladolid (1948-1949), de l'Atletico Madrid (1950-1951) avec lequel il remportait deux titres nationaux, de La Corogne (1953), de Séville (1954-57) et du FC Barcelone (1959-60) qui réussissait le triplé Championnat d'Espagne, Coupe des foires, Coupe du roi en 1959. Il avait également dirigé l'équipe nationale espagnole (1960-1962), participant à la Coupe du monde au Chili. Arrivé en Italie en 1960, il a entraîné durant huit ans la formation de l'Inter de Milan, la conduisant trois fois au titre national (1963-1965-1966) et à deux Coupes d'Europe des clubs champions en 1964 et 1965. En 1969, il avait remporté la Coupe d'Italie avec l'AS Rome. Revenu pour une saison à l'Inter en 1974, il a terminé sa carrière d'entraîneur en 1977 à Rimini. Helenio Herrera est célèbre pour avoir mis sur pied le *catenaccio*, le verrou, une tactique de défense devenue une véritable institution dans le jeu moderne.

■ **GEORGE CHAMBERS**, ancien premier ministre de Trinité-et-Tobago, est mort le 4 novembre à Port-d'Espagne des suites d'un cancer. Né le 4 octobre 1928, George Chambers était devenu premier ministre en mars 1981 après le décès d'Eric Williams, fondateur de la République de Trinité-et-Tobago, qu'il avait dirigée pendant vingt-cinq ans. Aux législatives de novembre 1981, George Chambers avait mené à la victoire le Mouvement national du peuple, parti qui avait gagné toutes les élections depuis 1956, mais avait subi une écrasante défaite au scrutin de décembre 1986 en raison de l'effondrement des cours du pétrole, qui assurait 90 % des exportations de cette ancienne colonie britannique.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres a procédé, lundi 10 novembre, au mouvement préfectoral suivant (*Le Monde* du 11 novembre) : **Jean-François Denis**, directeur de la sécurité civile depuis mai 1996, est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle. **Jean Dussourd**, préfet des Hautes-Pyrénées, devient directeur de la sécurité civile et de la défense, ces deux directions du ministère de l'intérieur devant fusionner. **Gérard Bougrier**, préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse, est nommé préfet à Tarbes, en remplacement de M. Dussourd. **Bernard Lemaire**, sous-préfet de Bayonne, remplace M. Bougrier à Ajaccio. **Rémi Thuau**, secrétaire général pour les affaires régionales du Nord-Pas-de-Calais, devient préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement de Jean-François Carenco, envoyé dans le Tarn-et-Garonne le 29 octobre. **Michel Pinauldt**, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense est, est placé hors cadre, en attendant d'être nommé chargé de mission au SGCI (Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne pour la convention de Schengen et pour les affaires intérieures et de justice), en remplacement de Pierre-Henry Maccioni, nommé préfet de la Dordogne le 1er octobre. **Didier Pétetin**, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne, le remplace à Metz. **Jacques Andrieu**, préfet de Meurthe-et-Moselle, est placé hors cadre.

[Né le 9 décembre 1938 au Tréport (Seine-Maritime), **Jean-François Denis** commence *sa carrière comme officier de l'armée de l'air.* Il devient directeur du cabinet du préfet du Tarn en novembre 1975, directeur du cabinet du préfet de la Charente-Maritime en février 1977, sous-préfet de Largentière (Ardèche) en août 1978, chef de la subdivision est de la Nouvelle-Calédonie en janvier 1981 et sous-préfet de Guingamp en septembre 1983. Il est chargé d'une mission temporaire auprès d'Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, de janvier à juin 1985. Il est ensuite secrétaire général pour les affaires régionales de la région Languedoc-Roussillon. Il est chargé d'une mission temporaire auprès de Christian Blanc, coordonnateur de la mission « chargée d'apprécier la situation et de rétablir le dialogue en Nouvelle-Calédonie » de mai à juillet 1988. Il est nommé préfet, commissaire délégué pour le développement économique, auprès du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, en juillet 1988, préfet du Jura en mars 1990, préfet des Pyrénées-Atlantiques en juin 1993. En mai 1996, il avait été nommé directeur de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. Depuis septembre 1996, il était parallèlement haut fonctionnaire chargé des mesures de défense auprès du même ministère.]

[Né le 2 janvier 1948 à Castres (Tarn), **Jean Dussourd** intègre le ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1976. Après avoir été chef de bureau, il devient chargé de mission auprès du préfet de la région Haute-Normandie en juin 1980, secrétaire général de la préfecture de l'Allier en mars 1982, secrétaire général pour les affaires régionales d'Auvergne en octobre 1984, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme en octobre 1986 et sous-préfet de Palaiseau en août 1990. En octobre 1992, il est nommé directeur du personnel, de la formation et de la police à la direction générale de la police nationale. Depuis novembre 1993, il était préfet des Hautes-Pyrénées.]

[Né le 30 novembre 1944 à Rennes (Ille-et-Vilaine), **Gérard Bougrier** commence sa carrière comme attaché d'administration centrale au ministère des départements et territoires d'outre-mer en août 1968. Il est administrateur intérimaire des îles Sous-le-Vent (Polynésie française) en juillet 1974, chef de cabinet du directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur en octobre 1977, directeur du cabinet du préfet des Ardennes en octobre 1978, secrétaire général de la préfecture de Mayotte en septembre 1979, sous-préfet de La Flèche en juillet 1982, secrétaire général de la préfecture de la Charente en septembre 1985, chef du bureau du corps préfectoral et des administrateurs civils au ministère de l'intérieur en septembre 1987, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques en juin 1990, sous-préfet d'Antony en mai 1993. Depuis février 1996, il était préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse.]

[Né le 4 novembre 1946 à Vittel (Vosges), **Bernard Lemaire** commence sa carrière comme inspecteur du Trésor, en janvier 1969, avant de faire l'ENA. Il devient directeur du cabinet du préfet de l'Aisne en août 1978, sous-préfet d'Ancenis en juillet 1979, secrétaire général de la préfecture de la Creuse en août 1981, secrétaire général adjoint de la préfecture des Bouches-du-Rhône en décembre 1983, secrétaire général de la préfecture de Nouvelle-Calédonie et dépendances en décembre 1985, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Maritime en janvier 1987, chargé de mission auprès du préfet de la région des Pays de la Loire en décembre 1989, secrétaire général pour les affaires régionales de la même région en juin 1990. Il était sous-préfet de Bayonne depuis janvier 1995.]

[Né le 16 juin 1951 à Paris, **Rémi Thuau** intègre le ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1977. Il est directeur du cabinet du préfet du Tarn en juillet 1977, directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise en août 1979, chargé de mission auprès de ce préfet en décembre 1980, chef de la mission décentralisation à la sous-direction des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer, au secrétariat d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer en octobre 1982, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Pierre (la Réunion) en décembre 1984, secrétaire général de la préfecture de la Réunion en septembre 1986, secrétaire général de la préfecture de l'Oise en novembre 1989, chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de l'Oise en septembre 1993, chargé de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en novembre 1993. Il était secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nord-Pas-de-Calais depuis novembre 1993.]

[Né le 15 octobre 1945 à Besançon (Doubs), agrégé d'anglais, **Didier Pétetin** intègre le ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1976. Il est directeur du cabinet du préfet de l'Ain en août 1976, sous-préfet d'Ambert en juin 1978, secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord en mars 1980. Il est conseiller technique au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, de juin 1982 à juillet 1984 et parallèlement affecté au cabinet du directeur général de l'administration de mars 1983 à septembre 1984. Il est nommé sous-directeur de la prévention et des études à la direction de la sécurité civile du ministère de l'intérieur en septembre 1984, sous-directeur de la circulation et de la sécurité routière en octobre 1985, sous-directeur de la programmation en octobre 1986 et sous-préfet de Montmorency en décembre 1989. Depuis août 1994, il était secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du lundi 10 novembre, avancé en raison du voyage de Jacques Chirac au Sommet de la francophonie de Hanoï, a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre **Bernard Moysan**, nommé inspecteur général des armées (marine).

Sont nommés : major général de la marine, le vice-amiral d'escadre **Philippe Mallard** ; commandant la force d'action navale, le vice-amiral **Alain Witrand** ; chef de cabinet du chef d'état-major des armées, le vice-amiral **Jean Viriot**.

● **Air.** Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne **Michel Brugnon** (nommé commandant en second les forces aériennes stratégiques) et **François Bourdilleau** (nommé commandant les systèmes de surveillance, d'information et de communications) ; général de brigade aérienne, le colonel **Yves Jourdan**.

Sont nommés : commandant la région aérienne « Atlantique », le général de corps aérien **Michel Beaudoux** ; commandant la région aérienne « Méditerranée », le général de brigade aérienne **Claude Bigot** ; chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées en Centre-Europe, le général de division aérienne **Jean Nicolas** ; inspecteur du commissariat et de l'administration de l'armée de l'air, le commissaire général de brigade aérienne **Alain Baillaud**.

● **Terre.** Sont mis à la disposition : du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de corps d'armée **Pierre Forterre** ; du ministre de la défense, le général de division **Philippe Rondot** (*Le Monde* du 11 novembre).

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Paul Panié** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Yves Desnoës**, **Michel Bonnotte** et **Louis-Alain Roche**.

Sont nommés : adjoint au sous-directeur de la formation, chef du bureau de la tutelle des écoles d'ingénieurs à la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Pierre Crestin** ; sous-directeur de l'organisation, de la qualité interne et des systèmes d'information à la direction de la gestion et de l'organisation, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Kervella** ; adjoint au chef du service des programmes aéronautiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Denys Caraux**.

DIPLOMATIE

Henri Benoît de Coignac a été nommé ambassadeur en Irlande, en remplacement de François Mouton, qui part à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* daté 10-11 novembre.

[Né le 3 octobre 1935 à Rodez (Aveyron), Henri Benoît de Coignac est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Mexico (1965-1967), à Washington (1967-1971), à Tunis (1971-1974), à New Delhi (1974-1977), à Buenos Aires (1979-1982), en Andorre (1982-1984) et à l'administration centrale, avant d'être ambassadeur en Espagne (1985-1993), puis au Maroc (1993-1995). Depuis janvier 1996, Henri Benoît de Coignac était conseiller diplomatique du gouvernement.]

EPISCOPAT

Le Père François-Xavier Loiseau, vicaire général du diocèse de Luçon (Vendée), a été nommé par le pape, lundi 10 novembre, évêque de Digne (Alpes-de-Haute-Provence). Il succède à Mgr Georges Pontier, devenu en 1996 évêque de La Rochelle.

[Né le 7 juillet 1939 à Maillé (Vendée), François-Xavier Loiseau a fait ses études supérieures au séminaire universitaire et à l'Université catholique d'Angers. Licencié en philosophie et en théologie, il a été ordonné prêtre pour le diocèse de Luçon en 1965. Jusqu'en 1982, il a enseigné au grand séminaire de Luçon et au séminaire interdiocésain d'Angers. En 1982, François-Xavier Loiseau est devenu secrétaire particulier de Mgr Paty, évêque de Luçon, fonction qu'il a gardée auprès de son successeur, Mgr François Garnier. Depuis 1992, il était vicaire général du diocèse de Luçon.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Gabriel et Geneviève **MORTAMET**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Gabriel,

fils de

Charlotte et Philippe CHESNELONG.

7, quai de Sorbie.
69006 Lyon.
8, rue de Chaligny.
75012 Paris.

Anniversaires de naissance

– Paris.

Vingt ans,

Elise !

Françoise, Zoé, Michel.

– Bon anniversaire (sept ans !) à

Sarah NOUVEL,

de la part de son papa qui l'aime,

le 13 novembre 1997.

Noces de diamant

– Pour les soixante ans de mariage de

Jean et Mike BEGU,

leurs trois filles, Claudine (décédée), Reine et Francette,
leurs neuf petits-enfants,
leurs dix arrière-petits-enfants, Arnaud, Alix, Jeanne, François, Amaury, Thomas, Charlotte, Olmo, Lou et Jules,
leur souhaitent un bon anniversaire avec tout leur amour.

Décès

– Emile Arrighi De Casanova,
son époux,
Anne et Bertrand Joire-Noulens,
Jacques et Carola
Arrighi De Casanova,
Isabelle et Jean De Severac,
Dominique Arrighi De Casanova,
ses enfants, gendres, et belle-fille,
Hélène Barthélemy,
sa sœur,
Gwenola, Elisa, Magali, Vanina,
Domitille, Constance, Etienne, Antoine,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève ARRIGHI DE CASANOVA,
née BARTHÉLEMY,

survenu dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques seront célébrées le 13 novembre, à 14 h 15, en l'église Saint-Jean-de-Malte, à Aix-en-Provence.

11, boulevard du Roi-René,
13100 Aix-en-Provence.

– Les familles de ses enfants,
André du Castel (†),
François du Castel,
Florence Bernard,
Charles-Antoine du Castel (†),
Valentine Therre (†),
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Etienne du CASTEL,
née Françoise PAUL-DUBOIS,

survenu le 7 novembre 1997, dans sa centunième année, à Joigny (Yonne).

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mercredi 12 novembre, à 14 h 30, en la chapelle de l'Est du cimetière du Père-Lachaise.

François du Castel,
103, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
Florence Bernard,
28, boulevard des Invalides,
75007 Paris.

– Lucie L'Heureux,
Et les familles Mamy et Dessault,
ont la douleur d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

Georges MAMY,
journaliste,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
rosette de la Résistance.

Parents et amis sont invités à se réunir le vendredi 14 novembre 1997, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

5, villa des Pyrénées,
75020 Paris.
4, rue Auguste-Perret,
75013 Paris.

(*Le Monde* du 11 novembre.)

– Mme Jacques Mesny,
Françoise et Michel Alidières,
Anne et Jean-Marc Tulli,
ses enfants,
ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 6 novembre 1997, de

Jacques MESNY,
chirurgien-dentiste,
chevalier de la Légion d'honneur.

41, avenue de Ségur,
75007 Paris.

– Elio Nacmias,
son époux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du départ dans la sérénité de

Rachel Huguette NACMIAS.

Selon ses vœux, elle sera incinérée au colombarium du Père-Lachaise, le lundi 17 novembre 1997, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Atlantique), Paris, New York, Lorient.

Renée Renaudeau-Langlois,
son épouse,
Pierre-Marc, Grace, Isabelle, Olivier,
ses enfants,
Genevra, Alexander, Lucy, John, Raphael, Nicholas et Sophie,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel RENAUDEAU.

– M. et Mme Robert Sauvage-Béal,
M. et Mme Rémy Hanicotte-Sauvage,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mlle Germaine SAUVAGE,
administrateur principal honoraire
à la CEE,

survenu à Bruxelles, le 2 novembre 1997, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 7 novembre, à Arras.

39, boulevard Faidherbe,
62000 Arras.
Menez-Land,
29170 Fouesnant.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

M. Gilbert
COURTOIS DE VIÇOSE,

paru dans l'édition du 12 novembre, il fallait lire :

officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
de la Couronne de Belgique.

Remerciements

– Renée Derogy-Weitzmann,
Et la famille Weitzmann

remercient très sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné leur douleur et leur affection lors de la disparition de

Jacques DEROGY,

survenu le 30 octobre 1997.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 12 novembre 1995,

Christian BROSSARD,
journaliste judiciaire
à l'Agence France-Presse,

quittait sa famille et ses amis.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a huit ans,

Patrice COUSSONNET,
agrégé d'arabe,

quittait ce monde,
mais pas les siens,
en qui il vit toujours.

Conférences

« Démétrios Poliorcète et la guerre de siège hellénistique (IVe et IIIe siècle av. J.-C.) »
par le professeur Pierre Leriche,
le lundi 17 novembre 1997, à 18 heures.
Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études
d'histoire de la Défense,
dans le cadre du cycle de conférences
« La guerre et la ville à travers les âges ».

Colloques

– Colloque international du Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle : **« Où va le judaïsme ? La continuité juive face aux extrémismes »**, les samedi *soir 15 et dimanche* 16 novembre, renseignements à l'AIU, 45, rue La Bruyère, Paris-9e, tél. : 01-53-32-88-55 (inscriptions obligatoires).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30



Vers une réforme du volet social de la décentralisation

Les conseils généraux ont aujourd'hui la responsabilité de l'aide sociale. Martine Aubry veut résorber des disparités trop fortes d'un département à l'autre

L'ACTION SOCIALE des départements, qui met en jeu des sommes considérables, est aussi à la confluence de plusieurs interrogations : sur l'avenir de la décentralisation, la répartition des responsabilités entre Etat et élus locaux (et entre élus eux-mêmes), la lutte contre l'exclusion, la péréquation des richesses entre collectivités locales, la gestion du vieillissement de la population... Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a relancé toutes ces questions, lundi 10 novembre, en indiquant que le projet de loi contre les exclusions donnera l'occasion de *« repenser »* la décentralisation en matière d'aide sociale, en raison des disparités géographiques constatées. Lorsque la ministre, il y a quelques jours, a pris rendez-vous avec Jean Puech, président (UDF) de l'Association des présidents des conseils généraux (APCG), et une délégation de cette dernière pour évoquer ces sujets, le 20 novembre, elle leur a précisé qu'il serait bon de prévoir du temps pour cet entretien. Il s'agit en effet d'ouvrir un chantier *« majeur »*, selon ses propres termes.

Le transfert des dépenses d'aide sociale aux départements date de 1983. Mais avec l'aggravation de la fracture sociale, cette aide a pris, au fil des années, une ampleur que n'avaient prévue ni l'Etat ni les présidents de conseils généraux : dans les budgets primitifs des départements pour 1997, ces dépenses représentent, selon les calculs de l'APCG, 75,9 milliards de francs, soit plus de la moitié de leurs 148 milliards de dépenses de fonctionnement.

De fortes variations

PART DES DÉPENSES D'AIDE SOCIALE DANS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Comptes administratifs 1995 des départements

MOINS DE 45 % — DE 45 À 55 % — DE 55 À 66%

Entre 1994 et 1995, les dotations de l'Etat aux départements ont progressé de 2,9 %, tandis que les dépenses d'aide sociale progressaient de 5,6 %. Dans les années précédentes, ces taux avaient parfois atteint 9 %. Au point que l'APCG a longtemps affirmé que l'action sociale finissait par obérer la capacité d'investissement des départements : *« Chacun sait ici que sans développement économique, donc sans investissement, la lutte contre l'exclusion et le chômage est vouée à l'échec »*, lançait en 1996 M. Puech devant le congrès de l'APCG. En 1995, pour la première fois, selon l'APCG, les dépenses sociales avaient dépassé 60 % des dépenses de fonctionnement des départements.

Le freinage de ces dépenses, malgré l'acuité de la crise, est donc un souci constant des présidents de conseils généraux. Le « pic » de 1995 a marqué le début d'un retournement de tendance : dans les budgets primitifs pour 1997, le rythme de progression des dépenses sociales est descendu à 4,5 %. Selon l'APCG, un tel taux d'augmentation représente *« pour beaucoup de départements un seuil minimal incompressible »* compte tenu du vieillissement de la population et de l'augmentation des personnes en situation de précarité. L'exclusion est d'ailleurs en partie à l'origine de l'envolée des dépenses d'aide sociale avec la loi, votée fin 1988, instituant le Revenu minimum d'insertion (RMI), qui laisse à la charge des départements au moins 20 % des dépenses d'insertion. D'autres responsabilités leur ont été progressivement confiées : en 1992, l'aide médicale pour les plus démunis, en 1997 la prestation spécifique dépendances (PSD) pour les personnes âgées.

Les disparités relevées par Mme Aubry *(voir carte ci-contre)* sont certes liées aux choix politiques de chacun des conseils généraux (aujourd'hui majoritairement à droite, ils seront renouvelés, pour moitié, lors des élections cantonales de mars 1998). Mais elles tiennent aussi à des réalités locales très diverses.

INÉGALITÉS CUMULÉES

Ainsi, les dépenses sociales pèsent d'autant plus lourd dans des départements comme la Seine-Saint-Denis que ceux-ci souffrent d'une sorte de cumul des inégalités : les besoins d'aide sociale sont plus forts qu'ailleurs, mais les ressources plus faibles. L'insuffisance de ce qu'on appelle le « potentiel fiscal » des habitants pousse les départements à reporter la fiscalité locale sur les entreprises. Ce qui pousse ces dernières à s'installer ailleurs...

Dans un contexte budgétaire tendu, l'action sociale des départements soulève aussi des interrogations sur la pertinence des choix des élus. Au printemps, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation du gouvernement Juppé, Dominique Perben (RPR), appelait les élus locaux à se remettre en question : *« On ne peut pas indéfiniment surajouter des politiques à d'autres*, soulignait-il dans un entretien au *Monde* du 15 avril. *Il faut, à un moment donné, s'interroger sur les attentes de nos concitoyens : ne convient-il pas de diminuer certaines prestations, d'abandonner certaines actions au profit d'autres ?*

Interrogé mercredi, M. Puech met en avant le besoin d'une *« contractualisation »*, d'une *« clarification »* – notamment pour la tarification de la PSD – et d'une *« approche globale »* afin d'obtenir une *« meilleure complémentarité »* permettant d'*« utiliser avec encore plus de souplesse les fonds disponibles »*, notamment pour le volet insertion du RMI. *« Nous sommes ouverts, il n'y a pas de blocage »*, a déclaré au *Monde* M. Puech, en soulignant que les domaines de l'action sociale relèvent typiquement des *« missions partagées »* entre l'Etat et les collectivités locales. Il importe donc, pour l'ancien ministre d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, de *« bien définir ces partages, pour obtenir le plus d'efficacité »*.

Jean-Louis Andreani

Contre la « rupture de l'égalité » territoriale

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a indiqué, lundi 10 novembre, que le projet de loi contre les exclusions – qui devrait être déposé au Parlement en février 1998 – donnera l'occasion de *« repenser »* la décentralisation en matière d'aide sociale, en raison *« des différences extrêmement larges »* existant *« d'un département à l'autre »*. Mme Aubry souhaite qu'il n'y ait *« pas de rupture de l'égalité »* territoriale, mais souligne aussi que la répartition des responsabilités entre l'Etat et les départements *« n'a pas été totalement claire »*. *« Par exemple, qu'est-ce qui doit rester du domaine de l'Etat ? »*, s'est-elle interrogée.

Cette réflexion *« sera un des chantiers majeurs »*, même s'il s'annonce *« difficile »* parce qu'*« il touche à des intérêts politiques »*, a-t-elle précisé, ajoutant que des mesures seront annoncées au 1er décembre *« pour relancer le "i" »* du revenu minimum d'insertion (RMI).

Des responsabilités partagées

LA LOI du 22 juillet 1983, l'une des lois de décentralisation, confie aux départements la responsabilité de l'ensemble des prestations d'aide sociale. Le département est donc responsable, notamment, de la protection maternelle et infantile (PMI), de l'aide aux handicapés, au troisième âge et à l'enfance. La prestation dépendance pour les personnes âgées, instituée par une loi de janvier 1997, est à la charge des départements. Outre le financement d'une part du volet insertion du RMI, les départements assument – depuis une loi de 1992 modifiant la loi de 1988 sur le RMI – la charge de l'aide médicale aux personnes en situation de précarité (à l'exclusion des SDF), notamment les RMistes. En 1997, selon l'Association des présidents des conseils généraux (APCG), l'aide à l'enfance représente 30 % du total des dépenses d'action sociale départementales, le RMI 5 %, l'aide médicale 9 %.

Enfin, la loi de 1983 transfère aux départements une partie de la prévention sanitaire (tuberculose, maladies vénériennes...), ainsi que les services de vaccination ou de dépistage précoce du cancer. En avril, Dominique Perben (RPR), ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, avait annoncé que le gouvernement Juppé avait l'intention de reprendre aux départements leurs compétences en matière de prévention sanitaire, notamment pour éviter la *« codécision »*, tout en leur transférant de nouvelles responsabilités pour l'aide sociale.

L'APCG souhaite le retour à l'Etat de l'ensemble du secteur de la prévention. Elle demande également un retour à l'Etat de l'aide médicale, une révision du dispositif du RMI, enfin une *« clarification »* des responsabilités dans les domaines de l'action sociale. Comme dans d'autres domaines, le schéma de répartition des compétences est moins clair dans la pratique que dans les textes.

J.-L. A.

Deux nouvelles avancées pour les écologistes

TOULON et ORLÉANS
de nos correspondants

Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, vient d'annoncer deux décisions intéressant EDF sur deux sites sensibles. En Provence, le projet de traversée du parc régional du Verdon par une ligne électrique à très haute tension (400 000 volts) est provisoirement abandonné. Dans un communiqué commun du 7 novembre, Mme Voynet et de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, précisent qu'il est *« essentiel d'étudier, préalablement à toute construction de ligne, des solutions qui permettent de réduire la contrainte d'approvisionnement de l'Est de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les raisons qui pourraient justifier un tel tracé. »*. Malgré cette décision apaisante, les élus des quarante-quatre communes du Var et des Alpes de Haute-Provence situées dans le périmètre du parc, fermement opposés à ce tracé imposé par EDF (*Le Monde* du 29 avril), ont décidé de se réunir jeudi 13 novembre, pour déterminer leur position.

La signature, le 3 mars, du décret de création du parc dans cette zone naturelle de 177 000 hectares avait été accueillie sur place avec une satisfaction nuancée par la découverte du tracé EDF, le septième présenté depuis 1990. Les élus et les populations, ulcérés par ce projet – 110 kilomètres de ligne sur des pylônes de 72 mètres de haut – le rejetèrent en bloc. EDF justifiait l'urgence de cette ligne par des raisons de sécurité et *« pour renforcer l'alimentation électrique de la région niçoise »*. L'argument est pris en compte par les deux membres du gouvernement, qui estiment que *« toutes les solutions qui réduisent la contrainte d'approvisionnement électrique sans dommage pour l'environnement doivent naturellement être mises en œuvre »*.

De nombreux élus locaux regrettent que Mme Voynet n'insiste pas plus sur les solutions alternatives, notamment celles proposées dans un rapport de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Charles-Antoine Mordelet, maire RPR d'Aiguines (Var) et cheville ouvrière de la contestation, soutient : *« Tous les élus sont opposés à toute espèce de tracé dans le parc du Verdon. Cette décision ministérielle est un premier pas vers la concertation mais nous restons circonspects. D'autant qu'il y a quelques jours à peine, Mme Voynet a déclaré, sur France 3 Région, que la ligne se ferait selon le septième tracé ! »*

UN BARRAGE « EFFACÉ »

Dans le centre de l'Hexagone, avec l'arasement du barrage de Saint-Etienne-du-Vigan (Haute-Loire) – haut de 12 mètres et exploité par EDF dans les gorges supérieures de l'Allier –, entamé le 6 novembre dans le cadre du Plan Loire grandeur nature, l'un des obstacles majeurs à la migration des saumons va disparaître : l'accès à leurs ultimes et meilleures frayères va leur être ainsi rendu (*Le Monde* du 29 janvier).

L'Allier est l'axe de migration le plus long fréquenté en France par les saumons, dont le sauvetage a été entrepris il y a près de vingt ans dans le bassin de la Loire. Mais c'est un parcours semé d'embûches qui attend aujourd'hui le vieux « marathonien », dont le retour est plutôt timide : quelques cinq cents exemplaires jusqu'ici, malgré l'équipement en passes ou en ascenseurs à poissons d'un certain nombre d'ouvrages. Le Plan Loire prévoit encore l'amélioration du franchissement d'une dizaine d'ouvrages, notamment les seuils de centrales nucléaires sur le cours de la Loire.

L'« effacement » de la retenue de Saint-Etienne-du-Vigan doit être suivi par celui du barrage de Maisons-Rouges (Indre-et-Loire) sur la Vienne, décidé le 24 juillet par le premier ministre sur proposition de Mme Voynet. Deux décisions inédites en France, hautement symboliques, brisant des tabous en matière d'aménagement : les nuisances environnementales des barrages (ralentissement du courant, réchauffement des eaux, envasement, eutrophisation, perturbation de la faune et de sa reproduction) doivent désormais être prises en considération.

José Lenzini et Régis Guyotat

DÉPÊCHES

■ **PARIS : un chantier de réaménagement de la gare du Nord,** dans sa partie banlieue, sera lancé en 1998 à l'issue de la Coupe du monde de football. La SNCF et le syndicat des transports parisiens (STP) supporteront le coût de l'opération – 190 millions de francs – à parts égales, tandis que la RATP financera la rénovation des stations de métro des lignes 4 et 5 (60 millions).

■ **SAVOIE : les travaux de remise en état du château des ducs de** Savoie, situé à Chambéry, qui abrite les services du conseil général et de la préfecture de la Savoie, devraient coûter de 20 à 30 millions de francs selon Michel Barnier (RPR), président du conseil général. Le 1er novembre, un incendie avait détruit 2 000 m² du bâtiment, vraisemblablement à la suite d'un court-circuit dans le service des transmissions et de l'informatique. – *(Corresp.)*

هكذا من الامل

2

Le monde de Rosa la Cubaine

L'effondrement du bloc soviétique a accentué les faiblesses de l'économie cubaine et aggravé les restrictions. Campagnes idéologiques et mesures de répression n'ont pu empêcher le développement d'un marché parallèle alimenté par les dollars et les détournements de marchandises



ROSA le reconnaît bien volontiers : personne ne meurt de faim à Cuba, mais tout le monde y mange fort mal, obsédé quotidiennement par la nourriture. Dans son petit appartement de la Vieille Havane, centre historique et délabré d'une capitale qui fut parmi les plus belles du monde latino-américain, Rosa soupire : *« Cela dure depuis une dizaine d'années. »*

Sa mère, alerte petite femme de soixante-dix ans qui fut infirmière dans les troupes rebelles durant la révolution, acquiesce, hochant la tête au rythme de son fauteuil à bascule. Un téléviseur, une chaîne hi-fi bon marché, trois fauteuils cannés de bois sombre, une table trônent dans le salon - salle-à-manger où un ventilateur brasse l'air humide sans grand succès.

Comme dans de nombreux appartements havanais où ils sont l'objet d'un véritable culte, un couple d'oiseaux chantent dans leur cage. Deux vélos sont posés contre le mur, témoignant de la persistance de la crise des transports comme des vols qui obligent à ne jamais laisser hors de vue un objet aussi précieux.

Avec sa vieille mère, sa fille médecin et son fils ingénieur, son compagnon ouvrier et son salaire de fonctionnaire subalterne, Rosa est l'élément pivot d'une banale famille cubaine où les salaires sont modestes ; où les enfants, maintenant âgés de près de trente ans, ont fait des études gratuites et approfondies, mais ne gagnent pas assez pour disposer d'un appartement de toute façon pas encore bâti ; où la carte du parti, acquise hier avec fierté et conviction, n'est plus aujourd'hui qu'une habitude lassée ; où le mari a, un jour, quitté le domicile conjugal, bientôt remplacé par un compagnon *« gentil »*, mais qui rentre épuisé et muet de ses journées de travail ; où l'on ricane férocement quand Fidel Castro vante la supériorité du socialisme, mais où les craintes de « l'après-Castro » paraissent geler toute idée d'avenir ; où l'on baisse la voix en parlant des soldats cubains tombés en Angola ou en Ethiopie parce que le voisin est le père d'une de ces victimes presque secrètes dont le nombre n'a jamais été rendu public ; où l'on ne s'habille que de quelques T-shirts choisis au *trapi shop* (de *tropo* : chiffon en espagnol), sorte de décrochez-moi-ça où l'Etat revend les vêtements usagés récupérés auprès des organisations caritatives internationales.

AVANT, précise Rosa, seuls certains produits étaient contingentés. Mais depuis que le monde soviétique s'est écroulé, amplifiant la faiblesse intrinsèque d'une économie largement dépendante de ses échanges avec le monde socialiste, les restrictions de toutes sortes se sont multipliées, frappant durement le niveau de vie des ménages cubains.

Didactique, Rosa pose sur la table un carnet fait d'un méchant papier de couleur grise : la *libreta*, document officiel délivré à chaque ménage par le ministère du commerce intérieur pour organiser le rationnement. Colonnes, chiffres, paraphes illisibles, petites croix en face de produits incertains : toute la maigre consommation d'une famille cubaine de La Havane figure ici, tristement étalée sur quelques pages.

L'inventaire est rapidement fait : la *libreta* ne permet de vivre que deux semaines par mois en se nourrissant de ce qui est contingenté. Mais si, en théorie, la *libreta* garantit l'accès des produits de base à des prix modiques, encore faut-il que ceux-ci soient disponibles, ce qui n'est jamais le cas.

En pratique, la *libreta* ne permet d'obtenir, plus ou moins régulièrement, que des haricots noirs, du riz, du sucre et du sel. C'est l'invariable ordinaire de centaines de milliers de Cubains qui, chaque jour, y ajoutent quelques dizaines de grammes d'un pain gris et pâteux. Pour le reste, il faut inventer, trouver des dollars pour obtenir ce que les magasins d'Etat ou les marchés paysans, tolérés plus qu'autorisés, ne fournissent que contre devises fortes.

Au rayon hygiène de la *libreta*, pas de papier hygiénique et une seule savonnette par mois. *« Le détergent, ça fait longtemps que j'en ai pas vu et, de toute façon, il ne vaut rien »*, assure Rosa, qui va chercher dans sa salle de bains l'unique tube dentifrice mensuel que reçoit sa famille. Le produit est insipide, livré en tube de métal souple, sans étiquette pour indiquer le poids, la composition et encore moins la provenance. Pas autrement gênée, Rosa indique aussi que les femmes n'ont droit qu'à quinze serviettes hygiéniques par trimestre. Au-delà de 55 ans, il leur faut un certificat médical pour continuer à les obtenir.

Comme beaucoup de ses compatriotes, Rosa, chaque semaine, se plonge dans la lecture de *La Tribuna*. L'hebdomadaire ne l'intéresse guère, hormis la page où sont annoncés les horaires et les quartiers de distribution de produits inhabituels, ce qui permet d'avoir une petite idée de l'approvisionnement réel du marché. Ce mois-ci, après plusieurs semaines de retard, son quartier de la Vieille Havane a reçu du calamar, qui constitue sa dotation de poisson. *« Théoriquement*, dit la fille de Rosa, *nous avons droit chaque quinzaine à une livre de poisson par personne. Mais s'il n'y en a pas, il n'y en a pas... »*

Il y a belle lurette que la viande a été remplacée par un succédané appelé *pasta carnica*, infâme pâte jaune pâle faite d'une mixture de soja et de débris de volaille, *« bec, plumes et pattes comprises »*, disent les Cubains qui cultivent l'humour acide. La même alchimie mystérieuse préside à la confection du cérélac, ersatz de lait enrichi en vitamines et dont le refrain publicitaire, détourné d'une mélodie célèbre, chante que *« jamais ce ciment blanc »* n'en sera. *« La composition du cérélac est un secret d'Etat. Personne ne sait ce qu'il y a dedans »*, affirme Rosa, qui assure être tombée malade chaque fois qu'elle y a goûté. Seuls les enfants de moins de 7 ans reçoivent du lait ; au-delà, ils ont droit à du yogourt de soja à raison d'un sac (de plastique) tous les deux jours.

Cet état de pénurie chronique suscite mille et une combines, pas toujours heureuses. L'été dernier, Rosa s'est ainsi portée volontaire pour héberger un délégué du Festival mondial de la jeunesse, réunion internationale de la jeunesse communiste convoquée durant dix jours à La Havane. Elle espérait en recevoir un complément de nourriture capable d'améliorer son ordinaire. Las, dit-elle, ce que les organisateurs ont consenti aux familles hôtes a tout juste suffi à nourrir l'invité, un jeune étudiant arabe qui ne s'est aperçu de rien.

Les difficultés d'approvisionnement sont aussi à l'origine de vols systématiques dans les entreprises. Officiellement, les détournements n'existent que marginalement, y compris dans le langage où l'utilisation d'un euphémisme – les *« manquants »* – permet de pudiquement minimiser le phénomène. Pourtant, les vols existent à grande échelle, jamais jugulés malgré les campagnes idéologiques et les mesures de répression, comme en témoigne le court débat mené à ce sujet lors du dernier congrès du Parti communiste.

« Tout le monde ici vit dans l'illégalité », estime Angel, qui, ayant la bonne fortune de posséder une vieille guimbarde de fabrication soviétique et bénéfiant d'une bonne formation de tourneur qui lui permet de l'entretenir, pourchasse le dollar en faisant le taxi clandestin. Acheter légalement des pneus lui est impossible : les magasins travaillant en pesos n'en ont pas et les magasins travaillant en dollars sont inabordables.

La solution est dans la rue où, tels des flibustiers de haute mer, croisent les pirates du marché noir, qui n'ont pas leur pareil pour se procurer n'importe quelle marchandise volée sur son lieu de production ou sur son aire de stockage. Une paire de pneus vendue sous le manteau permettra à son voleur d'acheter, à son tour, la viande que le boucher, malgré tous les contrôles, parvient à soustraire pour son propre commerce, ou d'autres produits tout aussi rares.

LES mêmes détournements affectent la production du cigare, dont une bonne proportion est écoulée par les voleurs, agglutinés sans autre précaution devant tous les hôtels de La Havane pour proposer leur marchandise, authentique ou contrefaite, aux touristes.

Le manque de statistiques, qui ne sont livrées qu'avec réticence, interdit d'apprécier exactement les conséquences de cette économie de rapine. Mais au dire de tous les spécialistes, les dégâts sont majeurs, encore amplifiés par la pression qu'exerce le dollar, seule monnaie qui permette de survivre.

Le tourisme, désormais hissé au rang de première industrie du pays, est pour l'État un important pourvoyeur d'argent frais. Pour les Cubains, il agit comme un aimant auquel personne ne peut résister. Les centaines de milliers de touristes étrangers qui foulent les plages cubaines ignorent sans doute qu'ils sont souvent servis par des diplômés de l'enseignement supérieur. Médecins, ingénieurs, universitaires de toutes spécialités, formés à grands frais, abandonnent leur métier pour tenter de décrocher une place dans l'hôtellerie, aussi modeste soit-elle. Les pourboires sont l'un des rares moyens de se procurer des dollars.

Médecins, ingénieurs, universitaires, formés à grands frais, abandonnent leur métier pour tenter de décrocher une place dans l'hôtellerie, aussi modeste soit-elle. Les pourboires sont l'un des rares moyens de se procurer des dollars

C'est aussi le tourisme qui attire à La Havane des milliers de Cubains séduits par l'attrait de ces dollars dont seule une petite partie se déverse sur la province. C'est lui encore qui provoque cette explosion de la prostitution que les autorités n'arrivent toujours pas à contrôler, malgré toutes les descentes de police.

C'est enfin le tourisme qui, développé dans un environnement de pénurie, est en train de mettre en pièces les cadres de référence de la société cubaine et de dissoudre ses valeurs : les dollars du tourisme, si nécessaires à la relance économique, nourrissent également l'insatisfaction de ceux qui, innombrables, n'y ont pas accès et sombrent dans une économie de survie.

CHEZ Rosa, le moral est aujourd'hui au plus bas, en dépit des slogans optimistes qui, sur les murs, promettent de maintenir le cap (*« Nous croyons au socialisme ! »*) ou vantent la clairvoyance du pilote (*« Nous avons confiance en Fidel ! »*). Comme la plupart de ses concitoyens demeurés prisonniers d'un monde en voie de naufrage, Rosa n'a toujours pas compris ce qui s'est passé. *« Avant, nous avions de tout*, dit-elle en malmenant quelque peu l'histoire. *Et puis brusquement, du jour au lendemain, tout a changé. Tout le monde a maigri, à cause du manque de nourriture, mais aussi des bicyclettes qui ont remplacé les autobus absents. »*

Devant ses enfants qui gentiment se moquent, Rosa, nostalgique du temps où Cuba était généreuse, ébauche une explication en forme de bilan comptable : dons au Nicaragua pour soutenir la révolution sandiniste, un aéroport pour la Grenade, des écoles pour la Jamaïque, l'envoi en Angola d'un corps expéditionnaire de quelque 50 000 hommes pour défendre le régime marxiste du MPLA menacé par la rébellion de Savimbi, les dons du sang et les hôpitaux au Pérou lors du tremblement de terre, les milliers d'enfants ukrainiens accueillis après la catastrophe de Tchernobyl... *« C'est humain, il faut s'entraider, mais personne aujourd'hui ne nous aide »*, constate cette femme que son besoin de fraternité pousse aujourd'hui vers l'Eglise renaissante, comme hier il l'avait faite communiste.

Malgré ses désenchantements, et contrairement à ses enfants qui, se sentant sans avenir professionnel, se disent disposés à émigrer n'importe où, Rosa n'a nulle envie de partir, de profiter de ces 20 000 visas que les services consulaires américains de La Havane, retranchés dans leur bunker gris le long du Malecon, délivrent chaque année. Désenchantée, certes, mais pas disposée à fuir comme ceux qui, il y a quelques années, ont pris le chemin de la Floride sur des embarcations de fortune. A l'époque, le régime n'avait pas trouvé de mots assez blessants pour les désigner. Dollars obligent, ils sont désormais autorisés à revenir pour rendre visite à leur famille. Rosa, qui peine à recueillir quelques maigres billets verts, trouve amère la morale de l'histoire.

Georges Marion
Dessin : Nicolas D'Olce

Y a-t-il encore un avenir français pour les entreprises françaises ?

Suite de la première page

Si la France veut que les entreprises françaises le restent – et c'est une ambition légitime – il n'est que temps qu'elle s'en donne les moyens. Les autres pays le font sans complexe. Ils savent que la notion de nationalité d'une entreprise a un sens, pour l'élaboration de la stratégie, pour les décisions qui sont prises, notamment dans les secteurs sensibles, et pour l'emploi. C'est particulièrement vrai dans le domaine financier où nos partenaires et concurrents y voient l'une des conditions de leur rayonnement et de leur puissance. Où irait l'économie allemande si Allianz et la Deutsche Bank n'étaient plus contrôlées par des capitaux allemands, l'économie italienne si Mediobanca et Generali ne l'étaient plus par des capitaux italiens ? La mondialisation ne peut et ne doit pas tout emporter. La préoccupation nationale est légitime.

Deux voies pour doter nos entreprises d'un actionnariat stable et dynamique : le développement de l'actionnariat des salariés entrepris lors des privatisations et l'instauration en France de fonds de pension

Comment faire ? Multiplier les réglementations et les interdictions ? Solutions dépassées, au surplus interdites par le traité de Rome. Dans le cadre de l'Union européenne, pratiquement plus aucune protection n'est possible. S'assurer un contrôle partiel de l'actionnariat ? C'était l'objet des noyaux durs lors des privatisations. Ils ont été critiqués à tort. Cette solution a permis d'assurer le succès des privatisations et l'indépendance des entreprises pendant une dizaine d'années. Elle n'est plus d'actualité car le nombre des entreprises étrangères qui peuvent consacrer 50 milliards de francs ou davantage à prendre le contrôle d'un concurrent ne cesse d'augmenter.

Aujourd'hui, les solutions ne sont pas légion. D'abord, renforcer les fonds propres des entreprises françaises et accroître la rentabilité de leur capital, ce qui augmente leur valeur et leur poids sur le marché et rend plus difficile de s'attaquer à elles. Cela suppose de revenir sur l'alourdissement de la fiscalité des sociétés auquel, par facilité, on a eu recours depuis quelque temps.

Ensuite, doter nos entreprises d'un actionnariat stable et dynamique. Deux voies sont ouvertes : le développement de l'actionnariat des salariés entrepris lors des privatisations et qui représente d'ores et déjà 5 % du capital d'Elf et 8 % de celui de la Société générale, et l'instauration en France de fonds de pension.

Certes, les gestionnaires des fonds de pension ont pour objectif exclusif d'assurer leur rentabilité, afin de détenir les capitaux les plus rentables possibles pour payer les retraites sur les revenus de ces capitaux. Ils ne seront donc pas nécessairement motivés par le désir exclusif de conserver des actions des sociétés françaises et de ne pas en acquérir des sociétés étrangères. Cela ne serait d'ailleurs pas souhaitable, mais, plus grande sera la masse de l'épargne française disponible pour les placements, plus puissants seront nos moyens d'intervention et de défense.

Cela démontre que le progrès social peut être l'instrument de la modernisation de notre économie. Grâce à la réforme sociale et à la diffusion de la propriété, les entreprises françaises seraient mieux défendues. Voilà, pour notre pays, une ambition qui n'est pas médiocre et dont la mise en œuvre aurait, pour d'autres pays, valeur d'exemple.

Bien sûr, cela suppose de profondes réformes fiscales et sociales afin de faciliter l'épargne individuelle, de développer la capitalisation et de permettre, par les fonds de pension et l'actionnariat des salariés, l'essor d'un capitalisme populaire. Ce serait la véritable réponse à la mondialisation, et aussi un élément d'équilibre essentiel face à la fois au mouvement erratique des capitaux et à la spéculation. En revanche, si ces réformes n'étaient pas engagées rapidement, les entreprises françaises ne tarderaient pas, notamment dans le secteur financier, à passer en d'autres mains.

L'avenir est à la constitution de groupes plus importants, à l'échelle du monde, et qui, le plus souvent, réaliseront l'essentiel de leur chiffre d'affaires hors de France. Au cours des années 60, dans une économie largement administrée, c'est souvent l'Etat qui a poussé, parfois *sans ménagement*, à la *constitution* de grands groupes alors nationalisés, tels que l'UAP ou la BNP. Aujourd'hui que la plupart des entreprises sont redevenues privées, leurs dirigeants doivent prendre leurs responsabilités pour bâtir eux-mêmes l'avenir dans l'intérêt de leurs actionnaires et de leurs salariés plutôt que de le subir sous la pression étrangère. Les considérations personnelles ne tiennent pas face à cet objectif d'intérêt général. Il n'est que temps que les dirigeants des grandes entreprises en prennent conscience.

Ayant privatisé la plupart des entreprises concernées, peut-être ai-je le droit de mettre en garde leurs dirigeants : c'est leur devoir de concevoir ces grands rapprochements, seuls à même d'assurer la pérennité française de nos principales sociétés industrielles et financières. Il appartient, certes, à l'Etat d'encourager le mouvement en créant les conditions favorables par une législation fiscale et sociale plus adaptée sur la participation, sur l'actionnariat salarié et sur les fonds de pension, par un allègement des charges des entreprises leur permettant de développer leur rentabilité financière et donc leurs fonds propres.

Il n'y a pas de solution alternative à la mondialisation, mais il y en a une à une mondialisation subie passivement : l'esprit de réforme qui doit nous conduire à adapter très rapidement nos structures. Il n'est que temps de s'évader de concepts dépassés, de chasser la démagogie et l'esprit de facilité. Si nous ne le faisons pas, des pans entiers de notre économie passeront sous le contrôle étranger malgré toutes les déclarations tonitruantes.

La modernisation des structures et la réforme sont les seuls moyens de défendre à la fois l'intérêt national et le progrès social. Le culte exclusif des droits acquis, l'apologie sans nuances de l'exception française, le conservatisme enfin sont les *plus sûrs moyens* d'affaiblir la France. Il n'est que temps de réagir contre la passivité. C'est par davantage de liberté, et non pas davantage de contrôle, que les entreprises françaises pourront rester françaises.

Edouard Balladur

Université : sans règle et sans consentement

par Michel Imberty

LES événements récents à l'université *Paris X-Nanterre sont* révélateurs d'une crise profonde qu'aucune réforme hâtive du système d'enseignement supérieur français ne pourra résoudre.

Si j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de président de l'université, solidairement avec ceux qui travaillent avec moi depuis bientôt quatre ans (*Le Monde* du 24 octobre), c'est parce que j'ai acquis la conviction que les politiques menées par les gouvernements successifs conduisent à une double impasse : du fonctionnement des institutions universitaires et du traitement des problèmes graves soulevés par l'accroissement vertigineux du nombre des étudiants.

Depuis septembre, Paris-X avait déjà accepté d'inscrire par dérogation plus de 700 étudiants sur environ 1 000 cas examinés individuellement. L'occupation du central informatique par de nouveaux candidats à l'inscription a bloqué le fonctionnement de l'établissement durant plusieurs jours. La réponse apportée par le ministère (inscription de tous les occupants hors délai, hors procédure et sous la pression) a précipité une crise qui, en définitive, pose le problème de l'exercice du pouvoir *dans l'université*.

Le risque est grand désormais de voir l'université se transformer en espace de non-droit où toute règle peut être modifiée et contournée de façon permanente, où toute négociation peut toujours être remise en cause et où, du fait de sa démission devant les coups de force de quelques-uns, l'Etat est incapable de garantir l'équité des décisions prises pour tous. C'est la menace la plus sérieuse qui pèse sur les institutions : le refus de la règle fixée par les instances universitaires démocratiquement élues dans le respect de la loi. Imagine-t-on ce que peut entraîner ce *refus si le marchandage permanent* atteint un jour le fonctionnement des jurys d'examens ? Il ne peut être question de transiger. A terme, c'est la crédibilité même des diplômes qui serait en cause.

Cette crise de l'autorité au sein de l'université française est révélatrice d'une mutation profonde de la population étudiante, tant du point de vue sociologique que culturel, et d'un changement radical des rapports de l'université avec la société. Ce changement, les politiques, depuis vingt ans, n'ont pas été en mesure de le prévoir et de l'accompagner. Dans le temps même où les entreprises ne cessaient de débaucher, les universités, elles, ont continué à accueillir des flux croissants d'étudiants, au point de multiplier leur nombre par huit depuis 1969, pratiquant ainsi un véritable traitement universitaire du chômage. Cette *population qui ne correspond plus* sociologiquement au seul profil classique de l'étudiant recruté dans les classes aisées et moyennes de la société pose des problèmes que la seule augmentation des moyens ne suffira pas à résoudre.

La menace la plus sérieuse : le refus de la règle fixée par les instances universitaires démocratiquement élues dans le respect de la loi

Nombre de jeunes bacheliers *qui viennent aujourd'hui s'inscrire* à l'université le font par défaut : sans emploi, ni formation professionnelle adaptée, n'ayant par conséquent aucun statut social, ils sont incapables de former un projet personnel d'avenir. Mais ils n'ont pas non plus les repères sociaux et culturels qui leur permet*traient, au moins, de s'insérer dans* une société qui les rejette. Le défi, la provocation, voire la violence, sont les seuls modes d'expression qui leur restent. Les établissements secondaires connaissent ces difficultés qui s'étendent aujourd'hui aux premiers cycles universitaires, de façon certes atté*nuée mais bien réelle. Si on* n'y prend garde, la situation ne pourra que s'aggraver dans les prochaines années.

Des réformes ont été proposées, et elles ont été souvent inspirées par des expériences concrètes réalisées depuis longtemps par les universités elles-mêmes. Nanterre figure d'ailleurs en bonne place parmi les établissements novateurs. Le semestre d'orientation n'est à cet égard nullement à la hauteur des enjeux. Comment le jeune bachelier dont j'ai rappelé le désarroi – et qui a pleinement *droit à sa part de l'effort d'éduca*tion et de formation supérieure que consent le pays pour sa jeunesse – peut-il, dans un temps si bref, découvrir sa vocation, acquérir les outils de travail élémentaires, les méthodes et les langages nécessaires, s'approprier les repères culturels et les règles de vie de l'*institution universitaire* ?

Les solutions sont sans doute difficiles à trouver. Je garde la conviction qu'il ne s'agit pas d'imposer une sélection brutale à l'entrée du premier cycle. Je pense au contraire qu'il convient de réaffirmer avec force la vocation républicaine de l'université : assurer une *formation de masse et*, *par là* même, une promotion sociale à de nombreux jeunes. Mais il s'agit aussi, dans le même temps, de réussir le pari d'une recherche de haut niveau qui donne à l'université son identité et assure sa place dans la compétition internationale.

A Nanterre *même, je me suis ef*forcé de mettre en œuvre cette politique. En accordant une place privilégiée au tutorat des jeunes étudiants en difficulté (plus de 4 000 étudiants sont ainsi pris en charge), je pense avoir renforcé la lutte contre l'échec dans le premier cycle ; les premiers résultats en donnent la preuve. Sur le terrain de la recherche, j'ai tenté avec la Maison René Ginouvès de l'archéologie et de l'ethnologie et avec un projet de Maison des sciences du contemporain, d'affirmer une vocation déjà ancienne de Nanterre : promouvoir une recherche interdisciplinaire et novatrice en association avec le CNRS et d'autres universités. Ces réalisations, j'en ai la conviction, resteront des jalons importants dans la recherche d'un équilibre qui ne peut être retrouvé dans un retour aux vieilles facultés.

Cette nostalgie réveille toujours, ici et là, de troubles ambitions. La *seule façon de les combattre est* que soit réaffirmée l'autonomie universitaire, qu'elle soit reconnue et actée dans la pratique, de sorte que le président, disposant des pouvoirs et des moyens nécessaires, puisse mettre en œuvre une politique globale de l'établissement dont les règles et les objec*tifs ont été consensuellement* acceptés.

Michel Imberty *est professeur de psychologie à l'université Paris X-Nanterre.*

AU COURRIER DU « MONDE »

A propos de René Diatkine

J'ai été choqué de lire, le 8 novembre, jour des obsèques de mon père, dans la page *Horizons-Débats* de votre journal, l'article de Yann Moulier Boutang intitulé « René Diatkine : sur un oubli ». L'auteur y accuse mon père, comme il l'avait déjà fait il y a quelques années, d'« *un manque certain de clairvoyance* » dans la tragédie qui a vu *Louis Althusser assassiner* sa femme en 1980.

Au lendemain de la mort de mon père, je n'ai aucune envie de polémiquer avec M. Moulier Boutang, et de lui demander de produire les « *témoignages multiples et convergents* » sur lesquels il fonde son accusation ; je n'ai pas envie non plus de lui rappeler que les patients des psychanalystes ont droit au secret professionnel, et que ce secret s'étend au-delà de leur mort. Ce sont des questions de morale qui échappent sans doute à M. Moulier Boutang. Mais je crois qu'il aurait pu savoir qu'on doit respecter une personne décédée et le chagrin de ses proches et attendre quelque temps avant de reprendre sa campagne contre mon père. J'ai été douloureusement surpris que votre journal ait publié son article sans même lui demander le temps d'un silence.

Gilbert Diatkine

هكذا من الأمل

2

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'éthique du vivant

LA Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme adoptée, mardi 11 novembre, par les 186 Etats signataires de la Charte des Nations unies est un événement historique.

Elaboré par le Comité international de bioéthique (CIB) de l'Unesco, présidé par Noëlle Lenoir, ce texte, qui proclame que *« chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits quelles que soient ses caractéristiques génétiques »*, constitue la première codification universelle des rapports liant l'individu aux pouvoirs scientifiques et économiques. Plus fondamentalement, rappelant qu'il est essentiel de ne pas *« réduire les individus à leurs caractéristiques génétiques »*, le texte prend fermement – et salutairement – position contre le réductionnisme génétique.

Plusieurs principes fondamentaux sont rappelés. Le premier concerne la liberté de création scientifique et son corollaire, une véritable déontologie scientifique (article 10). Cette affirmation du principe de responsabilité concerne aussi bien les chercheurs que les éditeurs de revues scientifiques, sommés de ne pas se livrer à une préjudiciable chasse au scoop et aux publications spectaculaires, ou les décideurs publics et privés. Aux scientifiques, il est demandé de faire preuve de responsabilité dans la présentation de leurs résultats de recherche.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser l'adoption unanime de cette déclaration universelle par les Etats membres, auxquels se sont joints les Etats-Unis, les discussions ont parfois été très vives. Principale pierre d'achoppement : la « brevetabilité » du vivant, l'article 4 précisant simplement que *« le génome humain en son état naturel ne peut donner lieu à des gains pécuniaires »*.

Sont ainsi apparus les clivages habituels entre les Français, pour qui les gènes ne peuvent être brevetés en tant que tels, et les Anglo-Saxons, qui voient dans la course au décryptage du génome humain un formidable moyen d'expansion économique.

Tout le problème aujourd'hui est de savoir quelle est la portée exacte de cette « déclaration ». L'article 24 précise que son suivi est confié au Comité international de bioéthique. Mais une déclaration n'ayant pas de valeur juridiquement contraignante pour les Etats qui la signent, on ne voit pas très bien quel sera le pouvoir du CIB lorsqu'il constatera une entorse aux principes énoncés.

L'idéal serait que sur certains points précis, comme par exemple l'interdiction de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) à des fins belliqueuses, les Nations unies décident d'adopter une convention, autrement plus contraignante.

Cette déclaration n'en constitue pas moins la base juridique internationale sur laquelle devront s'appuyer les Etats lorsqu'ils auront à traduire, dans leur législation nationale, les principes énoncés par l'Unesco. L'idée que la communauté internationale se dote d'un corpus scientifique éthique universel sur le modèle de la Déclaration des droits de l'homme fait son chemin. C'est une bonne nouvelle.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Finlande en liberté surveillée

LE RIDEAU de fer n'est pas tombé à l'ouest de la Finlande. En traversant la Baltique, il est devenu rideau de bois, simple palissade à claires-voies. Si les Russes avaient appliqué envers tous les pays qui sont tombés sous leur contrôle la même politique qu'en Finlande – politique très ferme, certes, mais encore décente –, peu de gens leur auraient contesté le droit de neutraliser ainsi leurs voisins. Mais si les Finlandais jouissent d'un régime privilégié, si l'occupation chez eux n'est que psychologique – occupation des nerfs –, ils le doivent en grande partie au fait qu'ils ne sont pas des Slaves.

Cette bonne raison jointe à d'autres – situation géographique assez excentrique, absence de tout danger d'agression, sympathie personnelle du maître du Kremlin pour un pays où, jadis, il s'était réfugié – permit à l'URSS de baser son attitude sur deux évidences : le besoin qu'elle a des marchandises finlandaises livrées régulièrement au titre des réparations et la certitude qu'elle possède de l'échec d'une politique de force. Les Finlandais, conservant le sentiment de leur indépendance, ont sauvé leur âme et leurs possibilités d'avenir. C'est, au premier chef, ce qui les intéresse.

Par réalisme, les Russes ont repris à l'égard de la Finlande la politique du plus libéral des tsars : Nicolas II. On lui reste toujours reconnaissant à Helsinki d'avoir, au siècle dernier, rétabli le pays dans son autonomie et la Diète dans ses pouvoirs. N'est-il pas la preuve qu'une certaine politique russe est acceptable en Finlande ?

Benoît Braun
(13 novembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Cohabitation : qui gagnera la guerre des nerfs ?

LA COHABITATION ne peut pas durer cinq ans : elle ne peut que durer cinq ans : entre ces deux propositions, personne ne se risque à choisir. Officiellement, les acteurs principaux et leurs partisans ou alliés s'inscrivent, comme il se doit, dans le calendrier institutionnel, lequel comporte des élections législatives en mars 2002, une élection présidentielle un mois plus tard et, d'ici là, tout le reste de la gamme des élections prévues par la République.

Lionel Jospin a répété à plusieurs reprises qu'il conçoit son action pour la durée d'une législature. Jacques Chirac a évité, lui, de se prononcer sur le terme du mandat de l'Assemblée, comme s'il se réservait ainsi, implicitement, la possibilité d'user de nouveau de son droit de dissolution lorsqu'il en disposera, un an après l'élection des actuels députés. Privé, jusque-là, de ce droit, le chef de l'Etat est désarmé, ou presque : en dehors de commentaires sur l'action gouvernementale, ses prérogatives constitutionnelles lui permettent tout au plus de gêner le gouvernement en s'opposant à telle ou telle nomination, ou de l'obliger à partager avec lui l'initiative en matière diplomatique.

CALENDRIER BROUILLÉ

Avec la possibilité de dissoudre l'Assemblée, M. Chirac retrouvera celle de mettre un terme à la cohabitation née de sa première utilisation de la dissolution. Il ne lui suffira certes pas d'en avoir le droit pour se risquer à le faire. Il ne pourra, cette fois, solliciter la faveur des Français, en les invitant à élire une Assemblée à majorité de droite, que si un conflit entre le gouvernement et lui, ou bien entre le gouvernement et l'Assemblée actuelle, lui en donne le prétexte.

Une deuxième dissolution de convenance lui est interdite. Du moins la capacité de dissoudre lui permettra-t-elle de redevenir un protagoniste agissant, voire menaçant. L'expérience – celle de M. Chirac lui-même, premier ministre de François Mitterrand en 1986 – a montré que le gouvernement et son chef ne peuvent obliger le président à transformer un conflit en crise et à en appeler aux électeurs. C'est lui seul qui en décide.

La durée théorique de l'actuelle cohabitation paraît suffisante pour que l'on puisse imaginer, soit une nouvelle dissolution, soit – moins vraisemblable – une démisssion du chef de l'Etat obligeant le premier ministre à se mesurer avec lui devant les Français.

Ces hypothèses brouillent le calendrier politique des années à venir. Il est difficile de croire que M. Chirac regardera passer les élections régionales et cantonales de mars 1998, puis la préparation du budget de 1999 et de l'entrée dans la monnaie unique (suivie, en juin 1999, par les élections européennes) sans être tenté et, donc, sans tenter de passer à l'offensive contre M. Jospin. Il sera d'autant plus incité à le faire qu'il y verra le moyen de rassembler autour de lui la droite, malgré le désir de ses chefs – au premier rang desquels Philippe Séguin – d'échapper à l'attraction du président en place.

De son côté, le premier ministre, quoi qu'il en dise, pourra-t-il surmonter les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter (Union monétaire, mise en œuvre du pacte de stabilité, etc.) en évitant que des tensions ne se manifestent entre le chef de l'Etat et lui-même ? M. Chirac pourrait y trouver matière à saisir l'opinion, voire les électeurs. A tout le moins, il ne manquerait pas l'occasion d'exploiter à son avantage les conflits d'intérêts ou les rivalités qui se feraient jour au sein de l'actuelle majorité.

Le président est presque aussi attentif, en effet, à la désunion possible de la gauche qu'à l'impossible réunion de la droite. Auprès de ses alliés, il a plaidé pour qu'à défaut de se fondre en un seul parti, ils créent un groupe unique à l'Assemblée nationale. Lorsque ses déplacements en province lui en ont donné l'occasion, il a rencontré ensemble les élus RPR et UDF de la région où il se rendait. Ses collaborateurs politiques – Jacques Toubon, Maurice Ulrich, Roger Romani – ont mission de sonder les parlementaires de toutes les tendances de la droite, pour discerner les attentes de cette partie de l'opinion autant que pour évaluer l'audience qu'y conserve ou que pourrait y retrouver le chef de l'Etat.

Les conseillers présidentiels observent les débats qui approchent, à l'Assemblée nationale, sur les projets de loi d'Elisabeth Guigou, réformant le code de la nationalité, et de Jean-Pierre Chevènement, modifiant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Sur ces deux textes – le second surtout –, ils espèrent assister à une charge générale de l'opposition, toutes différences de sensibilité oubliées, avec d'autant plus d'élan que le « réalisme » de M. Jospin et sa recherche du « consensus » devraient provoquer des crispations à gauche.

COTE DE CONFIANCE INSOLENTE

L'alchimie de la majorité « plurielle » pourrait cesser d'opérer, et le gouvernement être pris en tenaille. M. Jospin en difficulté avec ses amis et ses alliés, la droite rassemblée contre le gouvernement : voilà le tableau qu'à l'Elysée on s'impatiente de voir se dessiner sous les yeux des Français, qui persistent à accorder au premier ministre et à sa majorité un crédit insolent.

Pour l'avenir, les avis divergent sur le risque d'un affrontement qui ébranlerait les institutions. Un premier raisonnement consiste à estimer que la logique politique ne peut que conduire à une telle crise et qu'il vaudrait donc mieux réduire la durée de la cohabitation par accord entre les deux parties sur l'instauration du quinquennat. M. Chirac se l'appliquerait à lui-même et l'élection présidentielle serait ainsi avancée de deux ans, en 2000.

Cependant, si l'on suit un autre raisonnement, la somme des éléments complexes de la situation conduirait à exclure toute vraie crise et à prévoir que, bon an mal an, les choses iront à leur terme normal. Le président ayant besoin de temps et de calme pour restaurer son autorité sur la droite, et celle-ci n'ayant pas d'autre perspective de retour au pouvoir, aucune accélération ne serait à redouter – ou à espérer – hors l'hypothèse d'un accident, par définition imprévisible.

Patrick Jarreau

Black out *par Calligaro*

La finance américaine à l'heure du « papy-boom »

DE DOUZE MILLIONS aujourd'hui, le nombre des Américains âgés de cinquante à cinquante-quatre ans va s'accroître de 40 % dans les cinq prochaines années. *« Toutes les dix secondes, un Américain entre dans la classe d'âge des quarante-cinq – cinquante-cinq ans »*, relève un banquier parisien, impressionné par le potentiel d'épargne que cela représente. Car cette génération du baby-boom née après la guerre n'a qu'un souci en tête : épargner pour sa retraite en investissant en Bourse. Le « papy- boom » fait la richesse des établissements financiers américains. Au cours des douze derniers mois, les sicav américaines, les *mutual funds*, investies en actions, ont reçu 150 milliards de dollars d'argent frais. Au total, les actifs financiers des ménages américains représentent 22 000 milliards de dollars (près de 130 000 milliards de francs), soit la moitié des actifs financiers gérés dans le monde entier.

Pour les acteurs de l'industrie financière, l'enjeu est énorme et bouleverse les stratégies. Les *investment banks*, les maisons de titres traditionnellement plus proches des grandes entreprises et des grandes fortunes américaines que du petit épargnant, ne regardent plus de haut leurs consœurs plus populaires, dotées d'un large réseau de conseillers financiers tournés vers l'Américain moyen. La réussite de Merrill Lynch, qui s'est appuyé sur le succès de son réseau pour concurrencer les Morgan Stanley, Goldman Sachs ou Salomon Brothers auprès des entreprises, a été le premier symptôme. Le rapprochement de Morgan Stanley et de Dean Witter, mariage de la plus sélecte des maisons de titres et d'un courtier à large réseau, l'a confirmé. En point d'orgue, le groupe Travelers, spécialisé dans le service financier aux particuliers, qui contrôle déjà le courtier Smith Barney et ses 10 000 conseillers financiers, vient de s'offrir Salomon Brothers. Cette maison de titres, la plus arrogante et la plus agressive sur les marchés obligataires du monde entier, celle dont les opérateurs de marché, les *traders*, peuvent prendre le plus de risques, va désormais côtoyer des vendeurs d'assurance-vie.

Les réseaux de courtiers ont, eux, pris conscience qu'en vendant des actions aux particuliers américains ils contrôlaient le nerf de la guerre pour les entreprises qui souhaitent faire appel au marché. Ils veulent donc intégrer l'expertise que peuvent leur apporter les *investment banks*, traditionnellement plus proches des émetteurs de titres. Ils bénéficieront ainsi d'un autre pan de l'activité financière en pleine explosion aujourd'hui : le conseil en opérations financières et en fusions et acquisitions.

UN AUTRE BIG-BANG

Au cours des six premiers mois de l'année, les fusions-acquisitions ont représenté 366 milliards de dollars aux Etats-Unis, une progression de 16,6 % par rapport au premier semestre de 1996. L'année 1997 se présente comme la plus active pour les rapprochements d'entreprises dans le monde entier, avec une activité en hausse de 42 % de janvier à fin septembre. Ce sont aussi les *investment banks* qui ont les départements de recherche boursière les plus pointus et les ingénieurs financiers les plus imaginatifs, qui innovent en permanence dans la création de nouveaux produits financiers intéressants tant pour les emprunteurs que pour les investisseurs.

Or, les maisons de titres plus orientées vers la distribution des produits financiers auprès des particuliers ont besoin de ces compétences pour affronter deux grandes catégories de concurrents : les grands gestionnaires d'actifs indépendants, comme Templeton ou comme les entités du groupe United Asset Management, et, surtout, les *discount brokers*, comme Charles Schwab, Fidelity ou E-Trade, qui vendent des actions et tous les *mutual funds* de la place en prenant des commissions très inférieures aux leurs.

Les géants de la finance se forment aussi pour préparer un autre *big-bang* : le rapprochement des intermédiaires boursiers et des banques. Il est encore freiné par une législation obsolète, le *Glass Steagall Act*, mais ne le sera bientôt plus.

Quelques banques ont déjà commencé à prendre le contrôle de maisons de titres. Bankers Trust, un établissement qui s'adresse surtout aux entreprises et aux professionnels des marchés financiers, s'est rapproché du courtier Alex Brown en avril. Plus récemment, le Fleet Financial Groupe, une banque de Boston, a mis la main sur Quick and Reilly, le troisième *discount broker* américain. La banque va proposer à ses six millions de clients des services de courtage et proposera aux clients de son courtier (environ un million) des services bancaires. Elle cherche en outre d'autres acquisitions dans le secteur de la gestion de *mutual funds*.

Le groupe Fleet espère ainsi inverser la tendance qui a vu la part de marché des établissements bancaires américains dans la gestion de l'épargne des ménages tomber de 25 % à 13 % depuis 1976. De fait, selon le cabinet Ernst and Young, la proportion de foyers américains détenant des actions en direct ou *via* des fonds collectifs est passée de moins de 10 % à 40 % entre 1983 et 1995, tandis que, parallèlement, la proportion des ménages détenant un compte d'épargne rémunéré classique est tombée de 62 % à 36 %, baisse des taux oblige.

Mais les banques n'ont pas dit leur dernier mot. Déjà, certains évoquent un possible rapprochement de la Chase Manhattan, un monstre depuis sa fusion avec la Chemical Bank en août 1995, et de Merrill Lynch. Une seule chose est certaine, aujourd'hui, aux yeux des professionnels : non seulement le mouvement de concentration de l'industrie financière américaine est loin d'être fini, mais il va prendre des proportions de plus en plus titanesques.

Car la bataille oppose des établissements tous plus riches les uns que les autres. En outre, à moyen terme, si la réglementation américaine continue à évoluer, le secteur de l'assurance risque d'entrer dans le mouvement de consolidation qui devra aussi prendre en compte le développement d'acteurs plus nouveaux, comme les sociétés informatiques, Microsoft et Intuit en tête. La bataille promet d'être serrée, spectaculaire et assez longue. Car on part de loin : avec plus de 9 500 banques, le marché reste encore morcelé.

Sophie Fay

PRÉCISION

OCTOBRE EN NORMANDIE

Laurent Langlois, directeur de la manifestation Octobre en Normandie, nous demande de préciser, à la suite à l'article intitulé « Le chorégraphe François Raffinot exaspère le fossé qui sépare les femmes des hommes » *(Le Monde* du 29 octobre) qu'*« il regrette qu'il n'ait pas été signalé que la création a eu lieu dans le cadre d'Octobre en Normandie, qui est aussi coproducteur de la pièce à hauteur de 400 000 francs. »*

PHOTOGRAPHIE Le numéro un mondial de la pellicule photographique, l'américain Kodak, a annoncé, mardi 11 novembre, un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 10 000 emplois, soit 11 % de ses effectifs mondiaux. 1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs), prélevés sur les résultats du troisième trimestre, serviront à financer ce plan. L'objectif est une réduction des coûts d'un milliard de dollars en deux ans pour mieux affronter la concurrence du japonais Fuji. ● LE PDG DE KODAK, George Fisher, accueilli comme un sauveur il y a quatre ans, est très critiqué. Les analystes lui reprochent de ne pas tailler assez dans les coûts et les effectifs. ● EN FRANCE, où Kodak possède sa plus importante usine européenne, des suppressions de postes devraient avoir lieu. ● LES RÉSULTATS de la photo numérique dans laquelle le groupe a beaucoup investi se révèlent décevants.

Kodak se restructure et supprime plus de 10 % de ses effectifs

Le numéro un mondial de la photo, affecté par la concurrence agressive du japonais Fuji, a annoncé, mardi 11 novembre, une réduction de ses coûts de 1 milliard de dollars en deux ans. Les investisseurs jugent ces efforts insuffisants

NEW YORK
de notre correspondante

« J'ai peut-être l'air idiot, mais je ne le suis pas », ironise George Fisher, le PDG d'Eastman Kodak. Arrivé comme le sauveur à la tête du numéro un mondial de la pellicule photographique il y a quatre ans, auréolé de ses remarquables succès chez Motorola, George Fisher en est réduit aujourd'hui à se justifier devant analystes et journalistes, auxquels il a présenté, mardi 11 novembre à New York, le plan de restructuration qui, promet-il, *« remettra Kodak sur les rails »*.

Ce plan passe d'abord par la suppression de 10 000 emplois à travers le monde, soit 11 % de la main-d'œuvre totale (94 600 salariés à fin octobre) de cette entreprise qui tente épisodiquement de se restructurer depuis 1983 et qui avait déjà éliminé 10 000 emplois en 1993, deux semaines avant l'arrivée de George Fisher. La direction de Kodak entend prélever sur les résultats du dernier trimestre 1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs) pour financer la restructuration, avec pour objectif une réduction des coûts de 1 milliard de dollars sur deux ans, dont la première moitié dès 1998.

Face à la concurrence extrêmement agressive du japonais Fuji et aux résultats très décevants des investissements dans l'imagerie numérique, qui font anticiper à Kodak une chute de ses bénéfices (1,3 milliard de dollars en 1996) de 25 % cette année, George Fisher et son équipe (récemment remaniée) ont décidé de recentrer les activités de l'entreprise.

Ce recentrage concerne en premier lieu l'imagerie numérique, secteur dans lequel Kodak prévoit des pertes de 400 millions de dollars cette année : les activités non stratégiques et dévoreuses de capital, comme la production d'appareils numériques, seront vendues, traitées en partenariat afin d'en partager les coûts ou confiées à des sous-traitants. *« Nous n'avons pas besoin d'être une firme intégrée verticalement dans un monde numérique*, a déclaré le PDG. *Notre activité à nous, c'est l'image. »* C'est sur l'image que Kodak entend se concentrer, *« quelle que soit sa forme, analogue ou numérique. La marque Kodak est synonyme d'image, c'est une marque qui veut dire qualité et fiabilité »*.

Le budget de la recherche sera réduit de 100 à 150 millions de dollars et le secteur recherche et développement sera, lui aussi, recentré. Au moins 10 % des dépenses administratives doivent être éliminées en 1998, et la direction a déjà décidé le mois dernier de se séparer de 20 % du personnel d'encadrement, soit 200 personnes. *« Furieux de la situation actuelle »* qui a permis à Fuji d'entamer les parts de marché de Kodak en pratiquant des prix extrêmement bas sur les pellicules, le directeur général de Kodak, Dan Carp, a promis de ne plus permettre un écart des prix aussi large que celui de 30 % qui a prévalu cet été, mais a refusé de se laisser entraîner dans une guerre des prix qui amputerait les revenus pour Kodak : l'objectif est plutôt de réduire cet écart à 15 ou 20 %.

EXIGENCE « IRRESPONSABLE »

A Wall Street, les investisseurs ne semblent pas avoir été impressionnés par ces annonces : les actions Kodak ont enregistré mardi une baisse de 5 %. Tout en saluant l'effort de restructuration de George Fisher, plusieurs analystes ont regretté qu'il soit resté vague, notamment sur les activités non rentables dont Kodak pourrait se séparer, et surtout qu'il ne soit pas allé plus loin. Le PDG de Kodak a tenu tête aux analystes qui recommandaient une réduction d'effectifs de 20 000 personnes. Une exigence *« irresponsable »*, a rétorqué M. Fisher, de la part de gens *« totalement insensibles au facteur humain »* et qui *« ne savent pas ce que c'est que de diriger une entreprise »* – un art qu'il a décrit comme *« un numéro d'équilibristes entre les salariés et les actionnaires »*.

Le prédécesseur de George Fisher, Kay Whitmore, avait été remercié en août 1993 parce qu'il n'avait pas suffisamment réduit les coûts. A son arrivée chez Kodak, le nouveau patron a cédé des secteurs non essentiels, comme la chimie (Eastman Chemical Co. introduite en Bourse en 1993), la pharmacie (Sterling Drug vendue en 1994 au français Sanofi) et une affaire de photocopie, ce qui a réduit les effectifs de 14 000 personnes et l'endettement de 6 milliards de dollars. Mais beaucoup lui ont reproché de ne pas avoir taillé immédiatemment dans les coûts et les effectifs, et de ne pas avoir attaqué de front la *« culture industrielle »* d'une firme plus que centenaire, mais inadaptée à la compétition et à l'innovation technologiques.

George Fisher est aussi critiqué pour avoir trop misé sur le numérique dont il espérait que les revenus croîtraient assez rapidement pour compenser la stagnation du film traditionnel. L'imagerie numérique, *« grand paradoxe de Kodak »*, dit M. Fisher, s'est révélée très décevante, exigeant un investissement élevé (500 millions de dollars par an) et occasionnant de grosses pertes. Pendant ce temps, Kodak se faisait grignoter son secteur fort, le film traditionnel, par ses rivaux, d'autant plus que la hausse du dollar le gênait à l'étranger, en particulier au Japon, deuxième marché mondial. La stratégie très agressive de Fuji sur les prix a privé Kodak d'un précieux cash-flow au moment où il en avait le plus besoin. Le PDG l'a reconnu mardi : il était naïf de penser que *« le numérique deviendrait une activité indépendante aussi rapidement »*, mais il continue de placer de grands espoirs dans l'imagerie numérique, promise à forte croissance. *« Nous avons cru*, a-t-il ajouté, *que la pression des prix s'atténuerait, que le dollar ne resterait pas si fort. En réalité, c'est dans ce monde-là qu'il faut que nous nous battions. »*

A ces difficultés s'est ajouté un conflit commercial avec les Japonais, que George Fisher accuse de jalousement protéger leur marché, à partir duquel Fuji a pu se bâtir une forteresse en contrôlant 70 % de son marché national. Cette forteresse constitue pour Fuji une base indispensable pour partir à la conquête du monde. Le PDG de Kodak a convaincu Washington de déposer une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : la décision de celle-ci est attendue avant la fin de l'année.

Sylvie Kauffmann

La filiale française devrait aussi être touchée

Le PDG de la filiale française de Kodak, Etienne Bourgeois, a indiqué, mardi 11 novembre à l'*AFP*, que le plan du groupe américain *« va toucher tous les sites dans le monde à des degrés divers »*, sans toutefois chiffrer l'impact pour l'Hexagone. L'usine de Chalon-sur-Saône, qui produit du matériel professionnel et des appareils jetables, est la plus importante de Kodak en Europe. Elle emploie 3 000 personnes, dont 400 sous contrat à durée déterminée.

Selon Daniel Guillemaut, délégué FO, *« il devrait y avoir au moins 150 suppressions de postes »* sur ce site, essentiellement des emplois administratifs, si le secteur de la production n'est pas touché. *« Si le secteur de la production est concerné, ce sont de 250 à 270 emplois qui devraient disparaître »*, a-t-il estimé. Selon le syndicaliste, Kodak France – dont le siège est à Paris, et qui possède également un laboratoire à Caen – représente 8 % de l'activité du groupe américain.

Les enjeux de la révolution numérique

LES APPAREILS photo traditionnels sont-ils condamnés ? Lancés il y a moins de deux ans, les appareils numériques leur font désormais concurrence. Leurs ventes ont doublé entre 1996 et 1997, et le nombre de modèles proposés par Fuji, Kodak ou Canon est passé d'une dizaine en 1996 à une quarantaine aujourd'hui. Mais, si cette innovation a d'emblée séduit les passionnés d'informatique et certains chefs d'entreprise – pour des applications professionnelles –, ses débouchés restent encore confidentiels : les ventes n'ont représenté en 1997 que 0,7 % du marché total des appareils photo.

La technologie numérique constitue une véritable révolution. D'abord, elle supprime pellicules et temps de pose : au lieu de s'imprimer sur une plaque argentique, l'image est numérisée, puis stockée sous forme de fichier informatique dans un disque dur. L'utilisateur *raccorde* ensuite son appareil à un ordinateur pour lui transmettre le fichier et, à partir de là, utilise son image comme n'importe quel fichier : il peut la modifier, grâce à des logiciels livrés avec l'appareil, la stocker sur disquette, mais aussi l'insérer facilement dans un document écrit, un catalogue... Il peut également se servir de son fichier-image pour créer une page web ou bien l'envoyer par e-mail.

Pour réaliser la plaquette de présentation d'une entreprise ou illustrer une offre promotionnelle, plus besoin de faire venir un photographe. Pour l'imprimer, une imprimante à jet d'encre classique suffit. Les PME ne s'y sont pas trompées. Elles constituent le public principal de ces nouveaux appareils, vendus à des prix encore trop élevés pour le grand public, de 1 500 francs pour les appareils d'entrée de gamme à plus de 170 000 francs pour un modèle haut de gamme.

Ces prix baissent néanmoins très vite : les prix d'entrée de gamme avoisinaient les 5 000 francs il y a moins de deux ans. Mais c'est surtout la qualité de l'image qui fait encore obstacle au développement du marché. Acceptable pour les petits formats – de nombreuses cabines de Photomaton ont été reconverties à la technologie numérique –, l'image supporte mal les agrandissements.

HANDICAPS DE JEUNESSE

L'amélioration de la résolution place d'ailleurs les fabricants face à un dilemme : chaque progrès nécessite un ordinateur plus puissant et un traitement informatique plus long. Faute d'un ordinateur assez rapide, l'impression peut prendre un quart d'heure. De même pour le chargement d'une image reçue par Internet, ce qui risque fort de décourager les amateurs.

La photo numérique surmontera-t-elle ces handicaps de jeunesse ? Prudents, les fabricants s'accordent sur un seul point : *« On a dit que ce serait une nouvelle façon de faire du Polaroid, que la technologie numérique allait remplacer la plaque argentique. C'est totalement faux*, résume un responsable industriel. *Pour un amateur de photographie ou pour un usage familial, ça ne remplacera jamais le bon vieux tirage papier. »*

هكذا من الأصل

2

Mercedes suspend la livraison de ses Classe A pendant trois mois et les modifie en profondeur

Le constructeur reconnaît les défaillances de sa petite voiture

Daimler-Benz a annoncé, mardi 11 novembre, qu'il arrêtait, *pour une période de douze semaines*, la livraison de ses Classe A pour des raisons de sécurité. Mercedes va modifier la structure de son *véhicule : de nouveaux stabilisateurs seront montés*, la synchronisation des amortisseurs améliorée, les dimensions des pneus revues et la carosserie abaissée. *L'objectif de faire du haut de gamme* sur tous les segments est remis en cause.

BONN
de notre correspondant

Ce devait être l'entrée en fanfare de Mercedes sur le segment des petites voitures. C'est une véritable Berezina. Le constructeur automobile allemand a annoncé, mardi 11 novembre, *qu'il arrêtait*, pour une période de douze semaines, la livraison de ses modèles Classe A pour des raisons de sécurité. L'échec est d'autant plus cinglant que le groupe Daimler-Benz avait organisé un important battage médiatique et publicitaire autour du nouveau véhicule de sa marque fétiche. A peine lancée, la Classe A est devenue le chouchou du public. Au point que 100 000 précommandes ont été enregistrées. Le particulier qui a demandé son véhicule mi-octobre devra patienter jusqu'à la mi 1998.

Mercedes a décidé de modifier la structure de son véhicule : de nouveaux stabilisateurs seront montés, *tandis que la synchronisation* des amortisseurs sera améliorée. Les dimensions des pneus seront revues et la carosserie abaissée. Jürgen Schrempp, président de Daimler-Benz, tente de minimiser la déroute : *« Ce n'est* pas *un changement du concept novateur de la Classe A, mais une optimisation supplémentaire du véhicule »*, a-t-il déclaré, dans un entretien à l'agence de presse allemande DPA.

La fiabilité du véhicule avait été mise en doute à l'occasion d'un test pratiqué, dans des conditions extrêmes, par un magazine automobile suédois, le 21 octobre. Au *cours de plusieurs slaloms effectués* à 60 km/h, le véhicule s'est retrouvé sur le toit, blessant légèrement conducteur et passagers et laissant supposer que le centre de gravité du véhicule est trop élevé.

Après avoir voulu minimiser l'affaire, Mercedes, qui a pratiqué ses propres tests, reconnaît, le 23 octobre, que la Classe A pré*sente des faiblesses en conditions* extrêmes. Les pneumatiques, fournis par Goodyear, sont notamment mis en cause. Jürgen Hubbert, président de la division automobile de Daimler-Benz annonce, le 29 octobre, que le der*nier-né du constructeur sera équipé* en série d'un système électronique d'équilibrage (ESP) à compter de *février* 1998. Cet équipement optionnel était, jusqu'alors, facturé 1 700 marks (5 700 francs).

La mesure se révèle insuffisante. *« Nous prenons les critiques formulées, et avant tout les critiques de nos clients, très au sérieux. Personne ne déplore plus que nous le fait que la Classe A ait montré une faiblesse dans des tests réalisés en conditions extrêmes. Nos ingénieurs ont cherché jour et nuit avec toute leur énergie une solution optimale. Nous l'avons trouvée »*, déclare dans un communiqué M. Schrempp. Les quelque deux mille six cents propriétaires d'une Classe A en Europe sont invités à rapporter leur voiture aux concessionnaires Mercedes. Ils obtiendront immédiatement un autre véhicule de la marque jusqu'à la remise en état du leur.

Jusqu'à la livraison des pièces nécessaires aux modifications des voitures, l'usine de Rastatt, où *sont assemblées les Classe A, tournera au ralenti*, avec 200 véhicules produits par jour. *« Ce n'est pas un arrêt de la production »*, a tenu à préciser M. Schrempp. L'activité devrait remonter à 800 véhicules par jour en février. Cette décision provoque l'inquiétude des salariés, qui craignent d'être mis en chômage technique. L'usine devait employer, en rythme de croisière, quatre mille personnes, et produire, en 1998, 180 000 véhicules. A compter de 1999, Mercedes doit aussi produire 70 000 Classe A dans son usine de Juiz de Fora au Brésil.

Le groupe, qui a investi jusqu'à présent 2,5 milliards de marks dans la Classe A, estime que ces mesures lui coûteront en 1997 100 millions de marks de résultat opérationnel, et 200 millions en 1998. *« Cela ne signifie pas que nous devions changer nos prévisions de résultat pour 1997 »*, estime toutefois M. Schrempp.

La Bourse n'a pris en compte le geste de la direction : mardi 11 novembre, le titre Daimler-Benz a encore régressé de près de 1 % ; *depuis le 21 octobre*, il a plongé de 19 %.

Arnaud Leparmentier

Coûteuse restructuration pour General Motors

General Motors s'apprête à inscrire une charge avant impôts allant de 2 à 3 milliards de dollars (11 à 17 milliards de francs) au quatrième trimestre *de l'actuel exercice annuel ou au* premier trimestre du prochain, a indiqué le groupe, mardi 11 novembre. *Cette charge sera liée* à deux éléments. D'une part, la restructuration de certaines activités du groupe, notamment la filiale de pièces détachées et de composants automobiles Delphi : certaines usines pourraient être *fermées, d'autres cédées*, notamment dans les secteurs de l'éclairage pour automobiles, amortisseurs et sièges. *D'autre* part, le programme de réduction des coûts engagé dans les usines belges de la filiale européenne *Opel de General Motors, qui* pourrait entraîner la suppression de 1 900 emplois.

Une affaire cruciale pour la marque à l'étoile

DURE RENTRÉE pour Mercedes ! Dans la nuit du 30 au 31 août, Lady Di et son compagnon Emad Al Fayed, engagés dans une course folle en Mercedes Classe S 280, trouvaient la mort. Certes, le chauffeur était ivre ; certes, il roulait trop vite sous le tunnel de l'Alma ; certes, n'importe quelle autre voiture lancée à cette vitesse dans ces conditions aurait connu le même sort. Il *n'empêche* : l'image de la firme à l'étoile, vantée pour la solidité et la sécurité de ses voitures, *en a été malmenée*. Ce *qui*, moins de deux mois après, est devenu « l'affaire Classe A » promet *d'être encore plus nocif pour le* constructeur de Stuttgart.

ANALYSE
Vantée pour la qualité de ses voitures, Mercedes risque de payer cher cet échec

Car, cette fois-ci, le constructeur est coupable. Il n'avait pas effectué, avant le lancement de sa « Baby-Benz », le test extrême – celui de la « baïonnette » sans freinage – auquel se sont livrés les premiers les journalistes suédois. Cette épreuve, qui a valu à la petite Mercedes de se *retrouver sur* son capot, n'est pas prévue par les règlements officiels. Mais, quand on s'appelle Mercedes *et qu'au* fil des décennies on a bâti sa réputation sur la sécurité, on ne peut pas se *permettre une telle* erreur. C'est tout le prestige de la marque qui s'en trouve entâché.

« Avant elle, l'auto tournait mal. » La campagne publicitaire de la Classe A a été arrêtée net. Mercedes a dû faire amende honorable : le professionnel de la grosse berline n'est pas un spécialiste de la petite voiture. Cette attitude sera-t-elle suffisante pour restaurer *la confiance inébranlable* que les clients de Mercedes avaient dans leur marque ? Normalement, les constructeurs ont tout à gagner d'une *communication claire*, qui passe par l'acceptation de leurs erreurs et la réparation de celles-ci. L'an dernier, Renault rappelait les premiers exemplaires de la berline Mégane, dont le comportement, en cas de freinage d'urgence effectué en *virage, était critiqué*. Récemment, Citroën, interpellé sur le comportement du train arrière de sa nouvelle Xsara, faisait amende honorable.

Mais, dans le cas de Mercedes, l'enjeu est autre : ce n'est pas le seul *lancement* de la Classe A *qui* est raté, c'est l'ensemble de sa stratégie qui est devenu sujet à caution. *Cet accident de parcours met* en cause la capacité même de la firme à fabriquer des voitures dans tous les segments – de la petite voiture à la grosse berline en passant par le monospace et le 4 × 4 – sans nuire à l'image de marque Mercedes. Faire du haut de *gamme* sur tous les segments et vendre plus d'un million de voitures au tour*nant du siècle, soit deux fois plus* qu'en 1993 : tel était le pari d'Helmut Werner, qui a pris la tête du *constructeur en mai 1993 pour le* quitter fin 1996, en raison d'un différend avec Jürgen Schrempp, le président du directoire de Daimler-Benz.

La Classe A devait être le fer de lance de cette nouvelle politique : longue de 3,58 mètres, elle est vendue à partir de 110 000 francs, soit deux fois plus que la Twingo, parce *qu'elle offre à son conducteur un* « concentré » de Mercedes : luxe et sécurité. Le pari était risqué : les *clients traditionnels voudraient-ils* d'une petite voiture ? Les acheteurs de petites voitures seraient-ils prêts à y mettre ce prix ? *Sa réussite* est aujourd'hui compromise. Mercedes a failli à ses valeurs. Le doute est désormais dans les es*prits*.

La Smart, la petite voiture urbaine deux places, que la marque a conçu en *collaboration* avec Nicolas Hayek, l'inventeur de la montre Swatch, et qui doit être commercialisée à partir de mars 1998, est-elle au point ? Mercedes devra prouver à ses futurs clients qu'il sait faire toutes sortes de voitures. Le temps où l'étoile était une garantie à elle toute seule semble révolu.

Virginie Malingre

L'action du gouvernement américain contre Microsoft contestée

LE FABRICANT américain de logiciels a déposé, lundi 10 novembre, une argumentation de quarante-huit pages auprès du tribunal fédéral de Washington. Il y affirme que l'action intentée contre lui par le gouvernement américain *« menace de geler le développement de* [ses] *systèmes d'exploitation dans leur Etat de 1995 »*. Le ministère de la justice accuse Microsoft de contraindre les fabricants d'ordinateurs à installer son logiciel de navigation *sur Internet, Explorer*, en même temps que son système d'exploitation Windows, en violation d'un accord conclu en 1995.
Microsoft affirme que le ministère savait, avant 1995, qu'il inclurait des capacités Internet *dans Windows. L'intérêt* des clients à disposer de produits intégrés justifie selon lui les menaces à l'encontre de fabricants, qui envisagent de remplacer Explorer par un autre produit.

DÉPÊCHES

■ **APPLE : le groupe américain a indiqué**, mardi *11 novembre*, avoir reçu 500 000 dollars (2,9 millions de francs) de commandes via Internet en douze heures.

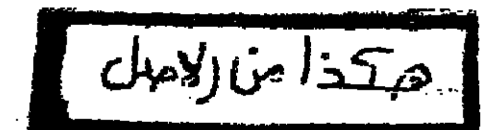
■ **SHARP : le groupe japonais** a annoncé, mercredi 12 novembre, *qu'il rejoint le projet de réseau* de satellites SkyBridge du groupe français Alcatel.

■ **GLOBALSTAR : la société a annoncé**, mardi 11 novembre, le report du tir *de ses premiers satellites, prévu en décembre*, ce qui décale à début 1999 l'entrée en service de son réseau de satellites.

■ **BMW : le constructeur automobile allemand a menacé**, mardi 11 novembre, de ne pas livrer de moteurs à Rolls-Royce pour équiper ses nouveaux modèles comme il s'y était engagé, si ce dernier était repris par le groupe équipementier Mayflower. *BMW a par ailleurs confirmé son intérêt pour* le rachat de Rolls-Royce Motor Cars Ltd.

■ **CAISSE DES DÉPÔTS : l'établissement public a annoncé l'arrivée, début 1998**, *du Néerlandais Bart Le Blanc, actuellement* vice-président finance de la BERD. Il coordonnera le développement international de l'institution.

■ **AGF : l'actif net réévalué de** l'assureur ressort à 296 francs *par action à la fin septembre*, selon la note d'information publiée mercredi 12 novembre par la compagnie, à la suite de l'OPA dont elle fait l'objet. Generali offre 300 francs par action AGF, ce qui n'inclut aucune *prime de contrôle*, affirme l'assureur français.



Hongkong Telecom lance la première « vidéo à la demande » grand public

La filiale du groupe britannique Cable and Wireless a pris une longueur d'avance sur ses rivaux. Son système de diffusion, qui associe investissements importants et prouesses techniques, pourrait devenir une norme pour les professionnels du monde entier

HONGKONG
de notre correspondante

Ce n'est pas une major de la communication, mais un opérateur du téléphone qui, le premier au monde, s'apprête à lancer une véritable télévision interactive à l'échelle commerciale. Ce n'est pas non plus aux Etats-Unis, mais à Hongkong, territoire peu connu pour son inventivité, que va démarrer l'opération. Après trois ans d'expérimentations, Hongkong Telecom (HKT) a obtenu, mercredi 5 novembre, la première licence de télévision interactive sur le territoire, *via* sa division Interactive Multimedia Services (IMS). Dès que les termes exacts de la licence auront été négociés avec l'autorité de tutelle, l'opérateur prévoit de lancer le premier service de « vidéo et musique à la demande », d'ici la fin de l'année.

C'est une première mondiale en grandeur réelle. Jusqu'à présent, l'expérience de l'américain Time Warner, à Orlando (Floride), n'a pas dépassé le stade du test avant d'être abandonnée. Seule, TF 1, en France, commercialise un véritable système de vidéo à la demande.

Dans sa phase de lancement, HKT offrira à ses abonnés l'accès à quelque 100 films – films d'art et d'essai, dernières parutions et dessins animés –, et à près de 100 chansons de karaoké. Mille heures de programme en tout, dont près de 40 % devraient être rafraîchis tous les quinze jours. Mais, explique-t-on chez HKT, *« selon le succès du service, ce répertoire pourra être augmenté à l'infini. Nous n'avons pas de limite technique »*. Début 1998, un service de « télé-achat » portant sur quelques 6 000 produits sera proposé. En mars, des jeux électroniques, des services bancaires, et à plus long terme, une connection à Internet et des programmes éducatifs compléteront l'offre de HKT.

Moyennant 225 à 300 francs de frais d'installation, 150 francs d'abonnement mensuel, et un tarif de 15 à 22 francs par film (l'équivalent de la location d'une cassette vidéo) et 2,30 à 3 francs par chanson, l'abonné pourra visualiser les films de son choix 24 heures sur 24. Et ceci à partir d'une simple ligne téléphonique et d'un téléviseur classique. Pour commander, l'abonné disposera d'une commande à distance, et d'une *« boîte numérique intelligente »*, conçue et fournie par HKT et le fabricant japonais NEC. Ce boîtier comprend un décodeur, un modem ultra-rapide, un système de décompression de données numériques et de transformation des données numériques en données analogiques.

L'utilisateur n'aura pas besoin de composer un numéro pour appeler le serveur vidéo mais poussera seulement sur un bouton de sa commande à distance. La diffusion des films, chansons et services sur la ligne téléphonique ne provoquera pas d'encombrement, et les appels continueront d'arriver sur le combiné de l'abonné.

La solution de HKT présente des avancées technologiques majeures : *« Alors que la compression des cassettes vidéo et des disques lasers est dans un rapport de un à quatre, notre système comprime jusqu'au ratio de 1 à 90 »*, explique-t-on chez l'opérateur téléphonique, qui dispose du plus grand centre de recherche en média numérique de l'Asie du sud-est. HKT a réussi à rétablir la qualité de l'image analogique après sa compression numérique.

GARANTIE DE QUALITÉ

Mais la prouesse technique de HKT est de réussir à gérer des dizaines de milliers d'appels simultanés pour un même programme, en utilisant un système CRS (« cell relay service »), qui fait appel au mode de transfert asynchrone (ATM). L'ATM permet d'allouer une bande passante fixe à chaque abonné et offre une garantie de qualité de service, c'est à dire que la qualité d'un film diffusé ne subira pas de variations. Mais, selon Eric Cremer (TF 1), la gestion de milliers de connexions simultanées et la diffusion en retour des programmes commandés imposent une forte compression des films, et donc une dégradation de la qualité de l'image vidéo.

Hongkong peut être le premier à lancer commercialement la télévision interactive, avec l'espoir de rentabiliser cette opération, car le territoire est doté d'un réseau de transmission à large bande depuis déjà trois ans. La surface habitée n'y est guère plus grande que le Val-de-Marne, et le coût de connection des foyers de *« trois à quatre fois moins cher que n'importe où ailleurs dans le monde »*, selon HKT..

Les hongkongais, très réceptifs aux nouvelles technologies (le taux de pénétration de téléphones portables dépasse les 50 % de la population en âge d'en avoir), sont aussi très friands de distractions diverses. Ils y consacrent un budget atteignant 7,5 % du PIB, contre 2,5 % aux Etats-Unis. Avec un potentiel de 1,6 millions de foyers, HKT vise 88 000 abonnés d'ici un an, et 300 000 en 2000. Avec un investissement d'un milliard de dollars de Hongkong en trois ans (soit 750 millions de francs) et de dix milliards de dollars sur les dix ans à venir, HKT espère atteindre le point mort en quatre à cinq ans.

« Si elle fonctionne, la télévision interactive de HKT sera considérée comme un standard par les professionnels du monde entier », prévoit un cadre d'un opérateur téléphonique étranger. Unique bénéficiaire d'une licence, alors que deux étaient attendues, HKT – filiale du groupe britannique Cable and Wireless – a une longueur d'avance sur la concurrence. Star Interactive TV (SITV), filiale de Star Telecom International Holding, compte aussi décrocher une licence. Mais SITV est en procès avec un autre prétendant, pour lui avoir dérobé des informations. Le gouvernement attend l'issue du jugement pour lui octroyer – ou lui refuser – cette deuxième licence.

Valérie Brunschwig
avec Guy Dutheil

TF 1 réserve la télévision à la carte aux hôtels

TF 1 est l'un des pionniers mondiaux de la vidéo à la demande. Mais son offre de télévision interactive, en association avec le britannique Visea-Thorn, est réservée au secteur hôtelier : *« Plus de 3 000 chambres d'hôtel devraient en être équipées, début 1998 »*, selon Eric Cremer, chef de produit de télévision à la carte pour TF 1. Tarif moyen des films : 70 francs. TF 1 ne compte pas, pour l'instant, étendre cette vidéo à la demande au grand public : le coût technologique est encore élevé et la rentabilité économique incertaine. Même si *« le taux de consommation de la vidéo à la demande est trois à quatre fois plus élevé que celui du paiement à la séance »*, selon Eric Cremer.

TF 1 est aussi associé à l'américain Microsoft pour présenter un service de vidéo à la demande disponible sur un réseau d'ordinateurs individuels et mis à jour par satellite, *« solution permettant d'alimenter un grand nombre d'ordinateurs individuels d'un même site avec des images de format et de qualité numériques »*. Les deux associés visent les établissements scolaires et la formation continue.

La Sofres pourrait se rapprocher de Taylor Nelson, première société de marché britannique

LE SECTEUR des instituts d'études de sondages et d'opinions est à nouveau agité par divers bruits concernant l'un des leurs. Il y a quelques semaines, l'institut d'études Ipsos faisait entrer dans son capital deux fonds d'investissements, Artemis et Amstar, respectivement contrôlés par François Pinault et par Walter Butler, qui détiennent aujourd'hui 37 % de la société fondée par Didier Truchot (*Le Monde* du 4 septembre). Au coeur de l'été, l'institut BVA était cédé par son actionnaire, Marceau Investissements, à deux sociétés qui se le partagent dorénavant à 50/50, Bailly Investissements et la holding Sabeton du financier Claude Gros (*Le Monde* du 23 août).

OBJECTIF INTERNATIONAL

Cette fois-ci, c'est la première société d'études de sondages et d'opinions en France, la Sofres, qui est sous les feux de la rampe. La rumeur courait depuis quelque temps parmi les professionnels, selon laquelle la Sofres pourrait passer sous contrôle britannique à la faveur du désengagement de son principal actionnaire, la Financière Marc Ladreit de Lacharrière (Fimalac), qui en avait pris le contrôle à 51 % il y a six ans (*Le Monde* daté 15 et 16 décembre 1991).

Le passage à Paris, ces derniers jours, de représentants de Taylor Nelson AGB Plc, première société d'étude de marché en Grande-Bretagne, présidée par Tony Cowling et basée à Londres, et qui a réalisé 900 millions de chiffres d'affaires l'an dernier, a donné corps à cette rumeur de projet de rachat de la Sofres.

En réalité, le schéma serait très différent. Selon des sources bien informées, la direction de la Sofres aurait entamé des négociations avec Taylor Nelson en vue d'un rapprochement, selon des modalités financières complexes, entre les deux groupes. Avec un objectif à terme : le développement de l'implantation internationale de la société. Mais aucune lettre d'intention n'aurait été signée et les discussions seraient encore loin d'être terminées, même si Taylor Nelson fait figure d'associé le plus probable.

Quant à la Fimalac, loin de vouloir se désengager de la Sofres, elle aurait l'intention de devenir l'un des plus importants voire le premier actionnaire de la nouvelle entité constituée par le rapprochement entre la Sofres et Taylor Nelson AGB. Dans la matinée du mercredi 12 novembre, les professionnels du secteur faisaient état d'un communiqué prochain qui pourrait intéresser aussi la société allemande GFK. A la direction de Taylor Nelson, à Londres, on évoquait d'ailleurs *« une annonce imminente à propos de la Sofres »*.

La société de Marc Ladreit de Lacharrière, qui vient de racheter la société américaine de notation financière Fitch Investors Services pour 175 millions de francs, serait prête à accompagner le développement international de la Sofres. La Fimalac dispose d'une trésorerie plus qu'appréciable (de l'ordre de 2,5 milliards de francs).

La Sofres, depuis le rachat de la majorité de son capital par la Fimalac, a noué de nombreux partenariats et racheté, notamment, la Sécodip. Ces choix ont dopé le chiffre d'affaires de la société de sondages : en 1992, il s'établissait à 450 millions de francs, alors qu'il était de 1,4 milliard de francs en 1996 et devrait atteindre 1,8 milliard à la fin de cette année.

Yves-Marie Labé

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : Lachlan Murdoch devrait succéder à son père à** la tête de son empire, News Corporation, lorsque celui-ci jugera qu'il n'est plus en mesure de le diriger lui-même. Dans un entretien à Matthew Horsman, auteur d'un livre sur le magnat australien, Rupert Murdoch, soixante-sept ans, indique qu'il passera la main lorsqu'il ne se sentira plus *« mentalement »* capable de diriger son groupe. Concernant sa succession, il ajoute : *« Il y a actuellement un consensus (parmi les enfants) selon lequel Lachlan prendra la direction »*, a ajouté M. Murdoch. Lachlan Murdoch, vingt-six ans, dirige la branche australienne de l'empire (*Le Monde* du 25 avril 1997). – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le groupe de presse allemand Gruener und Jahr,** filiale de Bertelsmann, lance, mercredi 12 novembre, en Allemagne une version destinée aux enfants de son magazine *Geo*, intitulée *Geolino*, qui paraîtra une fois par trimestre.

هكذا من الاصل

2

■ **LE DOLLAR** était à nouveau en hausse *par rapport au yen, mercredi 12 novembre*, à son plus haut niveau depuis six mois. Le billet vert s'échangeait à 125,83 yens contre 125,05 mardi soir.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la *séance de mercredi sur un recul de* 2,73 % du Nikkei, les ventes se sont accélérées en fin de séance. Le Nikkei 225 a terminé à 15 434,17 points.

■ **WALL STREET** a connu une nouvelle *journée très calme mardi, finissant sur* un gain de 6,14 points (+ 0,08 %) à 7 558,73 points, après avoir évolué dans une fourchette de 80 points.

■ **LE « JAPAN PREMIUM »**, la surprime *payée par les établissements financiers* japonais lors de leurs opérations de refinancement *à l'étranger*, est récemment reparti à la hausse.

■ **L'OR** a *ouvert en baisse*, mercredi 12 novembre, sur le marché international de Hongkong à *308,90-309,20* dollars l'once, contre 309,85-310,25, la veille en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

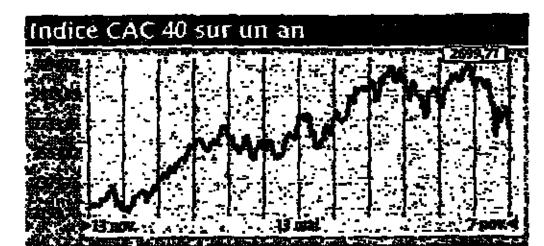
Paris perd encore du terrain

APRÈS quatre jours de fermeture, la Bourse de Paris débutait cette semaine écourtée sur une note faible dans un marché actif. En recul de 0,77 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard une perte de 1,66 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 1,44 % à 2 661,64 points. Vendredi 7 novembre, en clôture, elles avaient perdu 2,95 %. Toutes les places européennes étaient en baisse sensible mercredi après le vif repli de *Hongkong (– 4 %) et de Tokyo* (– 2,7 %). Londres perdait à la mi-*journée plus de 2 %, Francfort* 1,5 %, et Zurich 1,2 %.

L'annonce d'une baisse des prix en France en octobre entre 0,1 % et 0,2 %, selon les premières estimations de l'Insee, fait plutôt mauvaise impression dans les salles de marché. Pour les opérateurs, cette baisse reflète le peu d'enthousiasme des Français à consommer. Or la consommation est un des principaux moteurs d'une croissance que le gouvernement estime à plus de 3 % l'an prochain.

Pernod Ricard restait recherché avec une hausse de 5,7 %. A la fin de la semaine dernière, cette action avait déjà été recherchée à la suite de l'annonce du décès de Paul Ricard, le fondateur du groupe de boissons.

Indice CAC 40 sur un an



CAC 40/5 jours

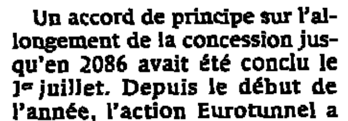


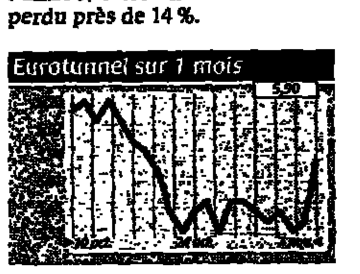
Eurotunnel, valeur du jour

LE TITRE Eurotunnel a enregistré, *vendredi 7 novembre*, la plus forte hausse de la Bourse de Paris (+ 5,4 %), à 5,9 *francs*, dans un volume de 3,9 millions d'actions échangées. La valeur, très spéculative, a bénéficié de rumeurs d'accord définitif sur l'allongement de sa concession. Pourtant, les gouvernements britannique et français n'ont fait aucune annonce sur l'extension de la concession du tunnel sous la Manche.

Un accord de principe sur l'allongement de la concession jusqu'en 2086 avait été conclu le 1er juillet. Depuis le début de l'année, l'action Eurotunnel a perdu près de 14 %.

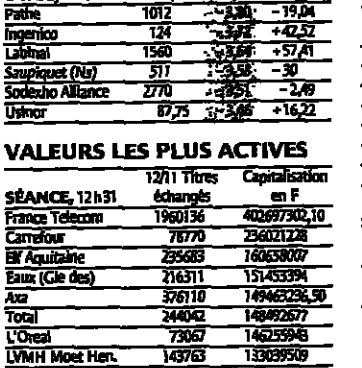
Eurotunnel sur 1 mois





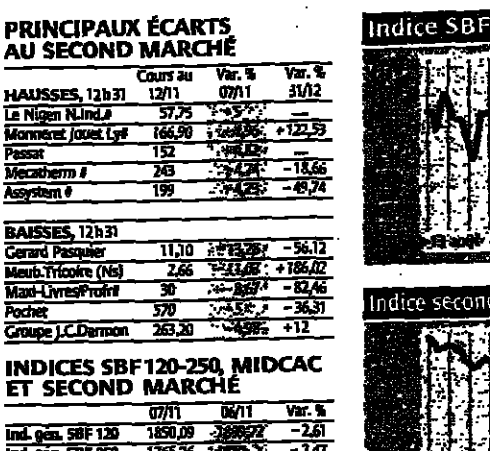
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 31	Cours au 12/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
Pernod-Ricard	290	+7,20	+1,04
Legris indust.	202,40	+4,49	–7,36
SEITA	187	+3,83	–13,82
Atos (ex.Axime) CA	717	+3,31	+19,50
Imetal	639	+3,06	–16,57
Dexia France	579	+3,02	+28,09
Eramet	249	+2,88	–8,45
Primagaz	448	+2,75	–26,67
Essilor Intl.ADP	1581	+2,66	+21,61
Lebon	245	+2,55	+43,19
BAISSES, 12 h 31			
Eiffage	250,10	–5,39	+22
Bouygues Offs.	317	–4,22	+138,34
Renault	148,70	–4,06	+33,36
Credit Lyonnais CI	307,40	–3,93	+131,12
Pathe	1012	–3,80	–19,04
Ingenico	124	–3,72	+42,57
Labinal	1560	–3,64	+57,41
Saupiquet (Ns)	511	–3,58	–30
Sodexho Alliance	2770	–3,51	–2,49
Usinor	87,75	–3,46	+16,22



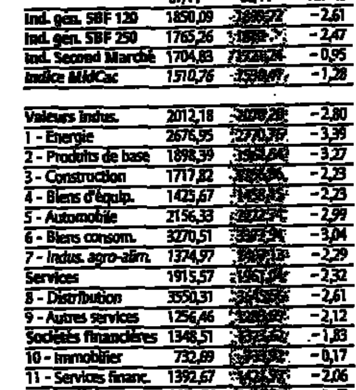
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 31	12/11 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	1960136	402697302,10
Carrefour	76770	236021228
Elf Aquitaine	235683	160658007
Eaux (Gle des)	216311	151453394
Axa	376110	149463236,50
Total	244042	148492677
L'Oreal	73067	146255948
LVMH Moet Hen.	143763	133039509
Alcatel Alsthom	184831	125475843
Societe Generale	166206	124893032



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 31	Cours au 12/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
Le Nigen N.Ind.#	57,75	[illegible]	—
Monneret Jouet Ly#	166,90	[illegible]	+122,53
Passat	152	[illegible]	—
Mecatherm #	243	+4,74	–18,66
Assystem #	199	+4,25	–49,74
BAISSES, 12 h 31			
Gerard Pasquier	11,10	–13,26	–56,12
Meub.Tricoire (Ns)	2,66	–11,66	+186,02
Maxi-Livres/Profr#	30	–8,67	–82,46
Pochet	570	–5,82	–36,31
Groupe J.C.Darmon	263,20	–4,98	+12



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/11	06/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1850,09	[illegible]	–2,61
Ind. gén. SBF 250	1765,26	[illegible]	–2,47
Ind. Second Marché	1704,83	[illegible]	–0,95
Indice MidCac	1510,76	[illegible]	–1,28
Valeurs Indus.	2012,18	[illegible]	–2,80
1 - Energie	2676,95	[illegible]	–3,39
2 - Produits de base	1898,39	[illegible]	–3,27
3 - Construction	1717,82	[illegible]	–2,23
4 - Biens d'équip.	1425,67	[illegible]	–2,23
5 - Automobile	2156,33	[illegible]	–2,99
6 - Biens consom.	3270,51	[illegible]	–3,04
7 - Indus. agro-alim.	1374,97	[illegible]	–2,29
Services	1915,57	[illegible]	–2,32
8 - Distribution	3550,31	[illegible]	–2,61
9 - Autres services	1256,46	[illegible]	–2,12
Sociétés financières	1348,51	[illegible]	–1,83
10 - Immobilier	732,89	[illegible]	–0,17
11 - Services financ.	1392,67	[illegible]	–2,06
12 - Sociétés invest.	1608,76	[illegible]	–1,62

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Forte baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a chuté de 2,73 %, mercredi *12 novembre*, terminant à son plus bas niveau depuis plus de deux ans, sur fond d'inquiétudes concernant le yen et la santé de l'économie japonaise. L'indice Nikkei a fini en baisse de 433,06 points, à 15 434,17, sa clôture la plus faible depuis le 6 juillet 1995, après avoir touché l'après-midi un creux de 15 359,44. Le franchissement par le dollar du seuil des 125 yens suscite parmi les investisseurs non résidents des interro-*gations sur la valeur des actifs* libellés en yens.

Wall Street avait connu une nouvelle journée très calme mardi, finissant sur un gain de quelques points alors que de nombreux opérateurs étaient absents en raison de la célébration du Veterans Day aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini sur une hausse de 6,14 points (+ 0,08 %), à 7 558,73, après avoir évolué dans une fourchette de 80 points. Le DJ a *été mis sous pression en raison des* pertes de Kodak, qui a annoncé *10 000 suppressions d'emplois* – environ 10 % de ses effectifs – et une charge exceptionnelle avant impôts de 1 milliard de dollars au 4e trimestre.

INDICES MONDIAUX

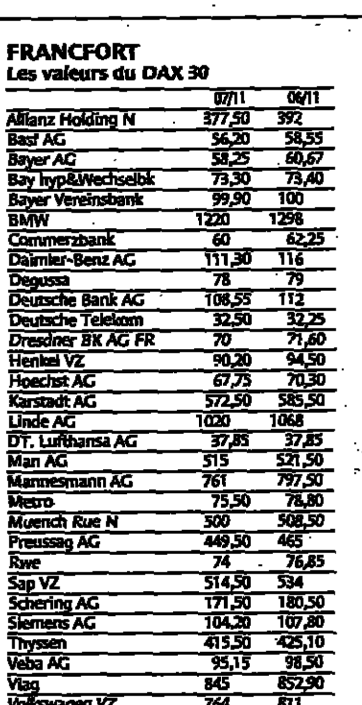
	Cours au 07/11	Cours au 06/11	Var. en %
Paris CAC 40	2702,73	2781,82	–2,93
New-York/DJ indus.	7571,01	7683,24	–1,48
Tokyo/Nikkei	15836,40	16533,98	–4,40
Londres/FT100	4722	4863,80	–3
Francfort/Dax 30	3699,89	3823,91	–3,35
Frankfort/Commer.	1249,02	1278,94	–2,40
Bruxelles/Bel 20	2850,65	2850,65	—
Bruxelles/Général	2264,48	2332,47	–3
Milan/MIB 30	1241	1241	—
Amsterdam/Gé. Cbs	581,50	592,78	–1,93
Madrid/Ibex 35	552,72	569,22	–2,99
Stockholm/Affarsal	2361,96	2363,56	—
Londres FT30	3125,50	3165,70	–1,29
Hong Kong/Hang S.	10104,50	10412,56	–3,05
Singapour/Strait t	1671,25	1690,53	–1,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/11	06/11
Alcoa	69	70
Allied Signal	35,93	35,75
American Express	78	78,37
AT & T	48,31	48,37
Boeing Co	46,18	46,50
Caterpillar Inc.	47,93	50,18
Chevron Corp.	84,75	83,81
Coca-Cola Co	56,56	55,75
Disney Corp.	86	85,43
Du Pont Nemours&Co	60,50	58,37
Eastman Kodak Co	62,18	66
Exxon Corp.	59,81	59,68
Gén. Motors Corp.H	63,87	65,43
Gen. Electric Co	67,43	67
Goodyear T & Rubbe	61,43	61,31
Hewlett-Packard	59,62	60,37
IBM	98,93	97,68
Intl Paper	47,43	47,87
J.P. Morgan Co	114,06	114,43
Johnson & Johnson	60,56	59,68
Mc Donalds Corp.	45,56	44,87
Merck & Co.Inc.	88,68	88,50
Minnesota Mng.&Mfg	96,50	94
Philip Moris	41,56	41,06
Procter & Gamble C	72,31	70,93
Sears Roebuck & Co	46,06	45,43
Travelers	72,12	73,06
Union Carb.	44,75	44,43
Utd Technol	70,50	71,25
Wal-Mart Stores	37,12	36,56

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

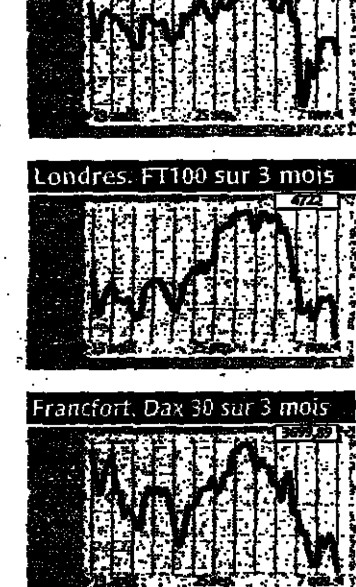
	07/11	06/11
Allied Lyons	4,78	4,93
Barclays Bank	14,84	15,27
B.A.T. industries	5,37	5,42
British Aerospace	16,62	16,78
British Airways	5,91	6,05
British Petroleum	8,33	8,52
British Telecom	4,47	4,59
B.T.R.	2,02	2,09
Cadbury Schweppes	5,86	5,95
Eurotunnel	0,58	0,59
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,52	13,11
Granada Group Plc	8,01	8,24
Grand Metropolitan	5,36	5,38
Guinness	5,36	5,47
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,72	7,05
H.S.B.C.	13,13	13,97
Impérial Chemical	8,73	8,94
Legal & Gen. Grp	4,76	4,88
Lloyds TSB	7,19	7,42
Marks and Spencer	5,69	5,76
National Westminst	8,48	8,68
Peninsular Orienta	6,87	6,97
Reuters	6,43	6,52
Saatchi and Saatch	1,25	1,26
Shell Transport	4	4,16
Tate and Lyle	4,61	4,63
Zeneca	17,84	18,72



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	07/11	06/11
Allianz Holding N	377,50	392
Basf AG	56,20	58,55
Bayer AG	58,25	60,67
Bay hyp&Wechselbk	73,30	73,40
Bayer Vereinsbank	99,90	100
BMW	1220	1298
Commerzbank	60	62,25
Daimler-Benz AG	111,30	116
Degussa	78	79
Deutsche Bank AG	108,55	112
Deutsche Telekom	32,50	32,25
Dresdner BK AG FR	70	71,60
Henkel VZ	90,20	94,50
Hoechst AG	67,75	70,30
Karstadt AG	572,50	585,50
Linde AG	1020	1068
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	515	521,50
Mannesmann AG	761	797,50
Metro	75,50	78,80
Muench Rue N	500	508,50
Preussag AG	449,50	465
Rwe	74	76,85
Sap VZ	514,50	534
Schering AG	171,50	180,50
Siemens AG	104,20	107,80
Thyssen	415,50	425,10
Veba AG	95,15	98,50
Viag	845	852,90
Volkswagen VZ	764	811

New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

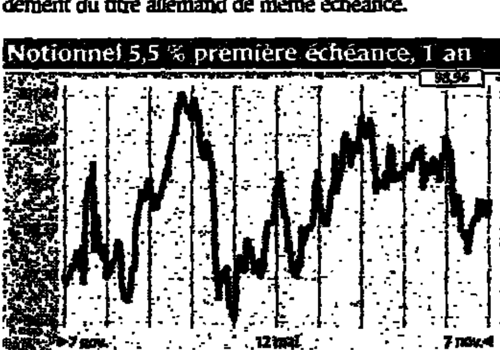
Légère progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère *hausse, mercredi 12 novembre. Après quelques minutes* de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure *la performance des emprunts d'Etat, gagnait* 4 centièmes, à 99,00 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,61 %, soit 0,02 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain était resté *fermé. Les opérateurs ne prévoient pas de resserrement* de la politique monétaire aux Etats-Unis à l'issue, mer-*credi, de la réunion du conseil de la Réserve fédérale. Ils* estiment que la fragilité actuelle des places boursières internationales incitera la banque centrale américaine à opter pour le statu quo sur ses taux directeurs, malgré les tensions observées sur le marché du travail.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,65	6,24	1,20
Allemagne	3,38	5,64	6,23	1,80
Grande-Bretagne	7,31	6,65	NC	2,80
Italie	6,81	6,25	6,78	2,60
Japon	0,48	1,81	NC	0,50
Etats-Unis	5,59	5,91	6,20	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

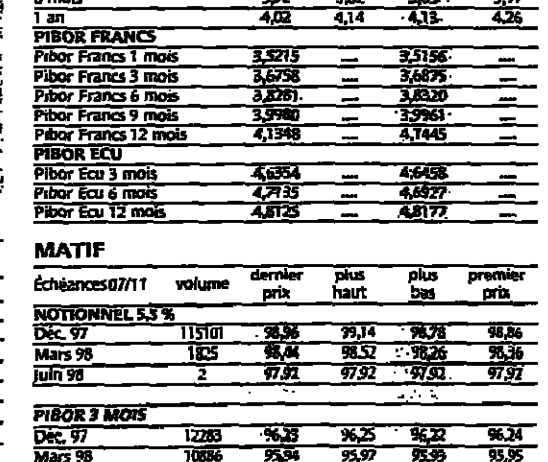
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/11	Taux au 06/11	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	–2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 07/11	Vente 07/11	Achat 06/11	Vente 06/11
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,52	3,64	3,40	3,50
3 mois	3,55	3,65	3,72	3,84
6 mois	3,72	3,82	3,85	3,97
1 an	4,02	4,14	4,13	4,26
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5215	—	3,5156	—
Pibor Francs 3 mois	3,6758	—	3,6875	—
Pibor Francs 6 mois	3,8261	—	3,8320	—
Pibor Francs 9 mois	3,9980	—	3,9961	—
Pibor Francs 12 mois	4,1348	—	4,1445	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6354	—	4,6458	—
Pibor Ecu 6 mois	4,7135	—	4,6927	—
Pibor Ecu 12 mois	4,8125	—	4,8177	—

MATIF

Échéances 07/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	115101	98,96	99,14	98,78	98,86
Mars 98	1825	98,44	98,52	98,26	98,36
Juin 98	2	97,92	97,92	97,92	97,92
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	12283	96,23	96,25	96,22	96,24
Mars 98	10886	95,94	95,97	95,95	95,95
Juin 98	8842	95,69	95,71	95,68	95,68
Sept. 98	5546	95,52	95,53	95,50	95,51
ECU LONG TERME					
Déc. 97	626	98,04	98,04	97,84	97,90
Mars 98	—	—	—	—	—



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	27637	2696	2740	2678	2730
Déc. 97	122	2707	2742	2687	2736
Mars 98	1	2759	2759	2759	2759
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7062 | US/DM ↘ 1,7113 | US/¥ ↗ 125,0100 | DM/F ↗ 3,3487 | £/F ↘ 9,6485

Recul du yen

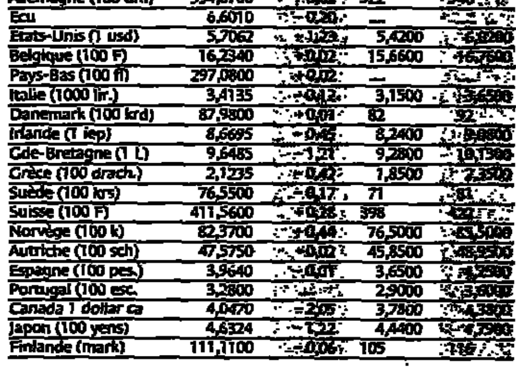
LE DOLLAR restait faible, mercredi 12 novembre, face *aux devises européennes, lors des premières transactions* entre banques. Il s'échangeait à 1,7069 deutschemark et *5,7153 francs. La veille, il était tombé jusqu'*à *1,6970 et* 5,68 francs. Par rapport à ses sommets atteints au début du mois d'août *(1,8950* deutschemark et 6,38 francs), il a perdu 10 % de sa valeur.

Le billet vert s'inscrivait en revanche en forte hausse, mercredi matin, face à la devise japonaise. Il cotait 125,85 yens, son cours *le plus élevé depuis six mois. La monnaie nippone* était pénalisée par la chute de la Bourse de Tokyo. Certains *analystes estiment que le dollar pourrait monter jusqu'*à 150 yens au cours des prochains mois, en raison de la faiblesse de l'économie japonaise.

Le franc était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3495 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/11	% 06/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8700	+0,02	322	346
Ecu	6,6010	–0,20	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7062	+1,23	5,4200	6,0200
Belgique (100 F)	16,2340	+0,02	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,0800	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4135	+0,12	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9800	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,6695	–0,45	8,2400	9,0800
Gde-Bretagne (1 L)	9,6485	–1,21	9,2800	10,1300
Grèce (100 drach.)	2,1235	+0,42	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,5500	–0,17	71	81
Suisse (100 F)	411,5600	+0,28	398	422
Norvège (100 k)	82,3700	+0,44	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5750	+0,02	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9640	–0,01	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,0470	–2,05	3,7800	4,3800
Japon (100 yens)	4,6324	–1,22	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	111,1100	–0,06	105	116



PARITES DU DOLLAR	12/11	07/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7113	1,7225	–0,65
TOKYO : USD/Yens	125,0100	123,3820	+1,38

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7262	5,7258	5,7797	5,7722
Yen (100)	4,6399	4,6380	4,7085	4,7005
Deutschemark	3,3491	3,3486	3,3489	3,3484
Franc Suisse	4,1072	4,1025	4,1014	4,0938
Lire ital. (1000)	3,4151	3,4124	3,4228	3,4153
Livre sterling	9,7030	9,6956	9,6839	9,6684
Peseta (100)	3,9620	3,9604	3,9688	3,9623
Franc Belge (100)	16,244	16,218	16,258	16,214

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,45	3,58	3,78
Eurodollar	5,60	5,69	5,79
Eurolivre	7,37	7,50	7,62
Eurodeutschemark	3,47	3,60	3,81

L'OR

	cours 07/11	cours 06/11
Or fin (k. barre)	58200	58000
Or fin (en lingot)	59000	59500
Once d'Or Londres	312,05	308,70
Pièce française(20f)	341	—
Pièce suisse (20f)	340	338
Pièce Union lat(20f)	339	338
Pièce 20 dollars us	2500	2325
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2235	2250

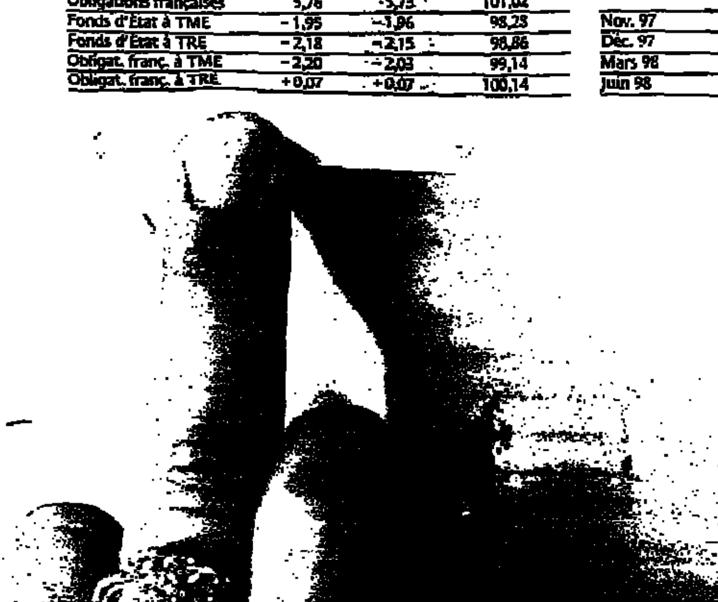
LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/11	cours 07/11
Brent (Londres)	19,37	19,48
WTI (New York)	20,71	20,48
Light Sweet Crude	20,30	20,36

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/11	07/11
Dow-Jones comptant	135,62	[illegible]
Dow-Jones à terme	144,65	145,77
CRB	242,13	240,93
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1976,50	1963,50
Cuivre à 3 mois	1986	[illegible]
Aluminium comptant	1603,50	1598,50
Aluminium à 3 mois	1629	[illegible]
Plomb comptant	592,50	576,50
Plomb à 3 mois	600,50	587,50
Etain comptant	5592,50	5592,50
Etain à 3 mois	5590	5578
Zinc comptant	1226,25	1192,25
Zinc à 3 mois	1224	1208
Nickel comptant	6067,50	6087,50
Nickel à 3 mois	6150	6135

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	485,40	488,10
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	207,15	205,30
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	355,75	358
Maïs (Chicago)	278,50	283
Grain. soja (Chicago)	720,50	725,50
Tourt. soja (Chicago)	238,80	241,00
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	76,65	76
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1612	1604
Café (Londres)	1533	1579
Sucre blanc (Paris)	308,80	308,50
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,15	72,09
Jus d'orange (New-York)	71,25	69,85



هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 12 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS
−1,42 %
CAC 40 : 2661,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	970	965	− 0,51	30/07/97
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	915	− 3,68	22/10/97
Renault (T.P.)	1780	1772	− 0,44	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	2195	2190	− 0,22	01/10/97
Saint Cobain(T.P.)	1280	1280	—	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	910	910	—	01/08/97
Accor	1038	1027	− 1,05	13/06/97
AGF-Ass.Gen.France	299	296	− 1	07/07/97
Air Liquide	860	863	+ 0,34	05/06/97
Alcatel Alsthom	687	679	− 1,16	27/06/97
Atos (ex.Axime) CA	694	717	+ 3,31	—
Axa	398,50	397,90	− 0,15	14/05/97
Bail Investis.	760	757	− 0,39	11/07/97
Bancaire (Cie)	739	736	− 0,40	12/05/97
Bazar Hot. Ville	536	527	− 1,67	12/06/97
Bertrand Faure	360	366	+ 1,66	29/07/97
BIC	390	390,90	+ 0,23	09/07/97
BIS	495	499	+ 0,80	01/07/96
B.N.P.	250,50	246,60	− 1,55	17/07/97
Bollore Techno.	735	726	− 1,22	01/07/97
Bongrain	2201	2185	− 0,72	15/05/97
Bouygues	545	548	+ 0,55	01/08/97
Bouygues Offs.	331	317	− 4,22	26/06/97
Bull#	66,70	66	− 1,04	—
Canal +	994	984	− 1	19/08/97
Cap Gemini	485	485,60	+ 0,12	09/06/97
Carbone Lorraine	1565	1551	− 0,89	03/07/97
Carrefour	3025	2982	− 1,42	28/04/97
Casino Guichard	313	311	− 0,63	10/06/97
Casino Guich.ADP	241,70	242,90	+ 0,49	10/06/97
Castorama Dub.(Li)	615	600	− 2,43	02/07/97
C.C.F.	318	314,50	− 1,10	28/05/97
Cegid (Ly)	633	634	+ 0,15	27/05/97
Cerus Europ.Reun	31,70	32,50	+ 2,52	03/07/90
Cetelem	626	622	− 0,63	30/04/97
CGIP	1860	1831	− 1,55	13/08/97
Chargeurs	389	390,50	+ 0,38	25/06/97
Christian Dalloz	695	695	—	03/07/97
Christian Dior	606	594	− 1,98	20/06/97
Ciments Francais	229,70	231,20	+ 0,65	13/06/97
Cipe France Ly #	157	160	+ 1,91	12/08/97
Clarins	450	448	− 0,44	21/07/97
Club Mediterranee	425,10	425	− 0,02	24/06/96
Coflexip	690	675	− 2,17	18/06/97
Colas	830	819	− 1,32	30/06/97
Comptoir Entrep.	*11,40*	*11,20*	*− 1,75*	*15/07/92*
Comptoirs Mod.	2505	2528	+ 0,91	13/08/97
CPR	441	441	—	10/07/97
Cred.Fon.France	63,50	65,10	+ 2,51	16/06/95
Credit Lyonnais CI	320	307,40	− 3,93	01/07/93
Cred.Nat.Natexis	321	320	− 0,31	13/06/97
CS Signaux(CSEE)	196	194,50	− 0,76	01/07/97
Damart	3800	3710	− 2,36	19/12/96
Danone	885	883	− 0,22	20/05/97
Dassault-Aviation	1295	1280	− 1,15	04/07/97
Dassault Electro	588	580	− 1,36	11/06/97
Dassault Systemes	175	169,70	− 3,02	18/07/97
De Dietrich	263	261,90	− 0,41	10/07/97
Deveaux(Ly)#	629	620	− 1,43	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,50	44,85	− 0,99	—
Dexia France	562	579	+ 3,02	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	110,50	110	− 0,45	20/06/96
Dynaction	154	150	− 2,59	10/07/92
Eaux (Gle des)	710	703	− 0,98	01/07/97
Eiffage	261,50	250,10	− 4,35	01/07/96
Elf Aquitaine	692	683	− 1,30	18/06/97
Eramet	242	249	+ 2,89	08/08/97
Eridania Beghin	850	839	− 1,29	11/07/97
Essilor Intl	1574	1601	+ 1,71	02/07/97
Essilor Intl.ADP	1540	1581	+ 2,66	02/07/97
Esso	502	495	− 1,39	26/06/97
Eurafrance	2380	2380	—	19/12/96
Euro Disney	7,50	7,40	− 1,33	23/02/93
Europe 1	1162	1138	− 2,06	02/04/97
Eurotunnel	5,90	5,85	− 0,84	—
Fimalac SA	471,30	465,40	− 1,25	25/06/97
Finextel	108,30	108,30	—	26/06/97
Fives-Lille	323,10	330	+ 2,13	10/07/96
France Telecom	212,40	205,90	− 3,06	—
Fromageries Bel	4159	4160	+ 0,02	30/07/97
Galeries Lafayette	2640	2690	+ 1,89	30/06/97
GAN ex.dt sous.	127	126,30	− 0,55	05/07/94
Gascogne (B)	498,80	492,50	− 1,26	12/06/97
Gaumont #	389	394,10	+ 1,31	12/05/97
Gaz et Eaux	2399	2371	− 1,16	06/06/97
Geophysique	810	811	+ 0,12	12/07/93
G.F.C.	515	515	—	28/07/97
Groupe Andre S.A.	541	549	+ 1,47	12/02/96
Groupe GTM	354,90	346,80	− 2,28	29/03/97
Gr.Zannier (Ly) #	127,50	125	− 1,96	01/07/97
Guilbert	782	778	− 0,51	25/07/97
Guyenne Gascogne	1812	1844	+ 1,76	13/06/97
Hachette Fili.Med.	1034	1020	− 1,35	19/06/97
Havas	373	365,50	− 2,01	22/08/97
Havas Advertising	700	698	− 0,28	03/08/97
Imetal	620	639	+ 3,06	25/06/97
Immeubl.France	335	337	+ 0,59	25/06/97
Infogrames Enter.	830	825	− 0,60	—
Ingenico	128,80	124	− 3,72	04/08/97
Interbail	172	171	− 0,58	30/06/97
Intertechnique	1175	1186	+ 0,93	30/09/97
ISIS	685	675	− 1,45	—
Jean Lefebvre	326	330	+ 1,22	10/06/97
Klepierre	777	777	—	03/04/97
Labinal	1619	1560	− 3,64	09/07/92
Lafarge	345	342,20	− 0,81	02/06/97
Lagardere	166	163,20	− 1,68	23/07/97
Lapeyre	318,50	312	− 2,04	27/05/97
Lebon	238,90	245	+ 2,55	03/07/97
Legrand	*1050*	*1054*	*+ 0,38*	*13/06/97*
Legrand ADP	736	749	+ 1,76	13/06/97
Legris indust.	193,70	202,40	+ 4,43	02/07/97
Locindus	770	760	− 1,29	01/07/97
L'Oreal	2018	2003	− 0,74	01/07/97
LVMH Moet Hen.	935	920	− 1,59	13/06/97
Marine Wendel	659	661	+ 0,30	29/11/96
Metaleurop	63	61,50	− 2,38	04/07/90
Metrologie Inter.	14,60	14,50	− 0,68	—
Michelin	257,60	252,30	− 1,78	11/07/97
Moulinex #	123	125	+ 1,62	14/05/92
Nord-Est	114,20	112,20	− 1,75	28/07/97
Nordon (Ny)	386	386	—	—
NRJ #	805	795	− 1,24	15/12/97
Olipar	67	—	—	—
Paribas	409,10	403,80	− 1,29	05/05/97
Pathe	1052	1012	− 3,80	25/06/97
Pechiney	235	231,70	− 1,40	14/08/97
Pernod-Ricard	270,50	290	+ 7,20	14/05/97
Peugeot	663	641	− 3,31	04/07/97
Pinault-Print.Red	2710	2650	− 2,21	01/07/97
Plastic Omn.(Ly)	658	645	− 1,97	16/06/97
Primagaz	436	448	+ 2,75	12/06/97
Promodes	1841	1800	− 2,22	09/06/97
Publicis #	539	537	− 0,37	11/07/97
Remy Cointreau	99,20	99	− 0,20	15/09/92
Renault	155	148,70	− 4,06	07/08/96
Rexel	1540	1512	− 1,81	01/07/97
Rhone Poulenc A	250	244,20	− 2,32	02/06/97
Rochette (La)	24,50	25,05	+ 2,24	25/06/92
Rue Imperiale(Ly)	5550	5520	− 0,54	10/07/97
Sade (Ny)	187	187,20	+ 0,10	27/06/97
Sagem SA	2570	2550	− 0,77	10/07/97
Saint-Gobain	786	782	− 0,50	31/07/97
Salomon (Ly)	510	511	+ 0,19	01/07/97
Salvepar (Ny)	445	442	− 0,67	26/09/97
Sanofi	540	543	+ 0,55	18/06/97
Sat	1612	1600	− 0,74	10/07/97
Saupiquet (Ns)	530	511	− 3,58	21/04/97
Schneider SA	324	314,50	− 2,93	02/07/97
SCOR	254,80	255	+ 0,07	24/06/97
S.E.B.	668	672	+ 0,59	13/06/97
Sefimeg CA	351	348,30	− 0,76	15/07/97
SEITA	180,10	187	+ 3,83	17/06/97
Selectibanque	68,15	68,10	− 0,07	12/07/96
SFIM	990	1010	+ 2,02	01/08/96
SGE	145,10	141	− 2,82	08/05/95
Sidel	335,10	341	+ 1,76	06/06/97
Silic CA	779	780	+ 0,12	15/07/97
Simco	429,50	429	− 0,11	04/07/97
S.I.T.A	1056	—	—	25/07/97
Skis Rossignol	105,80	105	− 0,75	30/09/97
Societe Generale	762	749	− 1,70	20/06/97
Sodexho Alliance	● 2871	2770	− 3,51	05/03/97
Sommer-Allibert	192	187	− 2,60	19/06/97
Sophia	225,90	225,20	− 0,30	30/06/97
Spir Communic. #	345	340	− 1,44	30/05/97
Strafor Facom	381	378	− 0,78	04/07/97
Suez Lyon.des Eaux	585	578	− 1,19	26/06/97
Synthelabo	700	700	—	26/06/97
Technip	658	674	+ 2,43	30/05/97
Thomson-CSF	152	148,20	− 2,50	10/07/97
Total	612	609	− 0,49	03/06/97
UIF	400	400	—	30/06/97
UIS	*208*	*211*	*+ 1,44*	*03/07/97*
Unibail porteur	565	560	− 0,88	10/06/97
Union Assur.Fdal	650	650	—	16/06/97
Usinor	90,90	87,75	− 3,46	01/07/97
Valeo	358,10	355,90	− 0,61	02/07/97
Vallourec	380	381	+ 0,26	03/07/97
Via Banque	160	159	− 0,62	13/06/95
Worms & Cie	493,10	492	− 0,22	13/06/97
Zodiac ex.dt divid	1252	1210	− 3,35	20/01/97
Elf Gabon	1100	1095	− 0,45	17/06/97

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
ASN Amro Hol.#	112,10	110,50	− 1,42	19/09/97
Adecco S.A.	1782	1730	− 2,91	30/05/97
Adidas AG #	821	822	+ 0,12	30/05/97
American Express	451,20	442,10	− 2,01	10/11/97
Anglo American #	240,50	239	− 0,62	28/07/97
Angold #	267	262,30	− 1,76	06/06/97
Arjo Wiggins App.	17	17	—	18/11/97
A.T.T. #	268,20	275,40	+ 2,68	03/11/97
Banco Santander #	155	151,10	− 1,24	31/10/97
Barrick Gold #	112	110,60	− 1,25	16/06/97
B.A.S.F. #	186,50	186,50	—	16/05/97
Bayer #	194	195,40	+ 0,72	02/05/97
Cordiant PLC	11,75	11,80	+ 0,42	01/07/97
Crown Cork ord.#	253,50	255,10	+ 0,63	20/11/97
Crown Cork PF CV#	240	226	− 5,83	20/11/97
Daimler Benz #	371	367,10	− 1,05	30/05/97
De Beers #	130,40	129,70	− 0,53	22/10/97
Deutsche Bank #	365	368	+ 0,82	21/05/97
Dresdner Bank	235	229	− 2,55	27/05/97
Driefontein #	38,30	36,70	− 4,17	06/08/97
Du Pont Nemours #	335,80	347,80	+ 3,57	12/09/97
Eastman Kodak #	365	355	− 2,73	01/10/97
East Rand #	1,45	1,43	− 1,37	15/08/94
Echo Bay Mines #	20,40	19,70	− 3,43	31/12/96
Electrolux #	460,80	462	+ 0,26	13/05/97
Ericsson #	257,10	243	− 5,48	09/05/97
Ford Motor #	264,30	258,70	− 2,11	01/12/97
Freegold #	28,50	28,15	− 1,22	19/09/97
Gencor act.regr.	11,60	10,75	− 7,32	26/08/97
General Elect. #	389	382,20	− 1,74	27/10/97
General Motors #	376	367,60	− 2,23	10/09/97
Gle Belgique #	514	499	− 2,91	28/05/97
Grd Metropolitan	51,60	54,40	+ 5,42	06/10/97
Guinness Plc #	53,85	52,55	− 2,41	28/10/97
Hanson PLC reg.	29	29	—	25/10/97
Harmony Gold #	*18,95*	*18,95*	—	*01/09/95*
Hitachi #	42,25	40,50	− 4,14	31/12/96
Hoechst #	227	224,30	− 1,18	07/05/97
I.B.M #	■ 563	565	+ 0,35	10/12/97
I.C.I #	86	88,50	+ 2,90	06/10/97
Ito Yokado #	270	258	− 4,44	31/12/99
Kingfisher plc #	78,80	78,90	+ 0,12	21/11/97
Matsushita #	91,20	88,75	− 2,68	30/12/97
Mc Donald's #	255,20	261,20	+ 2,35	12/09/97
Merck and Co #	504	507	+ 0,59	01/10/97
Mitsubishi Corp.#	45	41,65	− 7,44	31/12/99
Mobil Corporat.#	415	428	+ 3,13	10/12/97
Morgan J.P. #	637	656	+ 2,98	15/10/97
Nestle SA Nom. #	8100	8100	—	11/06/97
Nipp. MeatPacker #	75,20	76	+ 1,06	01/04/97
Nokia A	514	486,30	− 5,38	08/04/97
Norsk Hydro #	315	310	− 1,58	22/05/97
Petrofina #	2158	2092	− 3,05	28/05/97
Philip Morris #	229	235,20	+ 2,70	10/10/97
Philips N.V #	444	420	− 5,40	08/04/97
Placer Dome Inc #	80,35	79,80	− 0,68	22/09/97
Procter Gamble #	400	406	+ 1,50	14/11/97
Quilvest	305	305	—	16/07/97
Randfontein #	9,65	9,60	− 0,51	05/02/97
Rio Tinto PLC #	74	75	+ 1,35	20/10/97
Royal Dutch #	298,90	296,10	− 0,93	23/09/97
Sega Enterprises	140	139	− 0,71	01/10/97
Saint-Helena #	20	19,95	− 0,25	12/09/97
Schlumberger #	529	507	− 4,15	10/10/97
SGS Thomson Micro.	426	400	− 6,10	—
Shell Transport #	36,20	36,80	+ 1,57	03/11/97
Siemens #	351,10	342,70	− 2,39	14/02/97
Sony Corp. #	468,10	450,10	− 3,84	01/10/97
Sumitomo Bank #	51	52,90	+ 3,72	31/12/99
T.D.K #	481,50	451,50	− 6,23	31/12/99
Telefonica #	156	151,30	− 3,01	03/06/97
Toshiba #	23,40	23,20	− 0,85	31/12/99
Unilever act.Div.#	318	324	+ 1,88	23/05/97
United Technol. #	405,10	402	− 0,76	10/09/97
Vaal Reefs #	236,50	232,80	− 1,56	19/09/97
Volkswagen A.G #	3310	3128	− 5,49	20/06/97
Volvo (act.B) #	*148,90*	*148*	*− 0,60*	*28/04/97*
Western Deep #	116,30	113,20	− 2,66	19/09/97
Yamanouchi #	134,10	132,80	− 0,96	31/12/99
Zambia Copper	14,80	14,25	− 0,33	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 12 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,34	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	120,10	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	*104,89*	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,60	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,43	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	101,04	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,09	8,858
CRH 8,6% 92/94-03	114,80	2,322 d
CRH 8,5% 10/87-88#	105,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,06	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,94	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,78	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,76	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	108,17	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,28	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,02	0,609
OAT 9,50%88-98 CA#	103,19	3,774
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	2,708
OAT 8,125% 89-99 #	105,38	3,918
OAT 8,50%90/00 CA#	—	5,449
OAT 85/00 TRA CA#	102,55	0,984
OAT 10%5/85-00 CA#	*112,26*	*4,767*
OAT 89-01 TME CA#	101,30	3,987
OAT 10% 90-01 ecu	113,90	7,233 o
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,46	2,363 d
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,21	5,752 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,81	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,82	0,536
OAT 8,50%92-23 CA#	130	4,297
SNCF 8,8% 87-94CA	104,80	6,984
Suez Lyon.Eaux 90	960	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	56	52,30
Baccarat (Ny)	540	540
Bains C.Monaco	522	540
Bque Transatlantl. ◆	*174,50*	*174,50*
B.N.P.Intercont.	820	782
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	384,50	384,50
Champex (Ny) ◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP	422	420
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2265	2265
Generali Fce Assur	1256	1300
Continental Ass.Ly	526	526
Darblay ◆	506	506
Didot Bottin	775	775
Eaux Bassin Vichy ◆	2761	2761
Ecia	950	970
Ent.Mag. Paris ◆	1297	1297
Fichet Bauche	40	38
Fidei	34,20	34,20
Finalens	257	257
F.I.P.P. ◆	340,30	340,30
Fonciere (Cie)	605	605
Fonc. Lyonnaise #	700	730
Foncina #	495	495,10
Francarep	280	289
France S.A. ◆	1178	1178
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1211	1211
G.T.I (Transport)	196	196
Immobail	143,80	143,10
Immobanque	*625*	*625*
Locamion (Ly) ◆	401,20	442,20 d
Lucia ◆	50	50
Monoprix	312,90	310
Metal Deploye	359	351
Mors	5,15	5,20
Navigation (Nle)	130	125
Optorg	345	345
Paluel-Marmont ◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny)	810	803
Parfinance	248	255
Paris Orleans	270	269,90
Promodes (CI)	1585	1580
PSB Industries Ly	500	505
Rougier #	337	343
Saga	120,10	120
S.I.P.H. ◆	350	350
Sofragi	4878	4820
Taittinger	2925	2820
Tour Eiffel	285	285
Vicat	500	500
Caves Roquefort ◆	1900	1980
Elyo ◆	322	322
Finaxa	337	333
Gaillard (M) ◆	1521	1521
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	145	150
Gd Moul.Strasbourg ◆	1725	1725
Hotel Lutetia	365	347
Hotels Deauville	550	550
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	516	516
L.Bouillet (Ly) ◆	300	380
Lloyd Continental ◆	9000	9000
Lordex (Ny) ◆	0,01	0,03 d
Matussiere Forest.	58,10	57,90
Moncey Financiere	3055	2955
M.R.M. (Ly)	414	400,60
Part-Dieu(Fin)(Ly)	103	104
Pechiney Intl	119	113,90
Poliet ◆	504	504
Sabeton (Ly)	681	680
Sanse (Ly)	878	877
Sechilienne (Ly)	1122	1125
Sucr.Pithiviers	3200	3250
Tanneries Fce (Ny) ◆	300	300
Teleflex L. Dupont	106	109
Union Gle Nord(Li) ◆	234	234

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	343
Commerzbank AG	209,90	209,90
Fiat Ord.	18,45	17,55
Gold Fields South	*100*	100
Kubota Corp.	18,80	18,80
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	41	41
Robeco	536	530
Rodamco N.V.	166	166
Rolinco	519	504
Sema Group Plc #	131	131
Solvay SA	339,10	339

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 12 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	40	40,05
AFE #	468	466
Aigle #	314	314
Albert S.A (Ns) ◆	150	150
Altran Techno. #	1640	1630
Arkopharma#	298	291
Montaignes P.Gest.	1860	1900
Assystem #	190	199
Bque Picardie (Li) ◆	820	820
Bque Tarneaud(B)#	325	325,30
Bque Vernes	170	180
Beneteau #	830	809
B I M P	95	92,90
Boiron (Ly)	309	307,10
Boisset (Ly) #	709	730
But S.A.	260	256,30
Cardif SA ◆	800	800
C.E.E #	73,15	70,10
CFPI # ◆	380	380
Change Bourse (M)	209	215
CNIM CA#	187,50	187,50
Codetour	371	365
Comp.Euro.Tele-CET	280	267
Conflandey #	300	300,10
C.A. Hte Normandie	318	318
C.A. Paris IDF	736	721
C.A.Ille & Vilaine	295	300
C.A.Loire Atl.Ns #	276	270,50
C.A.Pas de Calais	545	545
C.A.du Nord (Li)	520	522
C.A. Oise CCI	327,50	329,50
C.A. Somme CCI	311	312
C.A.Toulouse (B)	425	424
Devanlay ◆	620	620
Devernois (Ly)	568	570
Ducros Serv.Rapide	51	51
Emin-Leydier (Ly)#	420	410
Europ.Extinc.(Ly)#	389,90	390
Expand s.a	560	563
Factorem	640	640
Faiveley #	187	188
Finacor	63,20	64,20
Fininfo	710	700
Fructivie	590	600
Gautier France #	249,10	250,10
Gel 2000	53	53
GEODIS #	312	313
GFI Industries #	1050	1015
Girodet (Ly) # ◆	30	30
GLM S.A.	229,90	229,90
Grandoptic.Photo #	969	985
Gpe Guillin # Ly	195,10	195,30
Kindy #	138	140
Guerbet	230	250
Hermes internat.1#	370,10	371
Hurel Dubois	705	700
ICBT Groupe #	198,60	190
I.C.C.	140,10	140,20
ICOM Informatique	500	490
Idianova	70,95	70
Int. Computer #	60	62
IPBM ◆	67,50	67,50
M6-Metropole TV	565	580
Manitou #	717	699
Manutan	355	360
Marie Brizard # ◆	*651*	*651*
Maxi-Livres/Profr#	32,85	30
Mecelec (Ly)	58	58
MGI Coutier #	259	259
Monneret Jouet Ly#	159	166,90
Naf-Naf #	70	69
Norbert Dentres.#	623	635
NSC Groupe Ny	804	804
Onet #	350	860
Paul Predault #	135	135
P.C.W.	19	—
Petit Boy # ◆	82,95	82,95
Phyto-Lierac #	214	205
Pochet	600	570
Poujoulat Ets (Ns)	223	212
Radiall #	635	630
Robertet #	1000	992
Rouleau-Guichard	262	262,10
Securidev #	103,50	103,50
Smoby (Ly)#	570	570
Sofco (Ly) ◆	12,95	12,95
Sofibus ◆	363,80	363,80
Sogeparc (Fin)	357	355
Sopra #	534	532
Steph.Kelian # ◆	64	64
Sylea	518	522
Teisseire-France	173,20	166,10
TF1	517	510
Thermador Hol. #	267	292
Trouvay Cauvin #	90,90	90,10
Unilog	799	791
Union Fin.France	540	538
Viel et Cie #	154	157
Vilmorin et Cie #	470	471
Virbac	450	445

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 12 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	28,90	28,80
Belvedere	625	638
BVRP	186	186
Coil	170	170
Electronique D2	767	760
FDM Pharma n.	204	204
Genset ◆	359,80	359,80
Guyanor action B ◆	10,30	10,30
High Co. ◆	150	150
Infonie	78	81
Joliez-Regol ◆	73,50	73,50
Mille Amis	46,50	46,50
Naturex	73	73
Olitec	699	698
Picogiga ◆	210	210
Proxidis	15,50	16,50
R21 Sante	400	395
Stelax ◆	8,50	8,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 12 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	750	750
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	150	150
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	139,05	132,43
Agipi Actions (Axa)	113,25	107,86
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2453,29	2417,03
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14340	14340
Natio Epargne	2226,21	2204,17
Natio Oblig. M.T. C/D	857,97	849,48
Natio Ep. Croissance	3110	3049,02
Natio Ep. Patrimoine	135,21	132,56
Natio Epargne Retraite	156,53	153,46
Natio Epargne Trésor	11299,92	11277,37
Natio Euro Valeurs	999,95	980,34
Natio Euro Oblig.	1020,77	1010,66
Natio Euro Opport.	1042,20	1021,76
Natio Inter	1082,33	1061,11
Natio Opportunités	186,95	183,25
Natio Revenus	1116,13	1105,08
Natio Sécurité	11541,79	11541,79
Natio Valeurs	1325,38	1299,39
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93341,38	93341,38
Oblig. ttes caté.	271,72	267,28
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	833,09	808,83
Nord Sud Dévelop. C ◆	2591,50	2586,33
Nord Sud Dévelop. D ◆	2448,69	2445,80
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	315,22	309,04
Patrimoine Retraite D ◇	305,67	299,68
Sicav Associations C ◆	2441,21	2441,21
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19861,38	19861,38
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19434,46	19415,04
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	278,02	272,57
Écur. Capitalisation C ◇	253,34	253,34
Écur. Expansion C ◇	83813,71	83813,71
Écur. Géovaleurs C ◇	3506,96	[illegible]
Écur. Investis. D PEA ◇	221,29	216,75
Écur. Monépremière ◇	11446,56	11446,56
Écur. Monétaire C ◇	13149,41	13149,41
Écur. Monétaire D ◇	12523,14	12523,14
Écur. Trésorerie C ◇	322,78	322,78
Écur. Trésorerie D ◇	310,24	310,24
Écur. Trimestriel D ◇	2028,04	2028,04
Éparcourt-Sicav D ◇	193,73	193,73
Géoptim C ◇	12936,27	[illegible]
Géoptim D ◇	11882,48	11706,88
Horizon C ◇	2232,84	2188,06
Prévoyance Ecur. D ◇	105,57	105,57
Sensipremière C ◇	13375,83	13342,47
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12132,29	12108,07
Écur. Sécuripremière C ◇	12104,56	12092,47
CNCA — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	120884,34	120884,34
Atout Amérique	193,81	189,08
Atout Asie	89,64	87,85
Atout Futur C	782,78	763,69
Atout Futur D	736,89	718,92
Coexis	1959,62	1926,86
Dieze	2178,29	2141,88
Elicash ◇	959879,98	959879,98
Epargne-Unie	206,30	201,27
Eurodyn	2562,42	2499,92
Indicia ◆	1671,94	1630,86
Moné.JC ◇	12060,96	12060,96
Moné.JD ◇	11677,54	11677,54
Oblifutur C	*551,89*	*542,66*
Oblifutur D	528,83	519,99
Oraction	1547,84	1510,09
Revenu-Vert	1183,66	1163,87
Sévéa ◆	116,92	114,67
Synthésis	18318,51	17984,61
Uni Association ◇	121,79	121,79
Uni Foncier	1394,40	1360,39
Uni France	833,30	812,98
Uni Garantie C	1902,12	1870,32
Uni Garantie D	*1454,82*	*1430,50*
Uni Régions	1646,10	1605,95
Univar C ◇	312,56	312,56
Univar D ◇	299,55	299,55
Univers Actions	240,72	234,85
Univers-Obligations	248,76	244,60
CIC BANQUES		
Francic	144,78	140,56
Francic Pierre	136,15	134,13
Europe Régions	232,41	225,64
CIC PARIS		
Associc ◇	1128,82	1128,82
Cicamonde	1530,07	1485,50
Converticic	394,10	388,28
Ecocic	1675,79	1626,98
Mensuelcic	10082,19	9982,37
Oblicic Mondial	3891,23	3833,72
Oblicic Régions	1161,38	1163,92
Rentacic	162,09	159,69
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1384,83	1371,12
Lion 20000 C ◆	17305,74	17305,74
Lion 20000 D ◆	16191,06	16191,06
Lion Associations C	11110,62	11110,62
Lion Associations D	11110,62	11110,62
Lion Court Terme C ◆	26672,83	26672,83
Lion Court Terme D ◆	24185,25	24185,25
Lion Plus C	1576,36	1545,45
Lion Plus D	1503,70	1474,22
Lion Trésor	2464,56	2440,16
Oblilion	2158,71	2137,34
Sicav 5000	*705,29*	*691,46*
Slivafrance	1178,26	1155,16
Slivam	577,97	566,64
Slivarente	246,12	241,29
Slivinter	786,05	778,64
Trilion	5121,73	5056
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2343,62	2297,67
CM Option Dynamique	131,48	129,70
CM Option Equilibre	261,32	258,41
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	157,58	153,36
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	925,85	925,85
Créd.Mut.Ep.Ind.C	139,03	135,31
Créd.Mut.Ep.J	23151,64	23151,64
Cred.Mut.Ep.Monde	1620,67	1577,39
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1884,07	1847,13
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,01	1071,58
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102	100,99
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	576,46	551,64
Saint-Honoré Capital	20023,73	19440,51
St-Honoré March. Emer.	780,27	746,67
St-Honoré Pacifique	672,93	643,55
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1847,52	1847,92
Stratégie Actions	1101,06	1058,71
Stratégie Rendement	1983,46	1921,08
LA POSTE		
Amplitude Amerique ◇	115,73	112,91
Amplitude Europe C ◇	166,20	162,15
Amplitude Europe D ◇	163,43	159,44
Amplitude Monde C ◇	1008,08	983,49
Amplitude Monde D ◇	961,72	938,25
Amplitude Pacifique ◇	94,14	91,84
Elanciel D PEA ◇	178,82	174,46
Émergence Poste D PEA ◇	150,45	146,78
Géobilys C ◇	676,70	666,70
Géobilys D ◇	640,24	630,78
Kaleis Dynamisme ◇	1087,11	1065,79
Kaleïs Équilibre ◇	1066,39	1045,48
Kaleïs Sérénité ◇	*1038,02*	*1027,24*
Latitude C ◇	149,85	149,85
Latitude D ◇	136,52	136,52
Oblitys D ◇	622,96	613,75
Plénitude D PEA ◇	202,21	197,28
Poste Gestion C ◇	15017,40	15017,40
Revenus Trimestr. D ◇	5241,80	5189,90
Solstice D ◇	2352,33	2346,46
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38341,75	38341,75
Actimonétaire D	30376,67	30376,67
Cadence 1 D	1056,84	1046,38
Cadence 2 D	1046,06	1035,70
Cadence 3 D	1047,79	1037,42
Capimonétaire C	414,40	413,99
Capimonétaire D	373,91	373,54
Sogeoblig C/D	9285,46	9193,52
Interoblig C	7453,19	7379,40
Intersélection France D	709,77	695,85
S.G. France opport. C	2012,66	1973,20
S.G. France opport. D	1921,34	1883,67
Sogenfrance C	1859,54	1823,08
Sogenfrance D	1699,72	1666,39
Sogépargne D	297,46	294,51
Soginter C	2415,54	2368,18
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1392,29	1364,99
Sogeliance D ◆	1694,26	1672,49
Sogenfrance Tempo D ◆	226,25	221,81

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاهمال

SPORTS Le Conseil mondial de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a privé le pilote allemand de formule 1 Michael Schumacher (Ferrari) de sa deuxième place au championnat du monde des conducteurs 1997 pour avoir tenté de « sortir » son rival Jacques Villeneuve (Williams-Renault) lors du dernier Grand Prix de la saison, au Japon. ● CETTE SANCTION n'est que symbolique, puisque le coupable n'a été frappé d'aucune suspension. ● MICHAEL SCHUMACHER a défendu avec succès la thèse du *« mauvais réflexe »*. ● QUELQUES HEURES PLUS TÔT, on apprenait que Bernie Ecclestone, grand manitou de la F 1, avait accordé un don de 1 million de livres (près de 10 millions de francs) au Parti travailliste avant sa victoire aux élections et on faisait l'annonce une prise de position favorable au maintien du partenariat tabac dans le sport automobile.

Michael Schumacher est déclassé du championnat du monde 1997

Le pilote allemand de Ferrari, qui avait tenté de « sortir » son rival Jacques Villeneuve d'un coup de volant lors du Grand Prix d'Europe, conserve ses points et ses victoires. La sanction de la Fédération internationale de l'automobile n'affecte pas non plus sa saison 1998

COLNBROOK
de notre envoyé spécial

La saison 1997 de formule 1 s'est achevée comme elle avait commencé, devant la cour. En février, plusieurs membres et anciens pilotes de l'écurie Williams avaient été cités à comparaître devant le tribunal d'Imola (Italie) afin d'élucider la responsabilité éventuelle de l'écurie anglaise dans la mort d'Ayrton Senna. Mardi 11 novembre, c'était au tour de Michael Schumacher (Ferrari), de Frank Williams et Ron Dennis, propriétaires des écuries Williams et McLaren, de venir s'expliquer devant un autre « tribunal », le conseil mondial de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), exceptionnellement réuni au siège du Royal automobile club de Colnbrook, dans la banlieue de Londres.

FORMULE 1

Le pilote allemand est arrivé le premier, dans une Alfa-Roméo rouge, en compagnie de Jean Todt, le directeur de la Scuderia Ferrari, et de Willi Weber, son agent, qui avait fait fabriquer 100 000 casquettes rouges portant la mention *« World Champion »* avant le dernier Grand Prix. A 9 h 30 précises, Michael Schumacher a pris place autour d'une grande table, face à Max Mosley, le président de la FIA, et à côté de Bernie Ecclestone, le vice-président omnipotent de la FIA. Les vingt et un délégués du Conseil mondial ont revu avec lui les images de l'« incident de course » qui l'avait opposé à Jacques Villeneuve, le 26 octobre lors du Grand Prix d'Europe, décisif pour le titre de champion du monde. Au 48e tour, l'Allemand avait brutalement bloqué la route de son adversaire.

Après la course, perdue pour Michael Schumacher, la « folie » du pilote de Ferrari avait tourné à l'affaire d'Etat en Italie : Romano Prodi, le président du conseil, avait été *« choqué »*, tandis que Giovanni Agnelli, président du groupe Fiat et président d'honneur de Ferrari, tentait de calmer les esprits : *« Il a fait une faute. Point. »* Devant ses censeurs, Michael Schumacher a présenté une mine de contrition et une déclaration de repentance : *« Je reconnais ma faute, mais elle n'était pas préméditée. C'est une réaction instinctive. »* Le double champion du monde a même avoué qu'il avait passé quelques mauvaises nuits après avoir *« fait ça »*.

Il n'a pas fallu plus d'une heure à ses « juges » pour l'absoudre : en guise de punition, il est exclu du classement du championnat du monde 1997. Il conserve ses points et ses victoires, mais pas cette deuxième place à laquelle il a démontré combien il tenait, à Jerez mais aussi à Adélaïde, en 1994, face à Damon Hill. *« Cette décision est un coup dur pour les tifosis, vous savez,* a-t-il expliqué d'une voix blanche de désarroi. *Il y a seulement deux ou trois ans, ils auraient été tellement contents d'une deuxième place. »* L'air sévère, Max Mosley et ses pairs ont ensuite signifié à Michael Schumacher qu'il devrait donner un peu de son temps (sept jours) à une campagne européenne en faveur de la sécurité routière.

L'Allemand pourra toujours expliquer à ses interlocuteurs qu'il en coûte moins de tenter d'envoyer un poursuivant dans le décor que d'ignorer la signalisation – pour avoir refusé d'observer un drapeau jaune l'enjoignant à ralentir en pleine ligne droite, Jacques Villeneuve avait été disqualifié au Japon. *« Les repentis font les meilleurs défenseurs d'une cause,* jure Max Mosley. *La course automobile est un sport très compliqué. Ce genre de décision est extrêmement rare. Il s'agit d'une pénalité très grave. »* Sans doute, mais pas aux yeux d'anciens champions du monde comme Jody Schekter, le dernier vainqueur du titre suprême de F1 pour Ferrari, Nicky Lauda ou Jackie Stewart, qui réclamait *« une peine exemplaire »*.

Le champion écossais a reconnu que Michael Schumacher était *« très chanceux »* : *« Le sport automobile dans son ensemble ne jugera pas cette décision assez sévère pour ce que le monde entier a vu. »* Après avoir observé deux minutes de silence, Remembrance Day oblige, Michael Schumacher a pu s'éclipser peu avant midi. Devant sa voiture, une vieille fan anglaise l'attendait pour lui demander un autographe. Les casquettes invendues mises à part, les affaires reprennent. En Allemagne, un sondage organisé par la chaîne RTL a montré que 72 % de ses compatriotes demeuraient ses fidèles supporteurs. Parmi ses sponsors, seul le porte-parole allemand de Nike lui a officiellement signifié que sa conduite serait suivie de près. Pendant que Michael Schumacher regagnait l'aéroport, les délégués de la FIA se sont penchés sur la deuxième affaire de la journée : celle des écoutes. En début de saison, l'écurie Benetton soupçonnait Rory Byrne et Ross Brawn, ses deux ingénieurs passés chez Ferrari d'espionner leurs conversations radios. En réalité, selon Max Mosley, *« tout le monde écoute tout le monde, même McLaren, malgré son système de transmissions cryptées »*. Dans un geste plein d'à-propos, les gens de Ferrari avaient pris soin d'enregistrer les conversations échangées à Jerez entre Jacques Villeneuve et son ingénieur de piste, Jock Clear. Sur la bande, on entend Jock Clear sommer son pilote de laisser passer la McLaren de Mika Hakkinen, lancée à ses trousses. Dans ses propos, une injonction intrigue : *« Ne me laisse pas tomber, Jacques. Nous avons déjà parlé de cela avant. »*

> « Le sport automobile ne jugera pas cette décision assez sévère pour ce que le monde entier a vu »

La reproduction de tels échanges, dans le *Times* du 8 novembre, est tombée à point nommé pour la défense de Michael Schumacher, les supporteurs de la Scuderia dénonçant *« un pacte anti-Ferrari »*. Ron Dennis et Frank Williams (deux des trois patrons d'écurie qui, avec Ken Tyrell, ont refusé de signer les derniers accords de concorde qui lient les écuries et la FIA), ont plaidé la bonne foi, séparément. Le conseil mondial, dans son élan de clémence, n'a pas tardé à leur faire savoir qu'ils étaient relaxés, reconnus non coupables d'avoir enfreint l'article 151-C du règlement de la FIA bannissant *« tout procédé frauduleux ou manœuvre déloyale de nature à nuire à la sincérité des compétitions »*.

Parfait candide, Max Mosley a alors remarqué que *« cette idée d'écoutes »* ne lui plaisait guère et que, à l'avenir, il aimerait que les fréquences des écuries soient accessibles à tout le monde, adversaires et suiveurs de la F1. *« Ces affaires n'affectent pas du tout l'image de notre sport »*, a-t-il conclu. Et, comme dit Jean Todt, la saison 1997, écrasée de bruits et de rumeurs, est *« enfin close »*.

Eric Collier

COMMENTAIRE

LAMENTABLE !

S'il fallait une preuve de plus sur la manière lamentable dont le sport automobile en général et la formule 1 en particulier sont dirigés, elle vient d'être administrée par le *Conseil mondial de la* Fédération internationale : pour toute sanction à l'Allemand Michael Schumacher, qui avait percuté le Canadien Jacques Villeneuve lors du dernier Grand Prix de la saison, le pilote de Ferrari a simplement été déclassé du championnat des pilotes 1997 sans que son palmarès perde pour autant ses victoires.

Comment peut-on rayer d'un trait de plume les résultats d'une saison sans effacer en même temps ses éléments constitutifs ? *Ce qui partout ailleurs* serait un défi au bon sens est ici présenté comme la marque d'une bonne administration : on fait preuve de sévérité à l'égard d'un pilote dangereux sans lui enlever son volant, c'est-à-dire en créant le *suspense sur le déroulement* de la saison 1998, qui promet ainsi d'être encore plus palpitante que la précédente.

A moins d'être convaincu qu'avec son air de premier communiant qui se bat la coulpe, Michael Schumacher ait réellement fait croire qu'il était contrit et qu'il ne fauterait plus, il est clair que cette vraie-fausse sanction – assortie d'une invraisemblable contrainte à participer à une campagne pour la sécurité routière – ne préserve que les intérêts des organisateurs du championnat de formule 1 et, accessoirement, ceux de Ferrari.

Faut-il voir ce fait comme le résultat de la participation de Jean Todt, le patron de la Scuderia, au Conseil mondial comme représentant des constructeurs ? En tout cas, cet as des règlements avait déjà réussi à éviter à Ferrari toute sanction dans des affaires d'ailerons non conformes et d'excédent de pneus. Il peut maintenant se vanter d'avoir réussi à faire passer pour un chérubin un pilote qui se comporte comme un kamikaze quand la victoire est sur le point de lui échapper.

Alain Giraudo

Bernie Ecclestone, généreux donateur du Labour Party

LE PARTI travailliste britannique a reconnu, mardi 11 novembre, qu'il avait reçu, avant les élections de mai dernier, une donation de 1 million de livres (près de 10 millions de francs) de Bernie Ecclestone, vice-président de la FIA et promoteur des intérêts de la formule 1. Le 5 novembre, le ministère de la santé du gouvernement travailliste avait annoncé qu'il renonçait à interdire la publicité et le parrainage de marques de tabac en F 1. Les adversaires du gouvernement de Tony Blair ont fait le lien entre cette décision et l'acte de générosité de Bernie Ecclestone, autrefois contributeur du Parti conservateur.

Tout en niant une telle interférence, le Labour Party s'est engagé à rembourser la donation afin de mettre un terme à la polémique née en Grande-Bretagne. Une polémique également atténuée par la volte-face de Londres, qui a finalement renoncé à exempter indéfiniment les Grands Prix de cette interdiction, demandant un délai de mise en place de dix ans afin de permettre aux écuries de s'affranchir de leur dépendance à l'égard des cigaretiers. Cette position remet à l'ordre du jour du conseil européen des ministres de la santé du 4 décembre l'harmonisation des législations nationales.

Depuis 1989, la Commission européenne tente d'imposer une directive interdisant le parrainage du sport par le tabac et avait proposé, au départ, d'accorder trois années de sursis aux disciplines dépendant largement de l'argent de cette industrie. La Grande-Bretagne, soutenue par l'Allemagne, la Grèce et les Pays-Bas, s'est toujours opposée à ce projet. Padraig Flynn, commissaire européen aux affaires sociales, a récemment laissé entendre que la période de transition de trois ans pourrait être étendue, sans donner de précisions. De son côté, Bruxelles refuse l'extension à dix ans.

L'industrie du tabac pèse encore d'un poids non négligeable sur le sport automobile. En F 1, six écuries portent les couleurs d'une marque, les plus connues étant Ferrari (Marlboro) et Williams (Rothmans). On estime à 1 milliard de francs le sponsoring annuel des cigaretiers. Le quotidien *La Tribune*, citant le cabinet Sport Marketing Survey, écrit, mercredi 12 novembre, que la présence des marques à l'écran par l'intermédiaire de la chaîne de télévision Eurosport, reçue même dans les pays à législation contraignante (dont la France), correspond à 9 000 spots de trente secondes d'une valeur de 1,2 milliard de francs.

Voilà sans doute pourquoi le président de la Fédération internationale de l'automobile, Max Mosley, continue de défendre le recours à la publicité en faveur du tabac et le parrainage des écuries par les cigaretiers. Une position qui le conduit à avancer les arguments les plus hypocrites, affirmant, notamment, qu'il n'existait *« aucune preuve indiquant que la publicité pour le tabac favorisait l'augmentation de la consommation de tabac »*. Quant à Bernie Ecclestone, il menace de priver l'Europe de Grands Prix au profit des pays asiatiques à la législation plus accommodante.

Les Barbarians français donnent une leçon de rugby aux Springboks

LA TRADITION a été respectée : pour la troisième fois, comme à Lille, en 1992, et à Brive, en 1996, les Springboks ont été battus (40-22) par les Barbarians. Cette fois, c'est à Biarritz, mardi 11 novembre, que les Sud-Africains se sont inclinés face à une équipe dirigée par Vincent Moscato et au sein de laquelle Olivier Roumat a été particulièrement brillant. Juste avant la mi-temps, Toks Van der Linde, le pilier gauche sud-africain, était expulsé après avoir piétiné dans une mêlée ouverte David Dantiacq. L'auteur de ces violences a écopé d'une suspension de soixante jours. Menés 17-5 au repos, les Springboks ont eu une belle réaction d'orgueil, reprenant même l'avantage 22-20 à la 65e minute avant de s'écrouler en fin de rencontre, permettant à Thomas Liévremont et à Vunikaba d'inscrire de nouveaux essais.

Pete Sampras battu par Carlos Moya aux Masters de tennis de Hanovre

LE NUMÉRO UN MONDIAL, l'Américain Pete Sampras, a été battu à *la surprise générale* lors de la première journée des Masters à Hanovre (Allemagne) par l'Espagnol Carlos Moya (6-3, 6-7, 6-2). Après avoir égalisé à un set partout, Sampras semblait en mesure de l'emporter face au benjamin du tournoi, âgé de vingt et un ans et avant-dernier invité aux Masters qui regroupent les huit meilleurs joueurs du circuit. Mais l'Espagnol, septième mondial, effectuait une fin de match parfaite. *« Même après avoir remporté la deuxième manche, je n'étais pas du tout en confiance. J'ai senti que je n'étais pas au mieux comme je l'aurai souhaité »*, a déclaré Pete Sampras qui, en dépit de cette défaite, est certain de conserver la première place du classement mondial pour la cinquième année consécutive et ses chances de qualification pour la suite de l'épreuve. Les autres rencontres du Masters ont vu la victoire de l'Australien Patrick Rafter sur l'Anglais Greg Rusedski (4-6, 6-3, 6-4) et celle de l'Américain Michaël Chang sur l'Espagnol Sergui Bruguera (7-6 (10-8), 6-2).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Olivier Saint-Jean a effectué ses débuts** en NBA avec son équipe des Sacramento Kings. Converti à l'islam, le Français, qui s'appelle désormais Tariq Abdul Wahad, a été battu 101-82 à Miami.

■ **FOOTBALL : James Debbah, l'attaquant libérien** âgé de vingt-neuf ans, est le joker du Paris Saint-Germain. Ancien joueur de Monaco, Lyon et Nice, Debbah, qui évoluait à Anderlecht (Belgique) depuis le mois d'août, a signé au PSG mais ne pourra pas disputer la Ligue des champions avec son nouveau club puisqu'il a déjà été aligné cette saison par Anderlecht en Coupe de l'UEFA. Durant la saison 1996-97, le PSG avait choisi comme joker l'attaquant Cyrille Pouget (deux buts), transféré depuis au Havre avant d'être convaincu de dopage.

■ ***Le Brésil a battu le pays de Galles (3-0)*** lors d'un match de préparation disputé à Brasilia. La *Seleçao* évoluait dans la composition suivante : Taffarel-Cafu (Zé Maria), Cruz (Junior Baiano), Aldair, Zé Roberto-Dorival, Flavio Conceiçao (Emerson), Zinho, Rivaldo-Muller, Dodo (Rodrigo). Les buts ont été inscrits par Zinho (32e), Rivaldo (36e) et Rodrigo (50e).

هكذا من الاصل

L'Unesco adopte une Déclaration universelle sur le génome humain

Cette charte de vingt-cinq articles en appelle au respect de la personne humaine et, au nom des droits de l'homme, érige un rempart contre d'éventuelles dérives dans le domaine de la génétique

L'Unesco a adopté mardi 11 novembre une Déclaration sur le génome humain et les doits de l'homme visant à encadrer certaines pratiques scientifiques dans le champ génétique. Cette initiative marque une étape fondamentale dans la définition des critères de bioéthique. Ce document de vingt-cinq articles établit des critères universels concernant la recherche scientifique sur le génome humain et ses applications. Cette déclaration proclame notamment que *« chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits, quelles que soient ses caractéristiques génétiques »*. Les États signataires s'engagent également à ce que *« des pratiques qui sont contraires à la dignité humaine, telles que le clonage à des fins de reproduction d'êtres humains »*, ne soient pas *« permises »*.

L'UNESCO a adopté, mardi 11 novembre, lors de le vingt-neuvième session de sa Conférence générale, une Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme qui vise à encadrer un certains nombre de pratiques scientifiques autorisées par le développement de la biologie moléculaire et de la génétique. Cette initiative de l'Agence spécialisée de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture marque une étape fondamentale dans la définition et la prise en compte, au plan international, des critères de bioéthique. Ce document, qui comporte vingt-cinq articles, établit des critères universels concernant la recherche scientifique sur le génome humain et ses applications, *et, plus généralement, sur* les nouvelles possibilités de transformation du vivant.

Le principe général qui sous-tend cette entreprise est de parvenir à concilier de la manière la plus harmonieuse la liberté d'action du chercheur et la nécessaire protection de l'humanité contre les multiples abus qui peuvent naître de cette activité. Dans son préambule, cette déclaration rappelle que l'acte constitutif de l'Unesco invoque *« l'idéal démocratique de dignité et de respect de la personne humaine »* et rejette tout *« dogme de l'inégalité des races et des hommes »*.

LE CLONAGE HUMAIN PROHIBÉ

Les vingt-cinq articles sont groupés en sept sections qui traitent tout à la fois de *« la dignité humaine du génome humain »*, des *« droits des personnes concernées »*, des *« recherches sur le génome humain »* et des *« conditions d'exercice de l'activité scientifique »*. Construit autour des trois axes majeurs que sont la protection de la personne, la promotion de la connaissance et le développement de la solidarité, ce texte proclame notamment que *« chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits, quelles que soient ses caractéristiques génétiques »*.

Outre le fait que la *« dignité »* de la personne prévaut sur toute autre considération, la Déclaration réaffirme l'obligation *« d'obtenir le consentement de chaque individu préalablement à toute intervention sur son génome »* et prohibe *« les discriminations fondées sur les caractéristiques génétiques. »* Il s'agit là d'un point essentiel compte tenu des initiatives en plein développement consistant à sélectionner les candidats à l'embauche à partir de critères génétiques (comme la prédisposition à certaines maladies) et de la volonté des compagnies d'assurances d'avoir accès à ces mêmes informations pour adapter leurs systèmes de primes. En adoptant cette Déclaration, les Etats signataires s'engagent également à ce que *« des pratiques qui sont contraires à la dignité humaine, telle que le clonage à des fins de reproduction d'êtres humains, ne doivent pas être permises »*.

La déclaration appelle également à une diffusion la plus large des connaissances scientifiques sur le génome humain et au renforcement de la capacité de recherche des pays en voie de développement. *« Il s'agit d'un événement considérable pour l'Unesco,* souligne Daniel Janicot, sous-directeur de cette organisation. *Par cet acte de portée universelle, l'Unesco reprend pied dans l'avancée du monde des sciences. En même temps, elle consolide sa vocation de conscience morale du système des Nations unies et elle reprend sa grande tradition normative. »*

« URGENCES NOUVELLES »

Cette déclaration fait suite à la création, en 1991, par Fédérico Mayor, directeur général, d'un Comité international de bioéthique (CIB), chargé notamment de préparer un *« instrument national énonçant les principes éthiques applicables à la génétique humaine »*. Quatre années ont été nécessaires au CIB pour élaborer cette déclaration qui avait été adoptée en juillet dernier avant d'être soumise à l'ensemble des *cent quatre-vingt-six états* signataires de la charte des Nations unies et membres de l'Unesco.

Pour parvenir à concilier des points de vue parfois très éloignés et des intérêts contradictoires, le CIB a consulté de nombreuses personnalités de diverses disciplines œuvrant dans le monde universitaire, au sein de comités éthiques nationaux, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Cette Déclaration, sans caractère contraignant – ce qu'ont regretté certains Etats – fera l'objet d'un suivi par l'intermédiaire d'un *« groupe de travail* ad hoc ». Pour justifier cela, on fait valoir à l'Unesco *« la souplesse nécessaire à un texte qui s'adresse à toutes les cultures du monde »* et qui *« vise à recueillir le consensus international le plus large possible »* ainsi que *« le souci de garantir le caractère durable de cet instrument en énonçant des principes de valeur universelle pouvant s'adapter aux évolutions scientifiques et permettant de réagir à des urgences nouvelles. »*

Cette initiative fait suite à l'entrée en vigueur, en avril dernier, de la Convention du Conseil de l'Europe sur *« les droits de l'homme et la biomédecine »*. Cette Déclaration constitue le premier texte de vocation mondiale appliquant les principes des droits de l'homme aux possibles interventions sur le patrimoine héréditaire de l'espèce humaine.

Jean-Yves Nau

« Des pratiques qui sont contraires à la dignité humaine (...) ne doivent pas être permises »

LA DÉCLARATION universelle sur le génome humain adoptée par les pays membres de l'Unesco comporte vingt-cinq articles. En voici les principaux extraits :



VERBATIM

● « Article 1 : Le génome humain sous-tend l'unité fondamentale de tous les membres de la famille humaine, ainsi que la reconnaissance de leur dignité et de leur diversité. Dans un sens symbolique, il est le patrimoine de l'humanité.

● Article 2 : a) Chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits, quelles que soient ses caractéristiques génétiques.

b) Cette dignité impose de ne pas réduire les individus à leurs caractéristiques génétiques et de respecter leur caractère unique et leur diversité.

● Article 3 : Le génome humain, par nature *évolutif, est sujet à des mutations. Il renferme* des potentialités qui s'expriment différemment selon l'environnement naturel et social de chaque individu, en ce qui concerne notamment l'état de santé, les conditions de vie, la nutrition et l'éducation.

● Article 5 : a) Une recherche, un traitement ou un diagnostic, portant sur le génome d'un individu, ne peuvent être effectués qu'après une évaluation rigoureuse et préalable des risques et avantages potentiels qui leurs sont liés en conformité avec toutes autres prescriptions prévues par la législation nationale ;

b) Dans tous les cas, le consentement préalable, libre et éclairé de l'intéressé(e) sera recueilli. Si ce(tte) dernier(e) n'est pas en mesure de l'exprimer, le consentement ou l'autorisation seront obtenus conformément à la loi, guidé par son intérêt supérieur.

c) Le droit de chacun de décider d'être informé ou non des résultats d'un examen génétique et de ses conséquences devra être respecté. (...)

● Article 7 : La confidentialité des données génétiques associées à une personne identifiable, conservées ou traitées à des fins de re*cherche ou dans tout autre but, doit être protégée* dans les conditions prévues par la loi.

● Article 11 : Des pratiques qui sont contraires à la dignité humaine, telles que le clonage à des fins de reproduction d'êtres humains, ne doivent pas être permises. Les Etats et les organisations internationales compétentes sont invités à coopérer afin d'identifier de telles pratiques et de prendre, au niveau national ou international, les mesures qui s'imposent, conformément aux principes énoncés dans la présente Déclaration.

● Article 13 : Les responsabilités inhérentes aux activités des chercheurs, notamment la rigueur, la prudence, l'honnêteté intellectuelle et l'intégralité dans la conduite de leurs recherches ainsi que dans la présentation et l'utilisation de leurs résultats, devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre des recherches sur le génome humain, compte tenu des implications éthiques et sociales. Les décideurs publics et privés en matière de politiques scientifiques ont aussi des responsabilités particulières à cet égard.

● Article 17 : Les Etats devraient (...) notamment encourager les recherches destinées à *identifier, à prévenir* et à traiter les maladies d'ordre génétique ou les maladies influencées par la génétique, en particulier les maladies rares ainsi que les maladies endémiques qui affectent une part importante de la population mondiale. »

هكذا من الأصل

Eckmühl, de Bavière en Finistère

Le centenaire du « plus beau phare du monde » met en valeur les vertus de l'automne en pays bigouden

COMMANDÉE par Pont-l'Abbé, la massive presqu'île du pays bigouden se termine vers l'ouest par la pointe de Penmarch. Là alternent rochers marins, jadis nids de naufrageurs qui allaient à la messe après leur nuit de veille, et anses de sable doux propices aux marches l'hiver, aux siestes l'été. Les Bretons bretonnants situent par ici la ville d'Ys, engloutie sous les flots comme l'Atlantide, et les autonomistes de l'an 2000, *« afin d'égarer les Français »*, barbouillent au Coaltar, à la manière de leurs émules corses, les panneaux indicateurs. *« Maudit soit ce produit vicieux qui détruit la phosphorescence des matériaux et fait que chaque barbouillage nous coûte un panneau neuf, à 1 500 F l'un ! »*, tempête un élu du coin.

Les *« coaltardeurs »* n'ont toutefois pas troublé, en ce début d'automne, les festivités clôturant cinq mois de manifestations autour du centenaire du phare d'Eckmühl, dont la flamme tournante se repère à quelque 50 kilomètres à la ronde. Il faut dire que le maire de Penmarch, Corentin Cadiou, avait, pour la fête finale, isolé le quartier Saint-Pierre, où est planté le phare, du reste de sa vaste commune, et qu'au poste de contrôle il fallait débourser 50 francs par personne de plus de quatorze ans pour pouvoir aller écouter la musique des équipages de la flotte ou les fanfares venues du reste de la Bretagne, de chez les frères celtes d'Irlande, ou encore d'Eggmühl, en... Bavière, à 1 584 km de Penmarch.

Eckmühl n'est que la graphie française de Schierling-Eggmühl, depuis que, le 23 avril 1809, Davout, *« maréchal à trente-quatre ans et le seul des maréchaux de la Grande Armée à ne jamais avoir été vaincu »*, battit les Autrichiens dans ce bourg bavarois. Déjà duc d'Auerstaedt depuis sa victoire sur les Prussiens en 1805, Davout, né d'Avout, avait aboli sa particule pour mieux adhérer à la Révolution. Ironie de l'Histoire, il fut ré-anobli par Napoléon, qui le fit de surcroît prince d'Eckmühl... Il mourut dans son lit en 1823. Près de soixante ans plus tard, sa fille, la richissime Adélaïde de Blocqueville, sentant sa fin venir et voulant faire œuvre pie en *« rachetant les larmes versées à cause de la fatalité des guerres, par des vies sauvées de la tempête »*, légua 300 000 francs-or, *« afin qu'on élève un phare perpétuant le nom d'Eckmühl sur un point dangereux des côtes de France »*.

La bienfaitrice mourut en 1892. Il était alors question de construire pour 11 000 francs un petit phare électrique au cap de Penmarch, afin d'y remplacer la sorte de sémaphore à pétrole qu'on y avait bâti sous Louis-Philippe. En ce site périlleux, d'où il fallait extirper les *« dernières velléités de naufragisme »*, l'exécuteur testamentaire d'Adélaïde Davout, en accord avec l'Etat, fit donc édifier, tel qu'on le voit toujours cent ans après, inébranlable dans son granit local, *« le plus beau phare du monde, et l'un des plus puissants »*. A telle enseigne que, lorsque, en 1897, au moment de son inauguration, on calcula le prix total de l'édifice, il fallut admettre que l'ouvrage d'art, c'est d'ailleurs bien le mot, avait coûté le double de la somme léguée...

Rien d'étonnant : sachez par exemple qu'à l'intérieur du phare ses 65 mètres de haut sont entièrement revêtus de plaques d'opaline vert pâle où se reflète la rampe en bronze poli ; que les deux cent soixante et douze marches et les murs sont en cœur de pierre de Kersanton et que, sous la lanterne terminale, se love un mini-salon circulaire tapissé de chêne où trône la statue du maréchal-prince d'Eckmühl.

UN MESSAGE DU CHANCELIER

Catholiques et francophiles, il est vrai, les Bavarois, sans se faire prier, se sont impliqués officiellement à Eckmühl dans une célébration évoquant pour eux une sévère défaite allemande. Ils ont donc accepté de jumeler Eggmühl et Eckmühl, regrettant même, avec certains Français rapatriés, que la guerre civile algérienne empêche d'associer à ce jumelage la localité de la banlieue d'Oran, fondée sous Napoléon III et encore appelée Eckmühl malgré les débaptisations de l'indépendance. Pour couronner le tout, le chancelier Kohl lui-même a adressé aux autorités d'« Eckmühl-en-Bretagne » un télégramme félicitant chaudement les organisateurs de ce rapprochement germano-celtique.

Après aubades, fest-noz, banquets géants, cascades de bière munichoise, hommage aux naufragés d'antan et mugissement au même instant, sur toutes les mers du globe, en l'honneur de l'anniversaire du phare, de cent bateaux de tous pavillons, les barrières, podiums et papiers gras ont été enlevés et Penmarch a retrouvé son rythme lent mais sûr, entre son rocher des Victimes et sa criée aux poissons informatisée.

On est loin des quatre cents navires de pêche et de cabotage du temps des ducs de Bretagne, quand les opulents armateurs du cru faisaient sculpter des bateaux sur les parois des églises qu'ils finançaient, mais de Saint-Guénolé à Kérity les ports modernes de Penmarch alignent aujourd'hui trente-cinq chalutiers côtiers, quarante chalutiers hauturiers et quatre-vingts canots armés pour les filets, les palangres, les lignes ou les casiers. La déambulation nocturne sur les quais, sous le quadruple faisceau lumineux du monument napoléonien, constitue l'un des *must* du séjour à Penmarch, entre un plat de langoustines et l'ascension du phare pour, d'un seul regard, embrasser le territoire bigouden.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Livres** : *Un hiver en Bretagne*, de Michel Le Bris, Seuil-Poche, 200 p., 34 F ; *Les Mystères de Penmarch*, de Serge Duigou, éd. Ressac, 49, rue Auguste-Perret, 29 000 Quimper, 56 p., 45 F ; *Bretagne*, encyclopédie régionale, éd. Bonneton, 420 p. illustrées, 280 F ; *Guide Bretagne* du Routard.

● **Séjour** : Hôtel de la Mer, 184, rue Péron, Saint-Guénolé, 29760 Penmarch, tél. : 02-98-58-62-22. Ouvert toute l'année, sauf du 13 janvier au 10 février. Vue sur l'océan. 300 F la nuit en chambre double. Menus à *partir de 130 F. L'établissement fait* partie des « Hôtels qui ont une âme » et des « Cuisiniers de la mer ».



DESSIN THIERRY DALBY

A perte de dunes

D'océan Atlantique en mer Rouge, le Sahara a ses serviteurs. Une poignée d'hommes qui entretiennent leur passion au fil des ans, entre le 15 octobre et le 15 avril, après la fournaise de l'été et avant que ne se lèvent les vents de sable. La référence, c'est Jean-Louis Bernezat, créateur avec sa femme, Odette, d'Hommes et Montagnes. Guide de haute altitude, il campe, entre deux méharées, en Dauphiné. Daniel Popp a fondé Terres d'aventure avec un complice et marche à perte de dunes. Chez Explorator, Nicolas Loizillon, qui s'entretient dans leur langue avec ses amis musulmans, et Michel Gosselin, expert ès sables. Enfin, élevé au Proche-Orient et parlant l'arabe aussi bien que le français, Denis Elant, créateur d'Oriensce. On peut cheminer un mois dans le Sahara tunisien sans quitter les sables. Hommes et Montagnes (tél. : 04-76-66-14-43) distingue randonnée chamelière (bagages portés par des chameaux de bât) et méharée (chameau de selle à disposition). Il propose de scinder la traversée intégrale du grand erg oriental tunisien (*28 février-30 mars, 14 500 F*) en deux étapes (15 jours, 8 460 F) et, dans le prolongement du tassili des Ajjer algérien, de retrouver les Touaregs en Libye (2 circuits et 2 grandes traversées, à l'automne et au printemps) tandis que le lyonnais Atalante (04-72-53-24-80) se penche sur les gravures rupestres de l'Akakous.

Les nomades Kountas et les paysages de Mauritanie attirent Explorator (tél. : 01-53-45-85-85) qui y dresse des tentes caïdales (9 jours, 9 600 F). Terres d'aventure (01-53-73-77-77), coaffréteur, avec le Point Afrique, d'un vol direct Marseille-Atar (avec préacheminement de Paris), découvre, sans perte de temps, les oasis de l'Adrar (8 jours de randonnée chamelière, 8 100 F). Comptoir des déserts (01-40-26-19-40) suit une piste oubliée (*16 jours, 13 000 F) de Tagant à l'Adrar* ; Club Aventure (01-44-32-09-30) et Allibert (01-40-21-16-21) s'émeuvent de la précarité des bibliothèques de Chinguetti menacées par les sables, tandis qu'Hommes et Montagnes et le Point Afrique parcourent le plateau de la Tagant, peu connu et sauvage.

Les pilleurs sévissent dans le désert nigérien. S'y rendre comporte donc des risques. Au nord du Tchad, le Tibesti, austère et volcanique, l'Emi Koussi culminant à 3 472 mètres des villages isolés au creux des canyons. Le Point Afrique (01-47-73-62-64) profite d'un vol direct sur Faya pour proposer des circuits à prix modérés (*8 jours, à partir de 7 800 F) en association avec* Nomade (01-43-54-71-71). Terres d'aventure a découvert dans le massif de l'Ennedi deux nouveaux sites à crocodiles. Perspective excitante. Pourtant, il reste des mines dans certaines zones tchadiennes, mais toutes les précautions ont été prises, assurent ces voyagistes.

La Namibie fascine. Son fragile écosystème est protégé et la découverte balisée. En contraste, le désert du Namib – somptueux dégradés, lacs blancs asséchés, une certaine vie animale (oryx, autruches, petites antilopes) – et le désert bleuté du Damaraland, plus arbustif et rocheux. Les voyagistes s'y pressent, dont Esprit d'aventure (01-53-73-77-99) en un circuit de 10 jours (12 500 F) et Club aventure (01-44-32-09-30) en deux itinéraires de 15 jours (12 900 F). Pour en savoir plus, lire le hors-série d'*Alpinisme & Randonnée (avril-juin 1996) et l'Abécédaire des déserts* (Flammarion, 120 p., 59 F).

Danielle Tramard

PARTIR

● **ROCHEUSES CANADIENNES en château.** Outre une poudreuse exceptionnelle qui fait rêver les skieurs du monde entier, les Rocheuses canadiennes s'enorgueillissent des hôtels haut de gamme de la chaîne Canadian Pacific, notamment le château Banff Springs, impressionnante forteresse néo-écossaise dans un océan de sapins, ou le château Lake Louise, dont la situation (au bord d'un féerique lac de montagne) compense l'architecture moins inspirée. Deux établissements confortables où le voyagiste Jetset propose, de novembre 1997 à avril 1998, un séduisant forfait comprenant le vol Paris-Calgary A/R sur Air Canada, le transfert en bus et 3 ou 4 nuits selon l'hôtel choisi : de 6 930 F à 10 105 F (période des fêtes) par personne, en chambre double. Autre fleuron de la chaîne, le Château Montebello (« le plus grand édifice en rondins au *monde* »), entre Montréal et Ottawa, propose des forfaits réveillon avec Père Noël, traîneaux à chiens, pêche blanche et ski de fond au flambeau : compter 4 200 F par personne pour trois nuits en chambre double avec petits déjeuners, dîners et réveillon, plus 3 350 F hors taxes pour un Paris-Montréal A/R sur Air France.

★ **Renseignements dans les agences de voyages et chez Jetset, tél. : 01-53-67-13-00.**

● **EN HAUTE-ÉGYPTE, de l'école au musée.** Ce voyage dévoile une face cachée et souriante du pays des pharaons. Conçu par l'Association des amis de la Haute-Egypte (tél. : 01-42-65-67-49), qui œuvre pour l'éducation des enfants de la vallée du Nil, il renouvelle, en neuf jours, la découverte de ce pays, en associant visites classiques et connaissance en profondeur. Citons, au Caire, la visite de l'Institut français d'archéologie orientale, des collections d'art oriental de Gayer Anderson, un médecin anglais du début du siècle, dans les deux maisons des XVIe et XVIIe qu'il habita, de la mosquée d'Ibn Touloun, sans conteste la plus belle de la capitale (IXe siècle) mais aussi des ateliers de tissage du Mokattam, sur la colline popularisée par Sœur Emmanuelle, et la rencontre avec le fondateur de l'association, Me Amin Fahim, un avocat francophile. En option, une journée dans les monastères coptes. A Louxor, en sus, découverte inédite de Thèbes et de sa région. Vient alors, en option, une croisière attrayante jusqu'à Assouan. Du 6 au 14 décembre, 10 600 F, en pension complète ; croisière, du 15 au 21 décembre, 4 000 F en chambre double.

★ **Oriensce, 164, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris, tél. : 01-43-36-10-11.**

هكذا من الأصل

Pluie à l'ouest, éclaircies ailleurs

LA PLUPART des régions bénéficieront *jeudi* d'un temps plus calme, légèrement plus frais. Cependant, une perturbation pluvieuse abordera la façade atlantique et le Sud-Ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur le Finistère, la grisaille s'imposera dès le matin et la pluie tombera tout l'après-midi. De l'intérieur de la Bretagne à l'ouest des pays de Loire, la pluie arrivera en soirée. De la Basse-Normandie à l'est des pays de Loire, le soleil fera de belles apparitions en matinée, il s'éclipsera l'après-midi. Il fera à peine 10 degrés.

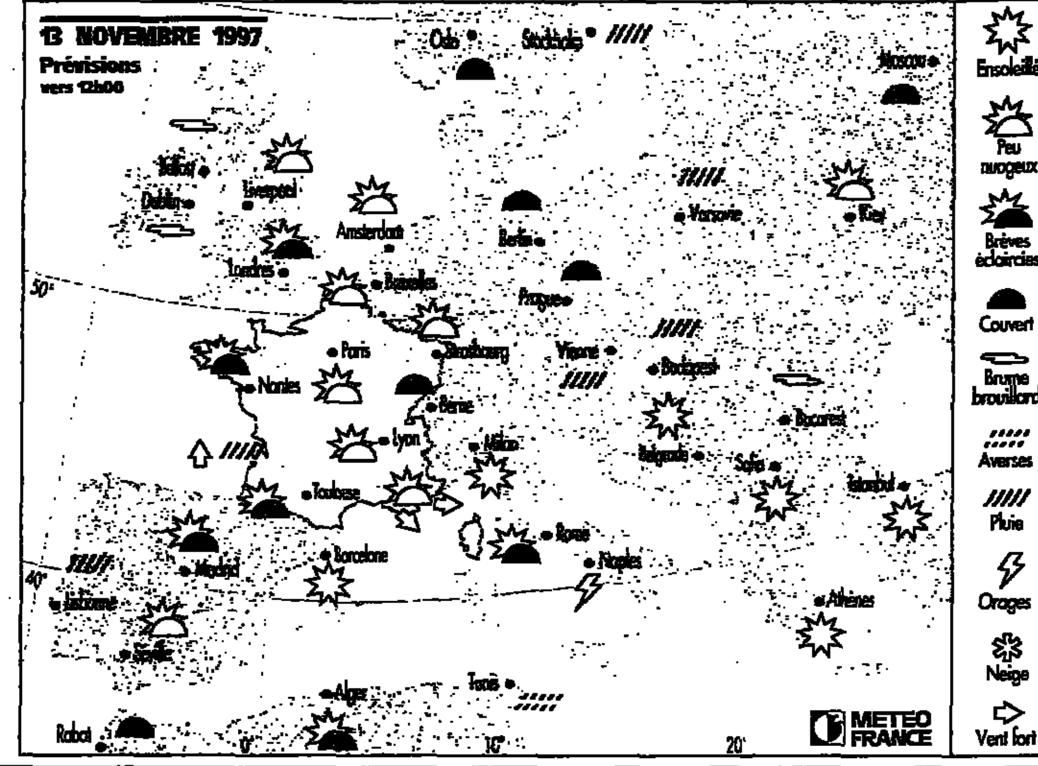
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, *Haute-Normandie*, Ardennes. – En matinée, brouillards parfois denses. Après la dissipation des brouillards, de belles éclaircies se dessineront. Il fera de 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le début de journée se déroulera sous les nuages de l'Alsace au Jura. Ailleurs, beaucoup de brouillard. L'après-midi sera souvent bien ensoleillé. Il fera de 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les périodes ensoleillées du matin laisseront place l'après-midi à la grisaille. Elle s'accompagnera de pluies des Charentes à l'Aquitaine. La limite pluie/neige remontera entre 1 500 et 1 800 mètres. Il fera de 10 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La Savoie appréciera le retour du soleil. Ailleurs, il faudra se méfier des bancs de brouillard matinaux. L'après-midi sera agrémenté de belles éclaircies. En Limousin, les nuages prendront le dessus en soirée. Après quelques petites gelées dans les vallées, il fera de 8 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Soleil. Seul le Languedoc-Roussillon verra les nuages arriver l'après-midi. Le vent d'ouest soufflera à 60km/h entre la Provence et la Corse. Il fera de 14 à 16 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Temp./ciel
FRANCE métropole	
AJACCIO	9/17 S
BIARRITZ	7/14 P
BORDEAUX	5/11 P
BOURGES	2/10 S
BREST	5/11 P
CAEN	6/10 S
CHERBOURG	5/11 S
CLERMONT-F.	1/11 S
DIJON	1/9 S
GRENOBLE	0/9 S
LILLE	3/8 S
LIMOGES	3/8 S
LYON	3/10 S
MARSEILLE	7/14 S
NANCY	1/9 S
NANTES	3/12 N
NICE	9/14 S
PARIS	3/9 S
PAU	5/11 N
PERPIGNAN	8/17 S
RENNES	3/11 N
ST-ETIENNE	2/10 S
STRASBOURG	1/8 S
TOULOUSE	6/13 N
TOURS	3/11 S
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	23/32 S
FORT-DE-FR.	25/31 S
NOUMEA	21/27 C
PAPEETE	25/29 N
POINTE-A-PIT.	23/31 S
ST-DENIS-RÉ.	22/27 N
EUROPE	
AMSTERDAM	6/8 N
ATHENES	15/19 S
BARCELONE	9/16 S
BELFAST	3/6 C
BELGRADE	8/18 S
BERLIN	3/6 C
BERNE	2/5 C
BRUXELLES	4/7 N
BUCAREST	4/14 C
BUDAPEST	8/14 P
COPENHAGUE	5/7 C
DUBLIN	4/9 C
FRANCFORT	3/6 C
GENEVE	3/7 C
HELSINKI	1/9 N
ISTANBUL	13/19 S
KIEV	5/10 S
LISBONNE	16/20 P
LIVERPOOL	6/9 N
LONDRES	5/10 N
LUXEMBOURG	2/5 C
MADRID	5/15 N
MILAN	8/14 S
MOSCOU	4/6 C
MUNICH	-2/7 C
NAPLES	11/16 P
OSLO	1/4 C
PALMA DE M.	9/19 N
PRAGUE	-2/6 C
ROME	11/15 N
SEVILLE	14/21 N
SOFIA	6/15 S
ST-PETERSB.	0/7 S
STOCKHOLM	5/8 P
TENERIFE	15/20 N
VARSOVIE	6/13 P
VENISE	9/13 N
VIENNE	5/11 P
AMÉRIQUES	
BRASILIA	20/26 P
BUENOS AIR.	15/23 C
CARACAS	25/28 N
CHICAGO	-3/2 C
LIMA	16/25 C
LOS ANGELES	14/17 P
MEXICO	9/21 S
MONTREAL	-5/-3 S
NEW YORK	-1/4 N
SAN FRANCIS.	12/15 P
SANTIAGO/CHI	5/18 S
TORONTO	-3/3 C
WASHINGTON	-3/5 C
AFRIQUE	
ALGER	9/20 N
DAKAR	25/30 C
KINSHASA	23/27 P
LE CAIRE	15/25 S
MARRAKECH	11/23 S
NAIROBI	15/23 C
PRETORIA	17/23 P
RABAT	12/22 C
TUNIS	11/17 P
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	25/34 S
BOMBAY	26/33 S
DJAKARTA	26/32 N
DUBAI	22/28 P
HANOI	25/29 C
HONGKONG	23/28 S
JERUSALEM	14/23 S
NEW DEHLI	10/24 S
PEKIN	3/11 S
SEOUL	7/13 C
SINGAPOUR	27/31 C
SYDNEY	16/26 N
TOKYO	15/22 P

Situation le 12 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 14 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDONESIE.** La pluie est tombée, mardi 11 novembre, sur la capitale indonésienne pour la première fois depuis six mois, faisant espérer que la mousson, retardée par le phénomène climatique El Niño, aidera à éteindre les feux. *Les aéroports qui étaient fermés* sur les îles de Sumatra et Bornéo en raison des fumées provenant d'incendies (qui y brûlent toujours) ont été réouverts. La pluie est également tombée à Singapour et en Malaisie, où, pour la première fois depuis trois mois, la qualité de l'air est « bonne ». – *(AP.)*

■ **CROATIE.** Pour la première fois depuis six ans, un train de voyageurs a franchi, mardi 11 novembre, la frontière croate à destination de la Fédération de Yougoslavie par la ligne ferroviaire à destination de la Grèce et d'Istanbul, fermée au début de la guerre serbo-croate. – *(Reuters.)*

JARDINAGE

Si l'arbre ne cache pas la forêt, il peut cacher la maison

PETIT arbre deviendra grand. Cette maxime est trop souvent ignorée par les jardiniers débutants, qui éprouvent toujours quelque difficulté à se figurer l'encombrement d'un arbre adulte. Elle est minimisée dans de nombreux *catalogues de pépiniéristes* dont les indications de hauteur sont loin de correspondre à la réalité. Ainsi, il n'est pas rare de voir, plantés à quelques mètres des maisons neuves qui surgissent de la terre à blé des lotissements campagnards, un cèdre, deux ou trois sapins, un saule pleureur, un magnolia et une cépée de bouleaux, sur une parcelle qui n'excède pas 500 mètres carrés.

Les désagréments viendront vite : le saule pleureur fait trop d'ombre, ses racines irrémédiablement attirées par les drains et les plateaux bactériens des puisards, *s'y engouffrent, les obstruant* ou les faisant éclater ; le cèdre poussant moins vite dépérit ainsi que le magnolia qui, en plus, souffre d'être planté dans de la terre de remblai tassée par les chenilles de la pelle mécanique qui a servi à creuser les fondations...

Arrêtons là cette description infernale... que des lecteurs du *Monde* ont hélas ! vécue. Planter un arbre exige de prendre en compte plusieurs paramètres. L'exposition détermine l'ombre portée, la nature du sol élimine *de facto* certaines espèces, l'encombrement *imposera l'endroit où l'arbre sera* installé sur le terrain.

SAVOIR GARDER SES DISTANCES

Quelques règlements pour commencer. Tout arbre destiné à dépasser 2 mètres de hauteur (tout arbre les dépasse...) doit être planté à plus de 2,5 mètres de la « frontière » séparant deux propriétés. Cette obligation ne peut être contournée, elle doit même être considérée comme un minimum. *Planté si* près du jardin du voisin, un grand arbre au port étalé aura tôt fait de ne lui apporter que des nuisances : feuilles mortes, ombre, racines vagabondes, branches surplombant son terrain, etc. Quand un bouleau, un aulne, un cyprès de Provence, un eucalyptus pourront être plantés, leur port étroit et le peu d'ombre qu'ils provoquent n'entraîneront aucune déclaration de guerre. De la même façon, il ne faut pas planter un arbre aux racines étalées en surface près d'un haut mur aveugle pour le cacher. Si la construction est ancienne, par exemple un assemblage de pierres à la chaux aérienne ou au plâtre gros, elles occasionneront irrémédiablement de graves désordres dans la maçonnerie.

Avant de planter, il faut donc bien réfléchir à l'emplacement comme à l'orientation. Installé face au soleil, devant une façade de maison, un arbre fera... de l'ombre à la maison. Agréable, voire indispensable dans le Midi, désespérant dans les régions peu ensoleillées, voire catastrophique, s'il s'agit d'un grand résineux ou d'un grand feuillu qu'il ne faudrait jamais planter à moins de 50, voire 100 mètres d'une habitation : adulte, un cèdre de l'Himalaya, du Liban ou de l'Atlas, un hêtre pourpre, un châtaigner, un marronnier, un chêne atteignent ou dépassent 20 mètres de hauteur et leur envergure parfois plus du double.

Aucun de ces arbres ne peut être contenu par la taille. Ce n'est pas le cas du tilleul et du platane qui acceptent les coupes pourvu qu'elles soient faites régulièrement et de façon douce, et non à la tronçonneuse quand le sujet trop encombrant est brutalement réduit des deux tiers. Les marronniers commencent alors à pourrir. Nous en connaissons qui, après leur deuxième élagage, ont laissé s'écouler des dizaines de litres d'eau de la crevasse formée en haut de leur tronc. Cinq ans plus tard, leur tronc est pourri du haut jusqu'en bas, et, s'ils ne sont pas encore morts, ils deviendront dangereux quand ils offriront de la prise au vent.

STRUCTURE DU JARDIN

La nature du sol est également déterminante. Un sol peu épais sur la *roche interdit de planter tout* arbre ayant une racine pivotante (le chêne, par exemple). Un sol marneux ne conviendra pas non plus au chêne et à tous les arbres aimant les terres acides. Un sol très humide ne déplaira pas aux magnolias, ni aux bouleaux (très adaptables), encore moins aux aulnes et aux aubépines, aux frênes et aux saules, aux liquidambars et peupliers, ni aux cyprès chauves, ni aux eucalyptus, qui aiment avoir les racines au frais. Mais n'y plantez jamais un châtaignier, il aurait tôt fait de succomber.

Les arbres structurent un jardin, peuvent le faire paraître plus grand qu'il n'est s'ils sont judicieusement choisis et proportionnés à la taille de la maison et au paysage environnant. D'une façon générale, plus on s'éloigne d'une petite maison et plus les arbres peuvent être imposants, plus on s'en approche et plus ils devront être choisis en fonction de la forme générale de l'habitation.

Cette règle-là, loin d'être administrative, obéit à la géométrie. C'est ainsi qu'une maison basse et trapue appellera des arbres colonnaires près d'elle et qu'une maison *haute et étroite sera embellie par la* cime arrondie d'un petit arbre légèrement moins haut qu'elle. En la respectant, on ne fera aucune faute de goût, et, pour peu qu'on plante cet arbre là où il ne bouchera ni gouttières ni canalisations et là où il ne gênera pas les voisins, il y a toutes les chances du monde pour que, dans un siècle, il fasse encore l'admiration de tous.

Alain Lompech

Soixante sujets d'exception

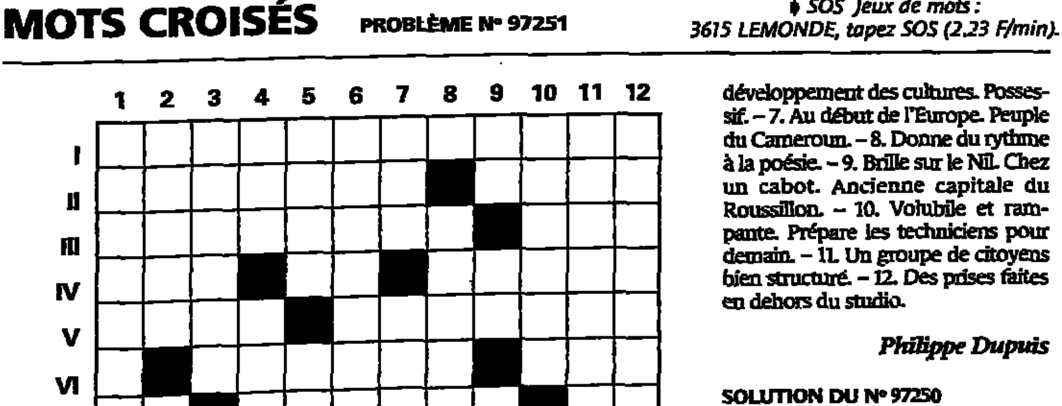
***Arbres géants, arbres sacrés, arbres sauvages, arbres sculptés par* l'homme, arbres odorants, arbres solitaires, arbres en topiaires, arbres à feuilles, arbres fleuris, arbres reliques et arbres ruines, arbres de la liberté et arbres en pleurs, arbres rampants et arbres tordus : Thomas Pakenham est allé à la rencontre de soixante arbres remarquables qu'il a photographiés et dont il conte l'histoire avec l'élégance et la sagesse de celui qui sait, en voyant chaque sujet, imaginer le monde d'hier. Parmi les dizaines de livres qui sortent chaque mois et traitent de la nature, celui-ci se distingue.**

★ *Rencontres avec des arbres remarquables*, de Thomas Pakenham, traduit de l'anglais par René Savriew. Jean-Claude Lattès, 186 pages, nombreuses photographies en couleurs. 250 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97251

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Les aiguilles sont pour elle un moyen. – II. Redistribution hasardeuse. Un point qui semble nous attideuse. Un point qui semble nous attirer dans le ciel. – III. Plus faciles à ranger. Vient d'avoir. – IV. Se jette dans le Rhin. L'erbium. Un beau fromage. – V. Bien arrivées. Pas très sérieux au travail, il ne manque pourtant pas de goût. – VI. Trouve son emploi à Noël. Colère à l'envers. – VII. Petit patron. Lingot de métal. Fin de série. – VIII. Vaut un million de millions quand il est devant. Juste, il est sans excès. – IX. Sans force et sans éclat. Gardienne de la paix. – X. Pouvoirs féodaux toujours en application.

VERTICALEMENT

1. Les aiguilles sont pour eux un but. – 2. *Difficile à trouver.* Difficile à convaincre. – 3. Difficile de s'en passer. Met au niveau. – 4. Un bon plan pour les épargnants. Arme primitive. – 5. *Met en beauté.* Peut prendre la pose. Dans le Nord. – 6. Favorise le développement des cultures. Possessif. – 7. Au début de l'Europe. Peuple du Cameroun. – 8. Donne du rythme à la poésie. – 9. Brille sur le Nil. Chez un cabot. Ancienne capitale du Roussillon. – 10. Volubile et rampante. Prépare les techniciens pour demain. – 11. Un groupe de citoyens bien structuré. – 12. Des prises faites en dehors du studio.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97250

HORIZONTALEMENT

I. Egocentrique. – II. Xénon. Huns. – III. Tocantes. Eco. – IV. Elisabeth. It. – V. Nias. Suiffé. – VI. Sélect. Dé. Or. – VII. Irénisme. Tri. – VIII. Be. TVA. Trams. – IX. LSD. Er. Totem. – X. URSS. Emèse.

VERTICALEMENT

1. Extensible. – 2. Geôlières. – 3. Onciale. Du. – 4. Coassent. – 5. Enna. Cives. – 6. TB. Tsars. – 7. Tuées. – 8. Studette. – 9. Ih. Hie. Rom. – 10. Que. Tâte. – 11. Unciformes. – 12. Esotérisme.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - *BP 218*
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

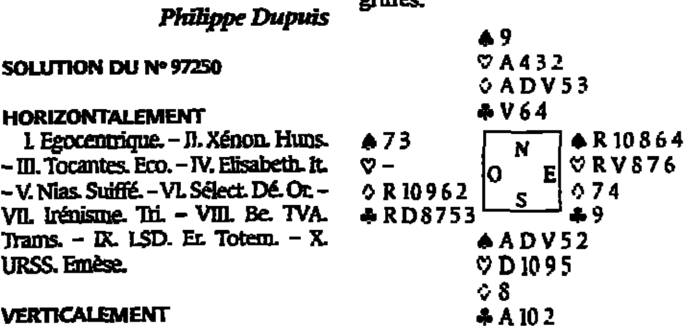
PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

PROBLÈME N° 1762

ENCORE UN TOP POUR TINTNER

Il y a quelques années, le championnat de France par paires Vermeil a été gagné par deux Cannois, Léon Tintner et André Berr. Voici cette donne où notre « vieux Lion » a fait deux levées de mieux. Mais la défense aurait pu éviter avant la fin d'étouffer sous ses griffes.



Nord : ♠ 9 ♡ A 4 3 2 ◇ A D V 5 3 ♣ V 6 4
Ouest : ♠ 7 3 ♡ – ◇ R 10 9 6 2 ♣ R D 8 7 5 3
Est : ♠ R 10 8 6 4 ♡ R V 8 7 6 ◇ 7 4 ♣ 9
Sud : ♠ A D V 5 2 ♡ D 10 9 5 ◇ 8 ♣ A 10 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	2 SA	contre	passe
passe	3 ♣	3 ◇	passe
3 ♡	passe	4 ♡	contre

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Tintner, en Sud,* a-t-il joué QUATRE CŒURS contrés ?

Réponse

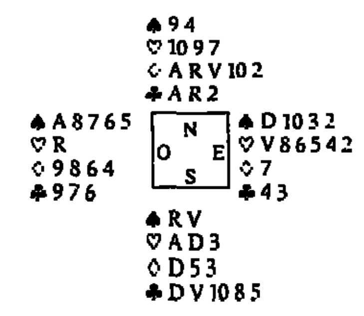
Tintner a aussitôt mis en marche une navette infernale ! Après avoir pris avec l'As de Trèfle, il a fait l'impasse au Roi de Carreau et tiré l'As de Carreau (pour défausser le 2 de Trèfle) et a joué le 9 de Pique pour le Valet et le 7, puis il a réalisé l'As de Pique (pour défausser le 6 de Trèfle). Il a continué avec le 2 de Pique coupé par le 2 de Cœur. Ensuite il a joué le 3 de Carreau et Est crut bon de jeter le 10 de Pique. Sud a coupé avec le 5 de Cœur et a rejoué le 5 de Pique coupé par le 3 de Cœur. Enfin Tintner a infligé une nouvelle dose de Carreau à Est, mais cette fois Est, au lieu de défausser son dernier Pique, a décidé de couper... avec le Roi de Cœur, complétant ainsi son asphyxie car il n'a plus fait d'atout :

♡ A 4 ◇ D ♣ V
♠ V ♡ D 10 9 ♡ V 8 7 5

Est, après le Roi de Cœur, a été obligé de rejouer atout, et Sud a fait le reste : il a pris le 9 de Cœur, puis il a coupé le Valet de Pique avec... l'As de Cœur sur lequel Est a sous-coupé, puis, quand le mort a joué la Dame de Carreau (ou le Valet de Trèfle), Est a coupé et Sud a surcoupé et a encore fait la Dame de Cœur, la douzième levée !

SANS HÉSITATION

Dans un concours où Bols, la liqueur hollandaise, demandait à quelques champions de nouvelles recettes pour améliorer le jeu de la carte, l'Américain Mathew Granovetter a envoyé un coup authentique réussi il y a quelques années par Vic Mitchell.



Nord : ♠ 9 4 ♡ 10 9 7 ◇ A R V 10 2 ♣ A R 2
Ouest : ♠ A 8 7 6 5 ♡ R ◇ 9 8 6 4 ♣ 9 7 6
Est : ♠ D 10 3 2 ♡ V 8 6 5 4 2 ◇ 7 ♣ 4 3
Sud : ♠ R V ♡ A D 3 ◇ D 5 3 ♣ D V 10 8 5

Ann. : S. don. Tous. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	6 SA	passe...

Ouest a entamé le 9 de Carreau, et il s'agit d'imaginer comment Mitchell a pu gagner ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 6 SA » de Nord a le grand mérite de la simplicité car avec la longue de cinq cartes (1 point de distribution), la concentration des honneurs à Carreau (1 point) et les plus-values des deux As Roi (1 point la main vaut 18 points), elle justifie son annonce sans fournir d'indications aux adversaires.

Philippe Brugnon



هكذا من الاصل

CINÉMA Pour son quinzième long-métrage, *On connaît la chanson*, Alain Resnais a signé une réjouissante méditation, où s'entremêlent avec virtuosité les histoires, vraies ou fausses, des protagonistes du film, et celles qu'on (se) raconte pour s'accommoder d'une existence invivable. La reprise de chansons populaires qui se substituent aux dialogues donne à l'ensemble une légèreté joyeuse et féerique. ● TROIS ACTEURS fétiches du cinéaste – Sabine Azéma, Pierre Arditi et André Dussollier – participent à son dernier film. Ils livrent pour le *Monde* leur point de vue sur le cinéma perfectionniste d'Alain Resnais. ● AVEC *DRANCY AVENIR*, Arnaud de Pallières s'inscrit dans la lignée de Resnais (*Nuit et Brouillard*) et de Lanzmann (*Shoah*). ● *LES AMATEURS*, d'Alan Taylor, dépeint l'épopée mélancolique et dérisoire de trois truands minables.

La question de vérité, en chantant de bon cœur

On connaît la chanson. Alerte, comique, émouvant, le quinzième long métrage d'Alain Resnais offre la plus réjouissante des méditations sur la réalité et la fiction. Il joue avec finesse sur la manière dont chacun s'arrange avec l'existence pour la rendre un peu moins invivable

Film français d'Alain Resnais. Avec Sabine Azéma, André Dussollier, Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui, Pierre Arditi, Lambert Wilson, Jean-Paul Roussillon, Nelly Borgeaud, Jane Birkin. (2 heures.)

Lecteurs du *Monde*, habitants du monde, réjouissez-vous ! Si toutes les nouvelles ne sont pas bonnes, du moins avez-vous la chance de vivre à l'époque où il est possible de découvrir André Dussollier en garde républicain à cheval chantant *Vertiges de l'amour* avec la voix de Bashung. Et cela console de nombre d'avanies, soucis et déconvenues. Comme, d'ailleurs, la totalité du quinzième long-métrage d'Alain Resnais, dont le premier enjeu est non pas de « distraire », au sens méprisant du mot, mais de jouer en finesse et avec humour sur la manière dont chacun s'arrange avec l'existence, pour la rendre un peu moins invivable. Bref, dont on (se) raconte des histoires.

Raconter des histoires sans préjuger si elles sont « vraies » ou « fausses », c'est depuis quarante-cinq ans le métier d'Alain Resnais. Et dès les séquences d'ouverture, le plaisir du spectateur est là, dans l'élégance fluide de ce récit aux multiples personnages, où on perçoit d'emblée les infinies combinatoires en un libre jeu d'assemblages, d'échappements et de *recompositions*.



SYGMA/RANCINAN

Alain Resnais et Sabine Azéma sur le tournage d'« On connaît la chanson ».

LÉGÈRETÉ JOYEUSE

Depuis le temps que ce cinéaste travaille sur ce qui fait vivre un personnage, un récit, un imaginaire, il a acquis une virtuosité incomparable dans la narration : bien plus que le recours à de nombreuses chansons populaires, c'est cette légèreté joyeuse qui incite au rapprochement avec la comédie musicale.

« Virtuosité », « légèreté joyeuse » : il ne faudrait pas pour autant supposer que tout est rose et idyllique dans *On connaît la chanson*. Comme pour désamorcer d'emblée une approche trop désinvolte, le film s'ouvre sur le contraste entre la voix enjouée de Sabine Azéma et une image de croix gammée, minuscule instant *de reconstitution qui aussitôt en*traine un saut dans le temps – et dans le régime de la fiction. Première volte d'une histoire qui ne cessera plus d'en inventer, de toute nature.

Le sens du récit, qui va légitimer les parcours entrecroisés de sept personnages principaux (chacun précisément dessiné, intéressant, émouvant, amusant à sa façon *particulière) est bien celui* d'Alain Resnais : on le retrouve intact sur un scénario d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, avec la même délicatesse précise que lorsque Duras, Cayrol, Semprun ou Robbe-Grillet signaient ses scripts. On retrouve, donc, au fil des rues de Paris et d'appartements à vendre, dans ce trafic des sentiments, des discours et des décors, la place singulière que Resnais attribue au hasard, ni *souverain ni utilitaire*, mais « force de proposition », ouverture sur les possibles de la fiction.

On retrouve, bien sûr, une méditation sur les apparences, leurs illusions mais aussi leur réalité, renouvelée par le subtil usage de ces fragments de tubes (d'Ouvrard à Hallyday, de Dalida à Jonasz) qui, à de multiples reprises, viennent se substituer aux dialogues. Pour l'immédiat enchantement du spectateur, évidemment. Mais aussi pour dire plus vite, et avec davantage d'échos, *« Je t'aime »*, *« Ne me quitte pas »* ou *« Je me sens seul et malheureux »* : puissance et limites du cliché, justesse et superficialité des rengaines, statut ambivalent de ces refrains archiconnus qui expriment et enferment à la fois le plus intime de ce que chacun ressent, a ressenti, ressentira.

La formidable réussite du film est d'être de plain-pied avec cette trivialité, sans un gramme de condescendance, et dans la critique réjouie et exigeante de cette vision typée, et si aisément consolatrice et aveuglante, des comportements – quand l'image du bonheur ressemble à une publicité pour la chicorée. C'est tout le paradoxe fécond du cinéma assumant les termes antinomiques (oui, antinomiques – quiconque *dit le* contraire n'est que vil démagogue) de sa définition : un art populaire. C'est toute la modestie de la position construite par Resnais, scène après scène, contrepoint après contrepoint, qui lui permet de faire venir (par le train) Jane Birkin afin d'engueuler l'un des coscénaristes du film (Bacri, qui joue son mari) : *« Pourquoi tu veux toujours faire croire à tout le monde que tout va bien et que tu contrôles tout ? »* Tu te prends pour un cinéaste-marchand de soupe hollywoodien ?

AISANCE SANS COMPLAISANCE

Pas Resnais, en tout cas, trop conscient des dangers de la virtuosité sans conscience. Une exigence inquiète hante sans cesse cette féerie, qui fait songer à Montaigne adapté par Minnelli. L'aisance sans complaisance de la narration permet à la mise en scène, parvenue désormais chez ce cinéaste, dont on admirait jadis les mouvements d'appareil à la discrétion souveraine, une formidable liberté. Elle éclate dans la séquence finale, réunissant tous les protagonistes dans un « pot-pourri » où le réel et le factice, l'intérieur et l'extérieur, le burlesque et le tragique cessent d'être des binômes formels pour devenir *les variations infinies* de la vie elle-même. Dans le grand appartement peuvent flotter de lumineux fantômes, méduses de ces grands fonds humains habités d'un fretin d'émotions, de pulsions et de phobies.

Avec cette séquence d'apothéose, Alain Resnais revient victorieusement sur le final de ce grand film générateur de malaise, *I Want to Go Home*, dont *On connaît la chanson* serait le double heureux. Ce bonheur naît de l'horlogerie de précision de la construction scénaristique, de la jubilation communicative des comédiens, de la gamme nuancée des formes, des coloris et des lumières. Elle construit un assortiment de points de vue qui s'enchaînent à une telle vitesse que le phénomène devient aussi invisible que le défilement d'une succession d'images fixes sur un écran. Mais ce bonheur n'empêche pas les interrogations sur lesquelles Resnais sans cesse remet son ouvrage.

Dans ce tourbillon, c'est toujours le statut de la vérité qui est mis en question – comme il l'était à Hiroshima, en Algérie (*Muriel* était, déjà, une comédie musicale très particulière), à travers la figure à triple fond de Stavisky ou *sous le microscope* psychomoteur du professeur Laborit dans *Mon oncle d'Amérique*. Les histoires qu'on raconte, les statuts de la vérité et ce qu'en font les individus et la collectivité : regardez vers la cour d'assises de la Gironde, par exemple, si vous croyez que c'est un jeu gratuit, ou un aimable exercice de style. Si, embarqué sur les ailes enchanteresses de son vaudeville, *vous croyez qu'Alain* Resnais n'est plus l'auteur de *Nuit et brouillard*.

Jean-Michel Frodon

Trois histoires de rencontres, trois regards d'acteurs sur un cinéaste hors norme

ANDRÉ DUSSOLLIER

« Alain Resnais m'avait proposé un petit rôle dans *Stavisky*, au milieu des années 70, mais malheureusement j'avais d'autres engagements. Quand l'offre s'est représentée pour *La vie est un roman*, j'ai évidemment sauté sur l'occasion, en dépit du fait que c'était un rôle quasiment muet, que je dois aussi à la suggestion de Fanny Ardant. Pour vous donner un exemple parmi cent autres de la façon dont travaille Resnais, de son perfectionnisme, je me souviens notamment d'une scène du film où il y avait un plan de foule filmé par une caméra depuis un *balcon. Il avait pensé à faire distri*buer aux participants une feuille sur laquelle étaient notés quelques-uns des principaux événements de l'année 1920 pour alimenter les conversations de cette foule, afin que le preneur de son puisse, au passage, voler quelques mots qui soient en adéquation avec l'époque.

» Resnais travaille aussi beaucoup en amont. Il fait lire le scénario, rencontre chaque acteur en tête-à-tête, de sorte qu'on puisse *librement évoquer tout ce qui nous* vient à l'esprit. Les répétitions ont lieu la plupart du temps dans des décors et des conditions similaires à ceux du tournage. Ainsi, lorsque le moment du tournage arrive, le terrain est déjà largement déblayé. On est en pays de connaissance, la *structure est préétablie*, et on a beaucoup plus de liberté dans le jeu. De film en film, je reste toujours très attentif à sa mise en scène, qui est à chaque fois originale, singulière. Rien n'est attendu chez lui. Resnais est un homme qui *s'intéresse à tout, qui a une* énorme curiosité pour les choses, et cette caractéristique se ressent chez le cinéaste, qui possède cette faculté de surprendre et de déconcerter, de toujours maintenir en éveil l'intérêt du spectateur.

» L'idée des chansons dans le film était exaltante mais pas évidente à interpréter. On avait la tentation, quand le morceau partait, de prendre le micro et de devenir Johnny Hallyday. En même temps, bien sûr, cela tenait de la jubilation enfantine. J'ai déjà vu pour ma part le film trois ou quatre fois, et je trouve que l'idée, *a priori* in*congrue, fonctionne très harmo*nieusement. En plus, c'est un film bien de son temps, un constat de mal-être assez éloquent sur l'époque que nous vivons, où l'on ment à soi-même et aux autres dans une société qui nous demande d'afficher une image conquérante. »

(André Dussollier a tourné avec Alain Resnais La vie est un roman, *1983 ;* L'Amour à mort, *1984 ;* Mélo, *1986 ;* On connaît la chanson, *1997.)*



SYGMA/RANCINAN

SABINE AZÉMA

« Il y a deux versions de ma rencontre avec Alain Resnais. Moi, je crois qu'il a vu mon nom sur une affiche, et que sa consonance lui a plu. Lui prétend qu'il a cherché à me rencontrer parce qu'il m'avait *vu rougir à l'écran. Choisissez celle* que vous préférez. Je travaillais au lycée Carnot quand, sur les conseils d'un ami, j'ai découvert *Muriel*, dont on donnait une reprise. Je ne savais même pas à l'époque que je voulais être actrice, j'étais même très loin du cinéma, et ce film a été véritablement mon premier grand choc cinématographique. J'étais si bouleversée que j'ai vu tous les autres ensuite. Je suis d'ailleurs incapable de dire lequel de ces films m'a le plus marquée, même si le premier que j'ai tourné avec lui, *La vie est un roman*, a changé le cours de ma carrière, et de ma vie aussi, parce que j'y ai *laissé la jeune fille que j'étais*. Mais ils m'ont tous profondément impressionnée parce que Resnais est un très grand poète qui parvient à nous émouvoir à chaque fois.

» C'est un cinéaste qui cherche à comprendre la vie sous toutes ses formes et selon un mode de *connaissance à chaque fois nou*veau. Il nous ouvre des portes sur le mystère du monde, et sur la mort aussi, qui rôde toujours dans ses films. Le travail avec lui varie selon les films, mais généralement on se voit longtemps avant, on sort ensemble, on fait le marché, on écoute de la musique, on parle, on échange nos idées sur le rôle. Alain est quelqu'un qui sollicite l'avis des comédiens. En plus du scénario, on lit aussi les œuvres des auteurs qui l'ont écrit. Bref, on nourrit le personnage, tout ça vous remplit, vous habite. Ensuite vient l'étape du tournage. C'est un metteur en scène rapide dans ses décisions, très clair, qui ne vous saoule pas de paroles. Il est capable aussi d'une très grande affection, non seulement avec les comédiens, mais avec toute l'équipe technique, tout le monde est traité sur un pied d'égalité. Et puis il cherche à surprendre.

» *L'interprétation des chansons*, qui est en fait l'idée autour de laquelle s'est construit le scénario, était par exemple très excitante sur le tournage d'*On connaît la chanson*. Je vois d'ailleurs le film à l'image de ces chansons, comme *quelque chose de léger*, sans drame, avec des personnages de la vie quotidienne que la mise en scène sublime, et qui prennent tout à coup une dimension métaphysique. »

(Sabine Azéma a tourné avec Alain Resnais La vie est un roman, *1983 ;* L'Amour à mort, *1984 ;* Mélo, *1986 ;* Smoking, No Smoking, *1993 ;* On connaît la chanson, *1997.)*

PIERRE ARDITI

« J'ai rencontré Alain Resnais voici dix-sept ans, d'une curieuse façon. Je me trouvais dans un magasin de chaussures avec ma compagne et celle d'Alain Resnais, qui l'accompagnait. Ma compagne a mis deux heures à faire son choix, et c'est finalement ma très grande patience qui a frappé son amie et l'a incitée à convaincre Resnais de venir me voir dans un spectacle que je jouais à l'époque. La proposition du rôle dans *Mon Oncle d'Amérique* est venue tout simplement de là. Mais je l'ai connu bien plus tôt en tant que spectateur, puisque j'ai vu *L'Année dernière à Marienbad* à l'âge de dix-sept ans. C'était déjà, à l'époque, le cinéaste français qui me fascinait le plus.

» La surprise a été d'autant plus grande, quand j'ai commencé à travailler régulièrement avec lui, de découvrir, derrière un metteur en scène dont la réputation est asso*ciée à une certaine austérité* intellectuelle, quelqu'un qui est tout le contraire de cela : juvénile, drôle, aimant profondément la vie. C'est que Resnais, je me permets de le dire parce que je connais un peu son histoire, n'avait jamais eu le droit d'être un enfant. Alors il s'est rattrapé en quelque sorte, au point que tous les jeunes cinéastes français de la nouvelle génération me semblent encore trop vieux pour atteindre son niveau ! Toute son œuvre me paraît être d'ailleurs une marche violente vers l'enfance. Ce qui ne l'empêche pas, dans le cadre du travail, de faire preuve d'un extraordinaire sens de la perfection, et d'un grand respect pour les acteurs.

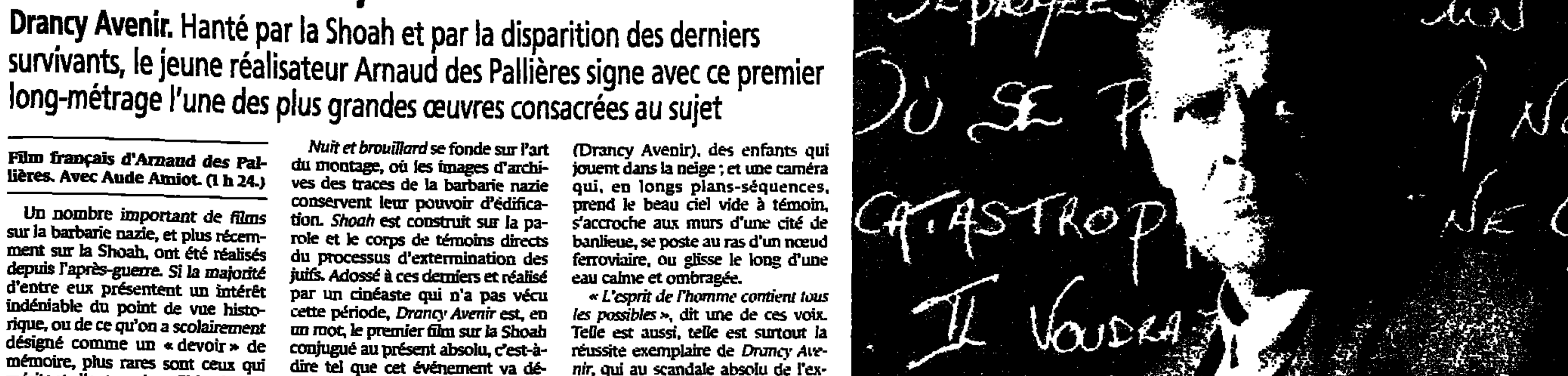
» Comme souvent dans ses derniers films, *On connaît la chanson* traite des apparences. Je pense personnellement qu'il s'agit d'un film absolument tragique, je suis en tout cas sorti de la projection en me disant que je venais de voir quelque chose d'horrible. Mais le film de lui qui m'a probablement le plus marqué, en tant qu'acteur, c'est *L'Amour à mort*, qui a été une aventure humaine extraordinaire. Je suis devenu un homme qui pleure depuis ce film-là. Sans parler de *Mélo*, qui est un cadeau extraordinaire pour un acteur. Ce que je retiens d'Alain Resnais et ce dont je lui sais gré, c'est qu'il m'a toujours considéré comme un objet rare et précieux. C'est pour cela que, si demain je dois ouvrir une porte dans un de ces films, j'irai volontiers l'ouvrir. »

(Pierre Arditi a tourné avec Alain Resnais Mon Oncle d'Amérique, *1980 ;* La vie est un roman, *1983 ;* L'Amour à mort, *1984 ;* Mélo, *1986 ;* Smoking, No Smoking, *1993 ;* On connaît la chanson, *1997.)*

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

For ever Drancy

Drancy Avenir. Hanté par la Shoah et par la disparition des derniers survivants, le jeune réalisateur Arnaud des Pallières signe avec ce premier long-métrage l'une des plus grandes œuvres consacrées au sujet



Film français d'Arnaud des Pallières. Avec Aude Amiot. (1 h 24.)

Un nombre important de films sur la barbarie nazie, et plus récemment sur la Shoah, ont été réalisés depuis l'après-guerre. Si la majorité d'entre eux présentent un intérêt indéniable du point de vue historique, ou de ce qu'on a scolairement désigné comme un « devoir » de mémoire, plus rares sont ceux qui méritent d'entrer dans l'histoire du cinéma. Deux titres s'imposent à cet égard, deux bornes incandescentes dans un paysage de cendres : *Nuit et brouillard* (1956), d'Alain Resnais, et *Shoah* (1981), de Claude Lanzmann.

Il convient aujourd'hui, en pesant ses mots, d'y ajouter *Drancy Avenir*. Car Arnaud des Pallières partage avec Resnais et Lanzmann une question en l'espèce fondamentale : que peut et que doit le cinéma ? Sa réponse, citée par Jacques Rancière dans la revue *Trafic* (nº 21, printemps 1997), est celle-ci : *« Seul l'art a pouvoir de briser le cercle qui enferme l'extermination dans le dilemme du silence pieux ou de la banalisation obscène (...). Il s'agit de représenter une négation d'humanité, de mettre donc une inhumanité en rapport avec une humanité. »*

Nulle part ailleurs que dans ces trois films, c'est ce qui les unit profondément, on ne trouve une aussi intense mise en relation du passé et du présent, au sens où ce dernier devient habité par l'absence. En même temps, les moyens d'y parvenir diffèrent d'une oeuvre à l'autre et permettent de souligner la singularité de *Drancy Avenir*, qu'on peut définir comme le film de la troisième génération.

Nuit et brouillard se fonde sur l'art du montage, où les images d'archives des traces de la barbarie nazie conservent leur pouvoir d'édification. *Shoah* est construit sur la parole et le corps de témoins directs du processus d'extermination des juifs. Adossé à ces derniers et réalisé par un cinéaste qui n'a pas vécu cette période, *Drancy Avenir* est, en un mot, le premier film sur la Shoah conjugué au présent absolu, c'est-à-dire tel que cet événement va désormais s'inscrire dans la conscience des hommes.

Reste évidemment à savoir comment. De quoi dispose un jeune réalisateur français, non juif, n'ayant pas vécu cette période, et qui ne peut se prévaloir d'aucune expérience incarnée de l'anéantissement ? De rien, s'il s'en tient à un savoir acquis et à la visite de quelques lieux muséifiés. De tout, si, par l'effet conjugué de la conscience et de l'art, il recompose l'univers à l'aune d'une genèse qui serait le génocide.

Drancy Avenir ne raconte pas à proprement parler d'autre histoire que celle-ci, et pour cette raison ce qu'il raconte ne se décrit pas. *Drancy Avenir* est une tentative philosophique, poétique et évidemment cinématographique de manifester l'irradiation du monde par Auschwitz. Il y parvient par l'agencement superbement maîtrisé de signes disparates et désynchronisés : des textes lus en voix off (Kafka, Benjamin, Conrad, Antelme...), un extrait de film non advenu (*Le Marchand de Venise* d'Orson Welles), un débat universitaire, une historienne de fiction, une petite-fille de déporté, un appartement déserté, une berceuse de Mozart, une station de tramway (Drancy Avenir), des enfants qui jouent dans la neige ; et une caméra qui, en longs plans-séquences, prend le beau ciel vide à témoin, s'accroche aux murs d'une cité de banlieue, se poste au ras d'un nœud ferroviaire, ou glisse le long d'une eau calme et ombragée.

« L'esprit de l'homme contient tous les possibles », dit une de ces voix. Telle est aussi, telle est surtout la réussite exemplaire de *Drancy Avenir*, qui au scandale absolu de l'extermination répond par celui de la beauté du monde, qu'un panoramique crépusculaire et élégiaque nous découvre. Comme dans *For ever Mozart* de Godard, on pourrait entendre ici cette citation de Manoel de Oliveira sur le cinéma : *« Une saturation de signes magnifiques baignant dans la lumière de leur absence d'explication. »*

J. M.

> « Seul l'art a pouvoir de briser le cercle qui enferme l'extermination dans le dilemme du silence pieux ou de la banalisation obscène »

★ A partir du 16 novembre, au Studio des Ursulines (10, rue des Ursulines. 75005 Paris), toutes les séances du dimanche (19 heures) et du lundi (20 heures) seront suivies d'un débat en présence du réalisateur, de l'équipe du film, et d'invités, parmi lesquels Jacques Rancière, Maurice Rajfus, Natacha Michel et Sylvie Lindeperg.

D.R.

TROIS QUESTIONS À

ARNAUD DES PALLIÈRES

1 Beaucoup de réalisateurs avant vous ont travaillé sur le thème de la Shoah. A quelle nécessité correspond votre film ?

– La plupart des films que je connais sur l'extermination des juifs d'Europe reposent sur le devoir de mémoire. A mon sens, cela n'a pas été suffisamment retravaillé, dans le sens d'un lien de vie, par les gens de ma génération. Je suis fondamentalement concerné par cette question, mais je ne peux répondre à l'injonction du « souviens-toi », il m'est impossible d'avoir la memoire de ce que je n'ai pas vécu. La seule solution est de scruter le monde d'aujourd'hui pour rechercher les traces de ce qui était hier.

2 Comment s'est imposée la forme si particulière de votre film ?

– Il y a d'abord eu une rencontre littéraire déterminante, celle de *W ou le Souvenir d'enfance*, de Georges Perec, qui invente une figure pour parler de l'extermination, qui ose la métaphore. C'est une voie détournée qui fait qu'on peut lire ensuite *Au Cœur des ténèbres*, de Joseph Conrad, et n'y voir paradoxalement que cela : la permanence de l'extermination. Tout mon film est construit sur ce principe.

3 Ce projet vous tenait-il à cœur depuis longtemps ?

– Je pense que c'est le seul sujet. Si l'on prend au sérieux le fait que créer une œuvre d'art c'est poser une interrogation, alors on doit en passer, en 1997, par l'extermination des juifs. Même si c'est un film pauvre en certitudes, du moins est-il fondé sur l'idée que la seule mesure de l'humanité, c'est notre inhumanité. Qui pense le contraire est coupable d'une innocence que j'aurais tendance à qualifier de criminelle. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

Une épopée de la maladresse

Les Amateurs. Un portrait dérisoire de trois truands minables, incarnés avec talent

Film américain d'Alan Taylor. Avec William Forsythe, Vincent Gallo, Adam Trese et Frances McDormand (1 h 32.)

Extérieur nuit. Deux ombres escaladent une clôture, une troisième fait le guet dans la rue. A deux pas de là, la vitrine d'une bijouterie étincelle discrètement. Une ligne de basse souligne le suspense de la situation. Les deux hommes forcent une porte avec un pied-de-biche et entreprennent de démolir un mur à coups de masse. Le film *Les Amateurs* débute par une tentative de hold-up sobrement filmée qui semble nous plonger dans l'univers du film noir. C'est un leurre. Les deux « casseurs » débouchent dans la cuisine d'une pâtisserie, victimes d'une erreur d'évaluation qui va transformer le butin en beignets et gâteaux à la crème en lieu et place des pierres précieuses escomptées.

L'ouverture du film d'Alan Taylor fait penser à la chute du *Pigeon* de Mario Monicelli, comédie italienne où le « casse » d'un coffre-fort se muait *in fine* en pillage de réfrigérateur. Les références du film sont, en fait, assez atypiques dans le cinéma américain d'aujourd'hui. Il s'agit, en effet, de l'adaptation de trois nouvelles d'Italo Calvino. Aussi renvolent-elles autant à une tradition cinématographique « exotique » qu'à une littérature du dérisoire et de l'ironie d'origine européenne.

Tout l'intérêt des *Amateurs* réside dans le refus du spectaculaire. Les « braqueurs » malchanceux sont trois traîne-lattes velléitaires, chômeurs fauchés en quête du gros coup qui leur permettra de fuir une fois pour toutes leur petite ville de province. Sid est un célibataire introverti qui vit seul avec ses deux chiens, Jerry est entretenu par sa femme, caissière dans un supermarché, Russ vit aux crochets de sa sœur et de son beau-frère, policier rustre et soupçonneux. Les trois héros, après leur échec, montent une autre « opération ». Il s'agit de s'emparer du contenu du fourgon blindé qui emporte régulièrement l'argent du supermarché et qui n'est conduit que par des vigiles au seuil de la maison de retraite.

SUR LA CORDE RAIDE

Mené avec une nonchalance délibérée, le récit va alors s'attacher aux préparatifs maladroits du hold-up, préparatifs constitués de conversations absurdes et irréfléchies, tenues dans des cafés au mépris de la plus élémentaire prudence, et de tentatives calamiteuses : achat de pistolets en plastique, perçage nocturne du radiateur du camion convoité.

Le film d'Alan Taylor se tient constamment sur la corde raide, entre un réalisme strict et quelques touches grotesques (le beau-frère flic ne quitte jamais ses étuis à revolver même lorsqu'il est en maillot de corps), entre la dérision et le pathétique, entre une facture hollywoodienne classique et une vision discrètement distante. Ce qui fait tenir debout un projet *a priori* aussi modeste, c'est sans doute l'attention accordée par le cinéaste à ses personnages, ringards sympathiques incarnés avec talent. William Forsythe et surtout Vincent Gallo, que l'on avait déjà repéré chez Abel Ferrara (*Nos funérailles*) et Claire Denis (*US Go Home* et *Nénette et Boni*), sont, en effet, remarquables. Il y a indiscutablement une mélancolie sincère dans ce film, épopée du dérisoire condamnée à dépeindre des actions inéluctablement maladroites.

Jean-François Rauger

هكذا من الأصل

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Bean	2	524 089	540	-56 %	1 886 272
2	Le Monde perdu	3	450 289	656	-63 %	3 906 572
3	The Game	1	350 277	352		350 277
4	The Full Monty	3	265 596	220	-8 %	923 269
5	Le Pari	4	242 400	500	-60 %	2 768 895
6	Copland	2	114 810	297	-49 %	375 371
7	Le mariage de mon meilleur ami	6	87 569	280	-49 %	1 900 202
8	En chair et en os	2	71 500	149	-39 %	212 220
9	Vive la République !	1	58 860	123		58 860
10	100% arabica	1	39 989	56		39 989

* période du mercredi 5/11 au dimanche 9/11 inclus

La fréquentation continue d'être en hausse, et, sur Paris, les salles affichent cette semaine plus de 100 000 entrées supplémentaires par rapport à la semaine correspondante en 1996. **Bean** et **Le Monde perdu** continuent de caracoler en tête, frôlant la barre des deux millions de spectateurs pour le premier, et des quatre millions pour le second. Les deux films perdent néanmoins plus de la moitié de leurs spectateurs d'une semaine sur l'autre. **The Full Monty** continue d'afficher des scores étonnants avec encore 265 000 spectateurs dans une combinaison réduite de 220 salles, alors que ses concurrents disposent de 500 écrans ou plus. De plus, le film ne perd que 8 % de ses spectateurs, signe que sa carrière n'est pas prête de s'arrêter.

Parmi les nouveautés de la semaine, **The Game** réalise un score honorable, malgré une critique très mitigée, mobilisant 350 000 spectateurs attirés par le retour de Michael Douglas à l'écran. **Vive la République !** et **La Femme de chambre du « Titanic »** (7 000 entrées dans 16 salles à Paris) sont des échecs cuisants. **100 % arabica**, avec près de 40.000 spectateurs dans 56 salles, réussit son entrée. Mais c'est surtout **Hana-bi** qui, avec ses 12 500 entrées dans seulement quatre salles à Paris, fait figure de phénomène. Soutenu par une critique unanime, Kitano fait désormais partie de ces rares réalisateurs qui arrivent à attirer le public sur leur simple nom.

Accord à l'amiable entre Disney et Jeffrey Katzenberg

LA SOCIÉTÉ WALT DISNEY et l'ancien président de ses studios, Jeffrey Katzenberg, sont parvenus à un règlement à l'amiable partiel dans le procès en dommages-intérêts qui les opposait, ont annoncé les deux parties lundi dans un communiqué commun. Jeffrey Katzenberg réclamait une partie des profits dégagés par les films et spectacles télévisés qu'il avait produits pendant dix ans chez Disney. L'action en justice qu'il avait intentée en avril 1996 chiffrait ces profits à 250 millions de (1,5 milliard de francs). Selon une récente estimation de l'hebdomadaire *Time*, ils auraient pu atteindre 500 millions de dollars.

Les deux parties annoncent qu'elles « vont maintenant s'engager dans une nouvelle procédure pour déterminer la somme qui sera versée à Katzenberg ». Le procès devait s'ouvrir le 18 novembre.

DÉPÊCHES

■ **Sony annonce, après une année faste** marquée par le succès de *Men in Black* et du *Mariage de mon meilleur ami*, la mise en chantier de *Houdini*, sur la vie du célèbre illusionniste, que pourrait réaliser Paul Verhoeven avec Tom Cruise, *Charlie's Angels*, adaptation cinématographique de la série culte *Drôles de dames*, *Endurance*, de Wolfgang Petersen, et *Jumanji II*.

■ **Le thriller *I Know What You Did...***, réalisé par le scénariste de *Scream*, conserve la tête du box-office américain avec près de 50 millions de dollars (290 millions de francs) de recettes en trois semaines. *Boogie Nights* crée également l'événement et ramasse 9 millions de dollars dans une combinaison de salles très réduite. Le film, dont l'action se déroule dans le milieu du cinéma pornographique dans les années 70, a suscité des critiques enthousiastes aux Etats-Unis.

■ **Isabelle Huppert devrait être la vedette de *Wolfzeit***, le prochain film de Michael Haneke, dont *Funny Games* avait été présenté à Cannes cette année. Il s'agira d'un thriller futuriste où un couple quitte sa ville privée brutalement de toute son infrastructure.

Et vogue, joyeusement, la nef des fous

Mange ta soupe. Une comédie familiale noire

Film français de Mathieu Amalric. Avec Jean-Yves Dubois, Adriana Asti, Jeanne Balibar, Laszlo Szabo. (1 h 15.)

Première scène presque fantomatique, où un homme jeune passe par un bel appartement envahi de livres. Il évite l'occupante, une femme plus âgée qui, à son tour, l'esquive : ce déroutant ballet tourne court, sous le signe d'un gag zinzin. Le type, qui voyage beaucoup pour son travail, de passage à Paris, a débarqué impromptu chez sa mère, un sacré numéro : fofolle, abusive, folklo ou catastrophique selon les humeurs, la sienne et celle de son entourage. Et, nonobstant, journaliste, écrivain, critique littéraire, spécialiste de l'Europe de l'Est.

L'affaire se noue entre elle et lui. Ce récit, habité de gags bizarres et d'ombres inquiétantes, s'étendra au père – divorcé, journaliste lui aussi, portant sous ses bandages les stigmates d'on ne sait quelle crucifixion – et à la sœur, qui débarque impromptu, de guingois et pas seulement parce qu'elle porte son bébé sur la hanche. Plusieurs évidences se font jour. *Mange ta soupe* est un « film à clés », avec ses personnages inspirés de personnalités du monde de la culture et de la presse. *Mange ta soupe* est, dans une large mesure, un récit autobiographique. *Mange ta soupe* est une comédie de mœurs familiale très drôle et très noire. Chacun de ces aspects représente un danger pour la première réalisation de Mathieu Amalric, chacun pouvait devenir une impasse – dans le chic microcosmique, le narcissisme ou la désinvolture.

La réussite du film tient à la manière dont il parvient à faire feu de tous ces bois-là. Exorcisme personnel et portrait à la pointe sèche d'un milieu, le film est d'une irréfutable drôlerie. Pourtant, une tristesse y rôde, liée à une tragédie familiale ancienne, et plus encore à une lucidité écorchée quant à la réalité de la folie qui s'avérera mieux partagée qu'on aurait cru entre les membres de la tribu. Les plus dingues ne sont pas, évidemment, ceux qu'on croyait. Mais surtout, au-delà des dérives et délires de chacun, on perçoit un vide, une béance.

Ce vide-là ne concerne pas seulement la famille du cinéaste ni les personnages qu'il campe. Il se fait sentir dans le mouvement d'un film lancé par le rythme endiablé d'une *partita* de Bach au cours duquel Mathieu Amalric fait montre d'une « oreille absolue » quant à la justesse du ton de sa mise en scène. Cette justesse se manifeste, par exemple, par la brièveté de la projection : indifférent à tout formatage, le film s'arrête quand il le faut, devant une évidence qui a l'élégance du maître logicien – *« ce dont on ne peut parler, il faut le taire »*.

JUSTESSE DE TON

Cette justesse de ton donne à *Mange ta soupe*, par-delà les croquis de figures hautes en couleur et les règlements de compte personnels, une vitalité du meilleur aloi. La mise en scène ne ruse jamais avec les lubies de ses protagonistes, ni n'abuse d'une position de pouvoir contre eux. Tout comme le jeu des comédiens, lorsque chacun invente sa manière de défendre, jusque dans sa folie mais sans l'y enfermer, son propre personnage. Déjà identifié comme un très bon acteur, Mathieu Amalric s'offre ainsi une surprenante réussite pour ses débuts comme metteur en scène, en combinant ce qu'on espère le plus chez un débutant, une sincérité, une virulence sans aigreur, et ce qu'on attribue d'ordinaire aux plus chevronnés, une virtuosité qui permet les compositions complexes en gardant les apparences de la simplicité. Et tout ça, avec le sourire.

J.-M. F.

LES NOUVEAUX FILMS

■ **ACTRICES**

Une jeune actrice de théâtre qui prépare une audition importante décide de s'imprégner totalement du personnage qu'elle doit jouer, une grande tragédienne disparue. Elle rencontre successivement trois de ses anciennes élèves afin de mieux appréhender le rôle. *Actrices* est la transposition d'une pièce de théâtre de Josep Benet i Jornet faite de la juxtaposition des rencontres entre l'apprentie comédienne et ses aînées. Ces face-à-face aboutissent au portrait d'un personnage absent, mais révélateur de rapports différents au théâtre. Le dispositif adopté par le cinéaste Ventura Pons en vaut bien un autre, mais il n'aboutit qu'à l'enfilage bavard de clichés sur la grandeur et la servitude de la scène, et ne recule pas devant un pathétique bon marché (le cancer frappe fort à propos une des protagonistes). La mise en scène est conformiste, chaque travelling sursignifiant, chaque moment important souligné par la musique. Bâillements garantis. *J.-F. R.*

Film espagnol (catalan) de Ventura Pons. Avec Rosa Maria Sarda, Nuria Espert, Anna Lizaran, Mercè Pons. (1 h 30.)

■ **EXTASIS**

Trois jeunes gens (deux garçons, une fille) en rupture avec la société tentent de monter un coup qui leur permettra de s'acheter le bar de leurs rêves. Il s'agit, pour l'un d'entre eux, de se faire passer pour le fils d'un riche metteur en scène de théâtre, gagner la confiance de l'homme, trop heureux de retrouver l'enfant qu'il avait perdu de vue, et de piller son appartement de fond en comble. Débutant comme un polar anarchisant, *Extasis* se transforme en duel psychologique. Le mensonge, les faux-semblants, les tentatives de domination réciproques tissent les liens d'une relation singulière, le jeune homme se mettant, petit à petit, à éprouver d'authentiques sentiments filiaux envers l'homme qu'il veut dépouiller. A partir d'une idée originale, le cinéaste a construit un film dont on peut regretter, en plus de l'anonymat de la mise en scène, le déroulement trop prévisible. *Extasis* peut pourtant être vu comme une métaphore sur une génération déchirée qui a rompu avec ses pères et garde pourtant la nostalgie de leur autorité. *J.-F. R.*

Film espagnol de Mariano Barroso. Avec Javier Bardem, Federico Luppi. (1 h 29.)

■ **ALIEN IV**

Malgré de réels efforts pour revitaliser une série qui en est à son quatrième volet, Jean-Pierre Jeunet, réalisateur de *Delicatessen* et de *La Cité des enfants perdus*, n'arrive pas à hisser *Alien IV* au niveau de ses devanciers. Le point de départ du scénario qui lui était mis entre les mains était pourtant prometteur. A la fin de *Alien III*, l'officier Helen Ripley réalisait qu'elle avait été fécondée par un alien et se suicidait pour tuer le fœtus. Deux siècles plus tard, elle est ressuscitée par une équipe de généticiens qui croisent son ADN avec celui d'un alien, de manière à récupérer la bête et à l'envoyer sur la Terre. Malgré cette astuce qui donne au personnage de Ripley une dimension très intéressante, *Alien IV* n'arrive pas à s'affranchir des figures obligées de cette série. On n'échappe pas à l'aspect jeu vidéo, où les personnages sont pourchassés par les méchantes bêtes et réussissent, pour une partie d'entre eux, par se réfugier dans une navette où se trouve encore un alien. Mis à part une très belle séquence sous-marine, *Alien IV* se révèle un film sans surprise et sans réelle originalité. *Samuel Blumenfeld*

Film américain de Jean-Pierre Jeunet. Avec Sigourney Weaver, Wynona Ryder, Ron Perlman, Dominique Pinon. (1 h 44.)

■ **ON CONNAÎT LA CHANSON**
Lire page 24

■ **DRANCY AVENIR**
Lire page 25

■ **LES AMATEURS**
Lire page 25

■ **MANGE TA SOUPE**
Lire ci-dessus

Avec la troupe du Théâtre Mariinski, « Boris Godounov » retrouve sa dimension de drame populaire

Valéry Gergiev donne la version initiale de l'œuvre de Moussorgski à Paris

La troupe du Théâtre Mariinski, l'ancien Kirov de Saint-Pétersbourg, est à Paris pour quatre représentations de *Boris Godounov*, de Modeste Moussorgski. Le chef Valéry Gergiev a choisi de donner la première version de cette œuvre, qui a connu de nombreux bouleversements depuis sa création en 1874. Les décors sont désuets, mais l'orchestre et les chœurs remarquables.

BORIS GODOUNOV, de Modeste Moussorgski, drame populaire en quatre parties et sept tableaux, avec Vladimir Vaneïev (Boris Godounov), Zlara Boulytcheva (Fiodor, son fils), Anna Netrebko (Xénia, sa fille), Olga Markova-Mikhaïlenko (la Nourrice), Konstantin Ploujnikov (Le Prince Chouïski), Alexandre Morozov (Pimène), Evgueny Akimov (l'Innocent), etc., Orchestre et chœur du Théâtre Mariinski (ex-Kirov), Valery Gergiev (direction). Alexandre Adabashian (mise en scène). Igor Makarov (décors). Igor Ivanov (costumes). Vladimir Loukassevitch (lumières). Théâtre des Champs-Elysées, le 10 novembre. Prochaines représentations les 12, 15 et 16 novembre, à 19 h 30 ; le 16, à 15 heures. Durée du spectacle : 2 heures, sans entracte. Tél. : 01-49-52-50-50. 15, avenue Montaigne, Paris-9e. M° Alma-Marceau. De 190 F à 690 F. Places disponibles à tous les prix le 16 ; reste des strapontins pour le 12 et quelques places pour le 15.

Annoncée comme devant durer deux heures et vingt minutes, la représentation de *Boris Godounov* par la troupe du Théâtre Mariinski de Saint-Pétersbourg dure deux heures pile. C'est qu'en plus d'avoir choisi la version initiale, plus courte que celle avec l'acte polonais, Valery Gergiev dirige la partition de Moussorgski dans un seul souffle, avec une précision hallucinante décuplée par la sécheresse de l'acoustique du Théâtre des Champs-Elysées, à la tête d'un orchestre qui n'accuse pas la moindre faiblesse et termine sa prestation dans le *même état de fraîcheur* qu'au début. D'un orchestre beaucoup plus fidèle par ses sonorités franches que les couleurs somptueuses de la Philharmonie de Vienne que dirigeait le même chef, à Salzbourg cet été, dans la mise en scène de Wernicke.

Il se pourrait d'ailleurs que l'orchestre et les chœurs, que le chef d'orchestre lui-même soient la pierre angulaire d'une représentation dont ils transcendent mise en scène, décor, et lumières – ils font penser à un vieux spectacle monté sans un sou vaillant. Voire que la confrontation entre une lecture musicale radicale, résolument novatrice *en ce qu'elle n'appuie* jamais sur une quelconque dimension héroïco-épique, une mise en scène réduisant les individualités à un plus petit dénominateur *commun qui les écrase sous le* poids du destin et un chœur incarnant le peuple ne renvoie enfin cet opéra vers le drame populaire voulu par le compositeur.

PROFESSIONNALISME

Que voit-on sur scène ? Un unique décor, d'une banalité désuète, grands rideaux délabrés, armatures métalliques figurant les bulbes du Kremlin, escaliers, tribunes de bois, tables, bancs éclairés à l'ancienne avec des poursuites et des lampes de couleur. C'est dans cet espace que les chanteurs évoluent au cours de scènes caractérisées globalement plutôt qu'à travers chacun des personnages, scènes, tableaux qui se succèdent sans baisser de rideau dans une conception du temps ramassée qui décuple la force de l'ouvrage. Les *chanteurs eux-mêmes se coulent* dans cette perspective d'ensemble : aucun ne brille par un tempérament scénique particulier ; aucun n'expose une voix exceptionnelle. Mais l'aisance musicale et dramatique de chacun des protagonistes de cette représentation a quelque chose d'admirable en soi, qui fait passer au second plan un travail théâtral qui ne devient intéressant que parce qu'il est incarné par un collectif impressionnant de professionnalisme.

Pointe également le sentiment d'assister aux derniers feux d'un système de production collectif, qui a perduré plus longtemps qu'ailleurs en Russie pour des raisons *politiques. L'entrée de ce pays dans* l'économie de marché, l'absence de subventions importantes versées par l'Etat au Mariinski rendent de plus en plus difficile le maintien d'une troupe de grande qualité dans cet opéra – et dans tous ceux de la Fédération russe. Au nom de leur attachement à leur culture et à leur pays, les chanteurs de Gergiev restent encore fidèles à une maison vers laquelle ils reviennent encore après leurs engagements dans les grands théâtres occidentaux. Pour combien de temps ?

Alain Lompech

Une œuvre maintes fois révisée, corrigée, réorchestrée

Entre octobre 1868 et décembre 1869, Moussorgski a composé une première version de *Boris Godounov*. Refus du comité de lecture des théâtres impériaux de Saint-Pétersbourg. En juin 1872, le compositeur soumet une nouvelle version de l'œuvre, sans la scène de l'Innocent et augmentée de l'acte polonais dont la musique est plus policée. Nouveau refus. Finalement, en 1874, cette version est montée et rencontre un énorme succès public. En 1882, *Boris* quitte l'affiche pour réapparaître au Bolchoï de Moscou en 1888 pour dix représentations houleuses. Ce ne fut ensuite qu'une suite de révisions, corrections, réorchestrations (Rimski-Korsakov). En 1928 vint le retour à Moussorgski mais obéré par le mélange des deux versions (Pavel Lamm). En 1940, Dimitri Chostakovitch réorchestra enfin la version Lamm. Valery Gergiev revient *aujourd'hui* à la toute première version, établie grâce à une partition chant-piano ordonnée par Lamm et une orchestration reconstituée par Alexandre Backi.

L'art commémoratif du Yémen préislamique à l'IMA

YÉMEN, AU PAYS DE LA REINE DE SABA, Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5e. Tél. : 01-40-51-38-38. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 février 1998. Entrée 45 F. Catalogue coordonné par Christian Julien Robin et Burkhard Vogt, Flammarion/IMA, 140 pages, 240 F.

On en était resté à Malraux découvrant, en avion, la cité enfouie de la reine de Saba, au milieu d'une tempête de sable – un moyen comme un autre de faire des recherches archéologiques. Pour ceux – nombreux – qui ont manqué les épisodes suivants, il est indispensable de se rendre à l'Institut du monde arabe (IMA) où une exposition est consacrée au Yémen préislamique, le pays de la mythique épouse du roi Salomon. L'idée que l'on se fait de cette région est d'habitude sommaire : des montagnes coincées entre un désert et des rivages inhospitaliers, dont les habitants, *bardés de cartouchières*, la joue gonflée par une chique de qat, habitent des espèces de gratte-ciel rustiques.

Ces montagnards armés jusqu'aux yeux ont pourtant une très vieille histoire. Avant de construire ces hautes tours de pierre et de manier la kalachnikov, ils bâtissaient des temples et des cités, élevaient d'immenses barrages, pratiquaient l'irrigation à une grande échelle et avaient inventé, plus de mille ans avant la naissance du Christ, une élégante écriture, connue sous le nom de sudarabique. Graphie dont ils devaient être très fiers puisqu'ils s'arrangeaient pour la caser sur le plus grand nombre de surfaces possibles – y compris sur le torse de certaines statues. Les organisateurs de l'exposition de l'IMA n'ont d'ailleurs pas su endiguer ce déferlement de jambages hautains : le visiteur devra donc faire face à une avalanche de stèles gravées.

SUJETS D'ÉTONNEMENT

Il trouvera heureusement dans cette exposition bien d'autres sujets d'étonnement et un parcours historique assez clair. Ce qui est très bien mis en relief, par exemple, ce sont les relations que ces peuples coincés au bout de la péninsule Arabique ont su entretenir, depuis la plus haute Antiquité, avec le reste du monde connu. Des représentants venus de l'« Arabie heureuse » étaient à Délos, au *IIe siècle avant J.-C.*, puisqu'ils dressaient, dans ce centre religieux grec, un autel (exposé à l'IMA) orné d'une double inscription en grec et en sudarabique en l'honneur des dieux de leur pays. Si la venue de la reine de Saba à Jérusalem est sans doute un mythe, les marchands sabéens sont régulièrement passés dans la cité juive pour vendre de l'encens et de la myrrhe, deux spécialités très recherchées sur les bords de la Méditerranée. Depuis le VIIIe siècle avant J.-C., les villes-oasis de la route de l'encens sont les capitales de royaumes qui se sont succédé : Awsân, Saba, Qatabân, *Ma'în, Hadramaout. Le dernier* en date, l'empire himyarite (300-525 de notre ère), s'effondrera sous les coups des Abyssins, eux-mêmes chassés par les Perses. Les religions locales seront nombreuses. Le judaïsme et le christianisme auront également droit de cité, avant l'islam. L'enseignement de Mahomet introduira un nouveau système d'écriture et occultera le souvenir de ces *« temps obscurs »*.

Que reste-t-il d'un peuple quand sa mémoire a sombré, quand les inscriptions qu'il a laissées sont indéchiffrables ? Des œuvres d'art qui lui permettent de renouer, par-delà les siècles, avec son passé. Un art largement commémoratif qui rappelle aussi les nombreuses relations nouées par ces royaumes successifs avec ses lointains voisins. Les premières pièces visibles à l'IMA sont des statuettes humaines (5 000 avant J.-C.), raides, les mains nouées sur le ventre. Certains voient dans ces ex-voto des formes égyptiennes. La statue, dite « de Ma'dikarib », est un bronze du VIe siècle avant J.-C., trouvé à Marib, couverte d'inscriptions. Dans l'étonnante effigie de ce jeune homme au sourire énigmatique, on a tour à tour détecté des influences grecque, chypriote, phénicienne ou *syro-hittite. Les gravures de cette* plaque sabéenne, également en bronze (du Ve siècle avant J.-C.), avouent sa double filiation égyptienne (les personnages) et assyrienne (les taureaux ailés). Le style hellénistique est éclatant dans ces deux lions chevauchés par des amours (autour du Ier siècle de notre ère). Le modèle gréco-romain est flagrant dans la nudité héroïque de ces deux grandes effigies de bronze (IIe/IIIe siècle de notre ère) – deux rois de Saba – sur lesquelles on peut lire la double signature d'un sculpteur grec et d'un fondeur yéménite.

Les têtes, les bustes ou les personnages d'albâtre, matériau translucide aux couleurs changeantes, travaillés pendant plusieurs siècles par des générations d'artistes, représentent-elles la tradition classique ? Il s'agit d'une question secondaire lorsqu'on est en face de certaines d'entre elles, comme cette effigie féminine (Ier siècle après J. C.), surnommée « Myriam » par l'archéologue qui en fit la découverte à Tamna, avec ses yeux de lapis-lazuli, ses traits d'une finesse extrême et sa chevelure bouclée, en plâtre. Un chef-d'œuvre.

Emmanuel de Roux

SORTIR

PARIS

Compagnie Quat'zarts
A Fuego lento
de Catherine Berbessou
Quand une chorégraphe de danse contemporaine tombe amoureuse du tango et des beaux Argentins, cela donne *A Fuego lento*, une très jolie pièce dont la figure principale reste bien entendu « collé/serré/glissé ». Ça parle des relations entre les hommes et les femmes, sans fioritures, direct, avec une inversion du machisme parfois assez plaisante.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. M° Abbesses. 20 h 30, les 12, 13, 14 et 15. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

David Patrois Quintet
Le vibraphoniste David Patrois, ancien co-leader de l'ensemble Air avec Eric Lohrer, dirige un quintette où l'on retrouve le saxophoniste Sylvain Beuf, le guitariste Frédéric Faverel, le contrebassiste Christophe Wallemme et le batteur Benjamin Henocq. Soit un rassemblement de jeunes gens modernes, solistes aussi à l'aise dans les classiques du jazz que dans ses options plus aventureuses.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. M° Châtelet. 22 heures, le 12. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Actrices
de Ventura Pons (Espagne, 1 h 40), avec Nuria Espert, Anna Lizaran, Merce Pons, Rosa Maria Sarda.
***Alien, la résurrection* (*)**
de Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1 h 44), avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman, Dan Hedaya, J. E. Freeman, Drad Dourif.
Les amateurs
d'Alan Taylor (Etats-Unis, 1 h 32), avec William Forsythe, Vincent Gallo, Adam Trese, Frances McDormand.
Drancy avenir
d'Arnaud des Pallières (France, 1 h 24), avec Aude Amiot, Thierry Bosc, Anne-Lisa Nathan.
Extasis
de Mariano Barroso (Espagne, 1 h 33), avec Javier Bardem, Federico Luppi, Silvia Munt, Daniel Guzman, Leire Berrocal.
Mange ta soupe
de Mathieu Almaric (France, 1 h 15), avec Jean-Yves Dubois, Jeanne Balibar, Adriana Asti, Laszlo Szabo.
On connaît la chanson
d'Alain Resnais (France, 2 heures), avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri, André Dussollier, Agnès Jaoui, Lambert Wilson.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Intranquillité
d'après Fernando Pessoa, mise en scène d'Alain Raïs, avec François Marthouret.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. M° Rambuteau, Etienne-Marcel. 19 heures, le mercredi 12. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F et 120 F.*

Haute surveillance
de Jean Genet, mise en scène de Jean-Baptiste Sastre, avec Gaël Baron, Nazim Boudjenah, Vincent Dissez, Eric Petitjean.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. M° Bastille. 19 h 30 le 12 novembre. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

Les Prodiges
de Jean Vauthier, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marianne Basler, Marie Mergey et Marcel Maréchal.
Théâtre du Rond-Point-Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, 8e. M° Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. 19 h 30, le mercredi 12. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.*

Bintou
de Koffi Kwahulé (Côte d'Ivoire), mise en scène de Gabriel Garran, en collaboration avec Pascal N'Zonzi.
Théâtre international en langue française, pavillon du Charolais-parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès 19e. M° Porte-de-Pantin. 20 h 30 le 12. Tél. : 01-40-03-93-95. Tarif unique 50 F

Compagnie Maguy Marin
Maguy Marin : *Ramdam.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. M° Châtelet. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Dana Reitz
Dana Reitz. Sara Rudner : *Necessary Weather.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. M° Bastille, Voltaire. 21 heures, le 12. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Ensemble vocal Michel Piquemal
Œuvres de Brahms. Mendelssohn. Bruckner. Liszt. Jean Guillou (orgue), Michel Piquemal (direction).
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, 1er. M° Les Halles. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-47-42-41-41. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Garrick Ohlsson (piano)
Chopin : *Intégrale des pièces pour piano.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e. M° Miromesnil. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 240 F.

Charmaine Neville Band
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 17e. M° Porte-Maillot. 22 h 30, le 12. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.

Etienne M'Bappe et Mario Canonge Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. M° Châtelet. 22 h 30, le 12. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Cubanismo
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. M° Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Sandra Rumolino
Le Chalet du lac, route du Bel-Air, 12e. M° Porte-Dorée. 21 heures, le 12. Tél. : 01-43-28-09-89.

REPORTS

Margaret Price
Le récital de Margaret Price initialement prévu le 24 novembre est reporté au 10 janvier 1998.
Les billets que vous aviez pour le 24 novembre restent valables pour le 10 janvier.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e. M° Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.

La Place du diamant
Cette pièce – adaptée du roman de l'Espagnole Mercé Rodoreda, mise en scène par Gilles Bouillon et interprétée par Martine Pascale – devait être jouée au Théâtre national de Chaillot du 20 novembre au 31 janvier 1997, dans un petit théâtre aménagé dans le foyer. Les représentations sont reportées à mars 1998, la commission de sécurité s'étant *opposée au fait que soient joués à* Chaillot *« de manière concomitante », Cyrano de Bergerac* dans la grande salle, *Dommage qu'elle soit une putain* dans la salle Gémier, et *La Place du diamant* dans le grand foyer.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. M° Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00.

RÉSERVATIONS

Cabaret chinois
de Jérôme Nicollin.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. M° Porte-de-Pantin. Du 25 novembre au 21 décembre. Tél. : 01-42-02-02-68.

La Tête dans les nuages
de Marc Deruelle
Comédie-Française-Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. M° Saint-Sulpice, Sèvres-Babylone. Du 18 novembre au 21 décembre. Tél. : 01-44-39-87-00.

DERNIERS JOURS

22 novembre :
Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. M° Edgar-Quinet. Tél. : 01-43-22-16-18. 20 h 30, du mardi au vendredi, 18 h 15 et 20 h 30, le samedi. 180 F.

23 novembre :
Gilles Clément
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, 7e. M° Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. 10 F.

EN VUE

■ **John Fitzgerald Kennedy** était autrefois obsédé par l'idée de faire assassiner **Fidel Castro**, réaffirme **Seymour Hersch**, dans son dernier livre *In the Dark Side of Camelot (Le Versant sombre de Camelot)*. **Bill Clinton**, interrogé par la chaîne NBC, déclare aujourd'hui : *« Le président cubain est un homme très intelligent qui passe beaucoup de temps à réfléchir à l'avenir »*.

■ La Correction Corporation of America, propriétaire de soixante-deux prisons privées aux Etats-Unis, à Porto-Rico, en Australie et en Grande-Bretagne, édite un catalogue sur papier glacé vantant les avantages de ses établissements « clés en main ». Ainsi, le Centro correctional de Ponce, à Porto-Rico, offre à la clientèle *« ses couchers de soleil au-dessus des murs »*, le Bay Correctional Facility de Panama City, en Floride, *« ses reflets de la lumière sur les fils de fer barbelés »* et la Prairie Correctionnal Facility de Appleton, dans le Minnesota, *« ses hivers qui, à l'heure de la promenade, permettent aux détenus de faire des bonshommes de neige »*.

■ Deux hyènes du type *« rayé »* et d'origine asiatique, tuées à l'aide d'un objet pointu et coupant, ont été découvertes, vendredi 7 novembre, au zoo de La Barben dans les Bouches-du-Rhône, sans leur tête. Les enquêteurs n'écartent pas le geste d'un taxidermiste fou.

■ Un morceau de papier, où était griffonné le numéro de téléphone d'un hôpital psychiatrique, a été retrouvé dans les poches d'un inconnu qui, dimanche 9 novembre, se déshabillait dans l'intention de se recueillir, tout nu, devant le Mur des lamentations, parmi les dévots égrénant leurs litanies. Il s'agirait, selon la police, d'une nouvelle victime du « syndrome de Jérusalem », qui frappe de nombreux touristes mentalement fragiles à tendances mystiques, pris d'égarement dans la ville sainte.

■ Les nonnes du monastère de Saint-Iraklide à Nicosie n'ont pas ouvert, dimanche 9 novembre, au Père **Papakyriakos Tryfonos**, curé de Letymbou, près de Paphos, qui manifestait en tambourinant à leur porte parce que sa fille, entrée dans les ordres en cachette, refusait absolument de le voir. Alors que l'ecclésiastique prenait les badauds à témoin – *« jusque là, tout allait bien, Nectaria me disait qu'elle voulait épouser un prêtre. Elles l'ont embrigadée »* –, à l'intérieur du couvent, connu pour sa production de confitures, les religieuses faisaient silence et soutenaient le siège fermement. L'autre fille du père Tryfonos étudie la théologie à Athènes.

Christian Colombani

Champagne pour Louise Woodward

Les tabloïds britanniques célèbrent la libération de la jeune fille au pair jugée aux États-Unis après la mort de l'enfant qu'elle gardait. Pour sa part, le « Times » fustige « une joie un peu répugnante »

« LIBRE », *« Libérée »*, *« Liberté »*, *« Miséricorde »*, ont titré les tabloïds au lendemain de la libération de Louise Woodward, la jeune Anglaise travaillant au pair aux Etats-Unis, accusée d'avoir tué le bébé qu'elle gardait, et qui a été libérée, lundi 10 novembre, par un juge de Boston.

« Une conclusion pleine de compassion », *« Louise Woodward est libre »*, ont titré à la « une » les journaux sérieux, qui ont consacré autant de place à cette *« cause célèbre »* qui a bouleversé les Anglais que leurs concurrents de la presse populaire. La télévision avait interrompu ses programmes pour tenir la population en haleine. Seul contre tous, le *Financial Times* n'a consacré que quelques lignes à ce qui n'est, en réalité, qu'un fait divers.

Les tabloïds – qui se disputent déjà pour obtenir les droits exclusifs sur l'histoire de Louise et de sa famille – ont bouleversé leur maquette pour consacrer à sa libération des pages entières. Après avoir vilipendé une justice américaine qui l'avait reconnue coupable, la voilà qui loue son équité. A lire les journaux, on croirait avoir assisté à un événement du genre *« Jeanne d'Arc sauvée du bûcher »*.

« La justice n'est plus aveugle pour Louise », titre le *Mirror* : *« C'est un grand jour pour la justice, celui qui a vu la libération de Louise »*. *« Louise : libre, mais pas blanchie »*, lui répond son concurrent, le *Sun* : *« La bonne nouvelle : Louise est sortie de prison. La mauvaise : elle ne peut pas encore rentrer chez elle. Elle a accepté de rester dans le Massachusetts en attendant que le procureur fasse appel (...). Elle pourrait être condamnée à la prison en appel »*, mais *« nous la soutiendrons jusqu'au bout »*.

Les tabloïds sont remplis des cris de victoire des partisans anglais de Louise, en particulier dans son village d'Elton. *« Le pub chante* « Louise rentre à la maison ». *Le champagne et les larmes coulent à flots tandis que les villageois, qui n'ont jamais perdu l'espoir, s'embrassent »*, écrit l'*Express*, qui se réjouit de *« la vague d'euphorie et d'optimisme qui a balayé les partisans de Louise des deux côtés de l'Atlantique »*.

Le *Daily Mail* y ajoute *« les cris et les feux d'artifice qui ont rempli le ciel du village »*. Le mot de la fin revient au *Sun*, qui, sous le titre *« Louise s'attendait à en prendre pour dix ans »*, ajoute : *« Au contraire, la jeune au pair est libre et mange des chocolats dans un hôtel »*. Des Rochers de chez Ferrero, précise sa soeur.

Quant à la tristesse des parents du petit Matthew, vilipendés par ces mêmes journaux pour avoir eu l'audace de croire à la culpabilité d'une jeune Anglaise, elle n'a droit qu'à quelques lignes.

Loin de cette joie indécente, la presse sérieuse tente d'aller plus au fond. Le *Guardian* remarque que ce qui devait être une première pour Internet – l'annonce d'un jugement sur la toile – s'est révélé être un fiasco technologique. Dans le *Times*, Libby Purves remet les valeurs à leur place en s'en prenant à une *« justice de* soap opera : *l'hystérie britannique à propos de Louise Woodward montre les dangers encourus lorsqu'on admet la télévision au prétoire »*.

« La mentalité de populace » des partisans de Louise *« avec leurs rubans jaunes et leurs ballons (...) est assez répugnante (...). Elle me fait honte d'être britannique »*. On rappelle les propos de la mère de la victime : lorsque Louise sortira de prison, *« je ne voudrais pas qu'elle soit accueillie chez elle comme un héros. »*

« Si quelque chose peut être fait pour empêcher la déification de Louise, ajoute Libby Purves, *il faut le faire. La justice ne voulait pas qu'elle fasse quinze ans de prison, elle n'est pas, non plus, bien représentée par ses partisans, la foule intolérante et bruyante rassemblée dans le pub d'Elton. »*

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Jérôme Dorville

■ L'équilibre est un art subtil, surtout quand vos petits camarades s'obstinent à glisser sous vos pas quelques peaux de banane. Lionel Jospin peut en témoigner, lui qui affronte depuis deux mois les assauts répétés d'une partie de son camp, mécontente de ses projets en matière d'immigration. Sans doute était-il illusoire d'espérer sur cette question un consensus républicain, fût-ce en renonçant à abroger formellement les lois Pasqua-Debré. Mais le choix d'une politique d'immigration plus nettement marquée à gauche comporte un double risque : celui de replacer cette question au coeur du débat politique, ce qui, jusque-là, a toujours profité aux démagogues de l'extrême-droite et n'a guère fait progresser l'essentiel, c'est-à-dire l'intégration ; ensuite, le risque de paraître ignorer les citoyens des quartiers en perdition, et leurs préoccupations, au moment où la chronique de la violence urbaine s'enrichit chaque jour d'un nouvel épisode.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Claude Allègre dérange et offusque. Il tonitrue, il interpelle, il bouge, il innove, il provoque parfois, il réforme sans cesse. Son registre contraste presque comiquement avec celui de son prédécesseur François Bayrou, un ministre tout en finesse et en subtilité, opiniâtre et méthodique, modernisateur par petites touches, quand Claude Allègre réforme au sabre. Le ministre trouve devant lui des syndicats puissants, divisés, ombrageux, et même vindicatifs. Ils sont habitués à être écoutés, ménagés, associés aux décisions. Leur ministre a toujours cinq idées de réforme d'avance sur eux, s'adresse à l'opinion publique par-dessus leur tête : l'absentéisme, le conservatisme, la pédophilie, la sécurité, maintenant la réforme du fameux mouvement annuel des mutations du personnel enseignant, ils en ont le tournis.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

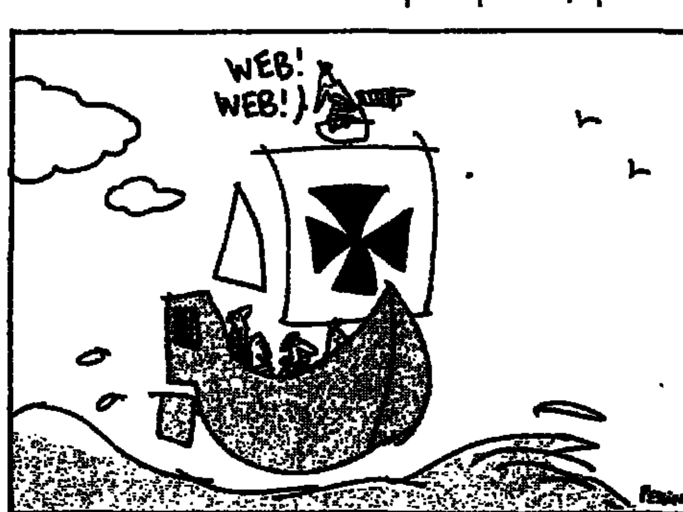
■ Jacques Chirac aura quelque mal à nourrir sa plaidoirie en faveur de la francophonie tant la France paraît peu s'en soucier. Contrairement aux engagements pris lors du sommet de Cotonou, le président n'a pas cherché à faire inscrire dans la Constitution l'engagement francophone de la France au même titre que son engagement européen. On n'a pas souvenir non plus que le chef de l'Etat ait fait remontrance au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, de ses déclarations ambiguës sur l'anglais qu'il ne faut plus considérer *« comme une langue étrangère en France »*. On sait enfin qu'en matière audiovisuelle, la France n'a pas donné suite aux projets de créer une grande chaîne d'information de langue française capable de couvrir le champ international. La francophonie réclame de la volonté et de l'argent. Le moins que l'on puisse dire est que la France, par-delà les mots, ne semble pas aujourd'hui célébrer la francophonie avec beaucoup de détermination ni y consacrer de grands moyens.

www.ciudadfutura.com

Des jeunes Madrilènes ont créé une ville virtuelle hispanophone, qui compte déjà 20 000 citoyens

DANS UN DÉCOR digne de Batman – gratte-ciel élancés évoquant les rêves futuristes des années 30 –, Ciudad Futura veut être un lieu de rencontre pour les internautes hispanophones de tous les pays, qui sont de plus en plus nombreux. Cette ville virtuelle au design efficace et équilibré offre un large éventail de services : forums, canaux de dialogue en direct, sons, animations... Le ton n'est ni branché à l'extrême ni technophobe. Ciudad Futura est fait pour le señor et la señora Tout-le-Monde, à ceci près que les gens arrivés sont encore rares : le troisième âge commence à trente-cinq ans.

Les forums hésitent entre le romantique et l'ésotérique. Signe d'adolescence ou au contraire preuve du poids de la tradition, on y discute même de l'existence de Dieu. Dans la section informatique, les nouveaux venus n'hésitent pas à poser des questions toutes simples, par exemple sur le mode d'emploi d'un navigateur.



Attention : ici, « red » veut dire « réseau », comme en espagnol, et non pas « rouge », comme en anglais, même si certains jouent parfois sur les mots. Sur un cadran, défilent en permanence le nombre de secondes qui nous séparent de l'an 2000 : 67 939 267 lors d'une récente visite.

La Ciudad a été créée en septembre 1996 par un groupe de jeunes Madrilènes, qui comptaient sur la participation de tous pour développer des nouveaux lieux de rencontre à mesure que la ville grandirait.

Un an plus tard, elle possède près de 20 000 « citoyens ». Elle a désormais des quartiers, assez différents les uns des autres, où l'on trouve tout ce qu'un citoyen virtuel peut désirer : programmes de télévision, hit parade des meilleurs livres, disques et films récents, courrier du coeur, répertoires de sites consacrés aux vedettes, espagnoles, européennes, américaines et même japonaises.

A noter également un guide des meilleurs espaces de dialogue en langue espagnole, les liens avec les sites web des principaux quotidiens d'Espagne et d'Amérique latine, et des informations très complètes sur tous les championnats de « Fut ».

En outre, cette communauté qui se cherche invite ses membres à organiser des réunions « dans le monde réel », pour ceux et celles qui souhaitent voir ce qui se cache derrière un pseudo ou un avatar. Les rencontres amicales se succèdent, de Buenos Aires à Miami. A Mexico, les citadins virtuels hésitent entre deux lieux : la Llorona (qui doit son nom à une balade sentimentale vieille comme les moustaches et le sombrero) et le Hard Rock Café. Tout un itinéraire.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

INTERNET MIRACULEUX

■ Réunis à Lourdes vendredi 8 novembre pour leur assemblée annuelle, 70 évêques français ont utilisé Internet pour dialoguer en direct pendant plus d'une heure avec le philosophe Michel Serres, enseignant à l'université Stanford, à Palo Alto, en Californie. – *(AFP.)*

NOËL POUR MIR

■ Le commandant Anatoli Solokiov et l'ingénieur de vol Pavel Vinogradov, actuellement à bord de la station Mir, ont effectué leurs achats de Noël dans des boutiques new-yorkaises en utilisant Internet. Solokiov a acheté pour ses fils un ballon de basket Michael Jordan, un pull Jordan n° 23, une casquette des Chicago Bulls et un rameur d'appartement. Vinogradov s'est contenté d'une poupée Barbie pour sa fille et d'un téléphone. L'opération a été organisée par la société de commerce électronique Virtual Emporium et la carte bancaire Visa. La plupart des boutiques ont décidé de faire cadeau des marchandises aux deux cosmonautes. Virtual Emporium espère répéter l'opération prochainement pour l'astronaute américain David Wolf, également à bord de Mir. – *(AP.)*

La justice sous cotillon

par Alain Rollat

LE 31 AOÛT dernier, à une heure où plus personne ne regarde son écran d'un oeil éveillé, France 2 avait diffusé un documentaire de Mireille Dumas qui montrait comment le cynisme de la télé commerciale peut aller jusqu'à pousser au crime. Le clou de ce retour sur images était une séquence en provenance de Miami où, en 1993, une chaîne hispanique, Telemundo, a réalisé l'un des scoops du siècle en diffusant en léger différé, après l'avoir filmé en direct, le meurtre d'une femme par son mari sur la tombe de leur fille.

La réalisatrice de cette émission, devenue une star, expliquait qu'elle avait simplement voulu raconter le suicide de cette jeune fille pour les besoins d'un reality-show devenu, depuis ce chef-d'oeuvre, une émission-phare : ses caméras avaient touillé la douleur du malheureux père, qui tenait sa femme pour responsable de ce suicide ; elles avaient harcelé la pauvre mère, qui plaidait non coupable ; c'est naturellement par hasard que tout le monde s'était donné rendez-vous à la même heure au cimetière, sans se douter évidemment que le malheureux père y viendrait, révolver au poing, pour flinguer la pauvre mère en gros plan. Cette charmante réalisatrice tenait toutefois à préciser que Telemundo n'aurait peut-être pas vendu ces images sanguinolentes si les autres chaînes américaines ne s'étaient pas liguées pour les acheter...

Si Mireille Dumas actualise un jour ce documentaire sur les moeurs médiatiques, elle y insérera sûrement, pour illustrer le versant rose de la télé contemporaine, le reportage festif réalisé par la chaîne britannique Sky News à l'occasion de la remise en liberté de Louise, cette jeune baby-sitter anglaise qui a été, en quelques heures, condamnée à la prison à perpétuité après avoir été déclarée coupable du meurtre du bébé qu'elle gardait, puis jugée victime d'injustice bien que sa responsabilité dans ce meurtre soit établie. L'image de l'envoyé spécial de Sky News savourant en direct ce *happy ending made in America* sous les serpentins mérite d'entrer dans les annales au titre du meilleur feuilleton judiciaire de l'année. Au terme de cet insoutenable suspense, la joie larmoyante des parents et amis de la pauvrette, qui s'étaient mobilisés à la télé contre les méchants jurés et qui ont su émouvoir un gentil juge, était en effet communicative.

Les commentateurs de TF 1 et France 2 que ce spectacle a émus ont eu la décence de ne pas préciser que beaucoup de ceux qui fêtaient cette victoire de la télévision sur la justice étaient ceux-là mêmes qui pleuraient, naguère, en accusant les médias d'avoir terrorisé une gentille princesse.

هكذا من الأصل

MERCREDI 12 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.35 Le Maître d'escrime ■ ■
De Pedro Olea (Espagne, 1992, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

19.15 The Phantom Light ■
De Michael Powell (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

20.30 Ciel rouge ■
De Robert Wise (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

20.30 The Snapper ■ ■
De Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 95 min). Ciné Cinémas

21.00 Apollo 13 ■ ■
De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, 135 min). Canal +

21.20 Romeo Is Bleeding ■
De Peter Medak (Etats-Unis, 1994, 110 min). RTBF 1

22.00 Les Cousins ■ ■
De Claude Chabrol (France, 1958, N., 110 min). Ciné Cinéfil

22.05 In the Soup ■ ■
D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 100 min). Ciné Cinémas

22.40 Un flingue pour Betty Lou ■
D'Allan Moyle (Etats-Unis, 1992, 90 min). RTL 9

22.40 French Cancan ■ ■
De Jean Renoir (France, 1954, 105 min). TMC

23.20 Le Président et Miss Wade ■
De Rob Reiner (Etats-Unis, 1995, v.o., 109 min). Canal +

23.50 Le Voyage fantastique (No Highway in the Sky) ■
De Henry Koster (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

0.10 Signé Picpus ■
De Richard Pottier (France, 1942, N., 90 min). RTL 9

1.20 La Discrète ■ ■
De C. Vincent (Fr., 1990, 95 min). Arte

1.25 Vacances explosives ■
De Christian Stengel (France, 1956, N., 100 min). Ciné Cinéfil

2.10 Le Passage ■ ■
De René Manzor (France, 1986, 80 min). Ciné Cinémas

4.35 Crash ■ ■
De David Cronenberg (Canada, 1996, 95 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Bernadette Lafont ; Javier Bardem ; Bootsie Collins. Canal +
19.00 De l'actualité à l'histoire. Un budget de gauche. La francophonie. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Invitée : Jéromine Pasteur. Cambodge : L'homme guérisseur. Argentine : Les gardiens du glacier. France : Les copistes du Louvre. TV 5
20.10 Au nom de la loi. Delfosse. Les amants diaboliques. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Cinquante ans d'injustice : Le scandale des dédommagements de guerre. Arte
20.50 La Marche du siècle. Immigrés : de quels droits ? Avec Simone Veil ; Stéphane Hessel ; Alain Madelin ; Noël Mamère ; Bruno Gollnisch ; François Hollande. France 3
21.00 Strip-tease. Petit ragoût de rognons. Aller-retour. Semaine infernale. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Les néo-nazis. Génération perdue. Le miroir aux alouettes. Histoire
22.35 Pulsations. Les grands brûlés. TV 5
22.40 ▶ La Vie à l'endroit. Un sacré village. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Best of. Histoire
23.20 Un siècle d'écrivains. Bertolt Brecht. France 3
0.10 Le Canal du savoir. Musique : Influences et malentendus franco-allemands. Paris Première
0.20 Le Cercle des métiers. Je manie les mots. Invités : Alain Rey ; Henriette Walter ; Pierre Merle ; Frédéric Dard ; Philippe Caubère, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

20.35 Carnets de prison. [2/2]. Planète
20.55 Femmes dans le monde. *Les filles du vaudou.* Téva
21.00 Comme les oiseaux... Muzzik
21.35 La Didone. France Supervision
21.45 Des hommes dans la tourmente. De Gaulle *versus* Pétain. Planète
21.50 Musica. Alfred Schnittke : un portrait avec des amis. Arte
21.55 Mémoires d'ex. [2/3]. Suicide au comité central (1944 - 1954). Histoire
22.50 Musicarchive. Hermann Scherchen. *L'Art de la fugue*, de J.S. Bach. Arte
23.00 Animaux imposteurs. Planète
23.20 ▶ Profil. Un vivant qui passe. Arte
0.00 La Course aux étoiles. Planète
0.00 Karnak, une histoire cachée. TSR
0.30 La Lucarne. Rosa et Golda. Arte
0.40 Histoires naturelles. Le Maroc, l'homme, la nature et le Coran. TF 1
1.00 Le Défi alimentaire. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. France - Ecosse. TF 1

DANSE

0.10 Giselle. Ballet. Téva

MUSIQUE

19.45 Celibidache dirige... le *Concerto l'Empereur* de Beethoven. Muzzik
21.55 Brigitte Fontaine. Paris Première
22.05 Didon. France Supervision
22.35 Messe glagolitique de Janacek par Vaclav Neumann. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.05 Les Orphelins de Duplessis. De Johanne Prégent. TSR
20.30 Un taxi dans la nuit. D'Alain-Michel Blanc. Festival
20.30 L'Enfant du miracle. De Michael Scott. RTL 9
20.50 et 22.35 Cinq bébés à la une. De Christian Duguay [1/2 et 2/2]. M 6

SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui faisait le lien. France 2
20.55 L'Instit. Le Boulard. France 2
22.15 Une fille à scandales. Tel est pris qui croyait prendre (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Columbo. Question d'honneur. TF 1
22.40 Spin City. Un après-midi de chien (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Bottom. He's Out (v.o.). Canal Jimmy
0.05 New York Police Blues. La nouvelle (v.o.). Canal Jimmy
0.55 New York District. Une tombe de diamants. France 3

NOTRE CHOIX

● 16.05 France 3
Saga-Cités :
L'Europe intégrée

C'est un numéro exceptionnel que propose, cette semaine, le magazine des villes et des banlieues. Dans le cadre de l'année européenne contre le racisme et d'un échange de programmes avec sept chaînes de télévision étrangères, « Saga-Cités » diffuse quatre reportages réalisés par nos pays voisins sur le thème de l'intégration. L'émission pousse, avec intérêt, les portes de l'univers des quartiers sensibles de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Espagne. Les grands problèmes – drogues, délinquance, exclusion – dépassent, bien entendu, les frontières. Mais contrairement aux idées reçues, la cité ne se vit pas de la même manière dans les faubourgs d'Amsterdam qu'aux portes de Bruxelles. Et les lueurs d'espoir s'ébauchent avec singularité. On ne peut qu'être enchanté par le multiculturalisme du reportage. Mais l'absence d'une analyse comparative des expériences explorées sur le terrain laisse un peu le téléspectateur sur sa faim. Dommage. – *K. N.*
★ Rediffusion : jeudi, 0.30.

● 22.40 TMC
French Cancan

Dans le Paris de la Belle Epoque, un patron de cabaret montmartrois découvre une petite blanchisseuse et veut en faire la vedette de son spectacle. Elle devient la reine du cancan. Trois hommes l'aiment ; elle restera seule, comme la Camilla du *Carrosse d'or*. Le retour de Jean Renoir au cinéma français. Le soin maniaque des cadrages, la précision de la reconstitution font de ce film un œuvre quasi picturale qui ramène le cinéaste du côté de son père, le peintre Auguste Renoir. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.25 Météo.
20.00 Journal.
20.30 Football. En direct. France-Ecosse.
22.40 Columbo. Question d'honneur.
0.00 Minuit sport.
0.30 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est toujours l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'Image du jour, A cheval, Météo.
20.55 L'Instit. Le Boulard.
22.40 ▶ La Vie à l'endroit. Un sacré village.
23.50 En fin de compte.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Le Cercle des métiers. Je manie les mots.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Immigrés : de quels droits ?
22.55 Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Bertolt Brecht.
0.10 Cinéma étoiles.
0.40 Vivre avec... Sida : Les pharmaciens, acteurs de la santé publique. *Les pharmaciens s'engagent.* Un médecin dans la ville.
0.55 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Javier Bardem, Bernadette Lafont, Bootsie Collins.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Apollo 13 ■ ■ Film de Ron Howard.
23.15 Flash infos.
23.20 Le Président et Miss Wade ■ Film de Rob Reiner (v.o.).
1.10 Cinq semaines en ballon. Film d'Irwin Allen.

ARTE

19.00 The Monkees. [41/58].
19.30 7 1/2. La réforme de la loi sur la nationalité en Allemagne.
20.00 Wild Wild World of Animals. *Le rhinocéros à la corne d'or.*
20.20 Sous le ciel de Paris. Automates.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Cinquante ans d'injustice : le scandale des dédommagements de guerre.
21.50 Musica. Alfred Schnittke, un portrait avec des amis.
22.50 Musicarchive. Hermann Scherchen. L'*Art de la fugue*, de J.S. Bach.
23.20 ▶ Profil. Un vivant qui passe.
0.30 La Lucarne. Rosa et Golda.
1.20 La Discrète ■ ■ Film de Christian Vincent.

M 6

18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 FX, effets spéciaux : la série.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Cinq bébés à la une. Téléfilm [1 et 2/2] de Christian Duguay.
0.20 Secrets de femme.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Philippe Morel.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. Obériou [2/5].
23.00 Nuits magnétiques. Le bureau de Dionys [1/3].
0.05 Du jour au lendemain. Daniel Pennac.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Beethoven, Schoenberg, R. Schumann.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Œuvres de Mozart, R. Schumann, Strauss.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *L'Elixir d'Amour*, opéra de Donizetti.
22.50 Les Soirées... (suite). *Requiem*, de Donizetti.

JEUDI 13 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 Youbi le petit pingouin ■
De Don Bluth (Etats-Unis, 1995, 75 min). Canal +

13.50 La Tour de Londres ■
De Rowland V. Lee (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

14.05 Les Amants de Tolède ■
D'Henri Decoin (France, 1952, N., 90 min). Festival

15.05 L'Aveu ■ ■
De Constantin Costa-Gavras (France, 1969, 140 min). Ciné Cinémas

15.20 Les Cousins ■ ■
De Claude Chabrol (France, 1958, N., 110 min). Ciné Cinéfil

17.10 Le Voyage fantastique (No Highway in the Sky) ■
De Henry Koster (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

17.25 L'amour est une grande aventure ■
De Blake Edwards (Etats-Unis, 1988, 100 min). Ciné Cinémas

18.50 *Le Mariage de Chiffon* ■
De Claude Autant-Lara (France, 1941, N., 105 min). Ciné Cinéfil

19.05 Maniac Cop ■
De William Lustig (Etats-Unis, 1987, 85 min). Ciné Cinémas

20.00 Poussière d'empire ■
Franco-vietnamien de Lâm Lê (1983, 105 min). TV 5

20.30 Le Seigneur de l'aventure ■
De Henry Koster (Etats-Unis, 1954, 90 min). Ciné Cinémas

20.30 Les Bricoleurs ■
De Jean Girault (France, 1962, N., 95 min). Festival

20.35 The Phantom Light ■
De Michael Powell (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

20.35 Josepha ■ ■
De C. Frank (Fr., 1981, 115 min). TMC

20.40 Smoke ■ ■
De Wayne Wang (Etats-Unis, 1994, 105 min). Canal +

20.40 Les Amants ■ ■
De Louis Malle (France, 1958, N., 90 min). Canal Jimmy

20.50 Cosa Nostra ■
Δ De Terence Young (France - Italie, 1972, 130 min). France 3

20.55 Sans toit ni loi ■ ■
D'A. Varda (Fr., 1985, 100 min). Téva

21.00 La Guerre de Troie ■
De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min). Histoire

21.00 Le Roi du tabac ■ ■
De Michael Curtiz (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 115 min). Paris Première

21.30 La Machine à explorer le temps ■ ■
De George Pal (Etats-Unis, 1960, 100 min). Disney Channel

21.50 Ciel rouge ■
De Robert Wise (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.00 Rendez-vous ■ ■
D'André Téchiné (France, 1985, 85 min). Ciné Cinémas

22.15 Point limite zéro ■
De Richard Sarafian (Etats-Unis, 1971, v.o., 95 min). Canal Jimmy

22.15 Avant l'orage ■
De Milcho Manchevski (France - Grande-Bretagne - Macédoine, 1994, v.o., 115 min). RTBF 1

22.25 Scènes de ménage dans un centre commercial ■ ■
De Paul Mazursky (Etats-Unis, 1991, 95 min). RTL 9

22.30 Brooklyn Boogie ■ ■
De Wayne Wang et Paul Auster (Etats-Unis, 1995, 80 min). Canal +

23.25 Le Rideau déchiré ■ ■
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1966, 125 min). Ciné Cinémas

0.00 L'Habit vert ■
De Roger Richebé (France, 1937, N., 110 min). RTL 9

0.10 Casanova ■ ■ ■
D'Alexandre Volkoff (France, 1927, N., muet, 135 min). Arte

0.40 Les Comédiens ■ ■
De Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1941, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 et 22.00, 22.35, 23.15, 23.55 Débat. Les Jeunes et la Violence. Arte

MAGAZINES

11.55 C'est pas normal. Les jardins. La Cinquième
13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.35 Parole d'Expert. Invité : Demis Roussos. France 3
14.00 ▶ *Escales francophones.* La Colombie. Paris Première
14.30 Arrêt sur images. Simone Veil et la mémoire. La Cinquième
17.00 De l'actualité à l'histoire. Un budget de gauche. La francophonie. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal +
20.05 Temps présent. Les jeunes et l'alcool : Le piège de l'ivresse. Les armes secrètes de Saddam. TSR
20.55 Envoyé spécial. Une famille en or. Les cantines scolaires. Les oreilles d'or. Les mères de Russie. France 2
22.20 Faxculture. Invités : Daniel Pennac ; Thierry Mingot ; Valérie Favre ; Catherine Greller. TSR
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Mourir à Verdun. Histoire d'une hécatombe. Histoire
23.35 ▶ Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Yves Berger, portrait. Sacrés sauvages. Victor Pelevine. Home Video. France 3
0.30 Saga-Cités. L'Europe intégrée. France 3
1.05 Le Cercle du cinéma. France 2

DOCUMENTAIRES

18.55 Orgue de Barbarie, on t'aime à la folie ! Muzzik
19.10 Le Journal. Planète
20.35 Caza. Planète
20.55 Les Jeunes et la Violence aux Etats-Unis. Arte
21.00 Nitaskinan au pays des Atikamekws. Planète
21.30 Quand la violence fait école. Arte
22.00 Carnets de prison. [2/2]. Planète
22.05 Une ville à risques, Hambourg. Arte
22.45 Guerre à la délinquance. Arte
23.10 Des hommes dans la tourmente. De Gaulle *versus* Pétain. Planète
23.10 Jordi Savall. A la recherche de l'authenticité. France Supervision
23.20 Scènes de chasse dans une petite ville de l'ex-RDA. Arte
0.00 Les Figures de la foi. [1/3]. Brighte de Suède. Histoire
0.10 Paroles d'hommes. Téva
0.25 Animaux imposteurs. Planète
0.45 Mozart en tournée. *Concerto pour piano en fa majeur K459.* Muzzik

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Slalom géant dames à Tignes (Savoie). Eurosport
14.00 et 19.45 Tennis. Masters messieurs. Eurosport
18.30 Basket-ball. Eurolique : Efes Pilsen Istanbul - Limoges. Eurosport
1.20 Hockey sur glace NHL. Philadelphie - Colorado. Canal +

MUSIQUE

19.55 Kurt Masur dirige... Mendelssohn : *La Symphonie italienne.* France Supervision
20.00 Orquestra de plectro de Cordoba. Concert. Muzzik
21.00 Elijah : A Celebration. Concert. Muzzik
22.55 Concert à la basilique de Reims. Paris Première
23.50 Programme 5, Montreux 88. Concert. Muzzik
0.00 Le Messie, de Haendel. France Supervision

THÉÂTRE

20.45 Lorenzaccio. D'Alfred de Musset. Mise en scène de Georges Lavaudant. France Supervision

TÉLÉFILMS

17.10 Marie-Antoinette. De Caroline Huppert. Festival
18.00 Le Cri du silence. De Jacques Malaterre. Téva
18.45 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [1/4]. Festival
20.50 Les Armes de la séduction. O De Rick King. M 6
22.05 Pierre qui roule. De Marion Vernoux. Festival
22.25 L'Homme aux deux épouses. O De Peter Werner. TF 1

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de trafic. M 6
18.15 Friends. Celui qui attrape la varicelle. France 2
20.35 Les Envahisseurs. Les sangsues. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Cellules mortelles. RTBF 1
20.45 Les Bœuf-carottes. La Manière forte. TF 1
23.00 Code Quantum. Panique à bord. Série Club
23.10 Un privé nommé Stryker. Un jour de retard. France 2

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre* ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté *dimanche-lundi*, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.00 Planète
Carnets de prison 2

Retour sur la peine de détention

CE SONT DES TÉMOINS PRIVILÉGIÉS. Non pas tant parce que, PDG ou hommes politiques – ou les deux à la fois –, ils n'ont connu la prison que pour une période assez courte ou dans des conditions relativement clémentes. Mais parce que, tombés de haut, ils portent un regard « neuf » sur un univers carcéral qui leur était si étranger, bien plus qu'à d'autres détenus. Avec une remarquable franchise, quatre prisonniers « pas comme les autres » font comprendre à quel point l'épreuve de la détention est traumatisante, pour qui que ce soit.

Voilà quelques mois, dans un premier volet, Jean-Pierre Moscardo avait interrogé quatre autres patrons déchus sur leur expérience derrière les barreaux. Ils avaient déjà dit combien celle-ci les avait « *marqués* », voire « *changés* ». Mis en examen dans l'affaire Elf, Maurice Biderman avait avoué avoir pleuré la première nuit, pour la première fois de sa vie d'adulte, et avoir ressenti le besoin de venir en aide à un codétenu, en lui trouvant un travail.

Cette fois, le réalisateur va plus loin dans l'analyse. Entrepreneur de travaux publics et sénateur, Jean-Pierre Lafond veut d'abord donner la parole à sa femme. Dans la lettre qu'il a écrite et qu'elle lit devant la caméra, il précise qu'il a voulu « *lui rendre hommage* », car la prison est encore plus difficile « *pour ceux qui sont dehors* » et « *doivent affronter le regard des autres* ». Inattendue et pudique lettre d'amour. Ancien PDG de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), Jean-Louis Pétriat reconnaît aussi avoir « *culpabilisé* » pour ce que subissait sa famille.

L'incarcération ne se limite pas aux murs d'une cellule. Ceux qui pensent que les prisons sont trop « *confortables* » et les partisans de la peine de mort, qui jugent que l'emprisonnement est une sanction insuffisante, trouveront peut-être matière à réflexion dans ces témoignages très particuliers. Ce travail, sobrement réalisé, sans plaidoyer ni dénonciation outrancière, est empreint d'humanité.

Francis Cornu

★ Autres diffusions : mercredi, 20.35 ; vendredi, 8.10 ; samedi, 9.50 ; dimanche, 0.45.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Paradis d'enfer.
18.30 Mokshû Patamû.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Le Résultat des courses.
20.45 Les Bœuf-carottes. La Manière forte.
22.25 Made in America. O L'Homme aux deux épouses, de Peter Werner.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.40 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé. En direct.
15.55 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.30 Un livre, des livres.
17.40 Friends.
18.05 C'est l'heure.
18.50 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Une famille en or. Les cantines scolaires. Les oreilles d'or. Les mères de Russie.
23.05 Expression directe. RPR.
23.10 Un privé nommé Stryker. Un jour de retard.
0.45 En fin de compte.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au Gouvernement.
16.05 Evasion.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cosa Nostra ■ Film Δ de Terence Young.
23.10 Soir 3.
23.35 ▶ Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Yves Berger, portrait. Sacrés sauvages. Victor Pelevine. Home Video.
0.30 Saga-Cités. L'Europe intégrée.
1.00 Espace francophone. Tranches de ville : Hanoï - La 350e.
1.40 New York District.

CANAL +

13.35 Youbi le petit pingouin ■ Film de Don Bluth.
14.50 Le Journal du cinéma.
15.15 Le Désert de feu. Téléfilm d'Enzo G. Castellari.
18.05 Pas si vite.
18.10 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : MC Solaar (live), Addam Yash.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Soirée Brooklyn.
20.40 Smoke ■ ■ Film O de Wayne Wang.
22.30 Brooklyn Boogie ■ ■ Film O de Wayne Wang et Paul Auster.
23.55 Basket-ball. Eurolique.
1.20 Hockey sur glace NHL.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 ▶ Escales francophones.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Esquimaux
16.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la terre. [2/3].
17.35 Histoire personnelle de la littérature.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Métros du monde. Séoul.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees. [42/58].
19.30 7 1/2. Les harkis à la recherche d'une identité.
20.00 Contacts. Don McCullin. Sophie Calle.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. Zappe ta haine : les jeunes et la violence.
20.55 Les Jeunes et la Violence aux Etats-Unis.
21.25 et 22.00, 22.35, 23.15, 23.55 Débat.
21.30 Quand la violence fait école.
22.05 Une ville à risques, Hambourg.
22.45 Guerre à la délinquance.
23.20 Scènes de chasse dans une petite ville de l'ex-RDA.
0.10 Casanova ■ ■ ■ Film muet d'Alexandre Volkoff.

M 6

13.00 Madame est servie.
13.30 Le Serment du sang. Téléfilm de Neal Israel.
15.15 Wolff, police criminelle.
16.10 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 FX, effets spéciaux : La Série. Mauvaise influence.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Les Piégeurs.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Les Armes de la séduction. Téléfilm O de Rick King.
22.40 Body Snatchers : L'invasion continue. Film Δ d'Abel Ferrara.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques. [2/3].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Prokofiev, Schnittke, Chostakovitch.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Wolf, Hahn.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Festival Chostakovitch.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Schumann, von Dohnanyi.

هكذا من الاصل

Le Monde
JEUDI 13 NOVEMBRE 1997

Zeannot Lapin

par Pierre Georges

NUITS DE CHINE, nuits câlines, nuits d'ivresse. Il est assez peu probable que Jiang Zeming et Boris Eltsine, récents amis de toujours, aient vu le film d'Alain Resnais, *On connaît la chanson*. Mais ils l'ont *manifestement anticipé*.

Au cours de la soirée – doit-on dire la tournée ? – d'adieux qui a célébré lundi la signature des accords sino-soviétiques, le président chinois en a poussé une petite. Il a chanté, et dansé, pour Boris et en russe, la célèbre (?) chanson *Dalieko*. Il y fut, dit la chronique, exceptionnel. A tel point que Boris Eltsine nota que l'Opéra de Pékin avait probablement perdu *« un grand chanteur »* là où la Chine avait gagné un grand président. Bref ce fut une belle soirée de diplomatie karaoké et arrosée comme telle. On vit même le vice-premier ministre russe, Boris Nemtsov, conjuguer ses vocalises à celles du vice-premier ministre chinois, Li Lanqing, pour exécuter, duo d'enfer, les *Nuits de Moscou*.

Dites-le avec des chansons. On n'a pas vu le film d'Alain Resnais. Simplement lu les critiques dithyrambiques qui accompagnent sa sortie. Tant mieux. C'est une excellente nouvelle pour la chanson et le cinéma français. Et une fameuse idée que la truffade de couplets pour renouveller le genre et faire de la vie une comédie musicale.

On imagine bien ce qu'au quotidien l'initiative pourrait changer aux rapports hiérarchiques ou politiques. Si la musique adoucit les mœurs, la chanson devrait les révolutionner. Répondre à son chef de rayon par quelque goualante des pauvres gens, répliquer à son opposition sur le thème dalidien de *Paroles, paroles*, ce serait en quelque sorte passer la vie et les fureurs ordinaires à l'attendrisseur de mots. Entrer dans l'ère mélodique, suave et radieuse des couplets relationnels.

La chanson, dit-on, est à la mode. La bonne vieille chanson française de derrière les fagots. Ou de derrière les lavabos. On ose aujourd'hui en public, ce que, hier, on réservait, ou infligeait, au seul voisinage : un refrain, un couplet, une scie d'un millésime à peu près contemporain de l'interprète. On se lance, comme en complicité, *Ma Tonkiki* ou *Mon légionnaire*, des morceaux de patrimoine commun. Et le bonheur est parfait lorsque, en écho, répond l'autre, au quart de tour, de refrain. Sentiment d'une appartenance à une langue et une mémoire françaises ou francophones.

C'est curieux d'ailleurs. Personne n'a trop noté combien *On connaît la chanson* tombe à pic. Pas seulement en étant la consécration d'une sorte de mélodie commune du bonheur à travers les mémoires. Mais aussi parce que sa sortie coïncide avec l'une de ces grand-messes rituelles vouées à la défense et illustration de la francophonie.

La francophonie a rendez-vous avec la Lune à Hanoï. La francophonie, c'est un univers, un micro-univers peut-être, mais un univers tout de même. Et en péril. Et c'est en pensant à Resnais, à tout ce que le cinéma et la chanson ont fait pour la francophonie qu'on se remémorait quelques images délicieuses. L'autre jour, sur La Cinquième, un reportage nous avait conduit dans une école vietnamienne. Des gamines édentées, comme il convient à cet âge des quenottes de lait, y zozotaient, gestes à l'appui, les malheurs du pauvre *Zeannot Lapin* et le refrain d'une comptine française. Ah çà, elles connaissaient la chanson !

Le néerlandais ING est sur le point d'acheter la Banque Bruxelles Lambert

Un « excellent tremplin » pour pénétrer le marché français

AMSTERDAM
de notre correspondant

Neuf milliards de florins (27 milliards de francs français) : tel est le prix que vaut la Banque Bruxelles Lambert (BBL) aux yeux du bancassureur néerlandais ING. Après des rumeurs insistantes, ING a annoncé, mardi 11 novembre dans la soirée, le lancement d'une offre publique d'échange (OPE) sur la banque du groupe Albert Frère. Selon les termes de l'offre, une action BBL s'échangera contre six titres ING (valant 81 florins au cours de clôture de lundi), une option d'achat permettant d'acheter une action ING à 110 florins dans les dix ans, et 300 francs belges au comptant. Cela valorise l'action BBL à 9 500 francs belges, soit 500 francs de plus que le cours de clôture de lundi.

L'opération sera financée par une émission d'actions ING. *« Elle ne coûtera au maximum que 300 millions de florins en cash »*, a remarqué mardi soir Aad Jacobs, président d'ING. *« Nous comptons boucler la transaction à la fin 1997 »*, affirme Wiegert Sietsma, porte-parole du groupe. Echaudé par l'échec d'une précédente tentative de prise de contrôle de BBL en 1992, ING a, cette fois, mis les formes. Non seulement des contact ont été pris avec la BBL, dont le Néerlandais détient déjà 20,1 % du capital, mais une place au directoire d'ING est déjà réservée à Michel Tilmant, PDG de la banque belge, qualifié de *« banquier de haut niveau »* par Aad Jacobs.

Si elle se concrétise, l'acquisition de BBL par ING mettra un terme à un feuilleton financier dont le premier épisode a eu lieu il y a cinq ans. Tandis que le groupe ING, né un an plus tôt de la fusion de NMB-Postbank avec Nationale Nederlanden, se remet à peine des suites de la fusion, la direction, avide de trouver un second marché domestique en Europe, lance une OPA sur BBL. L'opération tourne rapidement au fiasco. Questions de méthodes, de prix, de culture d'entreprise, voire même de culture tout court : Néerlandais et Belges font rarement de bonnes affaires ensemble. Sans doute aussi la période n'est-elle pas mûre. ING apparaît encore comme un groupe qui cherche son homogénéité.

ANNÉE FASTE

L'affaire rebondit en 1994, lorsque le néerlandais monte en puissance dans le capital de la banque d'Albert Frère. Depuis, le groupe d'Amsterdam répétait : *« BBL est un beau placement »*, et niait tout intérêt pour une prise de contrôle... jusqu'à mardi soir.

BBL tombera-t-elle cette fois dans le giron d'ING ? Il faut encore attendre les réactions des actionnaires réunis dans un pacte : le Groupe Bruxelles Lambert, l'assureur Royale Belge, propriété conjointe d'Albert Frère et d'Axa-UAP, et le suisse Wintherthur. Un conseil d'administration de BBL devait se réunir mercredi et un autre est programmé pour le 17 afin de donner un *« avis définitif »* sur l'OPE.

Cette acquisition permettrait à ING d'atteindre l'un de ses objectifs : la création d'un second marché domestique. BBL est la deuxième banque de Belgique. Ce pays deviendrait de fait la seconde patrie d'ING. Mais Aad Jacobs n'a pas caché non plus que BBL ferait *« un excellent tremplin pour pénétrer le marché français »*. ING veut renforcer sa présence en Europe et être actif dans l'Hexagone. M. Jacobs concédait en février avoir *« adapté »* sa stratégie à une échéance : l'instauration de la monnaie unique. *« ING détient 17 % du marché en florins. Si nous ne bougeons pas, nous n'aurons que 1 % du marché en euros. »*

Dans ses premières années d'existence, ING devait échapper au carcan d'un marché intérieur d'à peine 15 millions de consommateurs. Désormais, c'est l'Union monétaire qui mène la danse. Mais les défis réussissent visiblement au bancassureur d'Amsterdam. Après quelques déboires, le groupe a réalisé des coups de maître, dont le rachat de la Barings, une maison chargée d'histoire de la City, tombée en disgrâce par le manque de contrôle d'un de ses *golden boys* peu scrupuleux. Barings a ensuite causé des soucis à son nouveau propriétaire, mais elle a propulsé ING au sommet des grands noms de la finance en Europe, voire dans le monde.

Le groupe a profité de l'OPE pour publier en avance ses résultats pour les neuf premiers mois de 1997. Le bénéfice net a augmenté de 27 % à 2,96 milliards de florins. Avant impôts, le résultat de la branche bancaire affiche une croissance de 34,6 % et celui de l'assurance de 20,4 %. Les fonds propres ont augmenté de 38,6 %, à 49 milliards. Et ING revoit à la hausse son pronostic de croissance des bénéfices pour l'année entière entre 13 % et 15 %.

Alain Franco

La juge Eva Joly perquisitionne au siège du Crédit lyonnais

LES JUGES D'INSTRUCTION Eva Joly et Jean-Pierre Zanoto ont commencé, mercredi 12 novembre au matin, une perquisition au siège du Crédit lyonnais, dans le deuxième arrondissement de Paris. Les deux magistrats sont en charge de plusieurs informations judiciaires concernant d'anciennes filiales de la banque publique, telles qu'IBSA, Altus et la SDBO. Depuis le 2 décembre 1996, les deux magistrats instructeurs sont également saisis d'une enquête sur les comptes du Crédit lyonnais. Cette opération policière semble s'inscrire dans ce dernier volet de leur saisine.

Dans un entretien accordé au quotidien *La Tribune*, toujours mercredi, Eva Joly prend publiquement position dans le débat sur les moyens, jugés insuffisants, dont dispose la justice pour régler les affaires liées à la banque publique. *« Il faut que le problème du Crédit lyonnais soit réglé indépendamment de la façon dont sera réglé l'ensemble du problème de la justice, et même de la justice financière. Si nous n'avons pas les moyens nécessaires, nous ne pourrons pas régler l'affaire du Crédit lyonnais. Si nous les avons, peut-être qu'en déployant beaucoup d'énergie, nous parviendrons à en régler une partie. Il faut encore entre un et deux ans au strict minimum pour instruire le dossier »*, affirme M[me] Joly.

Elle précise qu'elle recherche, avec deux autres juges de la galerie financière, un lieu pour installer une équipe autonome chargée de traiter ce seul dossier. *« Je suppose que l'effort que je demande à la chancellerie représente de l'ordre de 1 à 3 millions de francs. [...] Je sais que les arbitrages budgétaires ne sont pas faciles. Mais on agit sur la réalité avec l'argent et pas simplement avec le verbe. C'est une question de volonté politique. »* Faisant écho à la démarche de sa hiérarchie qui a demandé, par courrier, que la chancellerie intervienne rapidement sur la question des moyens, la magistrate indique : *« Quand on songe que j'ai soixante appels téléphoniques par jour et que je n'ai pas de secrétaire... Il faut nous donner des conditions décentes de travail, un local digne, car les symboles comptent. Or, pour l'instant, nous sommes dans un bureau placard et l'effet symbolique est négatif. »*

Eva Joly livre, par ailleurs, quelques éléments sur sa méthode de travail. *« Je me comporte comme n'importe qui dans une situation d'urgence, ce qui m'expose bien sûr à la critique. Mais j'ai pu sortir beaucoup de dossiers ces dernières années. En 1994, j'ai instruit les deux dossiers du Phocéa en sept mois et Bernard Tapie a été condamné en première instance et en appel à la prison ferme pour fraude fiscale, ce qui est une première en France. Dans le même temps, j'ai été saisie trente cinq fois et j'ai achevé l'instruction de trente deux dossiers. »*

Ernest-Antoine Seillière est candidat à la présidence du CNPF

ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE est officiellement candidat à la présidence du Conseil national du patronat français (CNPF). Le président du holding d'investissements CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participations) a décidé *« d'exprimer clairement les ambitions, les exigences, les inquiétudes des entrepreneurs de France et surtout du plus grand nombre, les PME »*, selon les termes de sa déclaration de candidature, mercredi 12 novembre. Cette déclaration intervient après que Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, et Denis Kessler, actuel président de la commission des affaires économiques du CNPF, ont fait savoir qu'ils n'étaient pas candidats. M. Seillère fait figure de favori face aux trois candidats déjà déclarés : Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de la politique monétaire ; Marie-Thérèse Bertini, dirigeante de l'épicerie de luxe Le Boccace et Dominique Lebel, promoteur immobilier.

La profession de foi de M. Seillière est placée sous le signe du *« plus de liberté »* pour permettre aux entrepreneurs *« de mener à bien leur mission de créateur de la richesse nationale »* et parce qu'il *« est vital de fortifier les entreprises pour créer des emplois »*. Le message est très politique. Tout y est et en premier lieu les accents « anti-charges » et « anti-réglementation », destinés à séduire une base qui ne sent pas spontanément représentée par le président de la CGIP.

M. Seillière, qui a déja sondé les membres du conseil exécutif du CNPF, a un mois pour convaincre les simples adhérents. *« Si je suis élu [...], je dirai l'exigence* [des entrepreneurs] *de voir s'alléger le lourd handicap que constituent, pour eux, dans la compétition mondiale, des charges démesurées et l'interventionnisme harcelant des pouvoirs publics »*, déclare M. Seillière. *« Je dirai leurs graves inquiétudes devant l'imminence de décisions législatives aussi irréalistes que dangereuses »*, ajoute le candidat, évoquant la future loi sur les trente-cinq heures.

S'adressant, cette fois, aux grands « barons » de l'organisation, qui avaient reproché à Jean Gandois un système de fonctionnement peu collégial, M. Seillière promet d'exercer sa fonction *« en équipe »*. *« Je continuerai »*, précise-t-il, à *« assumer pleinement mes responsabilités à la tête de la CGIP. »* M. Seillière indique, enfin, qu'il conduira *« activement »* la modernisation du CNPF, qu'il s'agisse *« de son organisation, de ses missions »* ou *« de son rôle dans le paritarisme et le dialogue social »*. S'agit-il d'une redéfinition du rôle de l'organisation patronale ou du maintien du *statu quo* ? La formulation est suffisamment floue pour laisser tout ouvert.

Caroline Monnot

La faiblesse des places financières asiatiques déstabilise le yen

LA CHUTE des places asiatiques s'est poursuivie, mercredi 12 novembre. La Bourse de Kongkong a reculé de 3,96 %. Celle de Tokyo a terminé la séance en baisse de 2,73 % : elle a perdu 20,28 % depuis le début de l'année. A l'ouverture, les Bourses européennes, par contagion, s'inscrivaient en net repli. Francfort cédait 1,39 % et Paris 0,63 %.

Le recul du marché des actions japonaises s'est accompagné, mercredi, d'un brusque accès de faiblesse du yen, tombé à 125,85 yens pour 1 dollar, son cours le plus faible depuis six mois.

Les investisseurs se montrent de plus en plus inquiets à propos de la situation économique au Japon. Déjà affaiblie par le plan de rigueur budgétaire, destiné à assainir les finances publiques, l'économie nippone souffre aussi de la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est. Celle-ci joue à trois niveaux : elle va ralentir les exportations japonaises vers cette zone où un net ralentissement de l'activité est attendu ; elle va accroître les difficultés des banques japonaises, fortement engagées dans la région ; enfin, la chute, cet été, du baht thaïlandais, du ringgit malaisien, ou encore de la roupie indonésienne, entame la compétitivité des entreprises japonaises.

Le ministre nippon des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a confirmé, il y a quelques jours, que l'économie de l'archipel est *« à l'arrêt »*. Les leviers budgétaire et monétaire étant bloqués – le taux d'escompte de la Banque du Japon se situe à 0,5 %, ce qui exclut une nouvelle réduction –, le seul moyen de redonner de l'oxygène à la deuxième puissance économique du monde consiste aujourd'hui, selon les analystes, à dévaluer le yen. On peut toutefois se demander si la Maison Blanche, irritée par l'augmentation des excédents commerciaux japonais vis-à-vis des Etats-Unis et par l'imperméabilité du marché nippon aux produits américains, est disposée à tolérer un tel mouvement.

Le plongeon du yen a pour conséquence de mettre une pression supplémentaire sur le dollar de Hongkong. Pour maintenir la parité de leur monnaie avec le billet vert, les autorités monétaires de l'ancienne colonie pourraient être obligées de maintenir des taux d'intérêt élevés, ce qui risque de fragiliser le marché de l'immobilier et le système bancaire. Lundi et mardi, une petite banque de Hongkong, l'International Bank of Asia, a été victime d'une rumeur de faillite.

Pierre-Antoine Delhommais

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le lancement de la 102e fusée européenne Ariane,** qui doit placer en orbite les satellites de télévision Sirius-2 (suédois) et Cakrawarta-1 (indonésien), a été reporté par deux fois, lundi 10 puis mardi 11 novembre, en raison de *« critères de vitesse et de direction des vents en altitude défavorables au dessus de la Guyane »*. La société Arianespace indique que *« les opérations finales reprendront dès que les conditions météorologiques le permettront »*.

■ **VIETNAM : le président français Jacques Chirac a évoqué,** mercredi 12 novembre, la question des droits de l'homme lors d'un entretien avec son homologue vietnamien Tran Duc Luong. Par ailleurs, le ministre français des affaires étrangères français, Hubert Védrine, devait remettre à son homologue vietnamien, Nguyen Manh Cam, dans un entretien séparé, une liste de comportant quarante noms de prisonniers de conscience. – (AFP)

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 12 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15434,17	– 2,73	– 20,28
Honk Kong index	9607,91	– 3,96	– 28,57

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/11	Var. en % 07/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2670,15	– 1,09	+ 15,30
Amsterdam CBS	853,64	– 0,25	+ 31,69
Bruxelles	14676	– 0,95	+ 38,83
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3689,82	+ 0,01	+ 35,37
Londres FT 100	4737	– 1,18	+ 15,02
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	21684	– 1	+ 38,14
Zurich SMI	5437,90	– 0,84	+ 37,94

Tirage du Monde daté mercredi 12 novembre : 410 966 exemplaires.

هكذا من الأصل

Le Monde des INITIATIVES

JEUDI 13 NOVEMBRE 1997

EMPLOI

La longue marche des thésards vers l'emploi

Dossier. ▼ Des milliers de titulaires d'un doctorat ont du mal à trouver du travail ▼ Les différentes passerelles entre universités et entreprises manquent d'efficacité ▼ Les étrangers sont les plus pénalisés

Comme une mauvaise rumeur, il court les pires informations sur le sort des doctorants, ces universitaires qui sont allés jusqu'au bout de leurs recherches, ont soutenu une thèse et obtenu le titre envié de docteur. Non sans fondement, il se dit que nombre d'entre eux ne trouvent pas facilement d'emploi, ou alors déqualifié ou précaire, et qu'ils traînent dans des stages « post-doc » avec l'espoir, souvent vain, d'être enfin embauchés par le laboratoire où ils ont fini leurs études. Fine fleur de l'enseignement supérieur, consacrés par la plus haute distinction qui soit, ils connaîtraient, paradoxalement, des difficultés d'intégration dans le monde du travail qui, selon les plus pessimistes, seraient à peu près équivalentes à celles des jeunes les moins formés. A cette différence près qu'on leur reproche, à eux, d'être trop spécialisés ou d'avoir des compétences tellement pointues qu'elles ne seraient pas utilisables par l'entreprise... Au comble de l'absurde, il y a les cas pathétiques de ces jeunes docteurs étrangers, qui représentent un tiers des neuf mille cinq cents thésards annuels, environ, et qui sont les premières victimes d'une forme d'ostracisme. Plus au chômage que les autres, plus précaires aussi, ils ne peuvent accéder à des postes publics en raison de leur nationalité et, aberration, n'ont guère plus de chances d'être recrutés dans leur propre pays où les postes sont encore plus rares. Quand ils existent.

Si le constat était aussi simple à formuler, il conviendrait alors de s'offusquer, dans un mouvement de saine réprobation. Car il serait évidemment intolérable que l'éducation nationale, qui se distingue déjà par sa faculté à fabriquer des exclus sans diplôme aucun, se singularise aussi par sa capacité à en produire parmi les plus diplômés. Mais, par bonheur, et sans qu'on puisse parler de psychose collective à ce propos, les horreurs ainsi colportées ne sont pas totalement étayées ou, plutôt, doivent être sérieusement nuancées. Dernier bilan en date, le Cereq (Centre d'éudes et de recherches sur les qualifications) estime, par exemple, que, trente-trois mois après leur sortie de l'enseignement supérieur, le taux de chômage des docteurs est inférieur à celui des autres diplômés. En mars 1997, il était de 7,9 % pour les premiers et de 9,3 % pour l'ensemble, les DEA et les DESS dépassant les 10 %.

Qui faut-il alors croire ? Tout le monde et personne, serait-on tenté de répondre, les indications chiffrées venant contredire les impressions de terrain, relayées par les observateurs et, surtout, par les responsables universitaires. Car chacun a, partiellement, raison. Quand, sur le plateau de Saclay, haut lieu de concentration de la recherche où sont menées des centaines de thèses par an, on estime que de mille à deux mille doctorants sont à la recherche d'un premier emploi, l'observation est forcément juste. A l'inverse, on peut également admettre que cette situation évolue avec le temps et que, par suite, les mêmes docteurs finissent par occuper un emploi stable dans des proportions très honorables. Il ne serait d'ailleurs pas illogique, s'agissant de formations aussi précises, que l'adéquation avec un poste de travail soit pour eux fatalement plus lente que pour d'autres.

Il faut également comprendre que la longue marche vers la thèse et le doctorat marque les comportements de son empreinte. Préoccupé par sa recherche, l'universitaire s'éloigne de la réalité quotidienne et ne se soucie pas de sa future insertion professionnelle, s'il ne la voit pas dans la poursuite de ses travaux. Intentionnellement ou pas, le corps professoral entretient ce climat, y compris parce qu'il y trouve sa justification, le soutien pour ses propres recherches et, pourquoi ne pas le reconnaître ?, une main-d'œuvre consciencieuse. De part et d'autre, des illusions sont donc entretenues, parfois au mépris de la réalité et des débouchés professionnels possibles.

Tout cela ne prépare vraiment pas à l'insertion et les déconvenues sont d'autant plus grandes que, parvenus à ces niveaux, les doctorants acceptent mal d'éprouver des difficultés ou d'avoir à subir des périodes de chômage. Leur ego en souffre, mais cela se complique encore du fait qu'ils ont le plus souvent misé soit sur l'enseignement, soit sur la recherche publique, pour assurer leur avenir et qu'ils découvrent ne pas y avoir leurs chances. Car si l'essentiel des entrées dans la vie active se fait bien par cette filière, deux mille à deux mille cinq cents rejoignant chaque année des postes de maîtres de conférences ou de chercheurs et si, encore, il existe bien un stock de quatorze mille postes pour les moins de trente ans, contre seize mille il y a peu, il n'en reste pas moins que ces opportunités sont insuffisantes pour répondre aux besoins.

La solution consisterait alors à se tourner vers l'entreprise, elle-même hésitante mais plus intéressée qu'il ne semble a priori. Actuellement à la recherche des ingénieurs qui lui manquent, elle embauche d'ailleurs des docteurs en sciences qui font très bien l'affaire. Seulement voilà, les deux parties manifestent une égale appréhension devant cette hypothèse, pourtant naturelle. Les employeurs, surtout de PME, envisagent mal d'avoir des collaborateurs d'un tel gabarit et veulent garder leurs distances avec des purs produits de la recherche fondamentale, par exemple. De leur côté, les docteurs imaginent rarement de se diriger vers l'industrie et le secteur privé qu'ils ignorent superbement. En conséquence, ils acceptent peu de franchir le pas mais, et les études du Cereq le prouvent, ceux qui se risquent à la découverte réussissent généralement très bien.

Ce sempiternel obstacle, préoccupant s'il en est, se maintient au fil du temps. Par le passé, de multiples dispositifs ont déjà tenté de résorber ce fossé avec plus ou moins de succès. Mais les blocages demeurent, spécifiques à la France. Depuis deux ans, maintenant, à Rennes comme dans d'autres villes universitaires, s'organisent des « doctoriales », des rencontres qui tentent de réaliser des rapprochements autour de projets et d'innovations, dans l'idée d'ajouter une motivation réciproque à une démarche pragmatique. Dans le même ordre d'idées, la direction générale des enseignements supérieurs vient de lancer un appel à propositions aux universités pour qu'elles accompagnent les étudiants porteurs d'un projet de création d'activité ou d'entreprise. Parce que ce qui vaut pour les doctorants vaut également pour beaucoup d'étudiants qui n'ont pas eu l'occasion d'entendre l'appel du large.

Alain Lebaube

Un thésard sur deux en situation précaire

UN AN APRÈS LEUR THÈSE, LE DEVENIR DES DOCTEURS 1995

POST-DOC (Séjour dans un laboratoire)	1 738
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	414
ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche)	984
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (Hors ATER)	906
ORGANISMES DE RECHERCHE	525
ENTREPRISES	1 042
ADMINISTRATION	315
SERVICE NATIONAL	114
SANS EMPLOI	1 052
ÉTRANGERS RETOURNÉS AU PAYS	1 069

Source : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Saclay ou le paradis perdu

Le plateau de Saclay, au sud-ouest de Paris, pourrait être le paradis des thésards. Dans ce qui se veut la *Silicon Valley à la française*, plus de six mille étudiants suivent des formations de troisième cycle scientifique à l'université Paris-Sud ou dans les différentes écoles d'ingénieurs : Ecole polytechnique, Supélec, Sup'optique, Ecole nationale supérieure des techniques avancées... *« Chaque année, l'université d'Orsay enregistre à elle seule entre quatre et cinq cents thèses »*, explique Hubert Coudane, président de l'université Paris Sud d'Orsay de 1983 à 1989, aujourd'hui directeur général d'Ile-de-Science, un pôle scientifique regroupant vingt établissements du sud-ouest de Paris. Les futurs thésards travaillent avec les chercheurs des laboratoires de ces établissements, auxquels s'ajoutent ceux de Thomson, du CEA, du CNRS, attirés sur le plateau par ce qui est sans aucun doute l'une des plus fortes concentrations de personnel scientifique dans l'Hexagone.

Ici, les employeurs potentiels, publics ou privés, côtoient donc quotidiennement les futurs candidats aux postes qu'ils sont susceptibles d'offrir. Pourtant, selon Hubert Coudane, le plateau de Saclay compterait aujourd'hui *« entre mille et deux milles doctorants »* à la recherche d'un premier emploi. *« D'année en année, le nombre de doctorants s'accroît, mais les débouchés restent rares,* explique-t-il. *Il faudra encore attendre trois ou quatre ans pour que des postes soient libérés grâce au départ à la retraite des plus anciens. D'ici là, les offres continueront à être distillées au compte-gouttes. »*

O. P.

L'insertion en entreprise est difficile

▼ En dépit d'efforts réalisés de part et d'autre, les jeunes docteurs sont mal préparés à affronter le marché de l'emploi

En un instant, l'hilarité est générale. « *C'est sérieux !* », proteste, en contenant son propre fou rire, le jeune doctorant en train d'expliquer à ses pairs et à un parterre de représentants d'entreprises tout l'intérêt d'un diffuseur de talc qui, situé dans le talon des chaussures de sport, éliminerait à tout jamais la terrible nuisance olfactive des vestiaires d'après-match et des chambres d'adolescents. Mais participer aux doctoriales, c'est aussi une façon pour les doctorants de présenter des innovations susceptibles de créer des activités économiques nouvelles à des responsables de recherche-développement, à des hommes de marketing et à des financiers, dans le cas, de plus en plus probable, où ils auraient à chercher un emploi en entreprise.

Car « *la recherche publique embauche moins de la moitié des titulaires d'une thèse* », explique René-Luc Bénichou de l'association Bernard-Gregory. La part des doctorants de 1994 placés en entreprise est passée de 13 % en 1995 à 17 % en 1996. « *L'embauche, après une forte baisse, en 1993 et 1994, est revenue aux niveaux de 1988 et 1990* », constate-t-il. Et cette proportion devrait continuer à croître.

« *Les entreprises ne cherchent pas tant l'invention que l'innovation au sein de toutes leurs composantes, industrielles, mais aussi gestionnaires, commerciales, etc.*, explique Marc Giget, directeur général d'Euroconsult, cabinet spécialisé dans le conseil en développement d'entreprise, *c'est-à-dire la capacité à obtenir des ressources en savoir et savoir-faire qui existent déjà, à les combiner et à les intégrer à sa propre organisation.* » Or les thésards sont formés à « *rechercher et sélectionner les savoirs à l'échelle planétaire, à les synthétiser et à les transmettre au travers d'un travail d'équipe* ».

La réalité est rarement conforme à cet idéal : la méfiance des PME, le poids du lobby des ingénieurs et l'incapacité des grandes entreprises à innover laissent penser que la croissance de l'emploi des thésards dans le privé devrait passer par la montée en puissance des sociétés d'ingénierie, de prestations de services et de recherche sous contrat, qui recrutent la moitié des thésards placés en entreprise.

Ce qui nécessite une véritable révolution dans la façon dont les thésards eux-mêmes, mais surtout l'université, conçoivent leur avenir. « *Il est temps que chaque thésard, chaque laboratoire se pose la question de l'utilité sociale de sa production : s'agit-il d'alimenter* "le bruit de fond" *des publications destinées à améliorer sa carrière, ou d'apporter une véritable valeur ajoutée aux activités économiques et sociales ?* », s'insurge Paul Rabette, responsable des relations industrielles à Paris-VI. « *Il est criminel que l'évaluation des laboratoires par la tutelle se fasse au nombre de thèses, alors que cette tutelle est incapable de recruter le flot des thésards* », renchérit Jean Lemerle, président de cette université. Les thésards forment cette « armée des ombres », dont le travail de fourmi permet aux laboratoires, à leurs directeurs, d'inscrire de nouvelles publications à leur actif. Comment faire admettre à ces derniers de distraire un peu de leur temps pour préparer leurs thésards aux réalités du marché de l'emploi ? Un certain nombre d'écoles doctorales, à Rennes, à Poitiers, à Paris-VI, ont introduit des enseignements sur les incidences économiques de la recherche, la propriété intellectuelle ou la création d'entreprise. Mais « *la charge de travail d'un thésard est telle qu'il lui reste peu de temps pour établir les contacts qui lui seront nécessaires pour rechercher un emploi* », constate René-Luc Bénichou. Certains patrons de thèse ont interdit à leurs étudiants de participer aux Doctoriales pour ne pas « *perdre* » cinq jours.

C'est pourquoi l'idée d'une « *charte du doctorant* » est de plus en plus souvent agitée. Un tel « contrat » est déjà en application à l'école doctorale des sciences pour l'ingénieur de l'université de Poitiers, et devrait être signé d'ici la fin de l'année à l'UTC : les laboratoires s'engagent à favoriser la recherche d'emploi de leurs thésards, par exemple par des simulations d'entretien, des visites d'entreprise, etc.

Mais les thésards eux-mêmes devront évoluer. Un grand nombre d'entre eux « *voient l'entreprise sous les traits de la World Company des Guignols* », caricature à peine Marc Giget, et s'échinent à trouver un poste à l'université ou dans les grands organismes, en se brisant chaque année sur l'écueil de jurys toujours plus sélectifs. D'où la multiplication des solutions d'attente (post-doctorat, attaché temporaire d'enseignement et de recherche) qui conduisent le thésard à n'aborder le marché de l'emploi qu'à des âges avancés. Or, « *les entreprises préféreront toujours recruter un ingénieur de vingt-quatre ans qu'un thésard de vingt-neuf. Si l'on n'est pas sûr à 100 % de faire un parcours sans faute jusqu'à l'obtention d'un poste de maître de conférences ou de chercheur, mieux vaut chercher un emploi dès le DEA et le DESS* », assène Jean Lemerle.

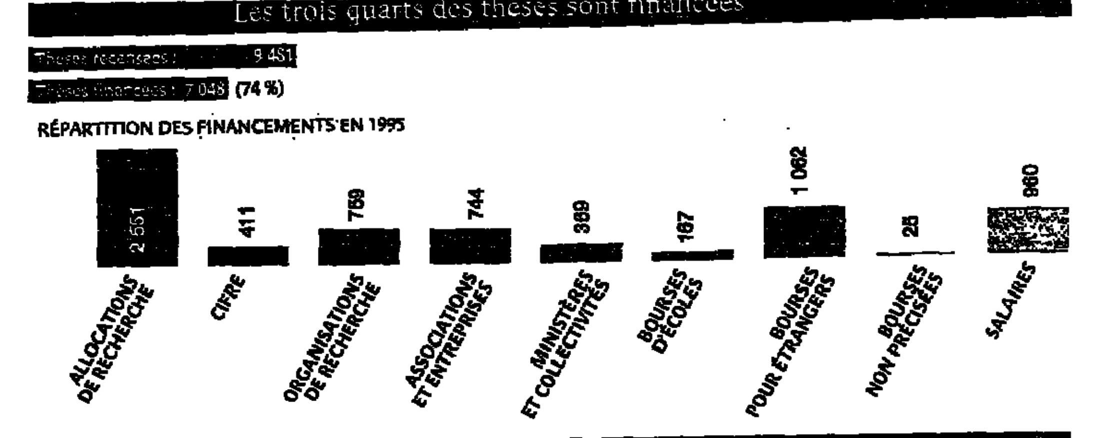
Antoine Reverchon

Les effectifs des thésards se stabilisent

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SOUTENANCES

1989	90	91	92	93	94	95
5 963	6 782	7 198	8 585	9 295	10 602	9 801

Source : ministère de l'éducation nationale



Les thésards sont persuadés de n'avoir point de salut hors de la recherche

▼ La filière offre des débouchés restreints, mais les étudiants continuent à la plébisciter

Si, avant 1992, les docteurs étaient assurés d'obtenir un poste dans la recherche ou dans l'enseignement supérieur, la situation s'est fortement dégradée ces cinq dernières années. Sur les 9 500 étudiants qui ont soutenu leur thèse avec succès en 1995, seuls 2 000 à 2 500 d'entre eux ont été recrutés sur des postes de maîtres de conférences ou de chercheurs. Pourtant, des cohortes d'étudiants continuent à s'engouffrer en DEA puis en thèse. Parmi les disciplines générales, 38 % des maîtrises se prolongent par un DEA et 35 % des DEA par un doctorat. « *C'est un peu comme un escalier, on est content de gravir chaque marche supplémentaire et on ne se soucie pas vraiment de ce que l'on va trouver au sommet* », raconte Christèle, vingt-cinq ans, qui, après son DEA, travaille sur une thèse en biologie végétale, mais n'est plus aujourd'hui vraiment sûre de vouloir faire de la recherche son métier.

Non contents de s'engager dans cette filière aux débouchés restreints, la plupart des thésards, encouragés en ce sens par leur directeur de thèse, persistent à faire comme si de rien n'était. « *Les formations doctorales privilégient les profils académiques : avoir le plus de publications possible et une mention alors que ces critères ne sont absolument pas déterminants pour un emploi dans le privé* », observe Vincent Mangematin, sociologue chargé de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) qui travaille sur l'insertion des docteurs. Nombreux sont ceux qui, une fois la thèse achevée, enchaînent sur un « postdoc » (stage postdoctoral) afin de patienter une ou deux années supplémentaires dans l'espoir de voir un poste de chercheur ou de maître de conférences se libérer.

Les coups d'accordéon budgétaires (Claude Allègre vient d'annoncer la création d'un millier de postes), et surtout la pyramide des âges du corps enseignant des universités et des grands organismes de recherche, peuvent susciter un tel espoir. Mais, outre que l'accordéon peut se refermer comme il s'est ouvert, René-Luc Bénichou, de l'Association Bernard-Gregory, met en garde : « *Dans la recherche, l'âge de la retraite ne signifie pas forcément la libération du poste. Surtout, ces emplois iront aux thésards frais émoulus, ce qui ne résoudra pas le problème du "stock" des plus anciens.* »

Manque d'information ? Fuite en avant par rapport à la situation du marché du travail ? Certitude qu'une solution individuelle sera toujours possible ? Les motivations sont difficiles à appréhender. « *Le problème, c'est que, pendant trois ans, nous n'avons généralement qu'un seul objectif : finir notre thèse ; plus nous nous spécialisons, plus nous perdons contact avec tout le reste* », explique Rachel Baudry, présidente de l'Association des thésards en sciences économiques de l'université de Montpellier.

Isolés dans leurs laboratoires, fragilisés par une recherche qui les déstabilise psychologiquement – « *on ne sait jamais si on est dans le vrai ou dans le faux, on avance d'un pas et le lendemain on recule de trois* », dit Christèle –, les thésards ont souvent le sentiment qu'ils ne savent rien faire, qu'ils ont passé des années à accumuler des connaissances théoriques sans avoir appris aucun métier. Faute d'être conscients que leur formation leur apporte des compétences transférables à d'autres activités, ils restent convaincus de n'avoir point de salut hors de la recherche.

Nathalie Mlekuz

Les passerelles entre doctorants et secteur privé obtiennent des succès mitigés

▼ Les dispositifs passent peu à peu de l'aide aux employeurs au soutien aux créateurs d'activités nouvelles

Les pouvoirs publics sont depuis longtemps en quête des meilleurs moyens de rapprocher le monde de la recherche de celui des entreprises, afin d'inciter ces dernières à innover, tant dans leur production que dans leur organisation, pour demeurer compétitives sur le marché mondial. L'un de ces moyens, parmi d'autres, est le recrutement de thésards dans l'entreprise.

Au début des années 80, cette politique prend la forme d'aides versées aux employeurs de thésards, PME (aides de l'Agence nationale de valorisation de la recherche-ANVAR) ou grandes entreprises (conventions industrielles de formation par la recherche-Cifre). Ces dernières, par exemple, mobilisent autour d'un projet industriel trois partenaires : une entreprise, un étudiant et un laboratoire de recherche. En partenariat avec un laboratoire extérieur, l'entreprise confie une mission de recherche-développement (qui donnera lieu à soutenance de thèse) à un diplômé de niveau bac+5. Qu'il soit embauché en CDI ou pour un CDD de trois ans, le doctorant perçoit une rémunération brute d'au moins 130 000 francs annuels. En échange, la société bénéficie d'une subvention annuelle de 94 200 francs, allouée par l'Association nationale de la recherche technique (ANRT).

PRIX CASSÉS

Depuis 1981, 6 000 conventions ont été signées, dont 700 en 1997. « *Les Cifre permettent de conjuguer la préparation de la thèse avec une première expérience professionnelle : en ce sens, il s'agit en quelque sorte d'un prérecrutement* », explique Madeleine Chambon, à l'ANRT. A ceci près... que l'embauche n'est pas obligatoire : si 75 % des jeunes chercheurs poursuivent leur activité professionnelle dans l'industrie, moins de 50 % le font dans la même entreprise. Pour Jean Lemerle, président de Paris-VI : « *Les Cifre sont trop souvent l'objet d'une dérive inquiétante : des PME n'y ont vu qu'un moyen de recruter l'équivalent d'un ingénieur à prix cassé, sans adopter de démarche d'innovation ; d'autres font se succéder les Cifre sur des missions de R & D, sans en recruter aucun.* » Quant à l'Anvar, elle a dernièrement étendu son aide au recrutement à tous les diplômés bac+5, y compris les ingénieurs, tant elle s'est heurtée à la résistance de PME peu enclines à recruter des thésards jugés trop spécialisés, et surtout plus diplômés que... le patron !

DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Ces constats, et surtout les difficultés croissantes des thésards à décrocher un poste dans la fonction publique, ont alors ouvert la voie à des dispositifs de soutien aux thésards eux-mêmes, et non plus à leurs employeurs potentiels.

C'est ainsi que sont nées en 1995, à l'initiative du ministère de la défense et reprises en 1996 par l'éducation nationale, les doctoriales. Environ 80 thésards, toutes disciplines confondues, se réunissent, cinq jours durant, en séminaire résidentiel. Au programme, travail de groupe, études de cas, visites d'entreprises, rencontres avec des acteurs de la vie économique (responsables de sociétés, DRH, présidents de chambres de commerce, thésards travaillant dans le privé...) : chacun doit pouvoir commencer à se tisser un réseau de relations professionnelles.

En 1997, une vingtaine de doctoriales auront accueilli 2 000 doctorants. Offerts aux intéressés, ces séminaires sont financés à 50 % par le ministère de l'éducation nationale (6 millions de francs en 1997, somme portée à 8 millions en 1998) et à 50 % par les laboratoires qui bénéficient éventuellement de subventions de collectivités locales ou d'entreprises. « *Outre qu'elles contribuent à les aider à lever le nez de leur paillasse, ces sessions agissent comme un "déclic" sur les intéressés qui se mettent alors à préparer sérieusement leur projet d'avenir, trop souvent négligé jusque-là. Il s'agit de leur montrer que l'entreprise n'est pas un désert intellectuel, qu'il y a des tâches passionnantes à y accomplir* », plaide Roland Tixier, responsable des doctoriales à l'association Bernard-Gregory.

Mais le ministère de l'éducation nationale entend jouer encore plus avant la carte de l'initiative des thésards eux-mêmes. En juillet dernier, un appel à propositions a été lancé aux universités, afin qu'elles encouragent « *le développement de mécanismes d'accompagnement pour des étudiants porteurs de projets de création d'activité ou d'entreprise* ». Signé du directeur général des enseignements supérieurs, Christian Forestier, le texte souligne que les jeunes doctorants doivent « *obligatoirement être inclus dans le champ du dispositif* » et conclut : « *La création d'activité, dont la création d'entreprise est un des aspects, doit être valorisée par les universités en tant que perspective d'insertion sociale et professionnelle.* » Le ministère a déjà reçu une douzaine de dossiers à ce jour.

« START-UP »

L'université technologique de Compiègne et l'université d'Amiens viennent ainsi de lancer ensemble Secant, société anonyme dotée de 4 millions de francs, dont le but est de financer le premier tour de table de « start-up » créées par leurs étudiants. Leur principal partenaire financier, la Caisse des dépôts et consignations, souhaite essaimer ce type de structures sur une dizaine de campus universitaires. Et le ministère pourrait reprendre l'idée d'un tel fonds au niveau national.

P. Ba. et A. Re.

Un parcours du combattant pour les étrangers

Chaque année, la France – dont l'enseignement supérieur ne compte que 1 % d'étudiants étrangers – conduit au doctorat quelque 3 000 jeunes cerveaux venus des quatre coins du monde, soit un peu moins d'un tiers de chaque promotion.

Cette population connaît des difficultés particulières. Daniel Martinelli, du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) a récemment suivi le cheminement de la promotion de 1994 jusqu'à mars 1997. Une enquête difficile : la plupart des diplômés se sont révélés injoignables, notamment ceux qui ont quitté la France. L'exactitude statistique est donc inaccessible mais les réponses obtenues – une soixantaine – donnent une idée de la situation.

Elle est sombre : « *Au bout d'un peu moins de trois ans de vie active, 36 % connaissent encore le chômage, alors que les Français ne sont plus que 8 %. L'emploi précaire est le fait de 38 % (contre 21 %). Les salaires médians se montent à 10 000 francs au lieu de 12 200* ».

Cela tient probablement, juge-t-il, à ce que les différences culturelles restent une barrière forte pour les postes de haut niveau. Moins bien identifié que le racisme, ce rejet feutré conduit à ne « voir » le candidat étranger que quand il s'impose par son excellence ou la rareté de son bagage. Le coup de frein est renforcé par les difficultés administratives que laisse prévoir l'embauche. « *L'employeur*, explique Papamomar Ndyaye, un mathématicien sénégalais en « postdoc » à l'Inria, *sait qu'il doit être prêt à défendre son poulain devant l'administration et qu'on lui fera attendre la réponse deux ou trois mois, le temps de vérifier qu'il n'existe pas de Français candidat valable pour le poste.* »

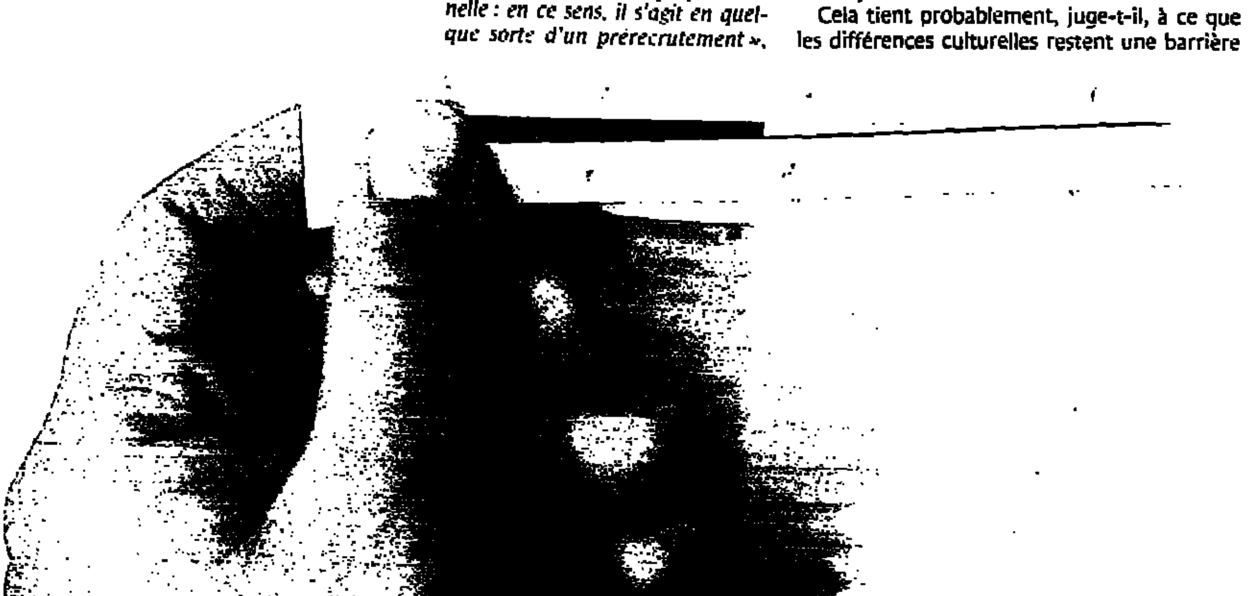
René-Luc Bénichou de l'association Bernard-Gregory pointe de son côté deux handicaps importants : « *Tous les métiers qui tournent autour de la défense nationale et de la recherche-développement leur sont fermés, et ce n'est pas peu. Certaines thèses n'ont pratiquement aucune chance de trouver une valorisation ni en France ni dans le pays d'origine des intéressés. Et nous regrettons de constater que les directeurs de thèses ne s'en préoccupent pas.* »

Cela dit, tout étranger peut librement postuler à un poste de l'enseignement supérieur, du CNRS, de l'Inserm, et de toutes les grandes instances de la recherche et dans tout le secteur public.

La loi française se borne en général, dans les cas « sensibles », à imposer une enquête avant l'entrée dans le saint des saints. Papamomar Ndyaye a travaillé un temps au CEA, souligne qu'il voit beaucoup d'étrangers en poste à l'Inria, et compte tenter bientôt sa chance tant dans le public que dans le privé. Lucide sur ses risques d'échec, mais gardant l'espoir.

Le second handicap noté tant par René-Luc Bénichou que par les intéressés est l'absence ou l'insuffisance des bourses qui oblige beaucoup de doctorants étrangers à travailler. Ces derniers soulignent la difficulté de cumuler une recherche avec, par exemple, un poste de veilleur de nuit. Reste un autre risque : la prolongation de leurs études les conduit plus tardivement sur le marché du travail, réduisant leurs chances d'embauche.

M.-C. B.



هكذا من الأهل

persuadés de n'avoi... de la recherche

...treints, mais les étudiants

Le monde des cadres

2 RESPONSABLES MARCHÉ

ITALIE

ALLEMAGNE

Filiale d'un important groupe international de services professionnels (CA : 10 Milliards de francs), nous sommes spécialisés dans la conception, l'intégration et l'exploitation de systèmes informatiques de gestion de process logistiques *pour une clientèle d'industriels*, de transporteurs et de distributeurs.
La réputation de notre expertise en France comme à l'étranger, nous conduit à une forte croissance et à la création de filiales dans chacun des principaux pays Européens.
Ainsi nous recherchons aujourd'hui 2 Responsables Marché.

Leur mission sera de contribuer au développement de l'entité nationale qui les concerne, en mobilisant les ressources des services centraux de la société en France pour réaliser les prestations qu'elle aura commercialisées.
A 30/40 ans environ, de formation supérieure, *vous avez une expérience* confirmée de la culture professionnelle du pays concerné. Vous avez dirigé des *projets de prestations de services* complexes, pas nécessairement informatiques, nécessitant l'étude *approfondie de la problématique*, des contraintes et des attentes des clients.
Vous avez un tempérament *d'entrepreneur, d'animateur et de* facilitateur, ayant la volonté de vous impliquer fortement dans une équipe *ambitieuse en matière de croissance* et de réussite.
- Français, Anglais et Allemand ou Italien *courants impérativement.*
- Lieu de travail : Nantes, Paris et étranger (nombreux déplacements).

AMSTERDAM
BALTIMORE
BARCELONA
DALLAS
FRANKFURT
HONG KONG
LONDON
LOS ANGELES
NEW YORK
PARIS
SÃO PAULO
SYDNEY

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE + PHOTO SOUS RÉFÉRENCE 107 LM À NOTRE CONSEIL STANTON CHASE INTERNATIONAL
TOUR GAMMA A - 193 RUE DE BERCY - BP 410 - 75560 PARIS CEDEX 12.



RECRUTEMENT
A division of Stanton Chase International

BDDP CORPORATE

Documentaliste junior

au sein d'un groupe agro-alimentaire — PARIS

Le Service Documentation exerce une mission d'information en interne et en externe sur nos marchés et notre environnement, dans une démarche d'intelligence économique, à partir de bases de données nationales et internationales. Nous recherchons, pour assister notre responsable, un jeune documentaliste qui sélectionnera et diffusera les informations, fera les recherches documentaires et *mettra à jour une banque de données interne. Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés* - Maîtrise en documentation et information ou équivalent - avec une expérience réussie en entreprise de 2 à 3 ans dans des fonctions similaires. Rompus aux techniques documentaires et à l'outil informatique, ils *maîtrisent l'anglais. Force d'analyse et de synthèse, curiosité intellectuelle, grande disponibilité,* aisance relationnelle, talents rédactionnels, autant d'atouts requis pour ce poste.

Merci d'adresser lettre + CV à TAILLANDIER CONSEIL - 34, rue de Ponthieu - 75008 PARIS, sous la référence 9014.

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PARIS - BORDEAUX - LYON - REIMS - TOULOUSE - CARAIBES

★ EURO RSCG

Entreprise de l'Economie de la Santé (1 500 personnes) en pleine mutation recherche pour son siège parisien

Responsable de la production des prestations

Au sein de cette fonction clé, vous superviserez les activités d'assurance maladie, d'action sociale, de caution bancaire et de diffusion des nouveaux produits (Assurance Vie, de biens, Retraite, ...) *répartis sur 3 services du siège* et 93 établissements.

En véritable manager, vous saurez, par la pertinence de vos propositions, votre sens de l'écoute et de l'analyse, instaurer une solide relation de partenariat avec votre équipe pour la conduite de projets.

De *formation supérieure* BAC + 5, vous avez acquis une double expérience :
• Gestion de projet (Consulting, développement de nouvelles activités)
• Gestion de services de prestations, de préférence en Assurance Maladie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (*lettre manuscrite*, CV et prétentions), sous référence 118373 à EURO RSCG FUTURS - 2 rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

★ EURO RSCG — MEDIA SYSTEM



Des spécialistes comme vous.

On ira loin ensemble.

LA POSTE RECRUTE AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

300 postes de cadres sont offerts par voie de concours dans les domaines suivants : Marketing-Vente, Ressources Humaines-Communication, Informatique, Réseau des bureaux de Poste, Organisation-Méthodes, Contrôle de Gestion-Comptabilité, Maintenance Technique.

■ Diplôme requis :	BAC +3
■ **Date de clôture des inscriptions :**	**20 novembre 1997**
■ Date des épreuves écrites :	13 décembre 1997

La Direction de La Poste du département où vous souhaitez obtenir un emploi est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez également vous adresser au numéro vert :

N° Vert 0 800 34 05 34

Les dossiers de candidature sont à retirer dans les bureaux de Poste ou les directions départementales de La Poste.

LA POSTE
On a tous à y gagner

Carrières internationales

Leader mondial dans le domaine de l'imagerie de la Terre par satellite, nous commercialisons des produits et services d'information, nous recherchons notre

SPOT IMAGE

Responsable du Département Ventes et Distribution (H/F)

France et Export

capable d'impulser une véritable dynamique, vous aurez à :
• conduire un programme ambitieux de développement des ventes,
• participer à l'élaboration de la politique commerciale,
• manager une équipe de 25 personnes,
• optimiser et animer le réseau mondial des distributeurs et agents,
• vous impliquer dans les négociations et le suivi des principaux clients...

De formation Ecole Supérieure de Commerce *ou Ingénieur*, vous avez une expérience similaire réussie d'au moins 5 ans dans un environnement international.
Anglais indispensable.
Poste basé à Toulouse. Nombreux déplacements à prévoir.

Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser CV, lettre de motivation, photo et rémunération souhaitée à **SPOT IMAGE** - SRH - BP 4359 - 31030 TOULOUSE cedex 4 ou Email Dge.Srh@spotimage.fr

$300 MILLION OF BUSINESS PROCESSED EVERY DAY IN THE CITY OF LONDON BY PINNACLE ALLIANCE FOR JP MORGAN...



CSC Pinnacle Alliance

Computer Sciences Corporation (CSC) is a multi-billion dollars information technology services company with over 44 000 employees in 600 offices around the world. Outsourcing plays a significant part in the company's operations and the Pinnacle Alliance of CSC and four other blue-chip companies is a key account in this business.

Pinnacle Alliance manages many of the IT functions of JP Morgan, a leading global investment bank. CSC is responsible for supporting the infrastructure and is currently offering outstanding career opportunities in the **City of London** for **Desktop, NT, Novell, UNIX Support specialists and Sybase Database Administrators.**



Another day may be too late...

To apply send a copy of your CV to Gerry Puttock, Recruitment Manager, CSC Pinnacle Alliance, 60 Victoria Embankment, London ENGLAND ECAY OJP.

Relocation assistance to the UK is available.

FAX : 44 (171) -325 7133 - E-mail:puttock-gery@jpmorgan.com



Computer Sciences Corporation

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Leçons de conduite

Jusque dans ses aspects les *plus caricaturaux*, le conflit à répétition des *chauffeurs routiers donne* des leçons de conduite, qu'il faudrait savoir retenir. Car, pour être exceptionnelle, la situation est moins isolée qu'on ne pourrait le croire, d'abord. Parce qu'elle préfigure ensuite, y compris dans ses excès, ce qui pourrait advenir d'une absence de régulation sociale étendue à d'autres secteurs d'activité. Une hypothèse que l'attitude actuelle du CNPF, officiellement rangé dans le front du refus contre les 35 heures, ne permet pas d'écarter.

Voici une profession – mais elle n'est pas la seule dans son cas – qui défie les lois de l'économie de marché. Exacerbée, la concurrence par les prix contraint au dumping social et, dès lors, empêche l'inévitable structuration. Face aux gros transporteurs, les petits continuent de proliférer, à la limite des conditions normales d'exploitation. Comme dans le transport maritime, dont le coût ne pèse pratiquement plus sur les prix, certains affirment même que l'essentiel du résultat s'obtient, pour les flottes les plus importantes, par la bonne gestion financière des opérations d'achat et de vente des camions. Une aberration, puisque la raison commerciale n'est alors plus qu'un prétexte !

Dans ces conditions, le non-respect des accords signés devient la règle de survie, l'équivalent des pavillons de complaisance pour les cargos ou les pétroliers. Rien d'étonnant, non plus, à ce que la sauvagerie ou l'anarchie provoque périodiquement des bouffées de fièvre, 1992, 1994, 1996 et maintenant 1997.

Manifeste, l'inconsistance *organisationnelle du patronat* s'alimente de l'incapacité à ho*norer la parole donnée et réduit* à néant toute velléité d'autocontrôle. Et, si les syndicats peuvent avoir l'intention d'assainir socialement une profession, il est également évident qu'ils ne possèdent pas encore la force suffisante pour y parvenir. D'où le rôle de l'Etat, pris au piège à chaque fois, qui est amené à accorder une aide aux employeurs – l'année dernière pour la retraite prématurée des chauffeurs, cette année pour une ristourne de la taxe professionnelle – et qui n'est jamais assuré d'être payé de retour.

Si la déréglementation sociale est la réponse économique du transport routier, les mêmes désordres produisent, ailleurs, des ripostes tout aussi malsaines. Après tout, le recours aux ateliers clandestins, dans la confection, participe de cette logique. Tout comme le travail au noir pour l'artisanat et, notamment, pour le bâtiment, qui repoussent ainsi les limites de la viabilité. Pareillement pour le plan textile élaboré afin d'abaisser le coût déjà bien bas du travail avec une aide des pouvoirs publics.

Mais la jungle peut aussi s'étendre et détruire le mode de relations sociales à un moment où, précisément, une adaptation devient nécessaire. Face à tous ceux qui vitupèrent l'archaïsme syndical ou qui pourfendent la désuétude du patronat, le plus souvent au nom du libéralisme, l'exemple des chaufeurs routiers montre quelles bornes ne doivent pas être franchies. Au nom de l'efficacité sociale et économique il vaut mieux se souhaiter des partenaires sociaux forts et responsables.

Heurs et malheurs des jeunes Français qui émigrent à Hongkong

HONGKONG
correspondance

Le 4 octobre dernier, Sébastien Sarachi, vingt-quatre ans, le cœur pris *par une jeune Chinoise*, débarque de sa France natale à *Hongkong, avec pour tout bagage* un DUT en mesures physiques et une *maîtrise* de commerce international. Le 13, il trouve son premier boulot : responsable de la logistique sur l'Asie dans la filiale locale de Moulinex. Salaire : 15 000 dollars de Hongkong (11 250 francs) par mois – 1 dollar hongkongais = 0,75 franc – avec l'espérance d'une progression rapide, pour quelque 50 heures de travail par semaine.

« Attention, c'est un cas exceptionnel ! », s'empresse de prévenir Alex Fluckiger, un des directeurs d'Adecco à Hongkong, qui lui a trouvé cet emploi. En général, il faut aujourd'hui entre un mois et demi et cinq mois, et beaucoup de chance, pour y trouver son premier travail. Un petit pécule permettant de tenir cinq à six mois, et quelques connaissances, déjà bien implantées dans le marché du travail local, peuvent ainsi s'avérer fort utiles.

Fatigués de parcourir les petites annonces pour une vie professionnelle sans surprises, ils sont entre 150 et 180 jeunes Français à venir, chaque année, tenter leur chance à Hongkong, un des rares pays d'Asie où il était, jusqu'à récemment, encore facile de dégoter un permis de travail... pour peu qu'on ait trouvé le travail en question.

« Agés de moins de trente ans, célibataires pour la plupart, une formation bac + 4 en poche, avec aucune ou une seule expérience dans l'entreprise, ils cherchent avant tout un élargissement de leurs responsabilités plus rapide que ce qu'ils auraient pu espérer en France », estime Anne Pasquier, directeur d'Adecco à Hongkong, qui, elle-même, est arrivée il y a quatre ans sac au dos et dirige aujourd'hui une des plus grosses agences de recrutement du territoire.

Hier simples chercheurs d'aventure, sans bagages ni projets bien précis, ces nouveaux immigrés ont un profil qui ne cesse de s'améliorer : *« Mieux formés qu'il y a cinq ans, ils ont une idée plus précise de ce qu'ils peuvent faire, et se montrent plus adaptables au marché de l'emploi local »*, précise Anne Pasquier. *« Aussi*, ajoute-t-elle, *trouvent-ils toujours un travail, pour autant qu'ils se montrent prêts à accepter les conditions de départ, qui ne ressemblent guère à celles des personnes installées de longue date sur le territoire. »*

À L'ÉTRANGER

Mieux vaut laisser aux oubliettes les espoirs de revenus mirobolants, car il n'y a pas de grille salariale. Pour un même poste de départ, le salaire initial peut aller de 15 000 à 25 000 dollars Hongkong. Il n'y a pas de règle

De fait, mieux vaut avoir l'esprit pionnier. Parmi les conditions de travail locales, des semaines de 70 heures, une définition de poste à géométrie variable et susceptible de changer du tout au tout en fonction des besoins de l'entreprise, une assurance-maladie minimum – dans le meilleur des cas – et pas de cotisation pour la retraite. Sans oublier qu'il n'est pas toujours facile de travailler dans une société chinoise, où le sentiment d'isolement et parfois d'incompréhension, dans un environnement purement cantonais, submerge assez vite le candidat à l'immigration.

Enfin, mieux vaut laisser aux oubliettes les espoirs de revenus mirobolants, car à Hongkong il n'y a pas de grille salariale. Pour un même poste de départ, le salaire initial peut aller de 15 000 à 25 000 dollars. *« Cela dépend des besoins de la société, du nombre de candidats qui se présentent, voire de la culture de la société elle-même, il n'y a pas de règle »*, reconnaît Alex Fluckiger de chez Adecco.

En revanche, si la mayonnaise prend, le salaire peut monter très vite, dans un pays où le chômage dépasse tout juste les 2 % de la population active. Premier moteur de la progression des salaires, le turnover : *« Une fois qu'on est entré sur le marché du travail, on trouve très facilement un autre poste, souvent mieux payé »*, raconte Lily Ting, en charge de l'emploi à la French Business Association à Hongkong.

Après avoir fait ses premiers pas à Hongkong comme professeur de français à l'Alliance française, Valérie Lacroix a trouvé, dès 1989, un poste de responsable de clientèle dans une agence de publicité. Salaire initial : 8 000 dollars de Hongkong. Maigre pitance pour une des régions les plus chères au monde. Mais, trois mois plus tard, elle touchait déjà 11 000 dollars. En juillet dernier, après huit ans passés dans six sociétés différentes, elle gagnait, à trente-quatre ans, quelque 50 000 dollars.

Après s'être fait licencier par une société locale qui l'avait fait venir, et cela deux mois après son arrivée, Patricia Gumbretière démarre, en 1994, avec un petit boulot à 8 000 dollars par mois. Quelques mois et trois sociétés plus tard, elle gagnait 17 000 dollars. Aujourd'hui, dans une société chinoise de vêtements d'enfants où elle travaille depuis deux ans, Patricia, vingt-neuf ans, émarge à 28 000 dollars.

Si ces cas sont loin d'être isolés, encore faut-il savoir s'insérer dans le tissu économique local. *« Le cas le plus difficile, et hélas un des plus répandus, est le jeune qui, tout juste sorti d'une école de commerce française, veut faire du marketing dans une société de luxe »*, explique Anne Pasquier de chez Adecco. *« Or*, poursuit-elle, *les formations prodiguées par les écoles de commerce françaises sont destinées à un marché typiquement européen, constitué de postes très segmentés. A Hongkong, où dominent les sociétés de trading et les banques, on a d'abord besoin de jeunes ayant l'esprit pratique, qui sachent négocier et vendre. »*

Mais aussi faut-il trouver le bon employeur. *« Ce qui est difficile, ce n'est pas de trouver un travail, mais trouver un travail intéressant dans une société solide, prête à passer au travers des procédures d'obtention d'un visa de travail »*, estime la jeune styliste Patricia Gumbretière, après être tombée plusieurs fois sur des sociétés bidons qui n'avaient pas les moyens de la payer.

Mais alors qu'hier encore un jeune pouvait débarquer à Hongkong avec un visa de touriste et, de gagne-pain en petit boulot, se faire une place en moins d'un an, le filon est sur le point de se tarir : depuis le retour de Hongkong à la Chine, le service de l'immigration se montre de plus en plus tatillon, et accorde des visas de travail au compte-gouttes. Quant à tenter le travail clandestin le temps d'entrer dans le circuit, l'aventure devient risquée. Elle finit rapidement par une expulsion du territoire.

Valérie Brunschwig



PARUTIONS

Intelligence, mode d'emploi

MANAGER LA CONNAISSANCE DANS L'ENTREPRISE
de Jean-Yves Prax
Insep Edition, 270 p., 230 F.

On lui serine sur tous les tons qu'elle doit absolument renforcer sa densité de matière grise au mètre carré ; mais il n'est pas si simple pour l'entreprise d'être intelligente. Certes, elle dispose maintenant en abondance de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mais comment peut-elle s'en servir pour qu'elles soient des atouts dans le processus de transformation permanente qu'on lui assigne désormais comme règle ?

Comment mettre en place une organisation qui ne soit plus seulement qualifiante mais aussi « apprenante » ? Jean-Yves Prax fournit la signification et le mode d'emploi des évolutions en cours en ce domaine, en partant d'une analyse de la connaissance et des mécanismes d'apprentissage. Il navigue avec aisance parmi des notions dont il explique le sens mais qui ne sont pas familières au lecteur non averti. Celui-ci devra déployer quelque effort d'élucidation quand il lira que *« la pensée cognitive transforme et dépasse la computation »*, ou encore qu'il est nécessaire de *« monitorer la performance d'un système de workflow »*.

A côté des descriptions des outils d'accès aux informatiions et de leur gestion, l'auteur indique bien les travers fréquemment rencontrés dans les entreprises : l'absence d'une conception globale de leur système d'information, la pauvreté de leurs dispositifs de capitalisation des connaissances. Il reprend aussi l'idée selon laquelle la révolution de la *« société du savoir »* va *« rendre inadéquates toutes nos structures et références traditionnelles »*. Cette mutation représente une perspective de progrès mais peut aussi, si nous ne la maîtrisons pas, contribuer *« à durcir la radicalité des ordres anciens (...), à asservir la pensée par le pouvoir »*.

Remèdes ou tranquillisants ?

LES PLANS SOCIAUX
de Gérard Desseigne
PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 42 F.

« Plan social » : l'expression est, hélas, désormais bien connue. Mais que recouvre-t-elle exactement ? Gérard Desseigne fait le point, et précise les caractéristiques des plans : procédure, contenu et mesures d'accompagnement, rôle des experts mandatés par l'employeur ou par le comité d'entreprise, intervention de l'administration et des juges. Ce « Que-sais-je ? » s'attache aussi au contexte dans lequel s'inscrit l'épisode du plan social et à son statut dans le système économico-social français : il est considéré comme *« la partie terminale d'un plan de suppression d'emplois »*.

Patrons et syndicats n'arrivent pas véritablement à parler emploi avant d'en arriver à ce stade. *« Sur ce point, notre dialogue social est en retard sur la plupart des entreprises des autres pays européens »*, écrit l'auteur. Certes, la gestion de l'emploi et des compétences progresse, en particulier dans les grandes sociétés. Mais on se dit, à la lecture de ces pages, que certaines situations difficiles auraient pu être évitées si cette gestion avait été mise en place plus tôt, et si elle avait été clairement exposée aux salariés et à leurs représentants.

Le plan social est-il *« un remède ou un tranquillisant »* ? Quel est, *« du point de vue social, la vitesse acceptable des mutations économiques et technologiques »* ?

Daniel Urbain

Les 35 heures dans la fonction publique ? Chiche !

par Frédéric Petitbon

Pour l'instant, la fonction publique est restée à l'écart des discussions sur les 35 heures.

Paradoxalement, les acteurs sociaux semblent avoir accepté cette situation, même après les orientations annoncées pour le secteur privé : on se contente de lancer une hypothétique mission exploratoire sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique, et les partenaires sociaux se concentreront sur la seule négociation salariale au cours des prochains mois...

Il ne faut pas se réjouir de cette apparente modération : elle laisse présager au pis un scénario catastrophe, au mieux une occasion majeure perdue.

Le scénario catastrophe est simple à dessiner pour les trois années qui viennent :

● signature d'un accord salarial dans les prochains mois, avec une augmentation des revenus permettant de rattraper pour partie le blocage fait par le gouvernement Juppé ;

● lente négociation en 1998 sur la réduction du temps de travail, débouchant sur des avancées partielles (réduction progressive du temps de travail des fonctionnaires, sous conditions) sous la pression des fonctionnaires demandant légitimement un traitement équivalent à celui du secteur privé...

● et constat de crise financière dans deux ans, avec une augmentation des dépenses salariales dans la fonction publique qui deviendra tout à fait inacceptable pour le budget de l'Etat, *a fortiori* en comparaison des évolutions à la baisse engagées dans les autres pays européens.

La seule solution possible pour le gouvernement consistera à reprendre, de manière drastique, le mouvement de réduction des effectifs interrompu pour 1998 après dix années de baisse régulière. Les effectifs sont en effet le premier poste des dépenses publiques – le non-remplacement d'une partie des fonctionnaires partant à la retraite est la mesure la plus simple d'un point de vue budgétaire pour économiser des milliards de francs ou d'écus, comme vient le rappeler, de manière provocatrice, l'inspecteur général des finances, Jean Choussat.

TRIBUNE

La réduction du temps de travail peut être un facteur majeur de transformation d'une administration, comme c'est le cas à EDF

Avec une conséquence inéluctable : des conflits sociaux au sein des ministères. Les années 1999 et 2000 seront celles du risque social !

Il faut en effet comprendre que la question de l'emploi est fondamentale pour les fonctionnaires de l'Etat, en tout cas pour ceux qui sont sur le terrain. Dans le Nord, en Corrèze, les agents de l'équipement, ceux des finances, de l'éducation nationale sont souvent issus eux-mêmes de familles de fonctionnaires ; ils voient les difficultés d'insertion sociale et professionnelle dans le secteur privé ; ils attendent dès lors que l'Etat offre des postes à leurs enfants, et ils en font souvent une priorité absolue.

De plus, ce scénario est celui d'une fonction publique bloquée, acceptant sous réserve de revalorisation des salaires toutes les contraintes décriées par les fonctionnaires et plus encore par les usagers (qualité de service insuffisante, organisation du travail souvent inadaptée, trop hiérarchisée et cloisonnée, coexistence de lieux où on manque d'effectifs de fonctionnaires et de services qui « trouvent de quoi s'occuper »)...

Ce scénario catastrophe n'est pas le seul possible : l'expérience d'autres organisations publiques montre qu'on peut faire de la réduction du temps de travail un facteur majeur de transformation d'une administration. C'est ce que va faire EDF, où l'accord sur les 32 heures est une incitation majeure pour faire évoluer l'organisation du travail, pour limiter la masse salariale et pour agir sur l'emploi, avec l'embauche de jeunes.

Pour la fonction publique, il faut dès lors engager une négociation portant sur quatre volets indissociables.

● La qualité du service public rendu aux usagers. Les avancées de la réforme de l'Etat que vient d'annoncer le gouvernement sont importantes (simplification des autorisations administratives, chartes qualité de certaines administrations comme l'équipement...), mais il faut aller plus loin et faire de cette question une priorité. Sur le terrain, les agents sont prêts à transformer leurs habitudes de travail quand on les associe très concrètement à l'amélioration de la qualité du service public qu'ils rendent.

● L'organisation du travail et la productivité. Répartition des dossiers, organisation par projets, rapprochement de services, polyvalence... autant de sujets sur lesquels les agents sont prêts à transformer une réalité locale qu'ils sont les premiers à critiquer, a fortiori si on la pose en liaison avec la réduction du temps de travail.

● L'emploi. Dans les effectifs de l'Etat, leur évolution, dans l'utilisation d'agents à statut précaire... Ici aussi on peut expliciter une politique, et il y a une vraie marge de négociation.

● Les salaires. La discussion est ici à ouvrir de manière globale : quelle évolution des salaires en contrepartie de la réduction du temps de travail et du maintien de l'emploi ?

Quatre volets sur lesquels la marge de négociation est considérable. Au niveau parisien et, surtout, par branche – les grands ministères – et sur le terrain, avec une vraie déconcentration du dialogue social.

La réduction du temps de travail doit permettre à l'Etat de donner l'exemple pour ses services. Il y parviendra s'il l'aborde de manière globale, en appuyant la réduction du temps de travail et son organisation sur une vraie exigence d'amélioration de la qualité du service public. Et s'il dynamise le dialogue social, à Paris comme sur le terrain.

Frédéric Petitbon est consultant à IDRH, auteur avec Pierre Crozier de « Fonctionnaire au quotidien », Editions d'organisation, 1996.

Des milliers de jeunes exclus de toute couverture sociale

Enquête. La législation a normalement tout prévu, mais le manque d'informations et la complexité des dispositifs découragent les plus défavorisés

En principe, aucun ne devrait passer entre les mailles du filet. Et pourtant... Malgré l'arsenal des dispositions, prévoyant une réponse à chaque situation, des jeunes se retrouvent encore sans couverture sociale. En témoignent de multiples initiatives. Ainsi, Médecins du monde (MDM) lance une campagne de sensibilisation, jeudi 13 novembre, sur le thème de l'accès des jeunes aux soins. En 1996, les 16-25 ans ont représenté 21 % des 11 800 patients accueillis par sa mission France. De son côté, Médecins sans frontières (MSF) a démarré, en mars 1996, dans son centre médico-social de Paris, un programme « Enfance jeunesse ». Parmi les deux cent trente personnes reçues au cours de ses dix premiers mois d'activité, 85 % avaient moins de 21 ans et 43 % n'avaient pas de droits ouverts à la Sécurité sociale au moment de leur venue. La MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France) se mobilise, elle aussi, notamment en appelant début octobre les mutuelles *« à ouvrir leurs centres de santé aux jeunes sans protection sociale afin de leur proposer des soins gratuits »*.


PASCALE HEMERY

Combien de jeunes sont ainsi exclus de toute couverture sociale ? *« Il n'existe aucune étude statistique fiable »*, dit-on à la DIIJ (Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes). Au ministère de l'emploi et de la solidarité, *« en croisant des indicateurs, nous étions arrivés à 100 000 jeunes, mais nous-mêmes, nous ne croyions pas à notre chiffre »*. La MNEF cependant avance que *« 160 000 jeunes »* ne sont couverts par aucun régime de sécurité sociale. La mutuelle explique avoir fait *« une extrapolation du chiffre donné par Alain Juppé de 300 000 personnes sans couverture sociale »*. En fait, évoquant le projet d'assurance-maladie universelle, l'ex-premier ministre avait parlé, en avril 1997, de *« 100 000 à 300 000 personnes »* n'ayant *« pas de couverture maladie »*. Bref, l'information statistique sur un sujet aussi crucial laisse à désirer.

Quel est le profil de ces jeunes ? Il s'agit, disent ceux qui les connaissent, de personnes *« désocialisées »*, de *« marginaux »*, ou encore de jeunes en situation de rupture familiale. Pour eux, *« la préoccupation première c'est de se loger et de se nourrir »*, explique le docteur Jacky Mamou, président de Médecins du monde, indiquant que les jeunes reçus à la mission France sont *« les plus pauvres des plus pauvres »*. *« L'accès à la Sécurité sociale vient après*, ajoute-t-il, *et en fait, toujours en situation d'urgence, quand surgit un problème de santé. »*

A côté des divers modes d'accès au régime général existe un filet de sécurité, l'assurance personnelle, à laquelle toute personne résidant sur le territoire français peut souscrire si elle ne dépend d'aucun autre régime. Fin 1996, environ 51 000 jeunes de moins de 25 ans y étaient inscrits. Les cotisations des jeunes dont les ressources sont inférieures à un barème fixé par les conseils généraux – qui ne peut, de toute façon, être inférieur au RMI – sont pris en charge par la collectivité, *via* l'aide sociale départementale. Le ticket modérateur et le forfait hospitalier peuvent l'être aussi, partiellement ou totalement, par le dispositif appelé Aide médicale, là encore en fonction d'un barème de ressources départemental (les personnes sans domicile fixe étant, elles, prises en charge par l'Etat).

Le législateur a donc tout prévu. Mais alors, où se trouve le chaînon manquant ? C'est l'information, en premier lieu, qui pèche. *« Le principal problème est que les structures en contact avec les jeunes – missions locales, clubs de prévention, etc. – ne les interrogent pas systématiquement pour faire le point sur leurs droits »*, regrette-t-on au ministère de l'emploi. La complexité de la machine qui oblige le jeune à suivre un véritable parcours du combattant est aussi en cause. *« Le paradoxe, c'est que pour mener à bien une démarche, il faut avoir une habileté à se mouvoir dans l'appareil administratif alors que ces jeunes, justement, ont des handicaps sociaux »*, relève Philippe Georges, sous-directeur de l'accès aux soins à la direction de la Sécurité sociale du ministère. *« Il faut que le jeune ait de la conviction pour aller jusqu'au bout*, ajoute Annette Lesprit, assistante sociale à MSF. *Toutes les démarches ne se font pas sur le même lieu et les droits ne sont pas ouverts une fois pour toutes. De plus, certains guichets donnent des informations erronées. Des jeunes peuvent ainsi être amenés à baisser les bras »* et rester sans couverture.

Le cas des jeunes en rupture familiale illustre bien cette complexité. N'ayant plus de contacts avec leurs parents, ils ne peuvent, ou ne veulent, bénéficier du statut d'ayant droit car celui-ci nécessite une démarche de l'assuré auprès de sa caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). La solution, c'est le statut d'ayant droit majeur autonome.

Le jeune fait alors lui-même la demande de carte autonome auprès de la CPAM. Problème : ce dispositif, qui ne concerne que les 18-20 ans, est peu connu des CPAM, affirment des travailleurs sociaux. Le rapport d'activité 1996 de MSF souligne d'autres obstacles : les délais administratifs, la mobilité des jeunes – l'aide médicale est valable sur un seul département – ou encore les refus d'ouverture de droits sans justification légale. En 1995, une circulaire du ministère des affaires sociales pointait d'innombrables dysfonctionnements dans l'application de l'aide médicale, y compris pour les jeunes. Depuis, malheureusement, reconnaît-on au ministère de l'emploi, *« la situation s'est peu améliorée »*.

Francine Aizicovici

Repères

● La campagne de sensibilisation que lance Médecins du monde est assortie de plusieurs propositions pour les seize – vingt-cinq ans, dont l'*« instauration d'un guichet unique »* pour toutes les demandes de couverture sociale.

● Une autre proposition est l'affiliation *« automatique dès l'âge de seize ans »* à l'assurance maladie universelle qui doit faire l'objet d'un projet de loi. Les mineurs âgés de seize à dix-huit ans non scolarisés et en situation de rupture familiale peuvent bénéficier d'une couverture sociale *via* l'aide sociale à l'enfance. Mais là aussi le parcours est complexe. Le projet de loi a malgré tout *« de grandes chances »* de ne prévoir une affiliation qu'à partir de dix-huit ans, indique le ministère de l'emploi.

● Parmi ses sept propositions, l'association humanitaire demande également la réalisation *« d'urgence »* d'une enquête épidémiologique sur la santé des jeunes et sur leurs conditions d'accès aux soins, ainsi que l'inscription, dans les programmes scolaires, de l'éducation à la santé et des modalités d'ouverture des droits sociaux.

Aller malgré tout à leur rencontre...

« Quand les jeunes ne viennent pas à nous, c'est à nous de trouver les moyens d'aller à eux ». Formulé par le responsable d'une PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation), ce jugement pourrait bien être repris par tous ceux qui, sur le terrain, s'adressent aujourd'hui aux jeunes en « errance » qui, pour des raisons multiples, ne s'adressent jamais aux structures faites pour les accueillir, les orienter, ou tout simplement les informer sur leurs droits. Placées depuis plus de quinze ans au cœur du dispositif public d'aide aux jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans, les missions locales et les PAIO tentent tant bien que mal de trouver des réponses à cette question.

REPÉRAGE DÉLICAT

C'est justement dans le domaine de la santé que cette « rencontre » est la plus problématique. *« Déjà, les jeunes qui viennent jusqu'à nous ne parlent que très rarement de leurs problèmes de santé*, explique Marie Mérel, directrice de la mission locale de Pompey (Meurthe-et-Moselle). *C'est dire si, pour les autres, le repérage est délicat. En fait, il nous faut trouver d'autres prétextes pour les rencontrer. »* C'est dans cet esprit qu'à l'échelle de son secteur – un territoire de 14 communes situées au nord de Nancy, soit 65 000 habitants –, la mission locale a été à l'origine d'un programme baptisé « Art-Thérapie ».

Des ateliers d'écriture, d'art plastique ou de musique ont été créés, en partenariat avec les acteurs du secteur social. Regroupés aujourd'hui au sein de l'association Artis'Tic – Tic pour *« Tous invités à créer »* – *« ces ateliers n'accrochent pas les jeunes sur le thème de la santé. Ils ont pour vocation de les attirer par l'art... et l'envie de sortir de leur isolement. Mais, en étant attentif, on peut aussi en profiter pour déceler des problèmes de santé chez certains d'entre eux »*.

Par le biais de la mission locale, ces jeunes peuvent alors soit entrer en rapport avec le correspondant social de la CPAM (Caisse primaire d'assurance-maladie) pour faire valoir leurs droits à la protection sociale, soit s'adresser directement à une conseillère technique de la mission pour solliciter un soutien d'ordre financier, comme le Fonds d'aide aux jeunes.

A côté de ce type d'initiative indirecte, parvenir à rencontrer des jeunes en grande difficulté peut également passer par un renforcement des structures d'accueil dédiées à la santé dans les missions locales. Certaines d'entre elles ont ainsi choisi, depuis quelques années, de créer en leur sein un « espace santé ». Mais *« le fait d'avoir des permaments santé et des moyens plus importants ne suffit pas forcément pour toucher ces jeunes ; il faut associer ces moyens à des initiatives volontaristes »*, précise Jeanine Bernier, infirmière à l'espace santé de la mission locale de Reims.

En 1995, celle-ci décide de lancer une opération santé intitulée « Aller à la rencontre des jeunes » dans trois quartiers défavorisés de Reims. En coordination avec la quasi-totalité des acteurs locaux (éducateurs, centres de soins, associations, PAIO, etc.), l'équipe de la mission se rend dans les quartiers. *« Il s'agissait d'inverser la logique du guichet : au lieu de les faire venir à nous, nous nous sommes déplacés là où ils étaient »*, explique Jeanine Bernier. Visites dans les centres sociaux, discussions, avec des éducateurs de prévention, dans les squares et les cages d'escaliers : *« Toutes ces rencontres ont peu à peu permis aux jeunes d'apprendre à connaître l'espace santé de la mission locale »*, souligne Jeanine Bernier.

BÉNÉVOLAT ET GRATUITÉ

Les résultats de ce programme retenu par la Fondation de France sont éloquents. De 522 en 1994, le nombre de jeunes accueillis par le service santé de la mission locale est passé à plus de 800 depuis janvier 1997. *« J'ai revu ici pas mal de jeunes que j'avais rencontrés au cours de mes visites dans les centres sociaux*, commente Jeanine Bernier, *et qui n'étaient jamais venus à la mission locale auparavant. »* Une permanence hebdomadaire assurée par deux salariés de la Sécurité sociale traite sur place les problèmes de droits à la protection sociale. En attendant l'ouverture de ces droits, un médecin assure bénévolement des consultations. Quant aux médicaments, ils sont gratuits grâce à un accord avec Pharmaciens sans frontières.

Olivier Piot

S'appuyer sur les relais

L'espace santé jeunes de la mission locale de Valence (Drôme) est situé au cœur même du quartier défavorisé des Fontbarlettes. Créé en 1994, en partenariat avec le servive hygiène et santé de la ville, ce lieu d'accueil *« a délibérément été installé à proximité des jeunes les plus en difficulté, ceux qui ne s'adressent pas spontanément aux structures existantes »*, explique Claude Guignet, permanent à la mission locale et responsable du dossier santé. Mais si elle est un atout de poids, la situation géographique de l'espace santé ne suffit pas. *« Aller à la rencontre de tous les jeunes qui ne se soignent pas ou n'ont même pas de couverture sociale exige aussi de construire de nombreux partenariats »*, poursuit Claude Guignet. La mission a donc particulièrement investi dans les contacts, avec les éducateurs de l'association Sauvegarde de l'enfance pour entrer en rapport avec les jeunes sans domicile fixe, avec les assistantes sociales pour aider les jeunes à obtenir une protection sociale, avec les centres médicaux sociaux (CMS), avec les services hygiène et santé : *« Le travail avec tous ces relais démultiplie véritablement notre influence »*, conclut-il.

L'aide à l'emploi ne corrige pas les handicaps sociaux

LES CONTRATS EMPLOI-SOLIDARITÉ (CES), les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE), les associations intermédiaires (AI) parviennent-ils à corriger les handicaps dont ont été victimes, sur le marché du travail, leurs bénéficiaires ? La Dares, qui constate que *« les trajectoires sont plutôt dans la ligne des parcours antérieurs »*, est assez pessimiste. Accueillant des jeunes ou des femmes sans qualification, des travailleurs âgés, tous victimes de périodes de chômage plus ou moins longues entrecoupées d'emplois précaires, ces trois dispositifs de la politique de l'emploi conduisent leurs bénéficiaires... vers des parcours à peu près similaires. Sur un échantillon de 20 000 personnes entrées en CES et en SIFE en mars 1994, 37 % des premiers et 49 % des seconds avaient certes un emploi en septembre 1995. Mais respectivement 26 % et 42 % de ces emplois étaient aidés, tandis que 55 % et 51 % des emplois non aidés étaient des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim. Surtout, 43 % des CES et 33 % des SIFE n'ont occupé aucun emploi depuis leur sortie du dispositif, et 14 % des premiers et 19 % des seconds ont alterné emplois et périodes de chômage. De même, si 77 % des salariés des associations intermédiaires occupent un emploi un an après leur passage dans une AI, 46 % l'ont obtenu... dans une telle association, 9 % sont en CDD ou en intérim, 12 % en emploi aidé et 23 % n'ont pas d'emploi. Au-delà de ce bilan plutôt décevant, la Dares a cependant repéré de véritables apports : ainsi, plus d'un quart des CES sont réembauchés par le même employeur sous des statuts différents, ce qui indique que le dispositif a permis la création d'un emploi correspondant à un réel besoin. De même, la prolongation de l'activité dans une association pourtant *« intermédiaire »* indique que celles-ci sont devenues *« des lieux durables »* d'exercice d'un emploi salarié. Enfin, tous ces dispositifs ont, selon les bénéficiaires eux-mêmes, une fonction *« de réinsertion sociale grâce à la rupture de l'isolement provoqué par le chômage »*.
Premières synthèses nos 33.2 et 43.1.

Les cadres se font conseiller pour mieux évoluer

52 % DES 946 CADRES REPRÉSENTATIFS de leur catégorie interrogés par la Sofres pour Syntec Recrutement, organisation professionnelle des cabinets conseil en recrutement, avaient déposé un dossier de candidature auprès d'un de ces cabinets alors que, disposant d'un emploi, ils désiraient seulement en changer. Près de 60 % d'entre eux ont changé deux fois ou plus d'entreprise au cours de leur carrière (11 % plus de cinq fois), plus de 50 % au moins deux fois de secteur d'activité. 82 % avaient déjà eu recours à un cabinet, mais 52 % n'ont jamais trouvé un emploi par cet intermédiaire (28 % une seule fois). 16 % ont été appelés directement par un cabinet, alors que 57 % sont entrés en contact par l'intermédiaire d'une réponse à une annonce d'offre d'emploi. Les cabinets restent cependant perçus comme un conseiller de l'employeur plutôt que du cadre, puisque 89 % estiment que leur mission prioritaire est d'*« aider l'entreprise à trouver le meilleur candidat pour le poste à pourvoir »*, et 11 % seulement qu'elle est d'*« aider le candidat à trouver une opportunité qui lui convient »*.

DÉPÊCHES

■ **LES ÉDITIONS DALLOZ** éditent une version électronique sur CD-Rom (PC uniquement) de l'intégralité du Code du travail, complété des arrêts de jurisprudence, de textes complémentaires, de bibliographies et d'extraits de onze autres corpus de textes de lois, règlements et décrets. La navigation hypertexte excelle dans le type de recherche dont ont besoin les professionnels (et les étudiants) en permettant d'associer sur un même thème des ressources documentaires d'origines variées. Elle permet également divers modes de recherche : table des matières, mots du texte intégral, table des mots-clés, numéros d'articles, textes complémentaires ou jurisprudence. Prix : 348 F TTC.

■ **LE CENTRE DE PRÉPARATION** de l'ingénieur au management (CEPRIM), l'une des premières formations double compétence, fête son 10e anniversaire. Cet institut du Conservatoire national des arts et métiers propose à 25 candidats sélectionnés parmi des ingénieurs et scientifiques ayant au moins cinq années d'expérience professionnelle une formation en deux ans, concentrée sur les vendredis et samedis matin, aboutissant au diplôme d'études supérieures de management pour ingénieur (DESMI), diplôme universitaire de troisième cycle.
Renseignements : 01-40-27-25-59/20-84.

AGENDA

● **ORIENTATION.** Toujours à la recherche de nouvelles tribunes pour faire passer l'information, l'Onisep s'est associé avec les Fnac de Nîmes et Montpellier pour organiser des conférences-débats sur les métiers et les filières, en alternance dans les deux villes : la communication le 23 janvier 1998 à Montpellier, le nucléaire le 25 février, la mobilité le 18 mars, les jobs d'été le 1er avril, l'armée le 29 avril, l'agriculture le 20 mai, l'humanitaire le 10 juin. Le Languedoc-Roussillon est la région où le taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans est le plus élevé.

● **EMPLOI.** La création de nouveaux emplois est-elle entravée par les freins légaux, réglementaires et conventionnels ? Faut-il apporter des modifications à ces textes pour lever ces entraves supposées ? Raymond-Pierre Bodin, président du conseil d'administration de l'ANPE, mais aussi DRH de Rhône-Poulenc Rorer France, interviendra sur ces délicates questions le 27 novembre à la Maison des ressources humaines d'Eybens (Isère).
Renseignements : 04-76-25-80-24.

● **CAPITAL-RISQUE.** Le Sommet international du capital-risque, réuni à Sophia-Antipolis les 1er et 2 décembre 1998, sera l'occasion pour des créateurs d'entreprises à fort contenu technologique de présenter leurs projets à un panel d'investisseurs venus de France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Etats-Unis et Québec. Les participants feront également le point sur l'évolution des activités de capital-risque dans le monde, sur les possibilités de financement international et sur les perspectives de création de nouvelles activités dans quatre secteurs de haute technologie : informatique ; sciences du vivant ; opto-électronique, composants et semi-conducteurs ; aéronautique et spatial.

● **FORMATION PROFESSIONNELLE.** Olivier Marchand (Dares), Claude Thélot (DEP), Bertrand Schwartz (Moderniser sans exclure), Rose-Marie Van Lerberghe (DFP), Danielle Kaiserbruger (Bernard Brunhes), Edith Cresson et Martine Aubry seront parmi les conférenciers de la Ve université d'hiver de la formation professionnelle, du 21 au 23 janvier 1998, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes). Outre ces conférences, l'université propose dix ateliers thématiques : la création d'emplois, la validation des compétences, le rôle de la formation dans les entreprises confrontées au changement, l'Europe, l'articulation emploi-formation, les fonctions de la formation, les nouvelles technologies de la formation, les initiatives territoriales, l'information sur les professions, la contribution de la formation à l'insertion professionnelle.
Renseignements : Centre Inffo, 01-41-25-22-22.

هكذا من الاصل

Les voyages d'affaires altèrent la santé et augmentent le stress

Management. Les experts médicaux commencent à peine à en prendre la mesure. Une étude de la Banque mondiale souligne l'importance du problème

Visiblement c'est l'ampleur du phénomène qui a surpris . Lorsque la Banque mondiale a décidé de lancer une étude (*Medical Insurance claims associated with international business travel*, Bernhard Liese, Kenneth A. Mundt. Linda D. Dell, Lorraine Nagy. Bernard Demure) sur la manière dont les voyages fréquents à l'étranger pouvaient affecter ses salariés, l'organisation internationale se doutait *bien que les itinérants étaient* certainement plus exposés que les sédentaires. Mais les résultats qui ont été récemment publiés mettent le doigt sur une dérive importante.

Les experts de la Banque mondiale se sont penchés sur le cas de plus de 10 000 de leurs employés (*consultants, chargés de mission...*) qui se sont régulièrement rendus ces dernières années à l'étranger pour leur travail. Du tout venant pour une institution dont le siège *est à Washington et qui organise* chaque année quelque 18 000 missions internationales. Conclusion : les employés (hommes) qui voyagent beaucoup font 80 % de plus de demandes de remboursements médicaux que les autres. Pour les femmes, le différentiel *n'est que de 18 %* . *Autre diagnostic* défavorable, la mobilité provoque davantage de stress et de tensions psychologiques et les salariés-voyageurs consultent deux fois *plus en ce sens* que leurs collègues.

Ces chiffres vont bien au-delà des répercussions classiques associées depuis longtemps par le corps médical aux pathologies du voyage. Les changements de climat et d'environnement, le décalage horaire, les angoisses liées aux objectifs à tenir au cours de la mission fragilisent un individu qui doit ausi faire face aux maladies infectieuses et endémiques. Parmi les risques les plus courants identifiés par le rapport de la Banque mondiale, on *trouve donc naturellement* ceux liés à des parasites ou à des régimes alimentaires fantaisistes, les problèmes de dos provoqués par l'immobilité, les ennuis vasculaires et les infections respiratoires causées par le recyclage de l'air en avion.

Et tout cela va en empirant en *fonction du nombre* et de la fréquence des déplacements. Les consultations médicales augmentent alors particulièrement pour des blessures au dos, des entorses, des foulures, des claquages musculaires ainsi que pour des conjonctivites ou encore des maladies de peau.

Les médecins de la Banque mondiale ont été particulièrement surpris par les *résultats* liés à l'impact psychologique des voyages d'affaire. L'augmentation du stress s'explique de différentes façons : s'exprimer dans une langue étrangère en permanence, des négociations financières ou commerciales qui peuvent durer des heures et bien évidemment la séparation d'avec *les amis et la famille qui renforce* le sentiment d'isolement.

Les auteurs du rapport ont essayé de comprendre concrètement comment les demandes de remboursements médicaux variaient néanmoins autant. Ils avancent plusieurs explications « plausibles » *sans qu'elles* parviennent pour autant à saisir l'ensemble du phénomène. D'abord, notent-ils, il est naturel que les préposés aux voyages consultent un médecin préventivement afin de constater la validité de leur immunisation, demander des conseils sur les règles nécessaires d'hygiène et d'alimentation *et s'assurer, enfin, de ne pas* couver une maladie délicate à soigner dans des pays où l'infrastructure hospitalière laisse souvent à désirer.

De même, admet l'étude, à leur retour, ils se montreront sensibles à la moindre alerte physique, aussi *minime soit-elle, et iront* voir un praticien pour vérifier si aucune maladie dangereuse n'a été contractée au cours du séjour. « *Mais tout ceci*, convient le rapport, *ne permet pas de tout expliquer. Et ce "vide" constitue en soi l'un des apports les plus importants de l'étude.* »

La Banque mondiale prévoit donc de mener une recherche supplémentaire qui s'intéresserait plus précisement aux questions de la nationalité des voyageurs, des destinations des missions, de leur but ainsi qu'à l'importance du décalage horaire. *L'objectif étant* de croiser l'ensemble de ces critères.

Car cet état des lieux n'est évidemment pas sans conséquence sur la qualité du travail fourni par *les salariés-voyageurs. Une étude* réalisée, cette fois, par la chaîne des hôtels Hyatt auprès de 500 hommes d'affaires, montre que 75 % d'entre eux se plaignent du retard accumulé dans leur travail suite à leurs nombreux déplacements. Ils ont besoin de temps pour traiter les dossiers qui s'empilent sans oublier les problèmes à régler dans leur vie privée et la disponibilité nécessaire pour y faire face. Ces difficultés de retour se conjuguent avec celles liées au déplacement en lui-même, renforçant leur vulnérabilité physique et psychologique.

Marie-Béatrice Baudet

Un marché mondial de 3 500 milliards de francs

Les voyages d'affaires représentent fréquemment le troisième *poste de dépenses de l'entreprise derrière les achats et les frais de* personnel. Selon Havas (*Le Monde* du samedi 14 juin 1997), à l'échelle mondiale, le marché est évalué à 3 500 milliards de francs dont 650 milliards chacun pour le Japon et les Etats-Unis et 700 milliards pour l'Europe dont 120, environ pour la France. Après les difficultés *rencontrées*, notamment en 1992 et 1993, les années suivantes ont été nettement plus favorables avec un taux de croissance de l'ordre de 3,5 % par an. Les déplacements augmentent, donc, avec des prix tirés à la baisse par les professionnels.

Dans l'Hexagone, les sociétés privées consacrent en moyenne 6 000 francs par salarié aux déplacements internationaux et légèrement moins dans les entreprises publiques.

Dans les grands groupes, il est fréquent que ce budget représente *plus de 100 millions de francs chaque année. Face à l'importance des* dépenses en jeu, Total a ainsi nommé en 1996 un « MonsieurVoyage d'affaires » afin de rationaliser au mieux les pratiques existantes.

Elargir sa recherche d'emploi à l'Allemagne

Europe. Une association aide des cadres à trouver du travail outre-Rhin

Et *si*, plutôt que de limiter leurs recherches au territoire hexagonal, les cadres français au chômage allaient passer quelques mois en mission professionnelle outre-Rhin afin de mettre leur savoir-faire au service des PME ? *C'est, en tout cas, ce que propose* depuis l'an dernier l'association Sesam (Stages européens en alternance dans les métiers), présidée par l'économiste britannique Chris W. Brooks. Face au succès rencontré, l'opération Tandem-Entreprises Europe est non seulement *renouvelée pour la saison 1997-98* mais elle bénéficiera également à une douzaine de cadres allemands à la recherche d'un emploi qui viendront à leur tour en mission en France. « *En attendant de pouvoir élargir le dispositif à d'autres pays européens, à commencer par la Grande-Bretagne, l'Espagne ou l'Italie* », annonce Marion Vogel, chef du projet à Sesam.

PREMIÈRE SÉLECTION

Concrètement, Tandem-Entreprises Europe se déroule en deux phases. Sélectionnés le 21 octobre dernier parmi une cinquantaine de candidatures, quatorze cadres *français* confirmés mais au chômage, parlant allemand évidemment, sont partis, début novembre, pour une session de formation de huit semaines organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Karlsruhe. Au programme : perfectionnement linguistique en allemand (technico-commercial, juridique...), bilan professionnel, présentation du mode d'organisation et de fonctionnement des entreprises outre-Rhin *ainsi que de leur* environnement réglementaire, commercial et juridique, mais aussi recherche et finalisation de la mission professionnelle à réaliser. « *Dès cette phase, il s'agit de définir précisément la mission dans un cahier des charges établissant un budget prévisionnel jusqu'à la signature de la convention quadripartite entre le cadre, l'entreprise, la chambre de commerce de Karlsruhe et Sesam* », explique Marion Vogel.

C'est au *début janvier* que les cadres français partiront en mission en Allemagne pour quatre mois pendant lesquels ils continueront à percevoir leurs indemnités Assedic. *Qu'elle soit effectuée* dans une société allemande ou française ayant un projet de développement portant en principe sur le marché franco-allemand (au besoin, un bureau peut être mis à disposition à la chambre de commerce de Karlsruhe), la mission professionnelle (étude de marché, recherche de partenariats, de financements...) n'est facturée que 3 500 francs par mois à l'entreprise. Sesam bénéficie en outre d'une subvention de l'ordre de 300 000 francs de la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Rhône-Alpes pour financer le dispositif.

Pour la première fois en 1998, Tandem-Entreprises Europe fonctionnera donc également dans l'autre sens, à peu près sur les mêmes principes : dès janvier, une douzaine de cadres allemands au chômage partiront six semaines en formation à Karlsruhe. « *Il n'a malheureusement pas été possible d'organiser cette préparation en France car l'Arbeitsamt, l'équivalent de l'ANPE en Allemagne, n'autorise pas les demandeurs d'emploi indemnisés à quitter le pays plus de trois mois. Cette rigidité administrative est très regrettable pour notre projet car nous savons qu'effectuer la phase de formation à l'étranger est un facteur indéniable de succès qui permet de s'imprégner davantage de la culture du pays* », regrette Marion Vogel. Résultat : en mars prochain, les Allemands ne partiront que trois mois en mission en France au cours desquels, comme leurs homologues français, ils percevront leurs indemnités chômage. Il leur appartiendra alors de mettre au service de l'entreprise *qui les accueille leur* expertise professionnelle pour mener à bien un projet de développement concernant le marché franco-allemand.

A l'arrivée, les chances d'insertion professionnelles sont bien réelles : pour preuve, parmi les douze cadres français (huit hommes et quatres femmes, dont la moyenne d'âge était de quarante-deux ans) ayant bénéficié du dispositif en 1996-97, huit ont reçu, *à l'issue de leur mission*, une proposition d'embauche (quatre en CDI, quatre en CDD) dans l'entreprise ou l'une de ses filiales. Mieux, huit mois plus tard, neuf *d'entre eux exercent une activité* professionnelle salariée (cinq en CDI, quatre en CDD) et un dixième a créé sa propre entreprise. Un autre a même décliné une proposition de CDI en Allemagne pour convenances personnelles, à en croire Marion Vogel, qui se félicite des résultats de l'opération : « *Même s'ils ne poursuivent pas toujours leur travail dans la société où ils ont accompli leur mission, Tandem-Entreprises Europe constitue un tremplin pour les cadres qui en font l'expérience.* »

CHANGEMENT DE CAP

Certains en profitent même *pour changer de secteur d'activité*, à l'instar d'Emmanuel Koladé, trente-trois ans, ex-cadre dans une société informatique : après trois mois passés au chômage, il a bénéficié du dispositif Tandem-Entreprises Europe et s'est vu confier par Bosch Telecom, à Francfort, une mission d'« analyse du marché américain des télécommunications afin de mettre en place une stratégie d'internationalisation des produits Bosch aux Etats-Unis ». *L'homme a finalement remis* un dossier sur le sujet qui lui a valu de mettre définitivement le pied dans l'univers des télécommunications. Il a été embauché en juillet dernier *par la société Mobil System International*, où il est chargé de superviser les ventes de systèmes de communication mobiles dans les pays africains. « *Sesam m'a donné un profil international que je n'avais pas* », estime-t-il aujourd'hui.

Ex-directeur administratif et financier d'un grand office d'HLM, Hubert Camier, cinquante-deux ans ans, s'avoue lui aussi très satisfait du dispositif, même s'il estime que la phase de préparation, à Karlsruhe, *était « trop théorique, notamment le cours d'initiation à la vie économique allemande »*. Initialement chargé d'une double mission par la société allemande Hirschmann (*électronique*) – étude des perspectives de développement du marché français des réceptions par parabole et par réseau câblé, d'une part, amélioration des relations entre la maison mère et la filiale française de Sarcelles, d'autre part –, il a été embauché le 10 mars *comme* directeur administratif et financier de ladite filiale. Une réussite exemplaire, surtout après deux ans de chômage, qui tient aussi beaucoup, selon lui, à sa passion pour les langues : « *J'ai profité de ma période d'inactivité pour reprendre des cours d'anglais et d'allemand.* »

Philippe Baverel

Des agents d'EDF mettent leurs savoir-faire au service du tiers monde

Solidarité. Au sein du réseau Codev, ils ont engagé une cinquantaine de projets depuis dix ans

Depuis plus de dix ans des salariés d'EDF s'investissent dans des actions de solidarité internationale. L'idée, à l'origine, a été portée par un petit noyau d'agents de la direction des Etudes et recherches, cédétistes pour la plupart. Interpellés par la sécheresse qui sévit alors au Sahel, ces militants en quête d'une implication plus directe que le don d'argent s'interrogent : pourquoi ne pas mettre leurs savoir-faire professionnels au service des pays en voie de développement ? Le premier club Codev, Coopération Développement, voit ainsi le jour en 1986.

Les agents d'EDF face aux actions de solidarité

Pouvez-vous me dire, pour chacune des institutions ou responsable que je vais vous citer, s'ils font trop, pas assez ou ce qu'il faut pour la solidarité dans les pays en voie de développement?

	TROP	PAS ASSEZ	CE QU'IL FAUT
LES ASSOCIATIONS D'AIDE ET DE RÉINSERTION DES EXCLUS	3 %	28 %	60 %
EDF-GDF	2 %	41 %	40 %
LES ÉGLISES	3 %	50 %	39 %
LES SYNDICATS	2 %	52 %	39 %
LES MUNICIPALITÉS	7 %	56 %	31 %
LES CITOYENS	2 %	62 %	24 %
LES POUVOIRS PUBLICS	2 %	61 %	20 %
LES ENTREPRISES EN GÉNÉRAL	3 %	71 %	19 %

Source : sondage exclusif CSA/comité français pour la solidarite internationale/EDF-GDF realisé du 3 au 6 janvier 1995 auprès d'un échantillon national représentatif de 504 salariés d'EDF-GDF. Methode des quotas. Stratification par région.

Aujourd'hui Codev est un réseau regroupant une vingtaine d'associations et plus de trois cents personnes. Réhabilitation de pompes hydrauliques en zones rurales, électrification par panneaux solaires d'un centre de santé, construction d'une digue de retenue d'eau dans un hameau... En dix ans, une cinquantaine de projets ont été engagés dans quelque vingt-deux pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine.

Si c'est au nom de leurs compétences techniques que les salariés s'investissent, les clubs Codev agissent néanmoins en toute indépendance vis à vis de la stratégie internationale de l'entreprise. « *Nos actions s'adressent à une population exclue du marché de l'électricité en réseau et qui ne peut pas faire appel aux compétences de professionnels qu'il faut rétribuer*, explique Michel Détot, ancien permanent cédétiste, président de Codev. *Il s'agit de ne pas mélanger les genres, et ce aussi bien dans l'intérêt de l'entreprise que dans celui des clubs. Nos projets n'ont pas pour objet de faire le lit d'une démarche commerciale d'EDF pas plus qu'ils ne doivent concurrencer ses prestations.* »

L'entreprise publique n'en est pas moins partie prenante. Du matériel obsolète est affecté aux projets d'aide au développement. Et ceux-ci sont soutenus financièrement. La contribution annuelle de l'entreprise s'élève aujourd'hui à 2,6 millions de francs, soit près du tiers de l'encours total que Codev mobilise pour ces actions, l'association faisant également appel à d'autres bailleurs de fonds. Tout membre d'un club Codev, partant en mission à l'étranger, peut également bénéficier d'une mise à disposition pour 50 % du temps de la mission, les 50 % restant étant pris sur ses congés. « *L'action de Codev*, affirme Thierry Prouteau de la direction générale, *est vraiment complémentaire à celle d'EDF dans le sens où elle sensibilise les agents à la dimension internationale de l'entreprise.* »

« *Selon les convictions des directeurs, il est plus ou moins facile localement de faire appliquer la convention nationale signée entre EDF et Codev*, ne cache pas cependant Maurice Peyrin du club grenoblois Energie Sans Frontière. *Les responsables locaux ont, il est vrai, des contraintes budgétaires. Ils craignent que l'investissement personnel nécessaire ne joue au détriment de l'implication professionnelle. Or, les agents, au contraire*, observe-t-il, *sont d'autant plus soucieux d'être performants et efficaces dans leur travail qu'ils veulent pouvoir librement consacrer le reste du temps dans les projets.* »

Codev n'a manifestement rien d'un échappatoire en effet. Professionnellement très occupé, aimant son métier, Jean-Jacques Bouteloup, du club lyonnais Energies et Solidarité, n'en apprécie pas moins cette ouverture sur d'autres univers que celui de la technique. « *L'une des clés de réussite des systèmes d'électrification décentralisés est leur appropriation par les populations locales*, explique cet ingénieur informatique. *Cela nous amène à construire de vrais projets de développement intégré et ainsi à travailler sur l'organisation, la formation, comme sur des aspects économiques, sociaux, culturels.* »

Tous disent s'enrichir tant sur le *plan personnel que professionnel*, les projets leur permettant de se familiariser avec d'autres cultures, d'autres méthodes de travail. « *Ces projets me donnent l'occasion de revenir au métier de base, de l'expliquer, de refaire des études de terrain, ce que l'on réalise de moins en moins dans l'entreprise dès que l'on parvient à un certain niveau de technicité* », témoigne Maurice Peyrin, qui dit gagner, de cette façon, une légitimité vis-à-vis de l'équipe de techniciens qu'il anime aujourd'hui dans l'entreprise. « *Nos actions s'assimilent au travail d'une PME. On met plus facilement le doigt sur ses erreurs. On est davantage responsabilisé que dans une grande maison comme EDF* », abonde Pierre Spiteri, ingénieur. C'est d'ailleurs une des raisons majeures qui a conduit ce militant politique et syndical à s'investir dans le club franco-vietnamien Viet-Phap.

Déçus ou tout simplement fatigués *du syndicalisme, beaucoup*, manifestement, ont rejoint un club Codev, pour rechercher une nouvelle forme de militantisme. « *Coller des affiches, distribuer des tracs, cela va un temps. J'avais besoin de concret* », dit Pierre Spiteri. « *En tant que militant syndical, on a tendance à travailler en cercle clos, à trop se refermer sur l'entreprise* », appuie Maurice Peyrin, un des premiers cégétistes à avoir rejoint le réseau en 1991. Car si Codev a été portée à ses débuts par des militants cédétistes, le mouvement compte également aujourd'hui des agents affiliés à d'autres *syndicats* et des non-syndiqués.

Tandis que s'accroît l'exclusion en France, cette volonté d'actions concrètes saurait-elle cependant s'exprimer dans la seule *solidarité* internationale ? Conscient que son engagement international ne pouvait aujourd'hui suffire, Codev vient de créer un club Insertion France. L'idée *n'est pas de faire une* entreprise d'insertion mais, là encore, d'identifier comment les savoir-faire des agents pourrait aider le travail de ce type de structures.

Laetitia Van Eeckhout

Secteurs de pointe

Groupe de notoriété internationale recrute pour une de ses divisions, n°1 mondial dans son secteur d'activité, un

RESPONSABLE COMPTE-CLÉ AUTOMOBILE

30 ANS + — **PARIS**

Mission : *vis-à-vis des comptes clients/prospects, créer et développer une relation de partenariat dans un processus dynamique d'échange technico-commercial. Totalement autonome et responsable, vous travaillez en étroite relation avec les chefs de projets internationaux et reportez à la Direction Générale. Vous avez également un rôle stratégique et marketing sur votre marché pour anticiper et accompagner les projets à venir.*

Profil : *ingénieur (mécanique, polymère, élastomère...), vous êtes aujourd'hui, dans le secteur automobile, dans un rôle où la relation client/fournisseur est forte (projets, qualité, commerce, industrialisation...). Votre tempérament et votre ambition vous poussent à vous exprimer pleinement dans une fonction de management d'affaires. Vous parlez impérativement au moins l'anglais. D'autres langues sont un plus.*

Nous saurons répondre à vos attentes aujourd'hui et demain en France ou à l'international. Confidentialité assurée. La rémunération, très motivante, sera à la hauteur de votre potentiel.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous réf. 61.5535/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



ESSILOR INTERNATIONAL, le numéro un mondial de l'Optique Ophtalmique (18.000 pers., 7,8 milliards de FF), implanté dans le monde entier, souhaite intégrer au sein de sa Direction Projets Nouveaux Produits un :

Expert de la Gestion de Projets

Votre mission : Assurer sur le plan mondial la *coordination et la planification des projets* "Nouveaux Produits". Pour cela, vous dirigerez fonctionnellement les acteurs locaux basés à l'étranger (Etats-Unis, Europe, Asie). Vous interviendrez en support auprès des Chefs de Projets en matière de méthodologie et de conduite de projets. Vous serez le garant de l'ensemble des données Projet (listes officielles, plan projet, plan de charges, indicateurs, tableaux de bord...) et apporterez votre assistance au Directeur de Projets sur les activités Multiprojets.

Ingénieur Généraliste, vous avez déjà une expertise dans l'organisation et la conduite multiprojets acquise soit en Cabinet, soit en Entreprise, *depuis plus de 5 ans*. Vous souhaitez mettre en œuvre vos compétences dans un contexte international multiculturel et apporter vos qualités d'organisation et de communication. Votre excellente maîtrise de l'Anglais et votre motivation pour des projets impliquant des technologies et des produits "innovants", font de vous le candidat "idéal" pour ce poste de dimension internationale, basé à St Maur (94).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions), sous réf. 97113 à Essilor International, Service Central Emploi-Formation, 147 rue de Paris, 94227 Charenton Cedex.



SYN'AXIS

SIPSY

Société de chimie organique fine (200 personnes), nous fabriquons et commercialisons des principes actifs et des intermédiaires de synthèse pour l'industrie pharmaceutique. Nous recherchons pour l'exploitation de notre secteur industriel un

Responsable des Installations de Production

Rattaché au Responsable d'Exploitation, vos responsabilités seront centrées sur les installations de production : vous vérifierez l'adéquation des procédés aux équipements, définirez les besoins pour les nouveaux investissements industriels, qualifierez les nouvelles installations et formerez le personnel de production sur les équipements.

Vous contribuerez également à l'amélioration de la fiabilité du matériel avec l'équipe Maintenance.

Ingénieur Génie Chimique, vous avez une expérience de 2 à 3 ans sur un site industriel chimique en bureau d'étude, pilote ou production. Vos connaissances techniques *et votre sens de la communication* vous permettront de contribuer au développement de notre secteur industriel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite *et CV) s/réf. 13/11 LM* à *Sipsy, Marie-Laure Chasle*, DRH, 9, allée des Jachères, BP 100, 94265 Fresnes cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

Au sein de l'un des premiers groupes industriels européens présents et en développement dans le monde entier, nous sommes la plus importante des divisions, élaborant des produits industriels lourds, dont la renommée technologique est mondiale. Aujourd'hui nous recrutons pour notre *principal site industriel situé* dans l'Est de la France deux

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

X, Centrale Paris...

Nous sommes structurés en lignes de fabrication spécialisées, permettant une autonomie d'action des responsables terrain qui œuvrent avec détermination et dynamisme pour le développement de la qualité et de la productivité.

Vous participerez activement à la refonte des lignes de production en pilotant directement des opérations de réorganisation. Ces postes évolutifs vous permettront d'acquérir la compétence et l'expérience de notre culture et de nos savoir-faire.

A 30 ans, vous êtes diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale Paris...). Vous voulez agir sur le terrain. Votre sens du contact humain et votre goût pour le travail d'équipe vous permettront de vous impliquer dans cette fonction très opérationnelle.

Votre ambition, votre tempérament de manager et votre réussite seront les gages de votre évolution dans le Groupe.

Merci d'écrire sous réf. 15/705 à notre Conseil KEY MEN, Tour Franklin, 92042 Paris-la-Défense cedex.

KEY MEN

MICROÉLECTRONIQUE

FORTES PERSONNALITÉS

Futurs Managers

Vous êtes un jeune ingénieur ou universitaire qui ne se contente pas *de chercher un job mais vous avez la forte ambition de "prendre"* des responsabilités de management : c'est votre objectif. Vous avez une personnalité déjà affirmée, vous sentez poindre en vous ce besoin de manager des projets et des équipes. Vous êtes prêt à vous engager sur un contrat d'objectifs.

Vous recherchez des projets ambitieux.

A la base, vous avez de bonnes connaissances des technologies de la microélectronique et si possible une première expérience en Front-End. Vous parlez anglais. Votre programme d'intégration consistera à tenir différents postes (process, production, contrôle, suivi de produits, *équipements...).*

Contactez-nous.

Nous avons actuellement **plusieurs postes de ce type à pourvoir** chez de grands noms du semiconducteur dans le **SUD-EST** de la France

SEMICONDUCTEURS
Depuis 5 ans l'industrie du semiconducteur et ses équipementiers recrutent fortement

MENWAY Consultants
25 rue Pierre Sémard - 38000 Grenoble
e-mail : communod@menway.com
http : www.menway.com
Fax : 04 76 21 71 29
Le cabinet de la microélectronique

MEN WAY CONSULTANTS

IDDF CORPORATE

COORDINATEUR SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT / QUALITÉ

Rejoignez notre Siège Européen et participez au développement de notre première usine française de production de polypropylène expansé située à Estrées Saint-Denis (60)

Rattaché au Directeur des Opérations Européennes, vos principales activités seront :

- Faire vivre le système Qualité ISO 9002.
- Obtenir la certification QS 9000.
- Obtenir la certification ISO 14001.
- Contribuer au développement *d'une culture* Sécurité / Environnement / Qualité.

La réussite dans ce poste suppose :

- Une connaissance de ces domaines acquise par un enseignement supérieur technique.
- Une expérience professionnelle réussie dans ces fonctions au sein d'un environnement industriel.
- La pratique de SPC / SOC.
- *La maîtrise complète* de l'anglais et du français.
- Une familiarisation avec l'outil informatique, notamment Office 95.

Votre sens de l'organisation, votre réactivité, votre autonomie et vos qualités relationnelles seront votre meilleur atout.

Envoyez votre CV + une lettre (en anglais) à Mlle Jacqueline Kaczor, JSP International, BP 43 - 60190 Estrées Saint-Denis, sous la réf.: SEQ 97. Merci de préciser dans votre lettre en quoi votre candidature répond aux exigences du poste.

SCLE

CHEF de PROJET

bilingue ITALIEN
CATENAIRES et SOUS-STATIONS

• FILILIALE d'une Multinationale, 700 salariés, CA 400 MF, nous sommes un des Leaders de l'ELECTRIFICATION FERROVIAIRE, certifiés ISO 9001. Déjà implantés dans 5 Pays d'EUROPE, nous consolidons notre position en ITALIE.

Interlocuteur privilégié du CLIENT, vous coordonnez l'action des 20 spécialistes Français et Italiens intervenant sur ce Projet d'ELECTRIFICATION FERROVIAIRE. Sur le site, vous avez la pleine Responsabilité Financière et Technique de ce premier marché de CATENAIRES et SOUS-STATIONS : Gestion du Budget, respect des Procédures Qualité et Sécurité, suivi du Chantier et des délais... en relation avec le BE et les Services du Siège à Toulouse.
Vous devrez fédérer les compétences des équipes pour la réussite de ce CHANTIER.

Diplômé d'une ECOLE d'INGENIEURS ELECTRO-MECANICIENS, 35-45 ans, vous PARLEZ l'ITALIEN, et vous l'écrivez. Vous bénéficiez d'une expérience en GESTION de PROJET, idéalement sur des travaux CATENAIRES, SOUS-STATIONS...
Votre rigueur intellectuelle, vos qualités relationnelles avec notre client et nos partenaires italiens seront appréciés. Vos résultats vous assureront des perspectives d'évolution. ANGLAIS vivement souhaité. Pendant la durée du PROJET, il faut résider près de MILAN.

Merci d'envoyer Lettre MANUSCRITE, (photo), CV, en indiquant le SALAIRE ANNUEL Brut souhaité, sous M 7112 (sur l'env.) à Marie-Françoise LAUTREC LEPY • Conseil en Recrutement • 27 rue Perchepinte 31000 Toulouse. *Premiers Entretiens à PARIS / MILAN / TOULOUSE.* TOTALE DISCRÉTION ASSURÉE.

• Marie-Françoise LAUTREC LEPY

Schlumberger

Diriger notre Service
d'Ingénierie Électrique

Au sein de Schlumberger, **Sedco Forex** fournit aux grandes compagnies pétrolières des services de forage en mer et à terre. Ses équipes, mobilisées 24 heures sur 24 partout dans le monde, disposent d'une importante flotte de navires à positionnement dynamique, de semi-submersibles, de plates formes auto-élévatrices, de tenders et d'appareils de forage à terre.

Nous recherchons le responsable de notre Service d'Ingénierie Électrique, basé à **Montrouge (92)** et chargé de concevoir, réaliser, installer et maintenir nos systèmes électriques et électroniques.

Vous avez une solide connaissance :

- des systèmes DC et AC (1000/3000 KW),
- des générateurs électriques diesel et des systèmes de distribution et de contrôle associés (600 à 6 600 V.),
- des systèmes de contrôle et d'automatismes utilisant PLC ou des ordinateurs multiplexés,
- de l'*instrumentation de contrôle et des interfaces utilisateur.*

Parfaitement bilingue anglais/français, vous possédez les qualités d'animation, de communication et d'initiative nécessaires à votre réussite dans ce poste d'encadrement d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau, impliquant de nombreux contacts dans l'entreprise aussi bien qu'avec nos clients et nos sous-traitants.
Vous êtes prêt à de fréquents déplacements et à une évolution professionnelle ouverte sur des responsabilités au sein de nos unités à l'étranger.

Ingénieur diplômé d'une grande école (SUPELEC)

Vous avez 5 à 7 ans d'expérience industrielle dans un domaine proche (forages pétroliers, industrie navale...).

Vous souhaitez donner à votre *carrière une réelle orientation* internationale.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et phot) sous la référence SDB/6325, à la Direction du Personnel

**Schlumberger Services Techniques Sedco Forex
50, avenue Jean Jaurès
BP 599
92542 Montrouge Cedex.**

هكذا من الأصل

Rejoindre Hewlett-Packard ? Il est temps de vous faire plaisir…

HP en France : responsabilité mondiale pour les PC, pour les Réseaux et Telecoms,… insolite ?

En région parisienne, à Grenoble, à Lyon, les entités commerciales et industrielles de Hewlett-Packard constituent une tour de contrôle planétaire pour cinq lignes de produits. Une activité de plusieurs milliards de dollars. De plus, les sites accueillent des directions européennes, notamment le Support et un des plus importants centres de recherche appliquée de la compagnie en dehors des Etats-Unis. Avec 4 000 professionnels de 33 nationalités, les métiers mis en œuvre par ce pôle de compétences se retrouvent sur les autoroutes de l'information. La force de HP en France est d'inventer les technologies qui vont changer la vie : commerce électronique, télé-travail, enseignement à distance…

EURO RSCG PHOTOS : A. BEAUVAIS

Technical Marketing Engineers

Au sein du département Marketing de la division "Commercial Desktop Computing", *vous contribuez au développement des produits en étant* entièrement responsable de leur supportabilité. Vous développez et mettez en place la stratégie mondiale de support produits (maintenance, process de réparation, plan de supports, documentation…). Vous définissez l'information technique nécessaire aux utilisateurs et aux *organisations de support* clients. Vous analysez les besoins et attentes des utilisateurs et proposez les évolutions nécessaires à leur satisfaction. Vous contribuez ainsi, par votre expertise de l'assistance clients, à la résolution des problématiques techniques liées à l'avant-vente ou à l'après-vente.
*Issu d'une école d'ingénieurs et/*ou MBA, vous avez entre 3 et 5 ans d'expérience, votre maîtrise concrète du support produit dans la micro-informatique est un must. Faisant preuve d'une ouverture internationale, vous avez une forte capacité d'analyse ainsi qu'un bon potentiel relationnel et le sens du service. Anglais impératif. Le poste est basé à Grenoble.

UNE EXCELLENTE OPPORTUNITÉ POUR DES PROFESSIONNELS DU MARKETING TECHNIQUE
300 KF +



Laissez-vous surprendre et découvrez une compagnie qui ne confond pas rigueur et austérité. HP n'est pas né en Californie pour rien. Créativité, richesse des échanges et respect pour chacun ne se démentent pas dans une culture où la technologie n'est pas une fin en soi. Un environnement idéal pour se faire plaisir…

Pour plus d'informations sur HP, les postes, les projets, les technologies :
http://www.france.hp.com/emplois
Pour postuler, merci d'adresser votre candidature sous réf. LM/1197/TME soit par le web, soit par courrier, à :
Hewlett-Packard - Service Recrutement - 38053 Grenoble Cedex 09.

HEWLETT PACKARD

Chef de projet informatique

Des compétences techniques, une ouverture internationale

evian

3,3 Mds de F de CA, 1 600 personnes, une expansion constante *sur le marché français* avec ses marques : Evian, Badoit, Salvetat, et toujours en position de leader mondial de l'exportation d'eaux minérales.

Au sein de notre direction informatique, vous prendrez en charge le développement et la mise en œuvre de projets innovants en gestion commerciale export.
Interlocuteur privilégié de nos filiales européennes, vous serez une force de proposition en termes d'organisation et d'évolution de notre système d'information. Vous en assurerez la conception et la mise en œuvre. Vous coordonnerez l'action de nos prestataires de service et serez le garant de la fiabilité et de la pérennité de nos applications.
Diplômé d'une école d'ingénieurs ou d'une MIAGE, vous avez une première expérience de 4 à 5 années minimum qui vous a permis de développer vos qualités relationnelles, votre réactivité et d'acquérir des connaissances fonctionnelles en gestion commerciale (environnement AS 400 et micro).
La maîtrise de l'anglais est indispensable pour ce poste qui implique des déplacements à l'étranger.
La réussite dans cette fonction vous ouvrira de larges opportunités au sein de notre groupe.

Poste basé en région parisienne (Bourg-la-Reine).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 45A3230/7M à notre conseil, etap, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE **DANONE**

MÉDIA SYSTEM

---

l'ESIGETEL

ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS EN INFORMATIQUE ET GENIE DES TELECOMMUNICATIONS

RECRUTE
DEUX ENSEIGNANTS CHERCHEURS

- En Réseaux et Protocoles (TCP/IP, RNIS, X25, ATM, Frame Relay...)
- En Architecture des Réseaux (LAN, MAN, WAN, réseaux optiques...).

UN INGENIEUR

Responsable de l'organisation des Enseignements et chargé de la Formation Continue.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions avant le 12 décembre 1997
à la Direction des Etudes de l'ESIGETEL
1, rue du Port de Valvins - 77215 AVON

ESIGETEL

NOUS DÉVELOPPONS, FABRIQUONS ET COMMERCIALISONS, DANS LE MONDE ENTIER, DES ANTENNES DE RADIOCOMMUNICATION. NOUS SOMMES CERTIFIÉS ISO 9001 ET EMPLOYONS 200 PERSONNES RÉPARTIES SUR 3 SITES DONT 1 EN G.B. NOUS RECHERCHONS NOTRE

RESPONSABLE SYSTEME D'INFORMATION

Nous utilisons et avons su adapter différents applicatifs modernes de la micro-informatique mais nous devons réaliser les synthèses qui s'imposent et installer de nouveaux outils. La mise en place d'une G.P.A.O. est le besoin le plus clairement identifié et le plus immédiat mais l'amélioration des autres moyens communs de gestion est souhaitable. *Vous devez collaborer à l'établissement du plan directeur, recenser les besoins, puis* élaborer les budgets nécessaires. Vous initierez les actions et serez garant de leur efficacité dans toutes les phases, allant même jusqu'à prendre en charge certaines opérations courantes. Vous avez une formation d'INGENIEUR ou ESC. Vous avez une excellente approche métier, acquise au cours d'une expérience de 4 à 5 ans en industrie et vos connaissances en informatique de gestion sont opérationnelles. Une expérience identique est vivement souhaitée. Anglais indispensable. Voyages très fréquents. Résidence Région Parisienne.

Adressez lettre, CV, photo et salaire actuel à EUROMESSAGES - 78 bd de la République 92514 Boulogne Cedex *en précisant la référence CL687474 sur l'enveloppe.*

RÉPONSE

No wonder we're smiling. We're doing the best work of our careers.



Don't be misled, this is serious stuff we're doing here. Like DUV, pattern recognition, and processing terapixels at hundreds of gigaflops. And that's only some of the amazing technology we pursue in order to *deliver the semiconductor industry's* most comprehensive and powerful yield management solutions. From incoming bare wafer inspection to final yield assessment, IC manufacturers the world over rely on KLA-Tencor to maximize yields. No small challenge, to be sure. But when the work's *this compelling, there's never a dull moment.*

More to smile about ... meet with us online or in person!
We've made it easier for you to speak with KLA-Tencor hiring managers about jobs in the USA, UK and Europe. Choose either the convenience of our Global Online Open House on November 18 & 19 at **www.onlineopenhouse.com/kla-tencor** – or apply for your chance to meet with us in person on our "European Tour" held concurrently.

KLA-Tencor is recruiting for positions worldwide including software engineering and other technical positions in the United States, and technical field positions in Europe and the UK. Ideal candidates should *have a background in mechanical* engineering, electrical engineering, computer science, optics, physics or mathematics. Experience in the semiconductor, software or microelectronics industries preferred.

Fluency in English is a plus. VISA assistance may be provided. Learn more about our exciting opportunities in the USA and worldwide, as well as our technology and outstanding compensation package. Your letter of interest or curriculum vitae is welcomed by *our Consultants* under the **ref. K/MO** at **LBW - TMP Worldwide**, 42 Rue Laugier, 75017 Paris France.

KLA-Tencor
Here's where it really gets interesting.
www.kla-tencor.com

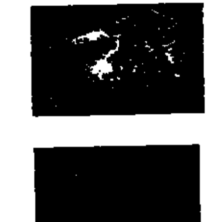
هكذا من الأصل

Direction le futur

Dassault Systèmes, l'entreprise qui accompagne ceux qui veulent aller plus loin.



Jeunes diplômés grandes écoles



Automobile, aéronautique, architecture, espace, produits de grande distribution… Dassault Systèmes a su naturellement s'imposer comme leader mondial de la Conception et de la Fabrication Assistée par Ordinateur.
Prochain moteur d'Ariane, nouveau prototype BMW ou future usine Chrysler, avec nous l'imagination dépasse la réalité. Il n'y a pas mieux pour exprimer sa créativité : 1 200 personnes, une croissance ininterrompue de 30 % par an et un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs dont 82 % réalisés à l'exportation.
Avec nous participez à la création des produits du futur. Disposant d'un des plus importants budgets de Recherche et Développement sur son secteur, vous accédez aux dernières générations des technologies de pointe.
Par son architecture ouverte et modulaire, CATIA-CADAM est un fabuleux champ d'expérience que les 9 000 entreprises les plus compétitives dans le monde partagent avec nous.
Conception surfacique et mécanique, design, commande numérique, analyse, simulation… Entrez avec nous dans le troisième millénaire. Votre esprit visionnaire, votre intuition pertinente nous intéressent. Que vous participiez à la définition de nouvelles fonctionnalités, que vous interveniez sur des applications métiers ou que vous implémentiez CATIA-CADAM dans des processus industriels, avec nous vous êtes là où l'avenir se décide.

Ingénieur de développement

Ingénieur débutant, grandes écoles (Mines, Centrale, X, SupAéro, Télécom…), votre maitrise des techniques orientées Objet, des réseaux neuronaux, des mathématiques avancées, du multimédia mettront vos clients en pôle position.

Ingénieur support client

Ingénieur grandes écoles (ENSAM, ESTACA, ENSI mécanique, INSA, CESTI...), débutant ou expérimenté, votre connaissance des contraintes et enjeux de nos marchés (automobile, aéronautique…) permettront à nos clients de prendre, là encore, une longueur d'avance.

Pour en savoir plus, téléphoner du lundi au vendredi de 9 h à 17 h au 01 41 38 17 17 en précisant la référence 470.

DASSAULT SYSTEMES



MEDIA SYSTEM

SFAC

PARIS ETOILE

La SFAC 900 personnes, plus de 2,4 Milliards de Frs de CA en 1996 - est une des sociétés du groupe EULER, plus de 2200 collaborateurs, répartis en Europe et aux USA, 5 Milliards de Frs de CA, numéro 1 mondial sur le marché de la protection et la gestion du compte-clients des entreprises. Nous recherchons, dans le cadre de schémas directeurs ambitieux un

Manager Systèmes/Réseaux,

mobilisez votre équipe autour d'un projet d'envergure.

De formation INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, vous maîtrisez l'anglais en tant que langue de travail et avez, à 30/35 ans environ, une expérience significative de la fonction "Systèmes/Réseaux" dans un environnement IBM, CICS, DB2, Client/Serveur, UNIX, NT, Oracle.

RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE D'ENVIRON 12 PERSONNES pour la mise en place, l'évolution et la cohérence de l'architecture matérielle et logicielle de nos moyens informatiques, VOUS PARTICIPEZ ACTIVEMENT AUX RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DE NOTRE INFORMATIQUE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL.

La diversité et la complexité de nos projets, nécessitent des TALENTS D'ORGANISATEUR, des COMPÉTENCES MÉTHODOLOGIQUES et le GOÛT DE LA PERFORMANCE.

Si vous êtes tout aussi motivé par l'organisation, le management et la technique, merci d'envoyer lettre, CV, prétentions et salaire actuel sous référence GR97 à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.

Publipanel

InvestmenT banKING

Developers, Architects and Project Managers

Can you deliver real business value?
Are you capable of actually implementing your promises?
Do you have what it takes to build the next generation of global investment banks?
At Dresdner Kleinwort Benson, we are building the future of Investment Banking. Clearly, we need an elite band of IT people who will work with the business to get us there. We need people who have the hightest intellectual stamina, exceptional technological implementation skills and better business knowledge than the average business expert.
Fundamentally, we need people who will get the job done regardless of any obstacle placed in their path. They will do this in pursuit of the ultimate vision of building the next generation of investment banking from a personal standpoint.
To get down to specifics, we need people who are operating right at the leading edge of techniques such as these:-
Java, Bongo, IIOP, Visual Studio, C++, ActiveX, CORBA, DCOM, Orbix, Versant
We can't promise you an easy life, let alone a predictable one (if you're the sort of person we're looking for, we don't imagine you'll be interested in either). But we can offer you the chance to work alongside true luminaries in the application of IT to investment banking. The chance to succeed in projects that have the eyes not just of the bank but of the whole banking and IT sectors trained on them. The chance to erase any time lag between the contribution you make and the reward you receive. The chance, in the ultimate analysis, to achieve what you know you're capable of and to receive what you deserve.
The sooner you send us your c.v., the sooner we can get things moving for you. Nooneh Karapetian, Kleinwort Benson Limited, PO Box 560, 20 Fenchurch Street, London EC3P 3DB. Fax 0171 956 8464. E-mail karapen@kben.co.uk.

Dresdner Kleinwort Benson

AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Cet important Centre Informatique Lyonnais, lié à un organisme national, est aujourd'hui en pleine mutation. L'évolution d'un système propriétaire vers une exploitation éclatée et distribuée, l'utilisation de technologies modernes et le souci permanent de placer le client au centre de l'organisation le conduisent à créer le poste de

Responsable communication qualité

Rattaché à la Direction Générale, vous avez pour mission de définir et mettre en œuvre le plan Qualité du Centre, aussi bien pour le développement que pour la production, et de proposer de nouvelles méthodes de travail. Parallèlement, vous engagez les actions de communication, internes et externes, décidées par la Direction et en suivez la réalisation concrète sur le terrain.

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure (ingénieur ou équivalent), vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 années de cette fonction, dans une organisation orientée vers le service. Une parfaite connaissance de la démarche et des outils de la Qualité est indispensable. Diplomatie, sens relationnel, autorité naturelle et rigueur sont des atouts indispensables pour mener à bien notre évolution vers l'homologation ISO 9000.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae), sous référence 12-70291, à notre Conseil ONOMA, Tour Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

Onoma
GROUPE COURTAUD

هكذا من الأصل

Informatique - Réseaux Télécommunications

CONDUIRE L'EXCELLENCE DE NOS SERVICES



Avec un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards $, Bay Networks est leader mondial de solutions d'interconnections de réseaux. Employant plus de 6000 personnes dans le monde, dont plus de 1100 ingénieurs, Bay apporte un service-client et un support technique inégalables. En 1996, Bay a investi plus de $ 200 million en recherche et développement, soutenant ainsi son engagement total envers les besoins de connectivité des enterprises, des fournisseurs de services et des opérateurs de télécommunications. Les postes à pourvoir sont la preuve de l'engagement de Bay Networks envers sa clientèle.

Manager du Centre de Solutions Techniques
SOPHIA ANTIPOLIS – ALPES MARITIMES

- Animer une équipe de plus de 40 ingénieurs de haut niveau et *spécialistes produits du Centre de Solutions Techniques*, base à Valbonne. Faire de l'offre de support-client apres-vente un elément de compétitivité.
- Assurer un avantage sur la concurrence en offrant un support-client après-vente multi-produits de haute qualité.
- Gerer et developper de façon proactive les laboratoires et installations de Centre de Solutions Techniques qui offre à ses clients en Europe, Moyen-*Orient et Afrique (EMEA) une assistance par teléphone et sur site.*
- Un rôle clè nécessitant à la fois une experience téchnique orientée clients d'un manager ayant des qualites de leadership et de gestion du potentiel humain pour motiver et developper une équipe en expansion. Son évolution se fera au sein d'un environnement exigeant, nécessitant une crédibilité technique dans les technologies des réseaux de données/ télécommunications. Une connaissance parfaite de l'anglais est *indispensable*. Ref TSCM/LM

Responsable de l'équipe de consultants
SOPHIA ANTIPOLIS – ALPES MARITIMES

- Assurer la croissance de la fonction Consulting Technique sur l'ensemble de la *region* EMEA *avec une équipe de Consultants* réseaux évoluant sur le terrain.
- Gérer les relations clients en garantissant la prestation et la qualité des Services, incluant la conception, la sécurité, l'intégration et l'administration de réseaux.
- En collaboration avec les équipes de ventes, de développement commercial et de service clientèle, croître et introduire une nouvelle *gamme de services réseaux* à *haute valeur ajoutée.*
- Un poste de haut niveau exigeant un haut calibre technique dans le domaine des services: un décisionnaire stratégique fort d'une expérience confirmée en gestion de project et management: une connaissance approfondie des produits/services de réseaux ainsi que de solides qualités de communication et de présentations, et un anglais courant sont indispensables. Ref EPM/LM

Responsable des Centres de Formation Agrées
SOPHIA ANTIPOLIS - ALPES MARITIMES

- Une création de poste pour mener et augmenter les programmes de *formation technique en EMEA, au sein de Centres de Formation* Agrées par Bay (CFA).
- *Plannifier* et lancer des *programmes* CFA, augmenter le nombre de cours sur les produits et technologies Bay.
- Identifier et sélectionner des organismes compétents pour créer des partenariats avec les CFA, en s'assurant que celles-ci offrent une formation de qualité répondant aux normes de satisfaction-clients.
- Une opportunité variée et stimulante pour un professionnel de la formation technique, qui pourra développer les programmes de *formation des CFA de Bay en tant qu'ouril promotionnel* puissant. Une expérience en services formation technique est indispensable ainsi que des compétences confirmées en gestion et plannification. Anglais courant indispensable. Ref: EPM/LM

Ces postes bases a Sophia Antipolis offrent une rénumération intéressante comportant une partie variable et des contributions aux frais de déménagement.
Merci d'envoyer une lettre citant la référence correspondance avec CV complet en anglais à Jerry Wright -
Jerry Wright. Prism Executive Recruitment. Knyvett House. The Causeway. Staines. Middlesex, TW18 3BA. Grande-Bretagne.
Tel: 01784 898615 Fax: 01784 898645 Courrier Electronique: jwright @prismrec.co.uk



Filiale française (150 personnes, leader sur son marché) d'un groupe international de conseil (11 Mdf de CA), nous recherchons dans le cadre de notre très forte croissance un :

Ingénieur Télécoms à Fort Potentiel

92 **H/F**

Vous souhaitez profiter d'un marché en plein développement en liaison avec les décideurs des groupes et PME du secteur des télécoms.
Après une période de formation à nos méthodes, vous développerez votre portefeuille de clients, à partir de contacts existants et en vous appuyant sur notre notoriété.
Vous mènerez, en toute autonomie, vos propres missions et serez en charge du développement de notre activité dans le secteur des télécoms.

De formation ingénieur ou universitaire à dominante télécoms, vous possédez une expérience de 1 à 3 ans comme Ingénieur d'Affaires ou Ingénieur Commercial dans le secteur. En échange d'un fort investissement personnel, nous vous proposons des perspectives d'évolution réelles et une rémunération attractive.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Fabrice Lacombe, Michael Page Ingénieurs & Productions,** 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, de **taper votre CV sur le 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence FLI19019.

MP

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

Une nouvelle dimension pour votre carrière

Filiale européenne à taille humaine d'un groupe international puissant (16 000 personnes), nous concevons, développons et installons chez nos clients industriels de l'agro-alimentaire des systèmes automatisés d'emballage et de conditionnement. Afin de renforcer la maîtrise de nos systèmes d'information, nous recherchons notre :

Responsable des Systèmes d'Information

À la tête de notre service informatique du siège social, basé à Châteauroux (36), vous avez la responsabilité de la gestion et du suivi des projets informatiques.
Vous aurez *notamment* pour mission de définir les compétences et moyens *nécessaires* pour :
- mettre en place en 2 ans un progiciel intégré (JDE),
- préparer le passage à l'an 2000 et la gestion *financière en Euro,*
- élaborer le Plan Informatique dans le cadre du plan à 5 ans de l'entreprise.

Rattaché directement au DAF, vous serez également le correspondant du service informatique européen de notre groupe. Interlocuteur de différents services de l'entreprise vous devez comprendre le langage des utilisateurs pour les aider à définir leurs besoins.

Vous participerez à l'élaboration du plan annuel informatique. Enfin, vous élaborerez et proposerez la mise à niveau des connaissances informatiques de chacun (formation,...).
De formation supérieure Bac + 5 (École d'Ingénieurs ou Commerciale) vous maîtrisez parfaitement à 35/40 ans les techniques de traitement de l'information et les nouvelles technologies de communication.
Vous avez 10 ans d'expérience dans l'informatique vous ayant permis de connaître les systèmes AS 400, les réseaux Micro *(100 postes dans notre société)* et les connections en reseau (si possible en Europe où aux États-Unis).
Homme ou femme de dialogue, vous êtes rigoureux, méthodique et passionné.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

mead

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo *et rémunération souhaitée) sous réf.RS/M à M. GENIER*
MEAD EMBALLAGE - BP 205 - 36004 CHÂTEAUROUX CEDEX.

Mead, une nouvelle dimension pour l'emballage.

Fonction commerciale

Chef de marché France
(réf. CMF/LM)

Chef de marché export
(réf. CME/LM)

Notre groupe industriel de dimension internationale (4,6 milliards de francs de CA, 5 200 personnes) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan.

Vous êtes chargé d'assurer auprès de nos clients la promotion de produits *techniques destinés à l'armement pour les marchés France ou export*, suivant le poste.

Placé sous l'autorité du Directeur commercial de l'activité, vous disposez d'une grande autonomie pour suivre l'élaboration de l'offre technique et préparer la proposition commerciale.

Vous participez à la négociation des contrats commerciaux et vous vous assurez du bon déroulement des différentes étapes.

Vos connaissances acquises sur le terrain vous permettent d'apprécier la situation du marché (clientèle et concurrence) pour définir les objectifs et participer à l'élaboration de la stratégie.

Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs (Bac + 4), vous avez acquis, à 35 ans environ, une expérience commerciale confirmée, acquise dans la vente de produits techniques.

Vous avez un très bon relationnel, vous appréciez le travail en équipe et vous maîtrisez l'anglais.

Pour le poste de chef de marché export, la maîtrise d'une deuxième langue (allemand, espagnol, russe...) est un atout.

Ces postes sont basés en région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) en précisant la référence du poste choisi, à Press emploi, 26 rue de Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM



Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

هكذا من الاصل

Carrières internationales



Sykes Enterprises Incorporated (SEi), un des leaders mondiaux dans le secteur de la gestion d'informations et de l'assistance technique sur logiciels par téléphone, a élargi, au cours des quatre dernières années, son implantation mondiale avec l'ouverture en Europe de 5 centres d'assistance informatique par téléphone et le recrutement de 1 000 employés à travers l'Europe. SEi poursuit son expansion en Europe avec l'ouverture d'un centre d'assistance informatique par téléphone en région parisienne pour lequel nous *recrutons* pour les *trois* postes présentés ci-dessous.

Service clients/call screeners

Le candidat à ce poste doit posséder les aptitudes suivantes :
- Une voix agréable au téléphone.
- Une attitude orientée vers la satisfaction du client.
- Expérience *minimum* des ordinateurs (niveau utilisateur).
- Flexibilité au niveau des horaires.
- Résistance au stress.
- Connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.
- Travail d'équipe.

Techniciens pour assistance technique par téléphone

Les candidats à ce poste doivent posséder les aptitudes suivantes :
- Connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères en plus de la maîtrise orale et écrite de l'anglais.
- Niveau baccalauréat ou BTS dans le domaine de l'informatique ou de la technique.
- Maîtrise des systèmes d'exploitation MS DOS, MS Windows ou Macintosh.

Professionnel I.T. pour département MIS

Le candidat à ce poste doit posséder les aptitudes suivantes :
- Connaissance approfondie d'applications logicielles telles que bases de données, feuilles de calcul, traitement de texte, etc.
- Connaissance du langage SQL, ODBC, et du protocole, TCP-IP.
- Connaissance approfondie des systèmes d'exploitation Windows 95 et Windows NT.
- Connaissance des réseaux recommandée.
- Une expérience au niveau des PBX est un plus.

Si vous êtes intéressé(e) et si vous possédez l'expérience ou les aptitudes demandées pour l'un de ces postes, envoyez-nous votre curriculum vitae et une lettre de motivation en anglais par courrier, e-mail ou fax en précisant le poste qui vous intéresse.

SEi, Service des Ressources Humaines
Orlyplein 85, 1043 DS Amsterdam – Pays-Bas
Fax # : + 31-20-681-2634
e-mail : hr@nl.sykes.com

SAP AG, headquartered in Walldorf near Heidelberg, is the world's leading supplier of standard application software. The company employs more than 11,000 people and is currently represented by subsidiaries and affiliates in 41 countries worldwide. SAP's products, R/2 and R/3, are modular application systems covering the main application areas of financial accounting, logistics and human resources management. They are designed for use in companies of all sizes and in a range of different industrial sectors.

The Public Sector is one of SAP's fastest growing markets!

With dusty, sluggish government offices rapidly becoming a thing of the past, many public administrations – including local authorities, federal and state agencies and ministries, universities and other non-profit organizations – are using our R/3 product to get their business processes up to speed. The public sector is undergoing major reforms worldwide. SAP aims to set global standards for the use of business-process-oriented software in this market segment and expects above average expansion here in the future.

Help us meet the

Challenges of the Public Sector

We are looking for employees for the areas:

Software Development and Information Development
- Designing and enhancing our integrated funds management and human resource management systems for the public sector.
- Modelling business processes.
- Developing documentation and information for publication on the Internet.

Quality Management and Development Support
- Ensuring the quality of the software throughout the design and test phases up to production operation.
- *Providing technical customer support for problems.*
- Creating automated test procedures and carrying out tests.

Product Management and Consulting
- Analyzing and solving business-related and technical questions for customers regarding the use of the SAP system.
- Participating in product design and planning together with customers and the development team.
- Providing support for strategic customer projects.
- Holding training courses.

Initially, you will be based in Walldorf, Germany. You will later have the opportunity to work on projects in the USA, Asia and Europe.

We expect:
- An above average university or technical college degree.
- Sound knowledge of PC applications or comparable packaged business software is an advantage.
- Relevant work experience is advantageous.
- Good command of English; other languages desirable.
- ... implementation of business concepts.
- ... disciplines; outstanding commitment.
- ... customer-oriented approach.
- ... ment area should have programming experience; applicants for the consulting area must be willing to travel.

- ... in one of the world's leading technology enterprises that is continuously expanding.
- ... atmosphere in a young team.
- ... continuous personal development and subject-related training.
- ... benefits.

... send us your complete application documentation marked "Le Monde/530/Public Sector". If you have any questions please contact Stefan Müller (tel.: +49 62 27/34-21 90). Company/application information is available on the Internet at http://www.sap.com



SAP AG
P. O. Box 1461 • 69185 Walldorf • Germany

Opportunities in the world's leading provider of standard application software.





LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL À TURIN (ITALIE), recherche des candidats qualifiés pour le poste de

DIRECTEUR DU PROJET de l'Ecole des Cadres des Nations Unies

L'école des cadres des Nations Unies est un projet de formation, créé à l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies. Ce projet a pour objectif de promouvoir une meilleure coordination entre les principaux programmes du système des Nations Unies (maintien et rétablissement de la paix, développement économique et social) et de renforcer les compétences et capacités de gestion en appui au processus de réforme en cours. La mise en oeuvre et l'administration du projet ont été confiées au Centre international de formation de l'*Organisation internationale du Travail (OIT) à Turin (Italie)*.

Le titulaire du poste assumera la direction et la gestion du Projet de l'Ecole des cadres des Nations Unies. Il/elle travaillera dans un environnement international et assurera : 1) le développement et la réalisation des nouveaux programmes de formation destinés au personnel des Nations Unies et aux partenaires sociaux, gouvernementaux et non gouvernementaux ; 2) l'organisation et le développement du travail en réseau et de modalités de collaboration avec les institutions concernées au sein ou en dehors du système des Nations Unies ; 3) la promotion du Projet de l'Ecole des cadres auprès d'utilisateurs potentiels au sein des Nations Unies, des Etats Membres et des acteurs non gouvernementaux ; 4) la conception et la mise en oeuvre d'une stratégie à long terme de mobilisation de ressources ; 5) une liaison efficace avec les institutions du système des Nations Unies.

Qualifications : Le candidat devra être titulaire d'un diplôme universitaire de haut niveau - ou son équivalent - en sciences sociales, administration publique ou gestion d'entreprise, et devra bénéficier d'une expérience *professionnelle d'au moins 10 ans* dans le secteur public ou privé ; il/elle devra posséder une expérience de travail pratique en matière de coopération multilatérale pour le développement et une connaissance approfondie des travaux du système des Nations Unies et de ses mécanismes intergouvernementaux. Il/elle devra être à même de diriger et de gérer l'équipe du Projet de l'Ecole des cadres ainsi que son réseau de collaborateurs et faire preuve de la compétence *nécessaire dans les domaines des communications*, des relations publiques et de la collecte de fonds.

Le poste requiert également une compréhension approfondie et des aptitudes avérées dans le domaine de la formation et de l'apprentissage.

Le candidat doit parler l'anglais couramment et posséder une excellente connaissance du français et/ou de l'espagnol. La connaissance d'une troisième langue officielle constituerait *un avantage*.

Le recrutement au grade D2 de l'échelle des traitements des Nations Unies, basé à Turin, s'effectuera au moyen d'un contrat plein temps de durée déterminée (jusqu'à deux ans), renouvelable, et comprend une rémunération et des avantages intéressants.

Les candidatures accompagnées d'un CV et d'une brève lettre de motivation, doivent être adressées à l'Administrateur du Personnel, Bureau du Personnel, ***Centre International de Formation de l'OIT****, Corso Unità d'Italia 125, I-10127 TURIN, ITALY. Fax : 3911 / 693 6699. Date limite de dépôt des candidatures : 30/11/97.*

Le Centre de Turin applique l'égalité des chances en matière d'emploi.

Our client is the brand new European Service Center of a major US Multinational, based in Holland. The company strives to be the best in its line of business and invests in continuous improvement of its processes. The Service Center Europe provides professional services to the local management regarding: IT, finance, customer support, and purchasing. For the Business Unit Financial Controls we are looking to recruit an ambitious

Senior Financial Analyst

INTERNATIONAL CAREER

In this position you will report to the Team Leader Financial Accounting, Analysis & Reporting. You are responsible for financial reporting which includes statutory financial reporting and responsibility reporting for one of our European entities. You ensure compliance with *US GAAP, local and tax accounting policies. The financial reports and* analyses should enable internal and external users to assess the financial results and status of the respective entity.

To be successful in this role, you will need to have
- graduate degree in finance or accounting
- three to five years accounting experience in an international - preferably American - environment
- knowledge of US GAAP
- *in-depth knowledge and experience* of Dutch, French or Belgian statutory accounting requirements
- computer literacy and willingness to travel
- "hands on" personal style with strong analytical thinking
- team spirit and excellent interpersonal skills
- fluency in English; knowledge of French or Dutch
- age: 28 - 32

Achievers will enjoy interesting career opportunities in Finance on a pan-European level as *well as a good compensation package.*

If you feel you have the qualities to meet this challenge, please write a detailed English CV and covering letter to Celeste J.M. Reijnen or Jolanda M.C. Bijl of Pantapasin International, PO Box 63047, 3002 JA Rotterdam, quoting reference SFA-F154. Telephone +31 (0)10 - 425 25 20; fax +31 (0)10 - 476 99 15. Our discretion is unconditional.

Pantapasin International combines more than ten years of Search & Selection experience with a network of research professionals, able to identify candidates for (international) clients in the Benelux, the United Kingdom, Germany, France and Italy.

PANTAPASIN INTERNATIONAL
EXECUTIVE SEARCH & SELECTION

هكذا من الأصل

Carrières internationales

Consultant / Chef de Projet
Finance et Comptabilité

Si vous souhaitez travailler en Suisse, rejoignez-nous en rubrique Conseil & Audit

Norman Parsons  ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW



de MONTLHÉRY . . . à VARSOVIE.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Notre société, filiale du groupe MONNOYEUR, 4.500 personnes, 7 milliards de francs de C.A., est l'agent général en France des moteurs CATERPILLAR.

Elle intervient également en Pologne, Algérie et Roumanie. Elle est spécialisée dans l'installation de moteurs et de groupes électrogènes.

■ Avec l'appui d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens fortement motivés, vous recherchez des nouveaux donneurs d'ordre industriel, vous concevez et êtes responsables de la réalisation de centrales d'énergie électrique et de cogénération clefs en main ou d'applications industrielles et marines, pour les moteurs CATERPILLAR. Vous négociez les contrats de ventes et de maintenance et assurez la rentabilité de votre activité.

■ Après 18 mois (environ) en poste en région Ile-de-France, la connaissance de notre métier et votre réussite vous permettront de prendre un poste de manager à l'étranger.

■ De formation Ingénieur en thermique ou électrotechnique, vous avez une première expérience de responsable de projet ou chargé d'affaires dans le domaine des moteurs industriels, groupes électrogènes ou cogénération. La maîtrise de l'anglais est indispensable et celle du polonais est souhaitée.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V. détaillé et photo à
BERGERAT MONNOYEUR ENERGIE
B.P. 202 - 91311 MONTLHERY Cedex.

DIRECTEUR DE PRODUCTION À MEXICO

Ce groupe français, coté en Bourse, fabrique des pièces plastiques injectées en grandes séries destinées à la grande consommation. Le niveau d'exigence de qualité, de respect des délais et de compétitivité en termes de prix de ses clients est constant.

Le directeur d'usine français cherche à renforcer son équipe en intégrant dans la filiale mexicaine du groupe un ingénieur pour prendre en charge toute la production. S'appuyant sur deux collaborateurs : ordonnancement, planification, logistique approvisionnement/expédition et injection, finition, il est responsable d'une dizaine de presses à injecter et de plus de 60 personnes en production.

Ingénieur plasturgiste de 28 ans environ, vous avez 3 à 5 ans d'expérience de production dans une usine d'injection plastique, parlez anglais (si possible espagnol) et êtes complètement disponible pour partir au MEXIQUE vivre une aventure fabuleuse avec de belles perspectives de carrière.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la référence **C/1488 M** à notre conseil en recrutement Pierre BUCCAÏ* ***CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

OBC



The **ASIAN DEVELOPMENT BANK** is a multilateral development finance institution established in 1966 to foster the economic and social progress in the Asian and Pacific region. The Bank, which is based in Manila, Philippines and with fourteen resident and regional offices worldwide, is owned by the governments of 40 countries from the region and from the 16 member countries from Western Europe and North America. It has an international workforce of about 2,000 employees including 670 highly qualified internationally recruited professionals. Candidates from member countries are being sought for a range of current and anticipated staff positions in the following areas:

MACROECONOMISTS (Ref. No. 97 - 47)
For country programs, review and analysis of economic and social conditions in, and formulation of the Bank's operational strategy for developing member countries.

RESEARCH ECONOMISTS (Ref. no. 97 - 48)
Economic research in specific sectors and areas of development, i.e., industrial, agriculture or social sector (e.g., education, health, women in development, poverty, labor markets) topics.

PROJECT ECONOMISTS (Ref. no. 97 - 49)
Agriculture, Education, Power, Highways, Ports, Railways
: Economic analysis of sectors and policies and evaluation of the economic costs and benefits of projects, including the calculation of economic rates of return.

CAPITAL MARKETS SPECIALISTS (Ref. no. 97 - 50)
Experience in establishing policies and developing regulatory controls for capital markets.

ENVIRONMENT SPECIALISTS (Ref. no. 97 - 51)
Economics and policy, waste management and pollution, ecology and natural resources.

SOCIAL SECTOR SPECIALISTS (Ref. no. 97 - 52)
Education, Health, Population, Sanitation, Urban Development, Water Supply, Gender Analysis, Involuntary Resettlement, Poverty Alleviation and NGOs.

ENGINEERS (Ref. no. 97 - 53)
Civil, Infrastructure and Power *preferably* with BOO and/or BOT experience.

AGRICULTURE SECTOR SPECIALISTS (Ref. no. 97 - 54)
Irrigation Engineer, Rural Development (Finance and Economics).

COUNSELS (Ref. no. 97 - 55)
International law on banking and finance, contracts/agreements.

STATISTICIANS (Ref. no. 97 - 56)
Economic statistician with particular expertise in national account statistics.

PENSION REFORM SPECIALISTS (Ref. no. 97 - 57)
Experience in developing pension systems.

FINANCIAL SPECIALISTS (Ref. no. 97 - 58)
BOO, BOT, private and/or public sector experience in Infrastructure, Agriculture or Power.

General Requirements: Master's degree; at least seven years of experience in their field, preferably with field experience in Asia or other developing countries; experience in dealing with senior government and/or private sector officials *at the policy level*; and good report writing with excellent spoken English. Versatile candidates, i.e., those with dual qualifications and experiences who are able therefore to be assigned to a number of different areas of the Bank are particularly sought, e.g., economist with social sector experience, or engineers with MBAs.

Candidates to advance the Bank's growing practice in **GOVERNANCE AND CAPACITY BUILDING** with expertise in the following fields are likewise being sought: public administration and public sector management; public financial management and expenditure management; civil service reform and human resource management; privatization, corporatization and commercialization; local government and municipal finance; performance monitoring and evaluation; institutional development; and participatory project design (Ref. No. 97 - 59).

Women are actively encouraged to apply.

The Bank offers an internationally competitive compensation package paid in U.S. dollars (*normally free of tax, however the Bank is not liable to reimburse any tax amount* due on Bank income as determined by candidates' national authorities) and an excellent benefits package tailored to the needs of those living outside their home country.

Qualified candidates should fax or send their full curriculum vitae with covering letter, *quoting* the relevant reference number, not later than *26 November 1997* to:

Human Resources Division,
ASIAN DEVELOPMENT BANK
P. O. Box 789, 0980 Manila, Philippines

Fax Nos: (63-2) 636 - 2550/(63-2) 636 - 2444
Internet: http://www.asiandevbank.org.
Only shortlisted candidates will be notified.

LBW

Conseil Audit

CONSEILS ET MANUFACTURES SUISSES VLG

■ *Groupe international de premier plan (14 milliards de Frs de CA), nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits dans le domaine du luxe, particulièrement dans le secteur horloger : **CARTIER, PIAGET, BAUME ET MERCIER,...** La réorganisation de notre outil industriel (9 sites) situé principalement en Suisse, nous conduit à reconcevoir les systèmes d'information qui y sont dédiés. Nous souhaitons, dans ce contexte, renforcer notre équipe organisation et informatique et créons un poste de :*

Consultant / Chef de Projet Finance et Comptabilité

Neuchâtel (Suisse)

■ ***LE POSTE** : En relation avec la Direction Financière (50 personnes) de la Direction Générale Industrielle, vous vous impliquerez, depuis l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, en maîtrise d'œuvre. Audit et diagnostic de l'existant, définition des règles de gestion, choix d'organisation, recherche de solutions logiciels en environnement Client/Serveur, coordination-contrôle du bon déploiement et assistance à l'utilisateur, telles seront vos responsabilités.*

■ ***LE CANDIDAT** : De formation Bac + 5, ingénieur ou école de commerce - gestion/finance, vous pouvez justifier d'une expérience de 4 à 5 années, dont une partie significative vécue en cabinet de conseil et/ou entreprise utilisatrice. Proche des directions comptables et financières, vous avez assuré des missions de conseil, d'organisation et d'assistance dans le déploiement de systèmes d'information financiers. Il est recherché pour ce poste un candidat ouvert, créatif mais pratique, évolutif et diplomate, ayant des facultés d'analyse et un sens relationnel développé.*

■ *Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en mentionnant la référence 3996/VG à notre conseil, Olivier BALLU, ROBERT HALF INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

Norman Parsons  ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW

Dirigeants

SOCIÉTÉ APPARTENANT À UN GROUPE INTERNATIONAL EN FORTE CROISSANCE DANS LE DOMAINE DES SEMENCES POTAGÈRES RECRUTE POUR ADMINISTRER SON CENTRE DE RECHERCHE SITUÉ DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE SON:

DIRECTEUR

■ A 35 ans minimum, bilingue anglais, vous avez de préférence une double formation en agronomie ou horticulture et gestion d'entreprise.

■ *Après 5* années environ de direction *d'équipes pluridisciplinaires* (coopératives, exploitation ou centre de recherche agricole) vous organisez, gérez et développez notre station dans un contexte international.

■ Votre candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée), sera traitée en toute confidentialité par notre conseil FAB Conseil, rue Auguste, 30000 NIMES.

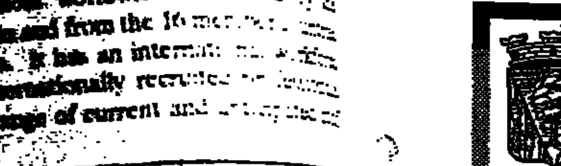
LBW

هكذا من الأصل

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux





Ville de Vanves (Hauts-de-Seine)

25 000 habitants

recrute

son Directeur de la Communication

Contractuel ou statutaire

Doté d'une expérience significative dans un poste similaire au sein d'une collectivité locale ou d'un établissement public, vous serez chargé de définir et mettre en œuvre la politique de communication de la ville.

Vous ferez preuve d'une capacité à intervenir concrètement sur le terrrain pour veiller à la cohérence et l'efficacité des actions de communication.
Vous developperez plus particulièrement le secteur relations publiques et nouvelles technologies de l'information.

Adressez C.V. et lettre de motivation à Monsieur le Maire, Hôtel de ville B.P. 93 - 92137 Vanves cedex

---

TOULOUSE

Collectivité locale, ayant pour objectif le développement et la promotion économique de l'agglomération toulousaine, recherche

2 chargés de missions

Secteur Aéro-spatial/électronique (réf. 41A) - Secteur Santé (réf. 41B)

Rattachés au Directeur, ils auront pour objectif principal de participer au développement économique de l'agglomération en facilitant la réalisation d'investissements industriels ou scientifiques avec les structures impliquées localement et en attirant des investisseurs nationaux et internationaux. Leurs missions consistent en l'analyse des besoins, la prospection, l'accueil, l'élaboration des dossiers, les propositions d'implantation, la mise en évidence des appuis locaux.
Agés d'environ 30 ans, de formation supérieure (Ingénieur, Sup de Co...), ils ont une expérience industrielle de 4 à 5 années dans le secteur choisi et/ou du développement économique.
Ils s'intéressent à l'économie, au marketing, à la vente..., possèdent une expérience internationale et un bon niveau d'anglais.
Disponibles, curieux mais discrets, ils possèdent une ouverture d'esprit qui leur permet de susciter et de fédérer les initiatives des élus, industriels, chercheurs, investisseurs.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et référence choisie) à ONOMA, BP 53, 31902 Toulouse Cedex 9.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

LIMOUSIN
CONSEIL RÉGIONAL

Le conseil régional a décidé d'accompagner le dispositif mis en place par l'Etat en faveur de l'emploi des jeunes. Par voie statutaire de préférence, il recrute deux cadres A au sein de la direction formation

2 cadres A pour suivre le dispositif emploi-jeunes

Chef de projets

Votre rôle : organiser l'ensemble de l'action emploi-jeunes au sein du conseil régional, coordonner l'ingénierie des projets que nous soutenons, suivre et évaluer le dispositif, élaborer les documents d'information et de promotion de celui-ci.

Délégué territorial chargé de la formation

Votre rôle : analyser les besoins de formation des jeunes recrutés, mobiliser les différents dispositifs existants, aider à l'élaboration de projets spécifiques, suivre et évaluer les actions mises en place, prendre en charge l'organisation matérielle d'un «passeport formation emploi-jeunes».

Vos profils : une formation supérieure assortie d'une bonne connaissance de l'ingénierie de la formation, pour le délégué territorial, et de l'ingénierie du développement de l'emploi, pour le chef de projet. Outre une expérience significative, vous possédez le sens des relations humaines. Vous êtes initiés aux aspects économiques de la région.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV avant le 25/11 au président du conseil régional, service des ressources humaines, 27 bd de la Corderie, 87031 Limoges cedex.

safari



Ville de BOURG en BRESSE

Chef lieu de préfecture, centre d'un bassin de vie de 70 000 habitants, la ville compte 41 000 Burgiens. A compter du 5 janvier 1998, elle recherche

Directeur de la communication

Membre du cabinet du Député-Maire, vous êtes chargé de concevoir et de mettre en œuvre la stratégie de communication interne et externe (promotion, information, relations publiques). A ce titre, vous animez l'équipe de journalistes et les responsables associés à la réalisation des actions menées. Conseil auprès des services dans votre domaine de compétences, vous assurez la gestion de votre budget.

Votre formation supérieure en communication publique s'accompagne d'une expérience confirmée au sein d'une collectivité territoriale. Organisé, rigoureux et pragmatique, vous appréciez le travail de terrain. Votre disponibilité, votre capacité d'écoute et votre force de propositions font de vous un professionnel reconnu de vos différents partenaires. Vous possédez aussi une bonne connaissance de l'informatique et des nouvelles techniques de communication.

Merci d'adresser lettre et CV à Monsieur le Député-Maire, service emploi-formation-recrutement, place de l'Hôtel de Ville, 01012 Bourg en Bresse cedex. Renseignements complémentaires : M. Guillemot, directeur de cabinet, 04 74 45 71 96.

safari

Gestionnaires et financiers



Le Conseil Régional de Basse Normandie
recrute par voie statutaire (inscrit sur liste d'aptitude après concours, mutation ou détachement)

UN ATTACHÉ TERRITORIAL

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

Rattaché à la Direction du Budget et des Affaires Générales, vous aurez à participer à la gestion budgétaire du Conseil Régional, et en particulier au suivi de la dette, de la trésorerie et de différents tableaux de bord.

■ CONNAISSANCES ET APTITUDES SOUHAITÉES

- Formation supérieure en finances locales et/ou solide expérience dans ce domaine
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles
- Connaissances informatiques (Excel, Finances, Loan,...)

Pour ce poste à pourvoir rapidement, adressez votre lettre de candidature et votre Curriculum Vitae détaillé à :

**Monsieur le Président du Conseil Régional de Basse-Normandie
Abbaye aux Dames
B.P. 523
14035 Caen Cedex**



LOIR-ET-CHER
CONSEIL GÉNÉRAL

Recherche un

ATTACHÉ

au sein de la Direction de la Prévision, des Affaires Financières et des Marchés chargé de la prévision, du budget et de la gestion financière rattaché au Service des Finances.

Poste à caractère évolutif, articulé autour de deux missions principales:

Mission budgétaire
- Préparation du budget, en liaison avec le directeur.
- Prospective budgétaire et suivi du plan pluriannuel.
- Rédaction de rapports budgétaires.

Mission financière
- Gestion de la dette.
- Gestion de la trésorerie.
- Élaboration de tableaux de bord financiers.

- Attaché.
- Expérience souhaitée dans ces domaines.
- Connaissances budgétaires et financières.
- Pratique de l'outil informatique (tableur,...).
- Qualités rédactionnelles.
- Disponibilité.

Merci d'adresser votre candidature avant le 1er décembre 1997 à:
Monsieur le PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER
Direction des Ressources Humaines
Hôtel du Département
Place de la République
41120 - BLOIS CEDEX
Tél : 02-54-74-62-22 - Poste 23-50

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne d'Ile de France

Recrute pour son service de Médecine Professionnelle et Préventive, en cours de création

DES MÉDECINS DU TRAVAIL

à temps plein ou à temps partiel

Titulaire d'un certificat d'études spéciales de médecine du travail ou d'un titre équivalent, vous avez (si possible) une expérience dans la Fonction Publique Territoriale, et vous disposez d'un véhicule personnel.
Vous viendrez rejoindre une équipe motivée et dynamique, pour participer au développement d'un service nouvellement créé, destiné aux collectivités et établissements publics des trois départements de la Petite Couronne.

Ainsi, vous devrez :
- assurer le suivi médical du personnel des collectivités adhérentes,
- intervenir sur le milieu professionnel (visite de locaux, études de postes de travail...),
- contribuer aux activités de formation à l'hygiène et à la sécurité,
- mettre votre compétence au service des comités d'hygiène et de sécurité...

Rémunération en rapport avec diplômes et expérience des candidats (niveau convention collective).

Pour tous renseignements :
Appeler le 01.40.03.81.68
Adresser lettre de candidature et curriculum vitae à :
Monsieur le Président
du Centre Interdépartemental de Gestion
3, rue de Romainville
75940 Paris Cedex 19

Avis de concours

de la fonction publique territoriale

LE CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE ET LOIR

ORGANISE UN CONCOURS RÉSERVÉ POUR LE RECRUTEMENT DE

1 PSYCHOLOGUE (H/F)

à la Direction de la Prévention et de l'Actions Sociales

Pour faire acte de candidature, les candidats devront remplir les conditions suivantes :
- être agent non titulaire d'une collectivité territoriale et en fonction à la date du 14 mai 1996;
- exercer à la date du 14 mai 1996, les fonctions de psychologue au Conseil Général d'Eure et Loir;
- justifier du DESS de psychologie, de la maîtrise de psychologie et de la licence de psychologie;
- justifier de quatre ans de services publics effectifs d'équivalent temps plein au cours de huit dernières années.

Date limite de dépôt des candidatures :
10 janvier 1998

Entretiens avec le jury fixés :
le 12 février 1998

Adresser vos demandes de dossier de candidature à :
Monsieur le Président
du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Direction Générale
des Services Départementaux
Service du Personnel
1 place Châtelet
28026 Chartres Cedex

هكذا من الأصل

INITIATIVES LOCALES

Avis de concours de la fonction publique territoriale

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE
ORGANISE DES CONCOURS SUR TITRES AVEC ÉPREUVE

- **PSYCHOLOGUE TERRITORIAL** (4 postes)
  Ouvert aux candidats titulaires des diplômes prévus à l'article 1 du décret n°90-255 du 22 mars 1990.
- **PUÉRICULTRICE TERRITORIALE** (4 postes)
  Ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'État ou d'un titre admis comme équivalent.
- **ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-ÉDUCATIF**
  8 postes dans la spécialité «assistance de service social»
  1 poste dans la spécialité «éducation spécialisée»
  Ouvert aux candidats titulaires des diplômes d'État correspondants
- **ASSISTANT TERRITORIAL QUALIFIÉ DE LABORATOIRE** (2 postes)
  Ouvert aux candidats titulaires d'un des diplômes prévus par l'arrêté du 13 janvier 1995.
- **ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS** (1 poste)
  Ouvert aux candidats titulaires du diplômes d'État.
- **AUXILIAIRE TERRITORIAL DE PUÉRICULTURE** (3 postes)
  Ouvert aux candidats titulaires d'un des diplômes prévus à l'article 4 modifié du décret n°92-865 du 28 août 1992.

L'épreuve consistera en un entretien avec le jury et se déroulera courant février 1998.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés
à la direction des ressources humaines
Hôtel du département - 84909 AVIGNON CEDEX 9
ou envoyés aux intéressés sur simple demande écrite accompagnée d'une enveloppe (21 x 29,7 cm), affranchie à 4,50 Frs et libellée à leurs nom et adresse.
Date de clôture des inscriptions : 15 janvier 1998
(le cachet de la poste faisant foi)
Renseignements : 04.90.16.13.97



CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME

14 Assistants Territoriaux Socio-Educatifs :

- 12 dans la spécialité assistant de service social
- 1 dans la spécialité éducateur spécialisé
- 1 dans la spécialité conseiller en économie sociale et familiale

Conditions à remplir outre les conditions générales relatives à la Fonction publique :
Pour la spécialité assistant de service social : être titulaire du diplôme d'assistant de service social.
Pour la spécialité éducateur spécialisé : être titulaire du diplôme d'éducateur spécialisé.
Pour la spécialité conseiller en économie sociale et familiale : être titulaire du diplôme de conseiller en économie sociale et familiale.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 1998 minuit.

Les entretiens avec le jury, d'une durée de 30 minutes, auront lieu à l'hôtel du département dans la deuxième quinzaine de février 1998.

Les dossiers d'inscription sont à demander par courrier à M. le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines, Hôtel du Département, 24 rue Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1.

313 000 Cadres de l'administration lisent le Monde tous les jours*
Pour tous renseignements concernant cette rubrique, contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34
* source IPSOS Cadres actifs 1996 LNM

Formation professionnelle



ÉCOLE CENTRALE DE LYON
MASTÈRE RÉSEAUX
MANAGEMENT ET ORGANISATION DES RÉSEAUX INFORMATIQUES COMPLEXES D'ENTREPRISES
Profil des participants :
Bac + 4 ou bac + 5 technologique
Cursus en 1 ou 2 ans par modules
Sélection novembre 1997
Remise à niveau 1er décembre 1997
Ouverture : 12 janvier 1998
Contact Eric Guillot : Tél. : 04-72-18-63-97 Fax : 04-78-33-49-78
E Mail *guillot @cc. ec-lyon.fr*
Ecole centrale de Lyon, 36, av. de Collongue – BP163 69131 Ecully Cedex

Université de Marne la Vallée
Institut Francilien d'Ingénierie des Services
Session intensive 1 semaine en janvier et juillet, août à temps plein
QUELQUES PLACES DISPONIBLES
En formation continue frais : 15 000 francs
Contactez Isabelle Leraître au : 01 49 32 91 12
avant fin novembre

FACULTÉ JEAN-MONNET
Université Paris-Sud
54, boulevard Desgranges – 92330 Sceaux

« INFOGRAPHISTE MULTIMEDIA »
(IMAGE ET SON)
Formation à temps plein de février 1998 à juillet 1998 dont stage en entreprise

Acquérir la formation « infographiste multimédia »

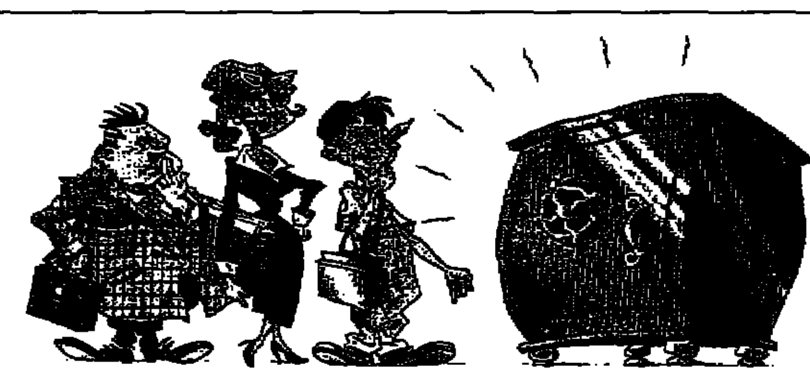
Mise en œuvre des règles de la communication audiovisuelle
Réalisation d'un CD ROM de présentation.
Utilisation simultanée de la Vidéo, du son et de l'animation interactive
Insertion d'une animation sur Internet.

Logiciels : Traitement de l'image : PhotoShop, Morph – Traitement du son : SoundEdit 16. Vidéo : Adobe Première – Animation : Macro mind Director, Apple Media Tool, Power Point – Création 3D : Strata Studio Pro.

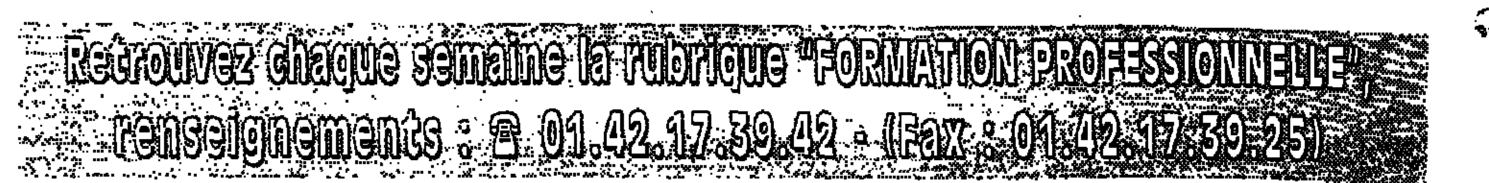
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Département de la Formation Permanente
Tél. : 01-40-91-18-20 – Fax : 01-40-91-18-24

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
FORMATION CONTINUE
Pour les ARCHITECTES, *en recherche d'emploi*
LES ATELIERS DES METIERS DE LA VILLE proposent :
Un cycle de FORMATION ALTERNEE comprenant :
- Un STAGE PRATIQUE d'un an de janvier à décembre 1998
- 11 séminaires mensuels des 3 jours (en général à TOURS et occasionnellement dans une autre ville française ou européenne)
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
Jean-Marc CAILLEAU - Tél. : 02.47.76.00.62
(dépôt des candidatures avant le 31 décembre 1997)

ECOLE D'ARCHITECTURE DE TOURS (préfiguration)
et UNIVERSITE François Rabelais (FORMATION CONTINUE)
8 bis, rue Fromont - 37000 TOURS



Pour vous informer sur la Formation Professionnelle en Ile de France,
UTILISEZ LA BONNE CLÉ
3614 FORMPRO
(0,37F/mn)
Internet : http://www.carif.asso.fr
50 000 offres de formation • 3 000 centres de formation
Vos droits à la formation • Toutes les adresses des points d'accueil.
CENTRE D'ANIMATION DE RESSOURCES ET D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EN ILE-DE FRANCE
Association 1901 créée et financée par la Préfecture d'Ile de France et le Conseil Régional d'Ile de France.
CARIF ILE-DE-FRANCE



هكذا من الأصل

Juristes - Ressources humaines

Thierry PHILIPPON
10 ans de Conseil en Ressources Humaines
a le plaisir de vous communiquer ses nouvelles coordonnées

LEADER SEARCH
3 rue du Golf - Parc Innolin
33700 Merignac
Tél. : 05 56 34 74 06 - Fax : 05 56 47 64 70

Conseil en Ressources Humaines - Recherche de Cadres et Dirigeants

Leader Search

UN IMPORTANT CABINET DE CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE recherche un

Juriste Conseil en Propriété Industrielle h/f

pour prendre en charge un portefeuille de marques, modèles et dessins

De formation juridique supérieure, à 35/40 ans, vous êtes doté d'un excellent sens de la communication et parlez couramment l'anglais.
De préférence diplômé du CEIPI ayant le titre de Conseil en P.I., vous avez une expérience de 5 à 10 ans acquise dans le domaine de la P.I. en Cabinet de Conseils ou d'Avocats spécialisés.
Très disponible, souple, pragmatique, avenant, vous serez en contact avec une importante clientèle que vous serez amené à développer.
Rémunération très motivante pour candidat en adéquation avec le profil.
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence JPI/1410 à EGGO Conseils 10, rue de Pouy - 75013 PARIS. Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

ORC



Le groupe Bureau Veritas, un des leader mondiaux du contrôle technique et de la certification (8400 personnes, 4 milliards de chiffre d'affaires dont 55 % à l'étranger dans 130 pays, avec une croissance de 20%) recherche son

Responsable Juridique International

Directement rattaché au Directeur Juridique du Groupe, vous prenez la responsabilité de l'activité juridique liée à l'international et participez au développement du réflexe juridique au sein de la structure.
Proche des opérationnels, vous intervenez auprès d'eux à titre préventif et mettez en place les procédures d'identification et d'analyse des risques.
Véritable généraliste en droit des affaires, vous traitez des dossiers en matière de droit des contrats dans un environnement international (revue de contrats, mise en place de contrats types et de contrats sur mesure, joint-venture, accords de coopération, etc.) et devez porter une attention particulière en matière de clause d'assurances. Dans le cadre de votre activité, vous assurez le suivi de l'ensemble des dossiers contentieux correspondant à l'activité internationale, en collaboration avec les conseils extérieurs.

Agé de 32/35 ans, de formation juridique supérieure, vous justifiez d'une expérience d'au moins sept ans en matière de droit des affaires acquise idéalement dans une entreprise industrielle ou d'ingénierie évoluant dans un environnement international. Vous souhaitez aujourd'hui vous investir dans une structure dynamique à un poste évolutif.

La parfaite maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est requise pour ce poste.

Merci d'adresser à Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou **de taper votre CV sur le 36.17 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence TM18936

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement juridique

GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS,
NOUS RECHERCHONS NOTRE

CHEF DE SERVICE

législation du travail

Au sein de la DRH, votre mission de conseil juridique interne comprend le suivi des évolutions législatives et l'assistance quotidienne à nos établissements.
Vous participez également à l'évolution des politiques contractuelles et aux mutations de l'entreprise.
À 35 ans environ, vous êtes un juriste social de haut niveau et vous justifiez de 10 années d'expérience en Entreprise, Conseil ou Cabinet d'Avocats.
Vous maîtrisez l'anglais et si possible l'espagnol.

Pour ce poste basé à Lyon, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 54456 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

MEDIA SYSTEM

Holding Neuilly-Sablons

recherche pour animer une équipe restreinte de gestion

Juriste expérimenté



Rattaché à la Direction Générale, vous êtes compétent en droit des affaires, fiscalité et administration.

Qualités rédactionnelles, rigueur et sens pratique sont indispensables pour ce poste clé.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à FROJAL - (Groupe Francis Lefebvre) 1, Villa Emile Bergerat - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

ORC

Cabinet de conseil en Ressources Humaines, nous sommes spécialisés, depuis bientôt 10 ans, dans la recherche et la sélection de cadres et dirigeants, en particulier dans la high-tech.

Consultant

Dans le cadre de notre croissance, nous souhaitons renforcer notre structure et rencontrer des professionnels confirmés en ressources humaines, de formation supérieure (ingénieur, si possible), justifiant d'une expérience significative dans le secteur des hautes technologies (informatique, télécoms, électronique…), soit en tant que consultant au sein d'un cabinet, soit en tant que spécialiste du recrutement en entreprise.
Vous prendrez en charge des missions de recrutement, tout en contribuant activement au développement de la clientèle du cabinet.
Nous vous offrons, si vous le souhaitez, une possibilité de collaboration à temps partiel.
Merci de nous adresser votre dossier de candidature, sous référence LM.
Confidentialité totale assurée.

SM Conseil 3 rue Treilhard 75008 Paris

OPOCM



Cabinet Conseil leader européen du recrutement de cadres et de dirigeants par approche directe, nous sommes présents dans le monde entier avec 49 bureaux et un chiffre d'affaires de 85 millions de dollars. Notre forte croissance (+ 25 % cette année) et nos ambitions de développement nous amènent à renforcer nos équipes avec deux nouveaux consultants pour la France :

CONSULTANT "HIGH TECH"

CONSULTANT "BANQUE/FINANCES"

Votre première expérience opérationnelle en entreprise associée à une expertise d'au moins deux ans dans le monde du Conseil en Ressources Humaines font de vous le spécialiste High Tech ou Banque/Finances que nous recherchons. Vous intervenez en véritable apporteur d'affaires et gérez vos clients et missions de recrutement de spécialistes et de dirigeants. Vous intervenez dans votre branche d'activité en France et à l'étranger, en liaison avec une division internationale " practice " regroupant des spécialistes de votre marché appartenant *à tous nos bureaux.*

A 28/35 ans environ, de formation supérieure de type grande école de commerce, de gestion ou d'ingénieurs, vous parlez l'anglais couramment.

Si vous souhaitez offrir de nouvelles perspectives à votre carrière dans un environnement très international, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. HN/HT/BF à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

BDDP CORPORATE





■ ***LA SOCIÉTÉ : Un grand groupe français basé à Paris (5000 personnes, CA de 8 milliards de francs) recherche un :***

Juriste d'Affaires

■ ***LE POSTE :*** *Rattaché au Directeur Juridique, vous vous intégrez dans une équipe qui exerce un véritable rôle de conseil auprès des exploitations et des services du siège (assistance, consultations, négociation et rédaction des contrats). Vous intervenez plus particulièrement mais non exclusivement en droit de la distribution (concurrence, consommation, réglementation produits) et en droit des transports. Vous constituez les dossiers contentieux relevant de vos domaines de compétences et gérez les relations avec les avocats.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *Diplômé d'une maîtrise et/ou d'un 3ème cycle en droit des affaires, idéalement spécialisé en droit économique, vous avez acquis 3/4 ans d'expérience au minimum, en entreprise ou en cabinet, de préférence dans le secteur de la distribution des biens de grande consommation. Doté de qualités relationnelles certaines et d'un bon sens pédagogique, vous avez le goût des contacts terrain et du travail en équipe.*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet à notre conseil, Frédérique ACHER, en mentionnant la référence 3971/FA à ROBERT HALF JURIDIQUE ET FISCAL, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW

هكذا من الاصل

Conseil - Audit

Informatique - Réseaux Télécommunications

هكذا من الآمال

Marketing - Communication



La Chambre de Commerce & d'Industrie de Tarbes & des Hautes-Pyrénées recherche pour l'Aéroport International de Tarbes-Ossun-Lourdes son :

Chargé de Promotion Commerciale

● **Définition de la mission :**

Sous la responsabilité du Directeur de l'Aéroport, mettre en place une cellule pour initier des actions commerciales à court et moyen terme, selon la stratégie de la CCI, et en particulier :

- Prospecter les tours-opérateurs, responsables de pèlerinage, compagnies aériennes
- Développer le marché des pèlerinages en provenance d'Espagne, du Portugal, d'Amérique latine
- Proposer de nouveaux « produits » associant voyage, tourisme, découverte de la région
- Renforcer le positionnement de l'aéroport.

● **Profil requis :**

- 30/40 ans
- Formation supérieure, culture internationale
- Anglais courant, bon niveau d'espagnol, allemand ou italien souhaitable
- Expérience significative dans le tourisme, en particulier très bonne connaissance des T.O. et des organisateurs de charters
- Esprit « marketing direct » : à la fois développeur et terrain
- Adaptabilité à des publics très divers
- Grande disponibilité

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à :
Monsieur le Directeur de l'Aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes
BP 3 – 65290 Juillan

Market Development Associate

Bi-Lingual French - Direct Marketing

Basic Salary c.£25,000 p.a. — *West London*

We are the European subsidiary of a major US multinational organisation, formulating and implementing direct marketing programmes across 9 European countries. Our dynamic approach to direct mail and telemarketing is key to our success. We now seek a Market Development Associate dealing with our European Market to fulfil our ambitious development plans.

As part of a unique matrix management team, your role will embrace both specific country accountability conducting market and customer intelligence projects, and pan European responsibilities covering:

- Mail Management - Developing and managing the most effective arrangements for mailings to reach target customers across Europe, progress chasing activities in mailing campaigns;
- Communication - Building relationships with suppliers of mail house services to ensure quality performance;
- Transcription and proof checking sales correspondence from copywriters - French/English and English/French;
- Pro-active liaison with inter-company departments, notably Production in the UK and USA, to implement the chain of transactions in mail programmes.

We are looking for a degree educated candidate with around 3 years relevant direct marketing experience, people-orientated with excellent communication skills in French and English. You must be self-motivated, confident and assertive with a natural attention to detail, and pc literate with good knowledge of Microsoft Excel and Word. We offer an excellent salary and benefits including private medical assurance and non-contributory pension.

Take advantage of this opportunity to join an expanding European company by sending your detailed CV in English and French, stating your current salary and job expectations.

Interviews will be held in London and Paris.

Linda Reeves, MIPD, Human Resources Manager, Adler Manufacturing Limited, 119-120 Buckingham Avenue, Slough, Berkshire SL1 4LZ. Tel: 0044 1753 559314.

ADLER MANUFACTURING LIMITED

Sur le papier : homme de terrain ; sur le terrain : homme de culture

Chargé(e) de communication interne



Deuxième fabricant mondial de matériel agricole

Développer et maîtriser la communication interne en milieu industriel a toujours été votre passion ? Alors rejoignez Case, l'un des premiers fournisseurs mondiaux de matériel agricole et de travaux publics, fort d'un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de dollars. Notre réussite se fonde sur une utilisation optimale des compétences techniques et humaines.

En soutien du responsable de la communication interne Europe, vous assurez le suivi et la gestion des différents outils utilisés par le groupe sur toute l'Europe. Sur le terrain, vous êtes une force de proposition et un soutien permanent de l'équipe de direction de chaque site ou usine. Vous leur apportez conseil et assistance pour l'organisation des actions internes, la gestion de l'information et le choix des supports de communication interne.

De niveau bac + 4, de formation spécialisée en communication, votre expérience significative dans une fonction identique en milieu industriel vous permet de maîtriser des outils tels que les lettres d'information... Organisé et rigoureux, vos qualités humaines vous permettront de vous adapter à un environnement industriel sensible.



Premier constructeur mondial de chargeuses-pelleteuses

Si vous souhaitez nous rejoindre, adressez votre candidature sous la réf.LM/12/11 à Case, Département recrutement, 18 place des Nymphéas, 95915 Roissy Charles-de-Gaulle Cedex.

CASE

Des métiers pour gagner du terrain

MEDIA SYSTEM - Photo Rapho

New Products Business Manager *

* Responsable du lancement des nouveaux produits

500 kF + bonus — **Sud-Est de la France**

Opportunité exceptionnelle, pour un professionnel de l'industrie logicielle, de lancer dans le monde, les technologies innovantes d'un groupe US leader.

LA SOCIETE
- Groupe US de premier plan, 17 milliards de $ de CA, 90 000 collaborateurs.
- Centres de recherche implantés en France, aux US, au Canada et en Angleterre (Budget : 260 M$).
- Division marketing en charge du lancement des nouveaux produits.

LE POSTE
- Sous l'autorité du responsable de la division marketing basée aux Etats-Unis, au sein du centre de recherche français, vous :
  - évaluez les attentes du marché et recherchez l'offre produit la plus adaptée pour nos technologies,
  - bâtissez les business plans et étudiez le mode de commercialisation de nos technologies,
  - négociez les accords et les modalités de partenariats : joint venture, licences, start up, développement interne,
  - définissez la stratégie de développement long terme en relation étroite avec la recherche et le développement.

PROFIL RECHERCHÉ
- 35 ans environ. Grande école d'ingénieurs + MBA.
- 10 ans d'expérience en tant que responsable du marketing ou du développement, dans le secteur des hautes technologies.
- Responsabilité d'un centre de profit et de la création d'une société ou d'une entité. Expérience internationale.
- Dynamique, entreprenant, capacités relationnelles de haut niveau. Sens de l'écoute et de la négociation.
- Parfaitement bilingue anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 71101/LM à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

Aberdeen - Birmingham - Bristol - Cardiff - City - Edinburgh - Glasgow — Leeds - London - Manchester - Radlett - Slough - Madrid - Paris

NB Selection — NBS — France

A BNB Resources plc company — ISO 9002 Registered

LBW

Gestion - Finance

JCDecaux *Mobilier urbain*

Leader mondial du Mobilier Urbain, notre groupe fonde sa notoriété sur la créativité et la qualité de ses produits et prestations.

Pour notre Direction Financière, basée dans les Yvelines, nous recherchons un(e)

CONTRÔLEUR DE GESTION INTERNATIONAL

Au sein du département Contrôle de Gestion International (15 pays dont les Etats-Unis) et sous la supervision du responsable du département, vous suivez la situation juridique et fiscale des filiales, contrôlez les bilans et comptes de résultats, analysez et validez les budgets des filiales, garantissez l'application de systèmes d'information répondant aux normes du Groupe.

Vous serez également amené à établir des plans de financement dans le cadre des appels d'offres internationaux.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, ESCP, ESSEC, Sup de Co Lyon, EDHEC ...) complétée du DECF, vous possédez une première expérience d'au moins quatre ans dans le contrôle de gestion et parlez couramment l'anglais.

Idéalement, vous pouvez justifier d'une première expérience réussie en pays anglophone.

Si cette mission vous motive, merci d'adresser votre dossier, sous référence DF/PH, à JCDecaux Services, DRH, Sainte Apolline, 78373 Plaisir Cedex.

JCDecaux



sociétés anonymes et fondations d'hlm

LA FÉDÉRATION NATIONALE RECRUTE UN CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES.

Chargé d'études financières h/f

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous assurez des missions approfondies d'analyse financière, d'audit comptable et d'analyse de l'activité prévisionnelle des sociétés adhérentes de la Fédération.

De formation Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez une expérience d'au moins cinq ans dans un cabinet d'audit ou dans une entreprise. Vous possédez une bonne connaissance de la gestion d'entreprise, de l'audit et des techniques comptables et financières, et vous maîtrisez la micro-informatique.

Basé à Paris 8è, ce poste comporte des déplacements et séjours de courte durée en province.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous référence 118667, à EURO RSCG FUTURS - 2, rue de Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur financier junior

Banque spécialisée dans les produits dérivés cherche pour étoffer son département de contrôle des risques un(e) ingénieur financier Junior.

Rattaché au responsable du Middle office, vous serez chargé de l'élaboration au quotidien des résultats et de la surveillance des risques pour toute la banque, en liaison avec les front-office. Vous participerez également aux taches de certification des nouvelles fonctionnalités du système de gestion (valorisation, contrôles des risques, back-office et comptabilité).

Rigoureux et motivé, vous connaissez les techniques quantitatives utilisées en finance (calcul actuariel, théorie des options) et possédez un solide bagage informatique. Vous êtes, de plus, capable de vous intégrer harmonieusement dans une équipe et de travailler sous pression. Bien évidemment, vous vous exprimez sans difficulté en anglais.

Le poste est basé à Londres et la rémunération offerte est à la hauteur des performances exigées

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et lettre de motivation) sous la réf. 7.579, à F. Gardes, Arthur Hunt, 103 rue La Boétie, 75008 Paris



ARTHUR HUNT CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA SYSTEM



هكذا من الاصل



Alcatel recherche 1000 candidats Hi-Speed.*

C'est la vitesse qui nous fait tous avancer.

Alcatel est à la pointe des nouvelles technologies : Internet avec des projets tels que le téléphone Internet ou la technologie ADSL ; les communications spatiales avec les projets Skybridge, GlobalStar ou M²A ; la téléphonie mobile avec la gamme One Touch ou les terminaux DECT. Alcatel ajoute aujourd'hui à la Hi-Tech une dimension désormais indissociable : la Hi-Speed. Elle est au cœur de nos produits et de nos systèmes, qui n'ont de cesse d'accélérer la transmission des informations. Elle est aussi et surtout au cœur même de notre entreprise où elle instaure une attitude proactive, souple et sans formalisme. En somme, Alcatel possède toutes les composantes qui font le succès des start-ups, alliées à la dimension d'un Groupe international.*

Parallèlement à sa politique active de première embauche et d'apprentissage, Alcatel recherche 1 000 candidats Hi-Speed ayant entre 2 et 8 ans d'expérience dans les métiers suivants : **architecte réseaux et systèmes** (réf. LM/ARS), **ingénieur développeur logiciel** (LM/IDL), **ingénieur développeur matériel** (LM/IDM), **ingénieur intégration validation** (LM/IIV), **commercial** (LM/CAL), **ingénieur support** (LM/IS), **chef de produit** (LM/CPR), **consultant** (LM/CLT) **et ingénieur de recherche** (LM/IRE). Envoyez votre dossier de candidature en précisant la référence à On Line, Patrick Jouan, 61, boulevard Haussmann, 75008 Paris.*

www.alcatel.com

ALCATEL

The Hi-Speed Company**